

UNE ŒUVRE DE RÉGÉNÉRATION SOCIALE

---

**VIE**

DE LA

**Révérènde Mère Saint-Augustin**

FONDATRICE ET PREMIÈRE SUPÉRIEURE GÉNÉRALE  
DE LA CONGRÉGATION DES SŒURS DE MARIE-JOSEPH  
POUR LES PRISONS

**Par une Religieuse de la même Congrégation**

J'étais prisonnier, et vous  
m'avez visité.

MATTH., xv, 36.



PARIS

PIERRE TÉQUI, LIBRAIRE-ÉDITEUR

82, RUE BONAPARTE, 82

---

1925

**VIE**

DE LA

**Révérènde Mère Saint-Augustin**

NIHIL OBSTAT :

*Montepessulano, die 6 Junii 1924,*

PLASTEL, *ch., cens. lib.*

IMPRIMATUR :

*Montepessulano, die 15<sup>a</sup> 7bris 1924,*

† RENATUS, *Ep. Montispessulan.*

IMPRIMATUR :

*Lemovicis, die 25 Julii 1925.*

† ALFRIDUS, *Ep. Lemovic.*

---

4474

F 3 A 19

UNE ŒUVRE DE RÉGÉNÉRATION SOCIALE

VIE

DE LA

# Révérènde Mère Saint-Augustin

FONDATRICE ET PREMIÈRE SUPÉRIEURE GÉNÉRALE  
DE LA CONGRÉGATION DES SŒURS DE MARIE-JOSEPH  
POUR LES PRISONS

Par une Religieuse de la même Congrégation

J'étais prisonnier, et vous  
m'avez visité.

MATTH., xv, 36.



LA RÉVÉRENDE MÈRE SAINT-AUGUSTIN,  
Fondatrice de la Congrégation de Marie-Joseph.  
(1799-1859.)

IMPRIMERIE DE MONTLIGEON  
LA CHAPELLE-MONTLIGEON (ORNE)

1925



LA RÉVÉRÉNDÉ MÈRE SAINT-AUGUSTIN,  
Fondatrice de la Congrégation de Marie-Joseph.  
(1790-1839.)

44721  
F 3 A 19

UNE ŒUVRE DE RÉGÉNÉRATION SOCIALE

**VIE**

DE LA

# Révérènde Mère Saint-Augustin



FONDATRICE ET PREMIÈRE SUPÉRIEURE GÉNÉRALE  
DE LA CONGRÉGATION DES SŒURS DE MARIE-JOSEPH  
POUR LES PRISONS

Par une Religieuse de la même Congrégation

J'étais prisonnier, et vous  
m'avez visité.

MATTH., xv, 36.



IMPRIMERIE DE MONTLIGEON  
LA CHAPELLE-MONTLIGEON (ORNE)

1925



## DECLARATION

---

*Conformément au décret du pape Urbain VIII, nous déclarons que si dans le cours de cet ouvrage nous avons employé des termes de vénération, c'est uniquement en témoignage d'estime profonde et d'affection pour la Révérende Mère Saint-Augustin. Nous déclarons en outre que nous ne voulons en rien prévenir le jugement de la sainte Église, à l'appréciation de laquelle nous nous soumettons entièrement et avec l'amour le plus filial, pour tout ce qui est rapporté dans ce livre.*

---

ÉVÊCHÉ  
DE  
LIMOGES

*Limoges, le 26 juillet 1925.*

MA TRÈS RÉVÉRENDE MÈRE,

Je viens de lire la *Vie* de votre vénérée Fondatrice dont vous avez bien voulu me communiquer les bonnes feuilles. A cette lecture, j'ai pris le plus vif intérêt et ressenti les plus douces émotions. Très sincèrement, je félicite celle de vos Filles qui a rédigé ces pages. Elle les a écrites avec tout son cœur et avec tout son talent. Elle a su s'effacer pour ne laisser paraître que celle dont elle se proposait de raconter l'histoire.

Sous sa plume, j'allais dire sous son pinceau, le portrait de Mère Saint-Augustin ressort en un saisissant relief. Quand on voit d'où elle est partie et où elle est arrivée, l'œuvre qu'elle a créée et la vigoureuse impulsion qu'elle a su lui donner, on comprend mieux la parole prononcée à son sujet par je ne sais quel inspecteur de prison, et l'on est tenté de dire avec lui que « Mère Augustin était capable de gouverner un royaume ».

En tout cas, elle a parfaitement gouverné ce petit royaume qu'était pour elle la Congrégation de Marie-Joseph. Dans cette œuvre difficile, elle fut puissamment aidée, c'est justice de le reconnaître, par les prêtres que les évêques mirent à sa disposition, au Dorat, à Montpellier, à Vannes, etc... Grâce à ces collaborations dévouées, la Congrégation naissante prit, malgré les

épreuves inévitables du début, une extension rapide et considérable. Mais si elle a surmonté victorieusement ces obstacles, elle le doit tout d'abord à la vertu, à l'énergie indomptable, à l'humilité, et pour tout dire en un mot, à l'esprit surnaturel de Mère Saint-Augustin.

Comme nous venons de l'indiquer et comme on le remarquera bien vite, ce n'est pas seulement la *Vie de Mère Saint-Augustin* qui est racontée dans ce volume, c'est, au fond, l'histoire de la Congrégation de Marie-Joseph qui nous est retracée depuis ses origines jusque vers 1890. Ce point de vue qui présente une portée plus générale, fait que cet ouvrage intéressera même les personnes qui sont étrangères à votre Congrégation.

Certes, il s'adresse avant tout à vos religieuses. Elles aimeront à le lire et à le méditer, parce que cette méditation les ramènera aux principes qui ont inspiré leur première Mère dans sa redoutable entreprise, et les invitera à s'y tenir toujours avec la fidélité la plus généreuse et la plus persévérante.

Mais ce livre ne sera pas moins utile aux personnes du monde. Il était assez de mode, il y a quelque vingt ans, de dénigrer les vertus qui sont à la base de la vie religieuse : obéissance, humilité, renoncement sous toutes ses formes. On croyait avoir tout dit quand on avait traité ces vertus de « passives », et déclaré qu'elles étaient bonnes pour des temps qui ne sont plus les nôtres. Les fidèles qui liront la *Vie de Mère Saint-Augustin*, se rendront compte que ces vertus possèdent, aujourd'hui comme autrefois, l'activité la plus féconde et la plus rayonnante. Ne sont-ce pas elles qui ont rendu Mère Saint-Augustin capable de « gouverner un royaume »? Qui ont soutenu et soutiennent encore vos

religieuses dans leur œuvre de dévouement obscur et périlleux? Qui en ont fait, dans les épidémies, les catastrophes ou les révolutions, de véritables héroïnes? Ne sont-ce pas ces humbles vertus dont le spectacle quotidien a fini par ouvrir à la grâce tant d'âmes qui lui étaient fermées depuis longtemps, tant de cœurs corrompus par le péché?

En même temps qu'il portera, en dehors de vos monastères, l'apologie de la vie religieuse, ce livre fera mieux connaître la Congrégation des Sœurs de Marie-Joseph pour les prisons, son objet et son but très spécial, et l'esprit qui la caractérise. Plus d'une âme, en le lisant, se sentira attirée vers vous et voudra suivre l'exemple des « Charlottes » lyonnaises. Ainsi la Révérende Mère Saint-Augustin se fera, grâce à l'hommage que vient de lui rendre la piété filiale d'une de vos religieuses, la pourvoyeuse de votre apostolat et de votre noviciat.

Puissent les pages, que je viens de lire et dont je bénis l'auteur, produire tous ces heureux fruits!

En vous bénissant vous-même, ainsi que toutes vos communautés et toutes vos œuvres, je vous prie d'agréer, ma Très Révérende Mère, l'hommage de mon respectueux et paternel dévouement en Notre-Seigneur.

† ALFRED,  
Évêque de Limoges.

ÉVÊCHÉ  
DE  
MONTPELLIER

*Montpellier, le 31 octobre 1925.*

MA RÉVÉRENDE MÈRE,

Ce n'est pas sans un très vif intérêt ni sans un profond sentiment d'admiration qu'on peut lire la « Vie de la Révérende Mère Saint-Augustin, fondatrice de la Congrégation des Sœurs de Marie-Joseph ».

La vie d'une fondatrice est nécessairement l'histoire de son institution. Et, lorsque cette institution a eu des débuts aussi nettement providentiels et des accroissements aussi merveilleux que ceux de votre Congrégation, comment la relation n'en serait-elle pas aussi captivante que riche d'édification?

La première idée de l'Œuvre des prisons avait germé dans l'esprit d'une humble servante, incarcérée pendant la période révolutionnaire pour avoir répandu des images du Sacré-Cœur. A sa libération, avec un groupe de jeunes filles qui partagent son zèle, cette âme compaissante commence un apostolat. Pour le rendre plus fructueux, la petite phalange va se former à la vie religieuse chez les Sœurs de Saint-Joseph, de Lyon, qui s'occupent déjà, dans une certaine mesure, des malheureux détenus. Le groupe s'accroît rapidement sous l'action de celle qui va survenir et qui deviendra dans la suite Mère Saint-Augustin. L'essaimage se prépare. C'est bientôt une nouvelle Congrégation, canoniquement instituée, sous le nom de Sœurs de Marie-Joseph.

Émerveillés des résultats moralisateurs obtenus, les

pouvoirs publics sollicitent de nombreuses fondations et insistent auprès de la jeune Congrégation pour qu'elle ajoute à l'Œuvre des prisons, celle des maisons de préservation, des Refuges et des Asiles d'assistance pour les libérées sans famille. Et ce rôle des administrations officielles est particulièrement frappant, en face des mesures prises aujourd'hui contre des œuvres déclarées, il y a un demi-siècle, de nécessité sociale.

Des pages pleines d'intérêt pour nous sont consacrées à l'Œuvre des Religieuses de Marie-Joseph à la Maison centrale de femmes de Montpellier, ainsi qu'à la fondation de la solitude de Nazareth par le vénérable abbé Cortal, œuvre dont les débuts très laborieux ont été couronnés d'un si grand succès. D'autres relatent en détail des conversions sensationnelles de grands criminels, dont notre ville a été le théâtre, dont les sœurs ont été l'instrument et qu'on ne craint pas d'attribuer à l'intervention miraculeuse de la Vierge de Miséricorde, encore en honneur à Nazareth.

Bref, la « *Vie de la Révérende Mère Saint-Augustin* » est une histoire à la fois documentée et édifiante d'un siècle d'apostolat, exercé par une Congrégation dont les événements actuels servent à faire ressortir d'avantage le précieux concours.

J'ai la conviction, ma Révérende Mère, que la lecture de ce livre produira un bien profond parmi les fidèles. Aussi suis-je heureux d'en approuver la publication et d'en bénir de tout cœur la diffusion.

Je vous prie d'agréer, Ma Révérende Mère, l'expression de mon bien paternel et dévoué respect en N.-S.

† RENÉ, év. de Montpellier.

ARCHEVÊCHÉ

DE  
PARIS

Paris, le 24 novembre 1925.

RÉVÉRENDE MÈRE,

Avec quelle édification je viens de parcourir la vie de votre vénérée fondatrice !

Depuis plusieurs années, je m'occupe spécialement des Sœurs de Marie-Joseph à Paris. Je les ai vues à l'œuvre dans les prisons de Saint-Lazare et du Dépôt.

J'étais émerveillé de leur influence sur les malheureuses détenues. Aujourd'hui, je m'explique mieux le secret de leur action surnaturelle. Si l'on peut juger l'arbre à ses fruits, on se rend mieux compte encore de sa vigueur en lui découvrant de robustes racines.

Vous avez bien fait de publier la *Vie de la Révérende Mère Saint-Augustin*. Je vous sais gré de m'en avoir envoyé un exemplaire et je vous prie d'agréer, ma Révérende Mère, l'expression de mon respectueux dévouement en Notre-Seigneur.

† B.-O. ROLAND-GOSSELIN,

Évêque de Mosynople,  
Auxiliaire de S. É. le Cardinal Dubois.

---

24 novembre 1925.

*Lettre du Très Révérend Père COURCOUX, Supérieur Général de l'Oratoire, à la Très Révérende Mère Marie-Agnès, Supérieure Générale de la Congrégation des Sœurs de MARIE-JOSEPH.*

MA RÉVÉRENDE MÈRE,

J'attendais depuis longtemps la publication de la Vie de votre Mère Fondatrice.

Depuis vingt-cinq ans je connais les Œuvres de votre chère Congrégation et j'ai pu apprécier toujours mieux et la grandeur de sa mission et la fidélité de son esprit.

J'ai eu l'honneur et la consolation de connaître, de très près, les Mères Supérieures de vos principales Maisons de Paris : Mère Stéphanie et Mère Alphonsina, Supérieures des Communautés de la Prison Saint-Lazare, et du Dépôt de la Préfecture de Police, religieuses qui puisaient dans une vie intérieure éclairée et profonde le secret de leur délicate charité et de leur douce fermeté au service des pauvres âmes déçues.

Je me suis attaché à leurs Communautés où se conservent des traditions de piété fervente, d'abnégation totale, d'obscur et discret dévouement.

J'ai donc lu avec le plus vif intérêt l'histoire de la Révérende Mère Saint-Augustin.

Ces pages, auxquelles on a justement donné le titre

« *Une Œuvre de régénération sociale* », viennent à leur heure.

Notre société est si malade et les seuls remèdes qui pourraient arrêter les progrès du mal sont si peu compris.

Même parmi les âmes qui sont affamées de justice et de charité, discerne-t-on rarement un attrait vers les œuvres de relèvement cependant si nécessaires.

Peut-être la lecture de cette belle vie de votre Mère Fondatrice orientera-t-elle quelques esprits et déterminera-t-elle des volontés vers cette belle mission que Notre-Seigneur Jésus-Christ a placée si haut dans les œuvres de miséricorde. N'est-ce pas pour chercher la brebis perdue qu'Il est venu en ce monde?

Puisse ce livre éveiller en quelques cœurs la pitié pour les pauvres de Dieu que sont les « pauvres pécheurs ».

Veillez bien agréer, ma Révérende Mère, l'expression de mon religieux respect et de mon entier dévouement.

---

## PROLOGUE

---

Le R. P. Réfrégier, de la Compagnie de Jésus, prêchant une retraite, en l'année 1880, à la Maison-Mère des Sœurs de Marie-Joseph, leur disait : « Votre Congrégation est sortie du Cœur de Jésus. » Cet apôtre éclairé se rendait parfaitement compte que l'idée sur-naturelle dont cette œuvre était sortie émanait elle-même du Cœur de Celui qui est toute tendresse.

C'est en 1795, dans la prison Saint-Joseph, à Lyon, que surgit, comme une inspiration divine, cette Œuvre des Prisons qui devait ouvrir le ciel à tant de pécheurs. A cette triste époque, si la Terreur avait pris fin, grâce à la chute de Robespierre, les portes des demeures cellulaires n'en demeuraient pas moins fermées sur les confesseurs de la foi. Sous les verrous de la prison Saint-Joseph languissaient un vénérable chanoine et sa servante. Le crime commun que leur imputaient les séides de la Révolution était d'avoir propagé les images représentant le Cœur de Jésus. Pendant sa captivité, la pauvre servante mit toute sa confiance dans ce divin Cœur, et fit le vœu, si elle recouvrait la liberté, de se consacrer au service des prisonniers, dont elle avait vu de si près les misères. Elle fut libérée, ainsi que son maître, et accomplit fidèlement la promesse qu'elle avait faite à Dieu.

Elle se joignit à quelques personnes pieuses qui avaient résolu, elles aussi, de concourir, de tout leur pouvoir, à l'amélioration du sort des pauvres détenus. C'est parmi ces personnes charitables que nous allons rencontrer M<sup>lle</sup> Duplex, qui va jouer un si grand rôle dans la création de l'Œuvre des Prisons.

## VIE

DE LA

# Révérènde Mère Saint-Augustin

---

### CHAPITRE PREMIER

#### Les premières visiteuses des prisons. M<sup>lle</sup> Duplex.

« J'étais prisonnier et vous m'avez visité. » Cette parole évangélique frappa plusieurs pieuses demoiselles de Lyon. Jusque-là, on avait bien fait de rares visites aux malheureux vivant à l'ombre des cachots : le 15 octobre 1805, commencèrent des visites régulières. Des secours matériels furent dès ce moment distribués aux détenus, qui recevaient en même temps des paroles de consolation.

Nous aimons à relater cette date du 15 octobre, fête de l'illustre réformatrice du Carmel. C'est toujours avec confiance que cette grande sainte devait être invoquée par la suite dans l'Institut de Marie-Joseph. Séraphin dans l'oraison, âme éminemment apostolique, sainte Thérèse s'est intéressée, sans nul doute, à cette œuvre naissante, qui avait pour but de ramener à une vie honnête et chrétienne des natures perverties, inconscientes de toute dignité morale.

M<sup>lle</sup> Duplex se distinguait entre les charitables visi-

(1) MATH., XV, 36.

teuses par son intrépidité. Caractère fortement trempé, elle avait traversé bien des épreuves, avec un courage et une foi héroïques pendant la Révolution. Bientôt quelques compagnes se joignirent à elle. Il se forma dès lors une petite société qui eut un règlement et un costume. Pourquoi le public, à ce moment, désigna-t-il ces femmes sous le nom populaire « Les Charlottes »? L'une d'entre elles portait-elle ce prénom? Ou bien, ce qui est possible, cette dénomination vint-elle de la ressemblance de leur coiffure avec celle des Dames de Saint-Charles, si aimées des Lyonnais? Nous ne le savons.

La dévotion à saint Charles s'était répandue à Lyon, surtout depuis l'époque où, sous Henri IV, des relations commerciales très suivies s'étaient établies avec l'Italie, patrie du saint. Longtemps avant la Révolution, l'Institut des Dames de Saint-Charles s'était formé dans la grande cité lyonnaise, et plus tard, sous la haute protection du cardinal Fesch, oncle de Napoléon I<sup>er</sup>, il y prenait un grand essor.

A la prison Saint-Joseph, la petite œuvre apostolique cueillit ses premières gerbes de conversions parmi ces âmes endurcies qui, toujours prêtes à répondre par des insultes aux prévenances de la charité, s'adoucirent peu à peu. Les administrateurs, satisfaits de ces résultats, offrirent dès lors aux consolatrices des détenus un logement dans la maison pénitentiaire. Le soin des malades leur fut confié; et ainsi l'accès près de ces cœurs aigris par la souffrance ou par le vice leur fut rendu plus facile.

L'administration ecclésiastique ayant engagé M<sup>lle</sup> Duplex et ses compagnes à s'affilier à une congrégation religieuse, elles se demandaient à quelle porte elles devaient frapper, lorsque se passa le fait suivant, dont le récit a été trouvé dans des papiers conservés à la prison de Lyon.

M<sup>lle</sup> Duplex et ses compagnes résolurent de gravir la colline de Fourvières pour aller solliciter de Marie un signe de la volonté divine. Unanimement elles convinrent que, pour revenir de ce pieux pèlerinage, chacune passerait par un chemin différent, laissant à son bon ange le soin de diriger ses pas. Or voici que, sans s'être concertées, ces âmes simples et droites se retrouvèrent toutes devant la prison Saint-Joseph. Elles se dirent alors : « Puisque c'est au seuil de notre chère prison que la Providence a permis notre rencontre, c'est à la Congrégation de Saint-Joseph que nous nous affilierons. » Telle fut la décision prise par cette petite société sous l'inspiration de Marie, qui avait fait entendre à chacune de ces âmes si confiantes la parole de Pharaon aux fils de Jacob : *Allez à Joseph* (1).

C'est probablement M<sup>lle</sup> Duplex qui fut l'ange consolateur du malheureux Lesurques, dont le souvenir a été si populaire à Lyon. Surtout au début de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, on parla beaucoup de ce jeune et honnête père de famille qui avait été condamné quelques années auparavant à porter sa tête sur l'échafaud. Ses traits ressemblaient d'une manière si frappante à ceux de l'assassin du courrier de Lyon, qu'il avait été arrêté et exécuté à sa place. L'assassin véritable ne fut retrouvé que bien des années après...

Née à Lyon le 17 août 1780, M<sup>lle</sup> Duplex avait trente-neuf ans lors de son entrée à la Maison-Mère des Sœurs de Saint-Joseph, rue des Chartreux. Elle y passa trois mois pendant lesquels elle s'appliqua à se former à la vie religieuse. Modèle de ferveur et de régularité, elle reçut avec le saint habit le nom de Sœur Saint-Polycarpe et revint ensuite à la prison Saint-Joseph. Il lui tardait de reprendre auprès de ses chers prisonniers sa

(1) *Genèse*. xli, 55.

mission apostolique, en union avec ses compagnes, dont elle devint la supérieure. A tour de rôle, les unes et les autres se rendirent au Noviciat des Sœurs de Saint-Joseph, pour y recevoir le saint habit et y faire profession.

Parmi les âmes ferventes qui furent les émules de M<sup>lle</sup> Duplex, en religion Sœur Saint-Polycarpe, se trouvait M<sup>lle</sup> Anne-Marie Quinon, qui se signalait déjà par sa douceur, son humilité, son zèle ardent pour la réhabilitation des âmes dévoyées.

Dès le mois de septembre 1817, M<sup>lle</sup> Quinon se voua à cette œuvre de miséricorde, à laquelle elle ne cessa de consacrer les ressources de son intelligence et de son cœur. C'était l'élue de Dieu appelée à être plus tard la fondatrice de la Congrégation des Sœurs de Marie-Joseph.

Mère Saint-Polycarpe n'a été que l'initiatrice de cette institution, au développement de laquelle devait concourir celle qui deviendra dans la suite Mère Saint-Augustin, et dont nous écrivons la vie. C'est cette dernière qui, après avoir affermi les bases de l'œuvre naissante, aura la consolation de voir cette petite semence devenir un grand arbre, sous les rameaux duquel viendront s'abriter les âmes destinées à être l'objet des miséricordes divines.

## CHAPITRE II

### Naissance d'Anne-Marie Quinon. Sa famille.

Au sommet d'un frais coteau des campagnes dauphinoises s'élève la petite commune de Saint-Priest, dans le département de l'Isère. Elle domine de fécondes vallées que sillonnent de nombreux cours d'eau, tributaires de la Saône et du Rhône. Le voyageur qui traverse ces paysages, admire non seulement la richesse de cette nature, mais aussi la beauté du panorama qui se déroule à ses yeux. Ici, ce sont des forêts dont les arbres gigantesques ombragent les collines, là, des cascates qui s'échelonnent le long des pentes des ruisseaux. Plus loin, des troupeaux trouvent une abondante nourriture dans les pâturages que leur a préparés la Providence. Au delà, des prairies, puis des vignes, achèvent de donner une idée des ressources qu'offre cette fertile région.

Ce modeste pays avait, à cette époque, conservé les mœurs du temps passé. La foi, comme un précieux héritage, était transmise aux enfants, et les pères de famille se faisaient un honneur de donner des prêtres à l'autel, des soldats à la patrie.

Les troubles de la grande Révolution n'avaient rien changé aux habitudes de vie chrétienne et honnête des habitants de Saint-Priest. Malgré la diffusion des doctrines impies, ils restaient fidèles aux convictions de leurs aïeux. C'est dans cette atmosphère de piété et de paix que naquit Anne-Marie Quinon, le 8 septembre 1799, fête de la Nativité de la Sainte Vierge. Ainsi que sur le berceau de Marie, les anges s'inclinèrent sans doute sur

celui de cette enfant privilégiée, qui devait grandir sous l'inspiration de la grâce, et être plus tard si éminemment favorisée des dons célestes. Les églises n'étaient pas encore rendues au culte public, et les prêtres fidèles ne pouvaient donner les secours religieux qu'en secret; aussi la petite Anne-Marie ne fut-elle baptisée que plusieurs jours après sa naissance.

Son père, Vital Quinon, vaillant et généreux chrétien, habitait comme ses ancêtres, la commune de Saint-Priest, où il possédait une modeste maison, quelques vignes et prairies, et y faisait un commerce de vins et de grains. Il avait épousé Anne Bouchard, jeune personne dont la piété surpassait encore les rares qualités naturelles. Sous leur toit, toujours hospitalier, régnait la concorde la plus parfaite. M. Quinon, très bienveillant à l'égard de sa clientèle, ne calculait pas avec les pertes qu'il éprouvait souvent, car il avait la charitable habitude de vendre à crédit, bien qu'il eût pour principe d'acheter au comptant. M<sup>me</sup> Quinon lui faisant remarquer les déficits qui résultaient pour eux de cette manière de procéder, le brave négociant lui répondait avec douceur : « Ne t'inquiète pas, la Providence saura pourvoir à tous nos besoins, et nous aurons toujours assez. »

De cette union bénie de Dieu naquirent douze enfants, parmi lesquels, comme un lis blanc, se détache la petite Anne-Marie. En ces heureux époux se vérifia la parole que la sainte Écriture applique au juste : *Des fils, voilà l'héritage que le Seigneur lui destine. Une nombreuse postérité, voilà sa récompense* (1).

Dans cette famille privilégiée, six anges, dès leur berceau, furent appelés à rejoindre leurs frères du Ciel. Ceux qui leur survécurent firent la consolation de leurs parents, et répondirent au bienfait de la vie

(1) Ps. CXXVI, 3.

en fournissant une existence pleine de mérites et digne des principes chrétiens qu'ils avaient reçus au foyer familial.

*Laurent*, l'aîné de tous, s'enrôla de bonne heure dans le service militaire, entraîné comme toute la fleur de la jeunesse française, dans le rayonnement de la gloire de Napoléon. Ce jeune soldat fit presque toutes les campagnes qu'entreprit le conquérant, et se signala par sa bravoure. Il obtint plusieurs grades et reçut trente-deux blessures. Né sur le même sol que Bayard, il héritait, pourrait-on dire, de la noblesse de sentiments et de la magnanimité du chevalier sans peur et sans reproche.

Après les guerres de l'Empire, Laurent Quinon rentra dans sa famille et passa chrétiennement sa vie dans le célibat. Il mourut le 16 février 1866.

*Élisabeth*, dès ses premières années, fit la joie de ses parents. Nature bonne, aimante et sensible, elle se sentit attirée vers la vie religieuse et se voua plus tard à l'Œuvre des Prisons, ainsi que sa sœur Anne-Marie. Nous en reparlerons.

*Jean-François* entra en religion et se dévoua au service de l'Institut des Frères Hospitaliers, attachés à l'hôpital de l'Antiquaille, à Lyon. Il y fournit une longue carrière au service des malades. Rappelé à Dieu le 5 janvier 1892, sa mémoire laissa un parfum de sainteté et d'édification.

*Louis-Pierre* vécut paisiblement et chrétiennement à Saint-Priest, où il fut négociant comme son père. Il eut un fils qui devint prêtre, et qui mourut à l'âge de trente-six ans. Un souvenir pénible se rattache à ce deuil : quelques jours après le 4 septembre 1870, l'abbé Louis-Pierre traversait la ville de Lyon pour se rendre au Petit Séminaire, où il était professeur. Sur la place des Terreaux, un groupe d'insurgés, exaltés par la récente proclamation de la troisième République,

s'avance vers lui en criant : « A l'eau le calotin!... ». Le jeune prêtre, surpris, effrayé, gagne à la hâte la première maison ouverte qu'il trouve sur son passage. Cette violente émotion fut le germe de la mort prématurée qui le ravit à l'affection de ses parents après deux années de langueur. Ce prêtre très regretté rendit son âme à Dieu le 28 décembre 1872.

*Jean-Baptiste* fournit un service militaire de sept années, sous Louis-Philippe, et devint officier. Il se fixa ensuite à Lyon, où il vécut en parfait chrétien. Il y fit la mort d'un juste, le 10 décembre 1864, laissant un fils unique, Vitalis, qui est devenu missionnaire au Texas (États-Unis). En souvenir de la France, cet apôtre zélé consacra sa paroisse et ses indigènes à Notre-Dame des Victoires.

Un troisième neveu, Dom Philippe Quinon, entra à la Chartreuse de Grenoble, où il fit profession. Il y mourut saintement, après y avoir vécu en fervent religieux.

### CHAPITRE III

#### Enfance d'Anne-Marie. Le céleste appel.

Anne-Marie grandissait sous les regards de Dieu et de ses parents. Ceux-ci s'émerveillaient de la docilité avec laquelle cette enfant répondait à leur sollicitude. M. Quinon aimait tendrement sa nombreuse famille, mais il semblait avoir une prédilection pour Anne-Marie, car elle laissait entrevoir le germe des qualités qui devaient plus tard, se développer si admirablement. En parlant d'elle, très souvent son père disait : « Ma fille, plus tard, fera quelque chose de grand. » Il s'était réservé de l'instruire lui-même; aussi s'occupait-il d'elle avec le soin le plus attentif, prenant plaisir à voir sa studieuse élève profiter de ses leçons.

M<sup>me</sup> Quinon suivait avec le plus vif intérêt l'éveil très précoce de la raison de cette enfant, qui semblait être prévenue des plus douces bénédictions du Seigneur, et elle tint à donner elle-même à sa fille les premiers enseignements de la doctrine chrétienne. L'enfant aimait à s'instruire des vérités de la religion, et l'on comprenait que les grandes pensées de la foi s'imprimaient déjà très profondément dans cette âme. Lorsqu'Anne-Marie fut en âge de fréquenter les catéchismes elle les suivit avec une assiduité touchante. Son esprit réfléchi avait été remarqué du prêtre qui instruisait les enfants, et il n'était pas rare qu'elle obtînt les récompenses destinées à encourager leurs efforts et leur bonne volonté. Le jour de sa première Communion approchait; Anne-Marie l'entrevoyait avec bonheur, car

elle désirait ardemment cette visite du bien-aimé Jésus. N'entendit-elle pas, en la savourant, cette parole du Maître : *Laissez venir à moi les petits enfants* (1)? Anne-Marie ne négligea rien pour que son âme, admise au festin des Anges, méritât les prédilections de Celui qui se plaît parmi les lis (2). Des notes, affectueusement conservées, nous ont appris que la veille du grand jour ce fut un spectacle attendrissant de voir la fillette s'agenouiller avec candeur aux pieds de ses parents, pour leur demander pardon et les prier de la bénir.

L'heure de la rencontre divine eut pour le cœur si bien préparé de cette enfant la gravité de ces heures décisives, où Dieu, se manifestant à une âme, lui inspire de généreux desseins. Dès ce moment, Anne-Marie manifesta une vive dévotion envers le Dieu de l'Eucharistie. Chaque jour elle était heureuse d'assister à la sainte messe, et, bien que l'église fût assez éloignée de la maison paternelle, elle se faisait un devoir de surmonter toutes les difficultés pour accomplir ce grand acte. Entre les heures consacrées à l'étude, elle prenait joyeusement part aux soins du ménage, avec sa sœur Élisabeth. Liées étroitement ensemble par une similitude de goûts et de sentiments, ces deux jeunes filles rivalisaient d'ardeur pour seconder leur mère.

Dans sa famille, Anne-Marie s'efforçait de faire régner la paix. Ayant déjà goûté l'onction de la parole divine : *Bienheureux les doux, parce qu'ils posséderont la terre* (3), elle s'ingéniait à prévenir ou à apaiser, parmi ses frères, les petites discussions habituelles aux enfants. Aimée de tous les siens, surtout de ses parents, elle plaçait au-dessus des douceurs du foyer la joie de se sentir aimée de Dieu et de pouvoir l'aimer sans partage. Prodiguant à

(1) MARC, X, 14.

(2) CANT., II, 16.

(3) MATTH., V, 4.

chacun des membres de sa famille les ressources de son âme, elle en réservait les plus tendres effusions pour le céleste Ami des cœurs purs. La voie secrète qui avait pressé la Vierge Marie, enfant, de se rendre au temple, se faisait entendre à la jeune adolescente. Anne-Marie comprenait le sens mystérieux de cette sublime invitation : *Écoute, ma fille, prête l'oreille, oublie la maison de ton père, et le Roi sera épris de ta beauté* (1). Elle savoura cette ineffable parole; s'arrêtant à en pénétrer le sens, elle en fit l'objet de ses méditations quotidiennes et demanda à Dieu de lui manifester sa volonté. Les conseils d'un prêtre mirent fin aux anxiétés de cette âme si humble, qui n'osait se croire l'objet des regards du Très-Haut. Elle fit part de son pieux projet à sa mère, qui en fervente chrétienne se résigna saintement au sacrifice que le Seigneur lui demandait. Dès lors, Anne-Marie ne pensa plus qu'à l'heure bénie où il lui serait donné de s'attacher pour toujours à Celui qui la conviait à la céleste union.

(1) PS. XLIV, 11.

## CHAPITRE IV

### Auprès des prisonniers.

De quel côté l'ange de la vocation religieuse allait-il diriger les pas d'Anne-Marie? Serait-ce sur les sommets du Carmel, ou au chevet des malades, ou encore sur les champs de bataille, auprès des soldats blessés ou mourants?

Bien que la beauté de ces diverses missions eût excité plus d'une fois son pieux enthousiasme, la jeune fille se sentait irrésistiblement attirée vers d'autres misères profondes, ignorées, incomprises, que peu de personnes songeaient à soulager. Les prisonniers, qui étaient depuis longtemps l'objet de sa pitié : tels sont ceux vers qui allait la pensée de son cœur.

C'est le 26 septembre 1817 qu'Anne-Marie fit ses adieux à sa famille pour se rendre à la prison Saint-Joseph, à Lyon.

M. Quinon, dont les sentiments de foi ne le cédaient en rien à ceux des chrétiens des premiers âges de l'Église, offrit à Dieu le sacrifice de sa fille. M<sup>me</sup> Quinon ne fut pas moins généreuse pour Dieu qu'elle ne l'avait été pour la patrie, à qui elle avait donné deux de ses fils. Avec une force d'âme qui rappelait celle de la mère des Machabées, elle consentit sans hésitation à donner au Seigneur cette enfant qui concentrait en elle la consolation et l'espoir de sa vie. L'amour divin était le glaive qui immolait à la fois le cœur de la fille et le cœur de la mère.

Ce fut M<sup>lle</sup> Duplex, en religion Mère Saint-Polycarpe, dont nous avons parlé au début de cet ouvrage qui reçut

Anne-Marie Quinon lors de son entrée à la prison Saint-Joseph. Dès sa première entrevue avec la nouvelle postulante que Dieu lui envoyait, Mère Saint-Polycarpe comprit quelle pourrait être plus tard la valeur de ce sujet que lui confiait la divine Providence. Dans l'espérance de voir ses pressentiments se réaliser, elle ne négligea rien pour développer les heureuses dispositions de la jeune fille.

Anne-Marie, déjà si docile, si souple dans la maison paternelle, n'eut pas de mal à se plier aux coutumes et aux exigences de la vie religieuse. Nature simple et droite, elle se fit en tout remarquer par son obéissance et son humilité, et Mère Saint-Polycarpe, appréciant le sérieux de la postulante, n'hésita pas à lui confier de bonne heure une mission auprès des prisonniers.

Il était touchant de voir cette jeune fille, dans toute la grâce et l'ardeur de ses dix-huit printemps, s'incliner vers ces misères, qui contrastaient d'une manière si frappante avec sa candeur. Anne-Marie et ses pieuses compagnes rappelaient singulièrement ces chrétiennes du moyen-âge qui ne répugnaient point à se pencher sur les plaies des lépreux.

Dans leur ministère près de leurs prisonniers, ces anges de miséricorde ne recevaient souvent, en retour de leurs prévenances, que des injures et des menaces. Mais, comme des mères dont rien ne rebute le dévouement, ces âmes généreuses, loin de se laisser vaincre par d'ingrats procédés, n'en continuaient qu'avec plus d'empressement leurs soins assidus. *Faites du bien à ceux qui vous haïssent* (1) : cette parole du divin Maître les encourageait dans l'accomplissement de leur tâche.

Dans les rares intervalles que lui laissaient la prière et le travail, Anne-Marie Quinon se reportait quelquefois

(1) MATTH., V, 44.

vers les lieux où s'était écoulée son enfance. Elle retrouvait, par la pensée, les traits vénérés de ses parents, l'humeur si gaie de ses frères, la douce piété d'Élisabeth, cette sœur tendrement aimée qui la rejoindra plus tard dans la vie religieuse. Anne-Marie se plaisait à revivre les jours d'autrefois, assistant en esprit aux réunions de famille qu'elle avait partagées, à ces veillées où, chaque soir, les cœurs se rapprochaient dans une union plus étroite et plus profonde. Elle revoyait avec une indicible émotion le modeste clocher de Saint-Priest, l'humble église où elle avait tant prié et où Jésus-Hostie lui avait fait entendre le suprême appel; où la Vierge avait fortifié son cœur pour la douloureuse séparation. Les compagnes de son pays lui souriaient toujours. Les grands arbres, les coteaux, les ruisseaux limpides de cette région, tout revivait dans son imagination. Gardant un souvenir ineffaçable des charmes de sa petite patrie elle aurait pu partager les sentiments du poète pour la terre natale et chanter avec lui :

Là, mon cœur en tout lieu se retrouve lui-même;  
 Tout s'y souvient de moi, tout m'y connaît, tout m'aime.  
 Mon œil trouve un ami dans tout cet horizon,  
 Chaque arbre à son histoire et chaque pierre un nom (1).

Mais quelle que fût la douceur de ces souvenirs, elle n'enlevait rien à la résolution de la postulante. Anne-Marie restait inébranlable dans son dessein de tout immoler à Dieu pour la réhabilitation des âmes retenues sous la double captivité du démon et de la justice humaine.

*J'étais prisonnier, et vous m'avez visité*, tel était l'idéal qui remplissait le cœur de la jeune fille, et que consacraient bientôt pour toujours les inviolables engagements de la profession religieuse.

(1) LAMARTINE.

## CHAPITRE V

### Profession religieuse de M<sup>lle</sup> Quinon. Son retour à la prison Saint-Joseph. Création d'un Noviciat distinct de celui des Sœurs de Saint-Joseph. Mort de Mère Saint-Polycarpe. Sœur Saint-Augustin devient supérieure.

Si le séjour à la prison Saint-Joseph avait réalisé l'un des plus véhéments désirs de M<sup>lle</sup> Quinon, il lui restait au cœur une aspiration non moins ardente : celle de la profession religieuse. Ses prières, ses persévérants efforts, ses labeurs quotidiens auprès des prisonniers avaient convergé sans cesse vers le but unique auquel aspirait son âme. L'heureux ensemble de ses qualités la fit trouver digne d'être admise à prendre le saint habit, et à prononcer ses vœux. Elle fut appelée à se rendre au Noviciat des Sœurs de Saint-Joseph, dans la même ville de Lyon, rue des Chartreux, où elle fut accueillie à bras ouverts par la Supérieure et la Maîtresse des Novices.

La jeune postulante se signala par sa fidélité aux moindres observances. Docile à toutes les inspirations de la grâce, elle n'avait en vue que la gloire de Dieu et le salut des âmes. Le 26 octobre 1820, M<sup>lle</sup> Quinon eut le bonheur de faire sa profession religieuse; elle reçut alors le nom de Sœur Saint-Augustin. Ses plus chers désirs étaient réalisés; son cœur, fixé pour toujours en Dieu, pouvait dire en toute sincérité : *J'ai méprisé le monde pour l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ, que j'ai aimé, en qui j'ai cru, à qui j'ai donné mon cœur* (1). Indicibles

1) Sainte AGNÈS.

furent ses émotions et sa joie en ce jour béni; intense et profonde fut sa reconnaissance envers le *Dieu qui donne sa grâce aux humbles* (1). L'Esprit-Saint possédait son âme et la préparait dans l'humilité à une œuvre de rédemption pour le salut d'un grand nombre. Attentive au souffle divin, la nouvelle professe acquiesçait par avance à tous les desseins de Dieu sur elle; avec amour elle les accomplirait à tous les instants de sa vie et se sacrifierait non en versant son sang dans un long martyre, comme autrefois les vierges romaines, mais dans l'abnégation la plus entière d'elle-même.

Armée pour les saints combats, Sœur Saint-Augustin fut heureuse de répondre aux désirs de ses supérieures, qui la ramenèrent auprès de ses chers prisonniers. Elle allait poursuivre l'œuvre de dévouement en faveur de laquelle le don de la vocation religieuse lui avait été réservé.

Il tardait à la bonne Mère Saint-Polycarpe que sa chère fille lui fût rendue. Le retour de Sœur Saint-Augustin fut un bonheur pour toute la petite communauté de la prison Saint-Joseph.

La jeune professe reprit avec un nouveau zèle ses fonctions auprès des âmes sur lesquelles son action s'était déjà exercée. Elle eut à ce moment la consolation de voir sa sœur Élisabeth venir la rejoindre, dans le but de répondre à l'appel divin et de vouer sa vie, elle aussi, au service des prisonniers. Élisabeth Quinon prononça ses vœux le 23 avril 1821, sous le nom de Sœur Saint-Vincent.

M. et M<sup>me</sup> Quinon se résignèrent à la nouvelle séparation, avec cet esprit chrétien qui avait rendu si méritoire leur premier sacrifice, au moment du départ de leur chère Anne-Marie.

(1) I PETR., v, 5.

A partir du retour de Sœur Saint-Augustin, Mère Saint-Polycarpe comprit qu'elle pouvait compter, plus que jamais, sur elle, même dans les circonstances les plus délicates et au sujet des questions les plus difficiles, et elle n'hésita pas, dès ce moment, à la choisir comme son assistante. En 1821, elle la chargea même de la remplacer provisoirement pendant une absence.

Mère Saint-Polycarpe devait s'occuper à Lyon, rue de Montauban, d'un refuge désigné sous le nom de Solitude, destiné à recevoir les femmes et les jeunes filles libérées. Là, ces âmes de bonne volonté pouvaient se soustraire à des occasions qui, fatalement, seraient devenues pour elles le principe de nouvelles chutes. Pénitentes et mortifiées, elles y commençaient une nouvelle vie, confiantes en cette *infinie Bonté, qui a les bras si grands qu'elle embrasse tout ce qui se tourne vers elle* (1).

Le 1<sup>er</sup> mai 1825, Sœur Saint-Augustin eut la douleur d'apprendre la mort de sa mère, âgée seulement de soixante ans. Cette nouvelle fut pour son cœur une épreuve des plus vives. Trois ans après, un nouveau coup venait l'atteindre profondément. M. Quinon, son père, mourut dans le baiser du Seigneur le 28 octobre 1828, à l'âge de soixante-cinq ans. Il allait rejoindre, là-haut, l'épouse accomplie avec laquelle il avait coulé ces jours de paix que connaissent les unions chrétiennes. Dans cette double affliction, Sœur Saint-Augustin montra la résignation la plus généreuse. Confiante dans la parole de Celui qui s'est nommé *la Résurrection et la Vie* (2), elle puisa dans les pensées de la foi les seules consolations efficaces.

Mère Saint-Polycarpe prit une large part à ces deuils si douloureux et sut en adoucir l'amertume par sa tendresse.

(1) DANTE, *Purgat.*, III, 122.

(2) JOAN., XI, 25.

Tout entière à l'œuvre qu'elle poursuivait, cette dévouée supérieure ne perdait pas de vue ses filles occupées déjà au service des prisons de Lyon, de Roanne, de Montbrison, de Villefranche. Elle partageait leurs peines et leurs joies; rien n'échappait à sa sollicitude. Au cours des visites qu'elle leur faisait, un détenu de la prison de Villefranche, où elle séjourna quelque temps, touché de sa bonté, tint à conserver les traits de sa physionomie, et au revers de la toile où il les avait tracés, il écrivit, en gros caractères, les lignes suivantes :

A Mère Saint-Polycarpe.

- « Mère des orphelins, Mère des malheureux,
- « Modèle des vertus, sa douce bienfaisance
- « Des pauvres prisonniers adoucit la souffrance,
- « Et d'un séjour d'horreur fait un séjour d'heureux. »

*Prison de Villefranche, 1829.*

#### UN PRISONNIER (1).

Bientôt Mère Saint-Polycarpe remarqua, et l'on ne tarda pas à s'apercevoir comme elle, qu'un noviciat jusque-là exclusivement occupé de former des sujets pour l'enseignement était peu propre à développer le goût et les aptitudes nécessaires pour le service des prisons. Deux œuvres si différentes demandaient deux noviciats distincts. Mère Saint-Polycarpe fut alors chargée de former un noviciat spécial. C'est à Lyon, rue de Montauban, dans cette Solitude dont nous avons parlé précédemment, qu'il fut créé.

En 1835, cette vénérée Mère demanda d'être déchargée de la supériorité, sa santé ne lui permettant pas de con-

(1) Ce portrait est conservé à la Maison-Mère des Sœurs de Marie Joseph.

tinuer plus longtemps sa mission. C'est à Vernaison, près de Lyon, dans une des maisons des Sœurs de Saint-Joseph, qu'elle rendit son âme à Dieu le 22 juillet 1849, à l'âge de soixante-neuf ans. Sa sainte mort fut le digne résumé d'une vie qui, tout entière, s'était passée dans l'acte du plus parfait amour de Dieu et des âmes.

La jeune Sœur Saint-Augustin, par ses rares vertus, son jugement sûr et droit, était toute désignée pour continuer l'œuvre entreprise par Mère Saint-Polycarpe. De la prison de Lyon, où elle avait donné des marques d'une sagesse si éclairée, elle fut envoyée à la maison de la rue de Montauban; peu après elle en devint la supérieure. Sous sa direction, le Noviciat de la Solitude où devaient être reçus les sujets appelés à se consacrer à l'Œuvre des Prisons, prit une extension considérable.

## CHAPITRE VI

**Les Sœurs de Saint-Joseph sont appelées au Petit Séminaire du Dorat. Voyage de Mère Saint-Augustin dans cette petite ville. Son retour à la Solitude de Lyon.**

En 1837, des Sœurs furent demandées à Mère Saint-Augustin pour les divers services du Petit Séminaire du Dorat : sacristie, infirmerie, lingerie, cuisine. Voici les circonstances qui accompagnèrent cette détermination : le cardinal Fesch, archevêque de Lyon, avait été obligé, lors du retour des Bourbons, de s'exiler à Rome. En 1824, il était remplacé sur le siège de Lyon par Mgr Gaston de Pins, évêque de Limoges. Ce prélat, ayant passé deux ans sur le siège de saint Martial, conservait une affection toute particulière pour le Petit Séminaire du Dorat, dont M. l'abbé Léonard Petit était devenu le supérieur.

M. Petit, né à Bellegarde (Creuse) en 1792, avait été ordonné prêtre par Mgr du Bourg le 16 juillet 1817. A l'époque de sa nomination comme supérieur, il n'avait que vingt-sept ans d'âge et deux de sacerdoce. Mais sa précoce maturité d'esprit inspirait une confiance qu'il justifia si bien, qu'en 1832, il fut nommé curé de la paroisse du Dorat, tout en conservant le poste de supérieur du Petit Séminaire.

Du siège de Lyon, Mgr de Pins continuait, comme nous l'avons dit, à s'intéresser très particulièrement au Petit Séminaire du Dorat; aussi, ayant déjà apprécié le dévoue-

ment des Sœurs de Saint-Joseph de Lyon, proposait-il à M. l'abbé Petit de lui envoyer quelques-unes de ces religieuses, pour les divers services de cet établissement, avec l'agrément toutefois de Mgr de Tournefort, évêque de Limoges.

Mère Saint-Augustin, à laquelle Mgr de Pins s'adressa tout d'abord, à cet effet, voulut bien lui promettre plusieurs de ses filles, et, le 18 octobre 1837, les premières religieuses arrivèrent au Dorat, toutes disposées à se mettre au courant des fonctions qui leur seraient confiées. La Providence, qui dispose les moyens avec force et douceur, et dirige l'exécution de ses desseins avec amour et suavité, conduisait les Sœurs des prisons là où serait établie plus tard la Maison-Mère de cet Institut naissant.

De loin Mère Saint-Augustin veilla avec une extrême sollicitude sur le petit essaim fixé au Dorat, et se fit un devoir de le maintenir, par sa correspondance, dans le même esprit de ferveur et de charité qu'à la Solitude de Lyon.

En 1839, ce lui fut un bonheur de franchir la distance qui la séparait du Limousin, pour procurer à ses filles la joie de sa visite et se rendre compte de leur installation. A cette époque, les voyages ne pouvaient s'effectuer qu'en diligence; mais, malgré le long trajet de Lyon au Dorat, les incommodités du véhicule n'effrayèrent pas Mère Saint-Augustin. Aucun obstacle n'aurait pu l'arrêter, car il lui tardait de porter à ses filles les encouragements de son zèle et de sa tendresse. Elle profita de son séjour parmi elles pour leur faire entrevoir les résultats heureux de leur humble apostolat auprès des élèves du Petit Séminaire. Si elle avait consenti à envoyer ses filles si loin, c'est qu'à ses yeux il était important de savoir cette milice de futurs apôtres entourée d'un maternel et religieux dévouement. Elle comprenait que, de ce

Petit Séminaire du Dorat, sur lequel s'exercerait l'incessante sollicitude des religieuses, sortirait plus tard une élite sacerdotale. Mgr Rougerie, évêque de Pamiers, en devait faire partie.

Mère Saint-Augustin ne tarda pas à concevoir une grande vénération pour l'abbé Petit, supérieur de cet établissement. Elle put constater que ses filles avaient trouvé en lui un guide sûr vers la perfection religieuse, une âme pratiquant et faisant goûter les austères leçons du crucifix.

L'extérieur de ce directeur était un peu sévère, et le ton de sa voix presque rude; mais il possédait un cœur d'or, débordant d'amour de Dieu et de zèle. Austère pour lui seul, il montrait aux autres la vraie bonté des saints. Traitant son corps comme le faisaient les ascètes, il s'adonnait à de rigoureuses pénitences, et les hautes vertus qu'il pratiquait avaient pour base l'humilité. Un tel prêtre était à même de comprendre l'âme de Mère Saint-Augustin.

Cette chère Mère, en quittant ses filles, les laissait en toute confiance sous la direction sage, prudente et mesurée de M. l'abbé Petit. Elle partit du Dorat emportant les meilleurs souvenirs de cette gracieuse petite ville, dont les habitants lui parurent si doux, si accueillants et si pieux.

De retour à Lyon, elle se fit un plaisir de communiquer à ses filles de la Solitude les impressions de son voyage. Toujours aimable, gaie, expansive, elle les entretenait, pendant les récréations, de leurs Sœurs en résidence au Dorat, et du prêtre éminent qui mettait son dévouement au service des exilées.

Bien que la mission des Sœurs, au Petit Séminaire du Dorat, ne répondît pas au but spécial que se proposait Mère Saint-Augustin, elle la considéra néanmoins comme une manifestation providentielle à l'égard de son Insti-

tut. Elle eut désormais le ferme espoir que ses filles du Dorat attireraient les bénédictions de Dieu sur l'aride apostolat des prisons, comme Moïse, du haut de la montagne, obtenait du Seigneur la victoire pour son peuple.

## CHAPITRE VII

## Propositions de réformes pénitentiaires.

## Avis de Mgr de Bonald.

En 1838, la Commission de surveillance des prisons de Lyon adressa au ministre de l'Intérieur un rapport ayant pour but de faire remarquer que l'action charitable de Mère Saint-Augustin et de ses filles avait été justement appréciée. Les administrateurs, se reportant aux débuts de cette œuvre de bienfaisance sociale, se plaisaient à constater les améliorations utiles, au point de vue simplement humanitaire, réalisées depuis l'année 1805.

A cette époque, les détenus n'avaient pas même une chemise sous leurs haillons, où pullulait la vermine. Maintenant, grâce à la prévoyance des religieuses, un vestiaire suffisamment pourvu procurait à ces malheureux le linge et les vêtements nécessaires pour maintenir la propreté et assurer l'hygiène.

Les Sœurs avaient sur leurs prisonniers un ascendant réel; elles en étaient aimées et respectées. Ces natures revêches, sensibles à la délicatesse dont elles étaient l'objet, s'adouçissaient peu à peu. Il n'était pas rare que des retours à Dieu devinssent le fruit du dévouement des religieuses.

Il nous paraît intéressant de reproduire le texte du rapport de la Commission de surveillance de cette époque :

« Monsieur le Ministre,

« La réforme des prisons est la pensée qui préoccupe actuellement. Il avait été donné à peu de questions de

passionner les esprits aussi vivement et avec autant d'unanimité, et c'est à bon droit, car, ainsi qu'on l'a dit, tous les principes de la politique et de l'humanité, toutes les expériences et les observations de ceux qui sont versés dans la science des prisons, tendent à prouver que les intérêts de la société sont profondément engagés dans cette question. Les points sur lesquels je suis chargé d'appeler aujourd'hui plus spécialement votre attention sont :

« 1<sup>o</sup> Le chapitre relatif à la Commission de surveillance, à ses attributions, à la nature et à l'étendue de la mission qui lui est confiée;

« 2<sup>o</sup> L'introduction franche et entière de l'élément religieux, représenté par des Frères et des Sœurs, appartenant à des corporations instituées spécialement pour le service des prisons.

« Le service intérieur des prisons de Lyon est confié à des Frères pour le quartier des hommes, à des Sœurs pour le quartier des femmes. Ce service est encore incomplet; cette institution est à l'état d'essai. Cet essai a produit cependant au pénitencier de Lyon surtout, et particulièrement dans le quartier des femmes, les plus heureux résultats.

« La Commission a donc pensé qu'il était convenable d'entrer franchement dans une voie à laquelle elle doit, en grande partie, le bien qu'elle a obtenu, et la bienveillante approbation qui a été accordée à ses premiers efforts. Les hôpitaux, les prisons, tous les asiles ouverts à la misère, au malheur, sont le domaine naturel de la religion qui corrige et console! C'est là que son influence est utile et nécessaire; loin de l'en éloigner, il est sage et politique de l'y appeler.

« M. Necker, qui vous a précédé dans la carrière, Monsieur le Ministre, avait à cet égard une opinion qui a d'autant plus de poids qu'il écrivait à l'époque où

la philosophie du XVIII<sup>e</sup> siècle semblait porter à l'esprit religieux ses derniers coups.

« Il disait alors, dans un passage qui ne le cède en rien aux publications actuelles de nos plus chauds partisans de la réforme pénitentiaire : « Cette réforme ne peut avoir « de plus puissant auxiliaire que le dévouement religieux, qui nourrit et soutient le zèle de ceux qu'il anime, « et fait que l'ordre et l'honnêteté s'entretiennent parmi « eux, par les mêmes motifs qui ont déterminé leur dévouement absolu au service des pauvres ».

« De telles institutions, ajoute-t-il, particulières à la communion catholique (et M. Necker, on le sait, n'appartenait pas à cette communion), sont vraiment respectables, et l'on ne saurait trop apprécier le secours qu'on en peut tirer; l'Administration, à l'aide de la plus grande surveillance, ne saurait jamais atteindre l'influence active de ce moteur secret qui excite à l'accomplissement exact des devoirs les plus difficiles, et qui oblige à consacrer autant de soin et d'attention à des détails obscurs et inconnus que les hommes les plus vains et les plus avides de louanges ne seraient capables d'en apporter à tout ce qu'ils diraient ou feraient en public.

« L'esprit de suite qui anime les corps religieux maintient sans oscillation, sans alternative de bien et de mal, l'ordre qui doit régner dans les prisons et qui s'y perpétue par une suite non interrompue de traditions religieusement conservées dans le centre d'unité, où viennent converger tous les membres de la Congrégation. Ces institutions ont cela d'admirable que l'intérêt personnel et l'amour de l'argent n'y ont plus de prise, et que tout s'y trouve, dès lors, conduit par le sentiment du devoir.

« *Lyon, le 14 Mai 1838.*

« L. BONNARDET, *rapporteur.* »

A cette époque, la question de la réforme pénitentiaire était discutée à la Chambre. Tout le monde la voulait, comprenant qu'elle était nécessaire. Mais plusieurs systèmes étaient proposés et étudiés tour à tour. Chacun présentait des avantages et des inconvénients. Les opinions étaient partagées et la solution devenait difficile. Les femmes renfermées dans les prisons étaient presque partout surveillées par des gardiens. Sur ce point une modification s'imposait d'urgence et sans discussion. Il s'agissait de trouver des surveillantes offrant toutes les garanties désirables.

M. Thiers était alors dans tout l'éclat de sa haute fortune politique. Voyant les choses sous leur vrai jour, il s'écria en pleine séance délibérative : « Qu'on me donne cinq cents religieuses, je me charge de réformer toutes les prisons du royaume; avec leur chapelet au côté, elles auront certainement plus d'influence que des gardiens avec leur sabre. »

Ces paroles firent sensation. Mais une question se posait : trouverait-on des religieuses pour consentir à s'enfermer sous les verrous et y vivre nuit et jour?

Un membre de l'Assemblée, ayant fait connaître que les prisons de Lyon, où s'exerçait la surveillance des Sœurs, étaient très bien tenues, M. Charles Lucas, inspecteur général des prisons du royaume, fut chargé d'aller examiner les choses, et de s'informer si la supérieure accepterait le service de toutes les prisons de France en commençant par les maisons centrales.

M. Charles Lucas se rendit donc à Lyon, en visita les prisons, ainsi que le Refuge de la Solitude, où régnait l'ordre le plus parfait. Dans ce dernier établissement, chaque emploi, chaque atelier avait son petit règlement écrit. L'inspecteur général étudia dans le détail cette maison avec le plus vif intérêt et témoigna sa satisfaction aux religieuses qui le reçurent. Mère Saint-Augus-

tin était alors absente : elle se trouvait à ce moment au Dorat, où elle visitait sa communauté du Petit Séminaire.

Dès son retour à Paris, M. Lucas, dans une lettre du 28 décembre 1839, exprimait à Mère Saint-Augustin son regret de ne l'avoir pas rencontrée. Il lui faisait connaître que, chargé par le ministre de l'Intérieur de faire un rapport sur la question générale de l'introduction des religieuses dans le service des prisons, il était disposé à proposer, pour les maisons centrales de femmes, l'adoption des Sœurs de la Solitude de Lyon, puisqu'elles faisaient un noviciat tout spécial en vue de cette œuvre de réhabilitation. Il demandait donc à Mère Saint-Augustin si elle consentirait à accepter le service de ces maisons de détention et si elle croyait pouvoir, dans un délai peu éloigné, fournir à cet effet environ deux cents religieuses. Il motiva en ces termes la demande qu'il lui exprimait :

« Le système pénitentiaire ouvre une ère nouvelle à l'exercice des vertus chrétiennes. Lorsqu'il s'agit de guérir les maladies de l'âme, la tâche est plus rude et plus difficile que lorsqu'il ne s'agit que de soigner les maladies du corps. La prison exige encore plus de vocation chrétienne que l'hospice; elle demande aussi plus d'aptitudes, car il faut que la charité sache unir étroitement la fermeté de l'esprit à la bonté du cœur. Une réforme aussi nouvelle, ajoutait-il, me semble demander un ordre religieux nouveau, qui se livre spécialement à en étudier et à en pratiquer l'esprit. »

Mère Saint-Augustin accepta en principe la proposition, mais demanda du temps pour recevoir et préparer des sujets. L'humble et prudente Mère possédait la sagesse des âmes abandonnées à Dieu, qui exécutent avec diligence, mais sans empressement, ce qu'elles considèrent comme étant la manifestation de la volonté divine.

Au cours de l'année 1839, Mgr de Bonald, évêque du Puy, fut transféré au siège archiépiscopal de Lyon. Dès qu'il fut installé, on lui parla des communautés religieuses de son diocèse; on lui dit que la Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph était composée de deux branches, qui, unies de droit, ne l'étaient pas de fait, puisque chacune s'administrait et se gouvernait librement; qu'il y avait deux Noviciats et deux Maisons-Mères. La chose fut présentée de telle sorte, que le prélat exprima immédiatement le désir de réunir les deux groupes. La question présenta, à l'étude, de très grandes difficultés. Dans cet embarras, Mère Saint-Augustin se souvint de l'abbé Petit, qu'elle avait vu au Dorat, et qu'elle regardait, avec raison, comme un saint prêtre, tout pénétré de l'esprit de Dieu. Elle recourut à ses conseils, le tint au courant de ce qui se passait et des propositions qui lui étaient faites. Répondant à sa confiance, et interprétant les volontés divines, M. Petit lui montra la voie qu'elle devait suivre, l'encouragea et la soutint. Sans cette direction, empreinte de foi et de confiance en Dieu, Mère Saint-Augustin, toujours humble et pacifique, aurait peut-être cédé trop facilement et, par suite, retardé l'accomplissement du bien qu'elle était appelée à réaliser.

Le cours des événements révéla bientôt le plan divin sur cette jeune branche que le Seigneur voulait faire croître et s'étendre dans un terrain nouveau.

## CHAPITRE VIII

**Appel des Sœurs dans les Maisons centrales de Montpellier et de Fontevault. Ordonnance du cardinal de Bonald.**

Après les ouvertures faites à Mère Saint-Augustin par M. Charles Lucas, au sujet de l'appel des Sœurs dans les maisons centrales de femmes, le ciel sembla encourager cette bonne Mère et applaudir à ses efforts.

Le souffle de la vocation, de cette vocation si spéciale, qui ne peut venir que de Dieu, se répandit abondamment dans les âmes. De nombreux sujets se présentèrent au Noviciat de la Solitude, et leur formation y devint l'objet des soins les plus assidus.

Le temps pressait. Le préfet de l'Hérault venait de passer un traité avec Mère Saint-Augustin. Le 30 janvier 1840, M. Lucas écrivit à la vénérée Mère, lui annonçant que le ministre de l'Intérieur venait d'approuver ce traité. Il la prévenait en même temps que très probablement, elle recevrait bientôt une demande du préfet de Maine-et-Loire, et un peu plus tard du préfet de l'Aube. Il l'engageait à préparer des sujets et terminait sa lettre par cette phrase toute chrétienne : « Dieu aidant, nous arriverons à bonne fin, et nous ferons l'une des œuvres les plus méritoires devant Dieu, et les plus utiles à l'ordre moral et social du pays. »

Le 20 février 1840, c'est M. d'Angeville, vice-président de la Commission administrative des prisons de Lyon, qui écrivait à Mère Saint-Augustin :

« Madame,

« La bonne tenue de nos prisons éveille, de tous côtés, le désir de nous imiter en employant les mêmes moyens. Déjà M. le préfet de l'Hérault a passé un traité avec vous, pour l'introduction de vos Sœurs dans les prisons de son département.

« Voici maintenant M. le préfet de Maine-et-Loire qui, sur l'invitation du Gouvernement, songe à prendre la même mesure pour la Maison centrale de Fontevault.

« Je viens donc, Madame, vous demander en son nom s'il vous conviendrait de vous charger du service de cette maison, en ce qui concerne le quartier des femmes. Vous m'obligeriez infiniment de me mettre à même de faire une prompte réponse à la lettre qui m'est adressée à ce sujet, et je vous prie, en attendant, d'agréer mes vœux pour que votre œuvre grandisse à l'égal du bien qu'elle fait. »

Le 23 février, M. Lucas, répondant à une lettre de Mère Saint-Augustin, lui disait : « Je vous remercie de la confiance que vous me témoignez, mais je suis surtout et vivement touché de celle que vous placez dans l'avenir de la réforme pénitentiaire. J'avais toujours compté sur l'admirable Institution des Sœurs de Charité pour la solution de ce grand problème, mais comme vous vous y étiez déjà dévouée avec vos dignes Sœurs, d'une manière spéciale, j'ai dû y voir une sorte de disposition providentielle. »

Au commencement de juin 1840, d'après le traité passé avec le ministre de l'Intérieur, Mère Saint-Augustin, selon sa promesse, partit pour Montpellier, emmenant avec elle trois de ses Sœurs. C'était le lundi de la Pentecôte.

Ce long trajet en diligence, sous un ardent soleil d'été, fut pénible, mais non sans charme; les cœurs étaient joyeux. En entrant dans le Languedoc, les voyageuses furent émerveillées devant la splendeur de ce bleu intense du ciel, dont la contemplation les ravissait.

Quelques jours après, de nouvelles Sœurs étaient dirigées sur Montpellier, et le 14 juin toutes furent installées à la Maison centrale; elles n'étaient encore que douze. Ce nombre ne tarda pas à être augmenté.

Mère Sainte-Foy, qui avait déjà secondé Mère Saint-Augustin pour la formation des sujets au Noviciat de Lyon, fut donnée comme supérieure à cette petite communauté. C'était une âme vertueuse, humble, obéissante, pour laquelle la volonté des supérieurs était celle de Dieu même, et leurs moindres désirs des ordres. Cette religieuse, à la taille imposante, conservait l'aimable docilité d'une jeune novice. Elle sut gagner par sa bonté la confiance et l'affection de toutes ses filles. Les détenues la vénérèrent bientôt comme une sainte, et l'Administration, reconnaissant sa haute intelligence et la rectitude de son jugement, lui témoigna promptement la plus profonde estime.

Peu de temps après l'arrivée des Sœurs à Montpellier, Mère Saint-Augustin se rendit au Noviciat de la Solitude de Lyon, pour y choisir une nouvelle phalange de religieuses destinées à la Maison centrale de femmes de Fontevault. Elles partirent au nombre de seize, conduites par leur Mère; toutes étaient disposées à travailler avec ardeur dans le champ que leur avait préparé le Père de famille. Le splendide panorama qui s'offrit à leurs regards, aux abords de cette maison de détention, fut pour elles comme un sourire de l'aimable Providence. Situé au milieu d'immenses forêts, cet établissement était une ancienne abbaye, fondée au XI<sup>e</sup> siècle en Anjou par le bienheureux Robert d'Ar-

brissel. Elle avait été transformée en prison après la grande Révolution.

Mère Saint-Augustin avait toute confiance dans la bonne volonté et l'esprit de ferveur qui animaient les religieuses chargées de ce nouvel apostolat. Ainsi qu'à Montpellier, celles-ci reçurent le meilleur accueil des administrateurs. Les détenues, heureuses de l'arrivée des Sœurs, virent à la fois en elles des anges et des mères.

Parmi les religieuses venues à Fontevault, Sœur Euphrasie se faisait remarquer par une piété profonde, une réelle distinction, et une facilité d'élocution remarquable. En plusieurs circonstances délicates, elle s'était signalée à Lyon par sa discrétion et sa sagesse. C'est à elle que Mère Saint-Augustin confia le soin de veiller, en qualité de supérieure, sur cette nouvelle communauté.

Avant de les quitter, Mère Saint-Augustin voulut donner à ses filles de Fontevault ces conseils qu'elle avait laissés à celles de Montpellier, comme un gage de sa maternelle et sainte tendresse :

« Qu'il n'y ait entre vous, mes chères Filles, qu'un cœur et qu'une âme; que l'ardente charité de Jésus anime toutes vos œuvres et soit le signe distinctif auquel on reconnaîtra que vous êtes les fidèles servantes de Celui qui est tout amour. Sachez inspirer aux pauvres prisonnières le désir de rentrer en grâce avec Dieu et de tout espérer de son infinie miséricorde. »

Mère Saint-Augustin, de retour à Lyon, comprit plus que jamais que les deux œuvres, enseignement et service des prisons, encore réunies de nom et de droit, tendaient en fait à se séparer de plus en plus. L'installation des Sœurs à Montpellier et à Fontevault, et la perspective certaine de voir ses religieuses appelées dans les autres maisons centrales ou de détention de l'État, lui firent clairement comprendre que la fusion désirée par Mgr de Bonald ne pouvait se réaliser.

Les exigences du service des prisons, évidemment incompatibles avec l'observance intégrale de la Règle des Sœurs de Saint-Joseph, nécessitait non seulement un noviciat spécial, mais encore une organisation et un mode de gouvernement tout différents.

Le cardinal de Bonald, après examen sérieux, jugea, lui aussi, les choses à ce point de vue, et reconnut que désormais le fusionnement des deux œuvres était impossible. Il prit le parti que conseillait la sagesse et rendit, le 30 janvier 1841, une ordonnance par laquelle les Sœurs de la Solitude étaient laissées libres de suivre leur attrait particulier. Les unes, ainsi que par le passé, s'en tiendraient aux œuvres enseignantes, compatibles avec les Constitutions de l'Institut de Saint-Joseph, et les autres étaient autorisées à quitter le diocèse, pour fonder une nouvelle Congrégation destinée à l'Œuvre des Prisons.

D'après cette autorisation et sur les conseils de l'abbé Petit, Mère Saint-Augustin ne songea plus qu'à prendre une détermination, relativement au lieu vers lequel elle devait diriger ses pas. Au milieu de ses incertitudes, elle recourut à Dieu dans une confiante prière, puis se décida sans hésiter. C'est au Dorat, où déjà résidaient quelques-unes de ses filles, qu'elle résolut d'établir sa Maison-Mère et son Noviciat. M. Petit lui promit de faire les démarches nécessaires auprès de l'évêque de Limoges. Il se chargea même de trouver un local, répondant du bon accueil des habitants du Dorat, et de la bienveillance des autorités de cette ville.

Mère Saint-Augustin, faisant trêve à toutes les perplexités auxquelles son âme avait été en proie, commença dès lors à préparer le départ de la petite légion de Sœurs qui lui resteraient fidèles. Heureuse de répondre à la volonté divine, elle n'en éprouvait pas moins un sentiment de tristesse à la pensée de quitter Lyon, la vieille

citée romaine, la terre des martyrs, devenue par excellence la cité de Marie. Le sanctuaire de la Vierge de Fourvières, où si souvent elle avait puisé force et consolation, était tout particulièrement l'objet de ses regrets.

A ce moment, des circonstances souverainement douloureuses pour son cœur et sur lesquelles il n'y a pas à insister, permirent d'admirer sa grandeur d'âme, son héroïque désintéressement, son aveugle abandon à la Providence.

Conformément à la décision du cardinal de Bonald, les religieuses se prononcèrent d'une façon définitive relativement à la Congrégation à laquelle elles voulaient appartenir. Un certain nombre firent connaître leur intention de demeurer membres de la Congrégation de Saint-Joseph. Quatre-vingts professes, novices et postulantes se déterminèrent à faire partie de l'Institut formé pour les prisons. Les Sœurs des Maisons centrales de Montpellier et de Fontevault restèrent également unies à Mère Saint-Augustin, ainsi que celles qui avaient été envoyées antérieurement à la prison de Montbrison. Cette séparation fut une peine cruelle qui atteignit profondément le cœur si délicat de Mère Saint-Augustin. Toutefois, dans cette épreuve, comme jadis Noémi, elle eut la consolation d'entendre parmi ses filles plus d'une Ruth lui donner cette assurance d'inviolable attachement : *Je vous suivrai partout où vous irez* (1).

Mère Saint-Augustin était dès lors désignée comme fondatrice du nouvel Institut.

(1) RUTH, I, 16.

## CHAPITRE IX

**Départ pour le Dorat.  
Voyage de Mère Euphrasie à Clairvaux.**

Le départ des filles de Mère Saint-Augustin pour le Dorat ne put être effectué en une seule fois. C'est le 20 février 1841 que les premières Sœurs, au nombre de onze, arrivèrent dans cette localité, en deux voitures et à des heures différentes. La voie des attentions de la Providence s'ouvrait pour elles; la réception toute paternelle que leur fit l'abbé Petit leur en fut une preuve. Ce père dévoué, ayant voulu donner lui-même, sans retard, de leurs nouvelles à Mère Saint-Augustin, encore à Lyon, avait ajouté : « Mgr l'évêque de Limoges est déjà prévenu de l'arrivée de quelques-unes de vos filles. Il est également averti que les autres, ainsi que leur bonne Mère, viendront sous peu. »

En plusieurs groupes et successivement, religieuses et postulantes arrivèrent en effet, et reçurent comme leurs devancières le plus cordial accueil. Le local que M. Petit avait en vue pour l'installation de leur Maison-Mère n'était pas encore préparé. Par suite, le vénéré supérieur leur offrit la plus bienveillante hospitalité chez leurs Sœurs du Petit Séminaire. Les nouvelles venues furent plus que sommairement logées, un peu partout, et même jusqu'au grenier servant de fruitier, où, pour leur faire place, on dut entasser les pommes. Dans ces dortoirs improvisés, mille gaies aventures venaient souvent exciter la joyeuse humeur des novices, et provoquaient même l'hilarité des religieuses professes. Tantôt la

literie de l'une d'elles était involontairement bouleversée; tantôt c'étaient les vêtements de l'autre qui se trouvaient déplacés et même mélangés ou égarés. Tous ces contretemps étaient acceptés avec le plus aimable entrain; il n'était pas même jusqu'à la dureté de la couchette rudimentaire qui ne fût l'objet de la plus joyeuse résignation.

Mère Saint-Augustin ne put se rendre immédiatement au Dorat, ayant été obligée de régler toutes choses avant de quitter Lyon. Il fallait qu'elle se séparât, elle aussi, de la Congrégation à laquelle elle était si profondément attachée et où, dans la ferveur de ses dix-huit ans, elle avait été si cordialement accueillie. Avec son énergie habituelle, puisée aux sources de la foi, elle surmonta sans faiblir les pénibles émotions ressortant pour elle de cette épreuve. Rien ne put abattre son courage. Elle savait que les œuvres de Dieu s'élaborent dans la souffrance et que la croix en trace et en féconde les sillons. Cette âme d'élite eut encore à lutter contre les appréciations trop humaines que portèrent à Lyon nombre de personnes pieuses, sur les mesures récemment prises au sujet de cette séparation. Elles blâmaient ce départ, le considérant comme un schisme, et ne se rendant pas compte qu'il était le résultat d'une sage et mûre décision de l'autorité ecclésiastique.

C'est dans le courant du mois de mars que Mère Saint-Augustin fit ses derniers préparatifs pour rejoindre ses filles au Dorat. Avant de s'y rendre, elle s'arrêta à Montbrison, où sa sœur Élisabeth, devenue, on s'en souvient, Mère Saint-Vincent, était supérieure à la prison. A la maternelle sollicitude de Mère Saint-Vincent était également confié le Bureau de bienfaisance, connu à Montbrison sous le nom de Calvaire. Dans des locaux contigus à cette œuvre, Mère Saint-Vincent dirigeait également un petit ouvroir-externat, où un certain

nombre de jeunes filles de la ville étaient reçues pour apprendre à travailler.

Ce fut une grande consolation pour Mère Saint-Augustin et sa sœur de se trouver réunies, et de se confier leurs désirs mutuels de la gloire de Dieu et du salut des âmes.

Mère Saint-Augustin, qui était impatiemment attendue au Dorat, n'y arriva que le 23 mars. Avec une admirable sérénité d'âme, elle partagea les multiples inconvénients qui résultaient pour ses filles, au Petit Séminaire, de leur installation provisoire, si souvent incommode. Dieu ne tarda pas à bénir l'obéissance de sa servante. Il sembla l'en récompenser par l'appel de ses religieuses à la Maison centrale de Clairvaux, où le Gouvernement avait hâte de voir arriver les Sœurs des prisons.

En vue de cette nouvelle mission, Mère Saint-Augustin eut recours au dévouement et à la sagacité de Mère Euphrasie, qui, nous l'avons vu, avait été nommée supérieure de la Maison centrale de Fontevault. Mère Euphrasie quitta momentanément sa communauté pour accomplir cette obéissance, qui consistait à prendre les mesures relatives à la prochaine arrivée des Sœurs. Elle se rendit donc à Clairvaux. Cette maison de détention n'était autre que la célèbre abbaye de l'Ordre de Cîteaux, fondée en 1114 par Hugues, comte de Champagne, et dont saint Bernard fut le premier abbé. C'est dans les vastes cloîtres de ce monastère qu'étaient établis les ateliers des détenues.

Mère Euphrasie visita le quartier des femmes, s'entendit avec l'administration, et soumit son appréciation relativement aux locaux qui pourraient être affectés au logement des religieuses. A son retour, passant à Paris, elle vit M. Charles Lucas et, au nom de Mère Saint-Augustin, lui rendit compte de la manière dont la nouvelle

Congrégation venait de s'établir au Dorat. Elle lui parla également des décisions prises au sujet de la prison de Clairvaux.

Cette jeune supérieure produisit une excellente impression sur l'esprit de l'inspecteur général. Aussitôt son mandat rempli, Mère Euphrasie se hâta d'aller rejoindre sa communauté de Fontevault.

## CHAPITRE X

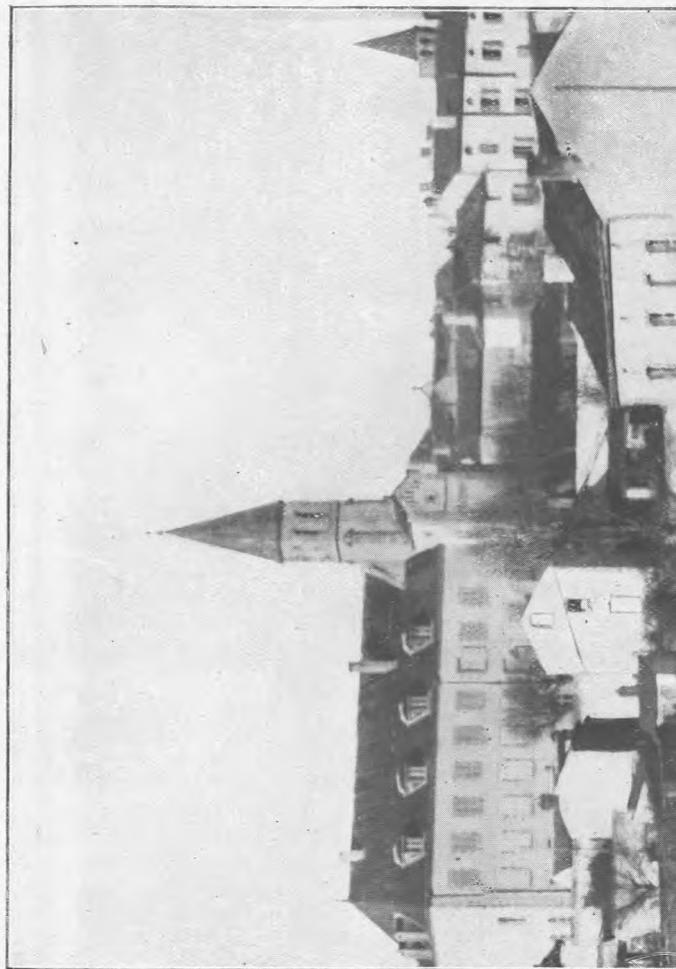
**Le Dorat. Son église. Installation de la Maison-Mère. Impressions et visite de Mgr de Tournefort. L'abbé Petit est nommé supérieur de la nouvelle Congrégation, placée sous le patronage de Marie et de Joseph. Bienveillance des habitants et des notabilités de la ville du Dorat.**

Le touriste qui traverse les gracieuses collines du Limousin arrête volontiers son regard sur la petite ville accidentée du Dorat, qui semble, au milieu des beautés d'une nature toute paisible, offrir la bienvenue à quiconque approche de ses murs. Dans ces campagnes pittoresques, le silence qui enveloppe l'âme n'est interrompu que par les gazouillements des nids, les chansons des ruisseaux, les pas lourds des grands bœufs.

Le Dorat possède un imposant souvenir des âges de foi, son église, classée en 1842 au nombre des monuments historiques. L'abbé Rougerie, professeur de philosophie au Petit Séminaire du Dorat, devenu plus tard évêque de Pamiers, s'est plu à dépeindre les lignes grandioses de cette architecture :

« Plusieurs fois, dit-il, les fureurs de la guerre ont couvert de ruines ce vieux Scotorium, ce Dorat, que Clovis, dans sa reconnaissance, avait choisi pour y élever un sanctuaire au prince des Apôtres.

« C'était au VI<sup>e</sup> siècle, après la bataille de Vouillé. Cette église fut brûlée par les Normands en 866; reconstruite avant 950, elle fut détruite de nouveau par un incendie, reconstruite en 1013, et brûlée encore une fois après 1050.



MAISON-MÈRE ET NOVICIAT DES SŒURS DE MARIE-JOSEPH, AU DORAT.

C'est vers l'an 1058 au plus tard que furent jetés les fondements de l'église actuelle, avec une ampleur et une magnificence qui sont aujourd'hui l'objet d'un étonnement profond.

« Au xv<sup>e</sup> siècle, toute l'église, par un travail facile, fut transformée en une grande forteresse; un mur crénelé, porté sur des consoles, s'éleva au-dessus de toutes les baies; un arc réunit les contreforts du transept, et porta une construction semblable; enfin, la chapelle de l'abside fut surmontée d'une tour militaire, qui existe encore avec ses créneaux et ses mâchicoulis.

« L'église romane du Dorat a servi de type et fait école. En plus de cinquante monuments, on retrouve sa disposition, ses motifs, son ornementation. Cette église est l'un des plus grands, des plus complets, des plus curieux édifices du centre de la France. »

Il est à remarquer que ce sanctuaire du Dorat, actuellement dédié à saint Israël et saint Théobald, avait été placé, à l'origine, sous le vocable de saint Pierre ès Liens. Par une coïncidence heureuse, qui semble plutôt être une disposition de la divine Providence, les Sœurs des prisons devaient établir leur Maison-Mère à l'ombre du temple où avait été honoré, pendant des siècles, le prince des Apôtres prisonnier et chargé de chaînes.

C'est en effet dans des locaux attenants à cette église paroissiale, sur l'emplacement même qu'avait occupé jadis le collège de chanoines dont faisaient partie saint Israël et saint Théobald que l'abbé Petit résolut d'édifier la Maison-Mère des Sœurs des prisons.

Cette situation, en raison de ces pieux souvenirs et de la proximité de l'église, plaisait beaucoup à Mère Saint-Augustin; mais l'immeuble était composé de plusieurs maisons particulières et de jardinets inégaux en élévation. Une transformation générale s'imposait. Les travaux furent entrepris sans retard. Il fallait niveler le

terrain, faire subir de notables modifications aux bâtiments, pour les affecter à leur nouvelle destination, puis élever un mur de clôture. Pour compléter l'installation de la Maison-Mère et en attendant la construction d'une chapelle, il fut convenu entre M. Petit, le Conseil de Fabrique et Mère Saint-Augustin que la Communauté ferait élever à ses frais, dans l'église paroissiale, une tribune formant chapelle, où les Sœurs auraient accès par l'intérieur de la Communauté.

L'exécution de ces travaux, bien que dirigés avec empressement, demanda un certain délai, pendant lequel les Sœurs restèrent au Séminaire, où M. Petit les avait accueillies si paternellement. En reconnaissance de cette bienveillance, les religieuses attachées au Petit Séminaire accomplirent leurs fonctions dans cet établissement pendant de longues années à titre gracieux.

Mgr de Tournefort, évêque de Limoges, avait favorablement envisagé l'arrivée des Sœurs des prisons au Petit Séminaire du Dorat. En outre, il était informé par M. Petit de la décision du cardinal de Bonald, par suite de laquelle Mère Saint-Augustin devait se séparer des Sœurs de Saint-Joseph, en vue de former une Congrégation spéciale pour l'Œuvre des Prisons. Il savait aussi qu'elle avait choisi le Dorat pour siège de sa fondation. Toutefois il était en tournée pastorale lorsque M. Petit lui écrivit pour lui annoncer l'arrivée de Mère Saint-Augustin et de ses filles, et lui demander, avec sa bénédiction pour cette nouvelle communauté, toutes les autorisations nécessaires. Cette lettre ne parvint pas à l'évêque, qui bientôt manifesta sa surprise et son mécontentement lorsque, incidemment, il apprit l'installation des Sœurs au Dorat. M. Petit s'empessa de s'excuser auprès du prélat, avec toute l'humilité qui le caractérisait.

La Providence permit qu'à ce moment le cardinal de

Bonald fût inspiré d'écrire à Mgr de Limoges pour recommander à sa bienveillance cette Congrégation naissante, Mgr de Tournefort, dont la bonté était la note dominante, revint aussitôt sur sa première impression. Très satisfait, il promit de protéger cette œuvre nouvelle, dont il comprenait l'utilité auprès des âmes. Il lui donna dès lors l'abbé Petit comme supérieur, et autorisa Mère Saint-Augustin et ses filles à résider au Dorat. Peu de temps après, le prélat vint visiter la Communauté, à laquelle il témoigna une touchante sympathie. Il ne la quitta qu'après s'être intéressé aux moindres détails, en lui laissant les assurances les plus consolantes : « Soyez tranquilles, mes filles, leur dit-il, vous ne manquerez jamais de direction... »

Ce premier nuage qui avait un moment assombri les espérances de Mère Saint-Augustin fut promptement dissipé, il devait être sans retour.

M. Petit vit la nécessité de préparer des règles, comme base du gouvernement de la nouvelle œuvre, se réservant toutefois d'en modifier les articles lorsque l'expérience aurait indiqué ce qui devait être retranché, changé ou ajouté. C'est avec une sollicitude éclairée que l'abbé Petit veillait sur cette humble communauté. Mère Saint-Augustin, de son côté, touchée de l'intérêt dont ce saint prêtre lui donnait tant de preuves, le consultait avec la plus confiante déférence. Elle aimait à prendre ses avis, et réclamait en tout ses conseils, toujours inspirés par la sagesse d'En-haut.

De concert avec lui, il fut décidé que la nouvelle Congrégation serait placée sous le patronage de Marie et de Joseph; et, par un sentiment de dévotion envers la Très Sainte Vierge, Mère Saint-Augustin exprima le désir de recevoir et de donner à chacune de ses filles le nom de Marie avant celui qu'elles recevaient à la vêtue. Elle soumit aussi son intention de

modifier le costume, afin de le distinguer de celui des Sœurs de Saint-Joseph et d'introduire dans celui des Sœurs de chœur les couleurs de Marie. Il fut dès lors décidé qu'un voile blanc et un voile bleu de ciel seraient placés sous le voile noir que les Sœurs portaient déjà. La piété filiale envers Marie n'était pas le seul mobile de cette détermination. Un sentiment de charité en avait inspiré l'idée à Mère Saint-Augustin. « Les prisons sont tristes, disait-elle, un costume agréable, gracieux, pourra faire diversion aux sombres pensées de nos pauvres détenues. »

Lorsque sainte Thérèse voulut modifier la coiffure de ses carmélites réformées, elle eut la pieuse ingénuité d'en parler à Notre-Seigneur dans l'action de grâces d'une fervente communion. Le bon Maître, si condescendant pour ceux qui l'aiment, indiqua à la sainte comment elle devait procéder. On aime à penser que Mère Saint-Augustin, elle aussi, s'adressa à la Très Sainte Vierge pour lui demander comment elle aimerait que fussent voilées les épouses de son divin Fils.

Cependant les travaux de la Maison-Mère se poursuivaient activement. Les locaux étant devenus habitables, la communauté s'empressa de venir les occuper. Les Sœurs avaient toute facilité pour suivre les offices de l'église paroissiale, grâce à la tribune qu'elles avaient construite et qui leur était spécialement réservée. Elles pouvaient y pénétrer sans sortir au dehors. Des tentures les dérobaient à la vue des fidèles, et pouvaient être ouvertes au moment des prédications, ainsi qu'en face des chanteuses, car la communauté avait été priée de se charger des chants. En outre, M. Petit avait confié aux religieuses l'entretien du sanctuaire; aussi se faisaient-elles un honneur et une joie de balayer l'église et de parer les autels.

Mère Saint-Augustin et ses filles n'eurent qu'à se

louer des habitants du Dorat, dont les procédés furent toujours empreints de la plus exquise délicatesse. Le maire, M. le docteur Vidard-Dupin, témoigna à la nouvelle communauté la plus extrême bienveillance. Bientôt il en devint le médecin très dévoué. Plus tard, son fils Adrien tint à le remplacer dans ses charitables fonctions auprès des Sœurs.

M. Alphonse Ducoux, notaire, s'intéressa aussi tout particulièrement au nouvel Institut. Cet homme intelligent et de bon conseil ne cessa de s'en montrer l'ami désintéressé. Il ne voulut jamais accepter d'honoraires pour les actes qu'il fit en faveur de Mère Saint-Augustin. Lorsqu'elle n'était pas en mesure d'effectuer certains paiements au moment des échéances, le charitable notaire n'hésitait pas à lui faire les avances d'argent nécessaires.

La bienfaisance de ces grands chrétiens ainsi que de leurs descendants leur a acquis à tout jamais la reconnaissance et le pieux souvenir de Mère Saint-Augustin et de ses filles.

## CHAPITRE XI

**Première cérémonie de vêtue et de profession au Dorat. Le nouvel Institut reçoit officiellement le nom de Congrégation de Marie-Joseph pour les prisons. Mère Saint-Augustin est nommée supérieure générale.**

Nous sommes au 20 avril 1841. A l'aurore de ce jour, depuis longtemps attendu, les cloches de la paroisse du Dorat sonnent à toute volée. Sous la voûte séculaire de l'église s'élèvent de suaves harmonies.

Que va-t-il donc se passer?... C'est l'heure où de jeunes vierges, heureuses de s'offrir au Seigneur, vont contracter les premiers engagements de l'alliance à laquelle les convie l'Agneau. Près du sanctuaire, orné comme aux plus beaux jours de fête, on les voit s'avancer modestes et recueillies. Sous leur blanche parure, dans les plis de leur voile, que fleurit la symbolique couronne d'oranger, dix-neuf de ces anges terrestres viennent offrir à Dieu leur jeunesse. De leurs cœurs s'échappent, comme d'ardentes étincelles, ces pieux accents : *Je m'approcherai de l'autel de mon Dieu, du Dieu qui remplit mon âme d'une joie toujours nouvelle* (1). Cette joie sera complète lorsque tout à l'heure elles se verront revêtues des saintes livrées de la religion. Auprès de ces nouvelles fiancées du Christ, onze de leurs devancières, ayant déjà goûté les douceurs de l'appel de Jésus, viennent célébrer leurs noces éter-

(1) Ps. XLII, 4.

nelles avec l'immortel Époux. Toutes, dans l'inexprimable bonheur de leur âme, savourent la parole de la Liturgie : *Seigneur, j'ai aimé la beauté de votre maison et le lieu où réside votre gloire* (1).

Cette cérémonie était présidée par le curé de la paroisse. L'abbé Léonard Berteaud, chanoine de la cathédrale de Limoges, devenu plus tard évêque de Tulle, fit entendre à cette occasion sa lumineuse parole. Venu tout exprès, sur l'invitation de son ami, l'abbé Petit, il exalta chaleureusement « l'apparition de ces vaillantes, qui avaient quitté leur pays natal et leur famille, pour aller s'enfermer dans les prisons; qui choisissaient de passer leur vie dans l'ombre, pour laisser à d'autres la recherche des bonheurs humains. » Faisant ressortir le mérite de ces religieuses dans leurs fonctions obscures, il félicita la petite ville du Dorat du don que la Providence venait de lui faire en les y fixant.

La présence du chanoine Berteaud avait attiré une nombreuse affluence à la cérémonie. Ce prédicateur de talent qui avait précédemment occupé, au Petit Séminaire du Dorat, la chaire de philosophie, était universellement connu et apprécié. Les habitants de la paroisse, témoignant déjà une cordiale sympathie à la nouvelle communauté, avaient exprimé à Mère Saint-Augustin leur vif désir d'assister à cette fête religieuse. Aussi le 20 avril la foule était-elle considérable à l'église du Dorat, car, outre les fidèles de la ville, nombre de catholiques venus pour la traditionnelle procession d'ouverture des ostensions (2) avaient retardé leur

(1) Ps. xxxv, 8.

(2) On désigne par le nom d'ostensions l'exposition septennale, dans l'église du Dorat, des reliques de saint Israël et de saint Théobald, patrons de la paroisse. Le culte qu'on leur rend, dans tout le Limousin, est si populaire que ces ostensions attirent toujours les fidèles de quinze à vingt communes environnantes. Ils viennent processionnellement,

départ, afin d'assister, eux aussi, à cette pieuse solennité. Cette première cérémonie de vêtue et de profession laissa des souvenirs inoubliables dans les annales de l'Institut.

C'est en ce jour que, selon la pieuse inspiration de Mère Saint-Augustin, les modifications prévues pour le costume furent adoptées. Les religieuses de chœur commencèrent à placer, sous le voile noir, le voile blanc et le voile bleu de ciel. Ce jour-là également, le nom de Marie fut donné à chacune des Sœurs, précédant son nom de religion. Il fut arrêté qu'il en serait toujours ainsi. A cette date du 20 avril 1841, la jeune Congrégation reçut officiellement le titre de « Congrégation de Marie-Joseph pour les prisons », et Mère Saint-Augustin en fut définitivement nommée supérieure générale. Il fut, en même temps, décidé que toute supérieure générale du nouvel Institut établirait sa résidence au Dorat, et que c'est d'elle que dépendraient toutes les supérieures locales.

En cette journée consolante, Mère Saint-Augustin, pénétrée d'une profonde reconnaissance envers Dieu pour les grandes choses qui venaient de s'accomplir, épanchait dans l'action de grâces la joie de son âme. Avec toute l'ardeur de sa foi, de son amour de Dieu et du prochain, elle invita ses filles à joindre leur gratitude à la sienne. Les ayant réunies en assemblée solennelle, au soir de cette journée du 20 avril, elle leur parla en termes émus des devoirs imposés par la vocation religieuse. « Observez toujours avec soin, mes

ayant à leur tête leur clergé et les autorités diverses de leurs localités. Les ostensions durent cinquante jours; elles s'ouvrent et se clôturent par une procession d'un aspect grandiose et que rend originale la variété des costumes. Les différentes paroisses forment des groupes représentant des scènes de l'Ancienne et de la Nouvelle Alliance, et même des scènes patriotiques. Les vastes proportions de l'église du Dorat permettent de donner accès à ce concours considérable de fidèles.

chères filles, nos saintes Constitutions et ne faites rien qui y soit opposé. Si vous les observez fidèlement et par amour, vous aurez tout à espérer pour votre salut, et vous vivrez pour Dieu. Si, au contraire, nous n'êtes pas fidèles à les observer par des vues de foi, vous aurez tout à craindre, parce que vous ne vivrez pas pour Dieu.

« Tâchez de pouvoir dire à chaque instant, comme saint Pierre: « Seigneur, vous savez que je vous aime ». Vous aurez alors le cœur d'une bonne religieuse, d'une digne fille de la Congrégation de Marie-Joseph. C'est par amour que Dieu vous a spécialement favorisées de la vocation religieuse; vous devez, par reconnaissance et par état, ne rien négliger pour le faire aimer, et pour l'aimer vous-mêmes par-dessus toutes choses.

« Efforcez-vous de retracer en votre conduite les vertus du Sauveur Jésus. Portez dans la maison où l'obéissance vous enverra l'édification et la bonne odeur de Jésus-Christ par les exemples d'une vie véritablement religieuse. Faites respecter votre saint habit. Soyez un Évangile vivant, vous rappelant en face de vos chères détenues cette parole de saint Paul: *Soyez mes imitateurs comme je le suis moi-même de Jésus-Christ* (1).

« Après Dieu, aimez Marie d'un amour sincère. Ayez pour elle une dévotion bien solide et bien tendre. Jésus-Christ vous l'a donnée pour Mère; c'est par elle qu'il vous comble de grâces. Appliquez-vous à faire saintement les prières que vous faites en son honneur. Dites souvent aux pauvres détenues d'honorer, d'aimer et d'imiter Marie.

« Recourez à saint Joseph dans tous vos besoins. Demandez à ce glorieux Patriarche, qui a vécu avec

(1) I Cor., iv, 16.

tant de perfection dans la compagnie si douce de Jésus et de Marie, de vous initier aux secrets de la vie intérieure et cachée en Dieu.

« Ayez aussi une grande dévotion pour votre ange gardien. C'est une pratique bien salubre de voir, des yeux de la foi, l'ange gardien des personnes avec lesquelles on converse et de les recommander à ses charitables soins. »

Ces paroles tombées des lèvres de Mère Saint-Augustin furent respectueusement recueillies par toutes ses filles, qui les accueillirent comme si elles descendaient du ciel.

Ainsi se terminait cette touchante journée, en laquelle le jeune Institut avait reçu tant de grâces, tant de marques de la protection divine.

Mère Saint-Augustin et ses filles, animées du désir de rendre à Dieu amour pour amour, dans l'accomplissement fidèle des devoirs imposés par sa sainte volonté, se préparaient à tous les dévouements, à tous les sacrifices.



SOLITUDE DE NAZARETH-MONTPELLIER.  
Intérieur de la chapelle.

## CHAPITRE XII

**Confiance de la nouvelle Congrégation dans le Patronage de Marie et de Joseph. Visite de Mère Saint-Augustin à ses filles de la Maison centrale de Fontevault. La vénérée Mère conduit seize de ses religieuses à la Maison centrale de Clairvaux. Création d'un orphelinat à Sathonay.**

La nouvelle Congrégation, placée sous le patronage de Marie et de Joseph, fondait toutes ses espérances sur le secours de ses glorieux protecteurs. La Vierge Immaculée refuserait-elle son secours aux épouses de son divin Fils, qui voulaient, dans la solitude des prisons, imiter la captivité volontaire du Prisonnier du Tabernacle? Saint Joseph lui-même, dont la vie s'est écoulée tout entière dans le travail et l'obscurité, ne veillerait-il pas spécialement sur ces âmes dont l'existence humble et cachée ressemblait tant à la sienne? Mère Saint-Augustin, au comble de la joie depuis la journée du 20 avril, et pénétrée de confiance en Dieu, avait hâte de faire partager ses sentiments à ses filles des maisons centrales, et de leur donner connaissance des événements qui avaient rempli ce jour. Sans tarder, au mois de mai suivant, elle se rendit à Fontevault, où elle reçut de la petite communauté l'accueil le plus affectueux et le plus filial. La bonne Mère intéressa vivement ses filles par tout ce qu'elle eut à leur dire, touchant la Congrégation. Puis, elle les entretint des avantages et du bonheur de la vie religieuse. « Dans vos difficultés, vos peines, au milieu de vos incessants labeurs, ne vous

déconcertez pas, leur disait-elle; souvenez-vous, mes enfants, que vous travaillez pour Dieu. Que cette pensée soutienne votre courage. Pour ce bon Maître vous ne souffrirez jamais trop, jamais assez. » Ces exhortations pressantes sortant du cœur trouvaient aussi le chemin du cœur.

Six des religieuses de la Maison centrale de Fontevault, qui n'avaient pas encore prononcé leurs vœux perpétuels, auraient vivement désiré se joindre à leurs Sœurs de la Maison-Mère, pour participer à la cérémonie de profession qui venait d'y avoir lieu; mais le devoir les retenait à leur poste. La Supérieure générale tint à les dédommager de la privation qui leur avait été imposée; aussi leur accorda-t-elle de cimenter leurs saints engagements pendant son séjour auprès d'elles. Cette cérémonie donna lieu à une fête solennelle à laquelle les administrateurs tinrent à assister. Les détenues demandèrent à y être amenées. L'impression générale fut profonde. Il était touchant de remarquer le bonheur de ces religieuses au moment où elles se disposaient à contracter avec Dieu leur union éternelle.

Mère Saint-Augustin invita ses filles à passer ce jour dans la joie. Elle leur accorda une exception à la règle du silence pendant le repas de midi, au sobre régime duquel furent ajoutées quelques petites douceurs. Dans la sainte liberté des enfants de Dieu, les cœurs se communiquèrent leurs sentiments de bonheur et de reconnaissance. « Soyez joyeuses, mes filles, leur disait la bonne Mère; soyez saintement joyeuses; le Saint-Esprit, qui est paix et joie, aime ce qui est accompli joyeusement, dans la paix, par amour. Appréciez votre vocation. La vie religieuse est la nacelle qui conduit sûrement au port. Les tempêtes pourront survenir au cours de votre traversée; mais le divin Pilote qui veille au gouvernail saura toujours déjouer la fureur

des flots. Portez avec amour votre béni costume. Considérez vos voiles et votre bandeau comme des emblèmes qui vous rappellent sans cesse votre séparation du monde et les vertus que vous devez pratiquer. Que la contemplation de votre crucifix soit votre consolation et votre force. »

Habitué à une vie intérieure intense, sous la direction de leur supérieure locale, Mère Euphrasie, les religieuses de Fontevault appréciaient le sens élevé de ces enseignements. La parole onctueuse, simple et toujours persuasive de la Supérieure générale leur permettait de lui appliquer ce texte de la sainte Écriture : *La grâce est répandue sur vos lèvres* (1).

L'Administration pénitentiaire de Fontevault, trouvant de précieux auxiliaires dans les religieuses qui lui avaient été envoyées en vue de collaborer à son œuvre, tint à en exprimer à Mère Saint-Augustin sa satisfaction. Elle la remercia chaleureusement, dans les termes les plus sympathiques, du concours intelligent et dévoué que lui prêtaient les Sœurs. Les détenues, touchées de la bonté clairvoyante et attentive de la vénérée Mère, qui chaque matin n'avait pas manqué de leur porter ses encouragements, s'attristaient à la pensée de son départ prochain. Elles lui promirent de ne jamais oublier ses conseils.

Mère Saint-Augustin passa quelques jours encore avec ses filles, auxquelles sa tendresse laissait de si doux souvenirs. Vers la fin de juin, elle dut partir pour Paris, où, à son appel, seize religieuses de la Maison-Mère vinrent la rejoindre. Elle les conduisit à la Maison centrale de Clairvaux. On les y attendait impatiemment. Elles arrivèrent à cette destination le 1<sup>er</sup> juillet 1841. C'était l'heure des premières vêpres de la

(1) Ps. XLIV, 3.

fête de la Visitation, où la sainte liturgie rappelle l'exemple de charité que donna autrefois la jeune Vierge de Nazareth. Quelque chose d'analogue à ce qui, jadis, fit tressaillir de joie la vallée d'Hébron, allait se produire dans cette antique abbaye, transformée en prison depuis un demi-siècle. De même qu'au contact de Jésus, le saint Précurseur s'était senti dégagé des liens du péché, de même le contact des religieuses devait-il aider les pauvres détenues à briser les chaînes qui les tenaient captives sous l'esclavage du démon.

Cette solitude de Clairvaux plaisait beaucoup à Mère Saint-Augustin. Elle aimait ces grands murs qui avaient abrité la vie de pénitence, de prière et de travail de saint Bernard et de ses fils. L'impérissable souvenir de ces dévots serviteurs de Marie survivait là, à travers le temps, malgré la succession des vicissitudes humaines. L'âme méditative de la vénérée Mère appréciait le bonheur d'habiter ces lieux; aussi est-ce à regret qu'elle se préparait à son prochain départ. Dans cette prévision, elle donna immédiatement à ses filles l'obéissance que chacune aurait à remplir. Puis elle leur fit ses dernières recommandations, dans lesquelles on découvre le vif désir qu'elle avait de leur perfection :

« Ayez, mes chères filles, un grand attrait pour la solitude; loin de toute agitation, loin du monde et de ses futilités, le temps est mieux employé, la vie est plus douce, la conversation avec Dieu plus délicieuse et le salut plus en sûreté. Aimez votre prison comme le séjour que vous devez habiter toute votre vie, et où vous recevrez des grâces qui vous aideront à mériter le ciel.

« Faites tous les jours l'oraison comme vous le prescrivent nos saintes Règles. L'oraison est la nourriture de l'âme; notre âme n'a pas moins besoin de cette nour-

riture spirituelle que notre corps de pain matériel. Lorsque vous n'aurez pu accomplir ce pieux devoir le matin, avec vos Sœurs, tâchez d'y suppléer dans la journée, le plus tôt possible; il n'est pas d'exercice plus salutaire, plus utile pour une Sœur des prisons. Une religieuse animée de l'esprit d'oraison est déjà à la porte du ciel, et elle y fera entrer un grand nombre d'âmes. La foi nous permet de croire que, par notre humble coopération, beaucoup de ces pauvres détenues sont revenues à la vertu. Redoublons de zèle et de confiance en Dieu, et un grand nombre d'autres se convertiront. »

Pour la direction de cette nouvelle communauté, Mère Saint-Augustin fit choix de Mère Félicité, qui, bien que très jeune, réunissait déjà l'ensemble des qualités nécessaires pour une mission si délicate. Grâce à ses dons merveilleux d'esprit et de cœur, Mère Félicité sut dès le début s'attirer l'estime et la confiance.

Les administrateurs, comptant sur le concours des religieuses, adressèrent à Mère Saint-Augustin, en termes très délicats, leurs remerciements.

La Supérieure générale aurait pris plaisir à rester quelque temps à Clairvaux, car ce séjour était cher à sa piété comme aux aspirations de son cœur; mais, cédant à des sollicitations pressantes, elle dut, vers le milieu du mois, se rendre à Sathonay, dans l'Ain, d'où elle avait reçu de nombreuses demandes pour la création d'un orphelinat. Mère Saint-Augustin était trop animée du zèle de la gloire de Dieu pour ne pas tenir compte des désirs qui lui étaient exprimés. Elle partit donc sans s'effrayer de la longueur et des difficultés du voyage. Sans ressources, comptant sur la Providence, qui l'avait toujours guidée, elle s'appuyait, calme et confiante, sur la parole du texte sacré : *Jetez toutes vos inquiétudes dans le sein de Dieu, car Il*

a lui-même soin de vous (1). Les prévisions de sa foi en Celui qui *nourrit les oiseaux du ciel et revêt le lis des champs* (2), se réalisèrent en effet. Le château de Sathonay fut mis, à des conditions très avantageuses, à la disposition de Mère Saint-Augustin. Immédiatement elle s'occupa de l'installation d'un ouvroir où, dès le 1<sup>er</sup> septembre 1841, furent reçues des fillettes appartenant à des familles honnêtes, de position modeste. Là, ces enfants devaient recevoir, avec l'instruction primaire, une formation tout à la fois chrétienne et industrielle. Selon l'usage du pays, elles travaillaient la soie. Ainsi que de jeunes plants d'oliviers, ces âmes innocentes se développaient sous le regard de Dieu, promettant des fruits de vie pour le temps et pour l'éternité; aussi, constatant leurs progrès, pouvait-on dire : *Le Seigneur donne la sagesse aux petits* (3). Mais les œuvres de Dieu souffrent violence; la persécution est le sceau qui les distingue.

En 1848, la haine révolutionnaire devait anéantir ce petit centre de piété, de paix et de travail. Pénétrant dans les locaux affectés à cette œuvre, des furieux, au nombre de trois cents, se ruèrent en pleine nuit sur le château. Dans leur rage, ils brisèrent les métiers de tissage, brûlèrent les pièces de soie, abattirent à coup de hache les fenêtres, les volets, détruisirent tous les objets mobiliers et consommèrent ou emportèrent toutes les provisions, sans laisser même un morceau de pain. Ils firent tant de dégâts qu'il fallut abandonner l'établissement. Dès les premières alarmes, avant-coureurs de cet orage, Mère Saint-Augustin frémit en songeant au danger que couraient ses chères enfants. Sans retard,

(1) I PETR., v, 7.

(2) MATTH., vi, 26, 28.

(3) PS. xviii, 8.

elle donna des ordres afin qu'elles fussent rendues immédiatement à leurs familles. Toutes furent ainsi soustraites aux atteintes de la tourmente. Partageant la suave et forte dilection du Maître, la vigilante Supérieure générale pouvait dire, elle aussi : *Ceux que vous m'avez donnés je les ai gardés, et pas un d'eux n'a péri* (1).

(1) JOAN., xvii, 12.

## CHAPITRE XIII

**Demande de reconnaissance légale. Bienveillance du Gouvernement envers les Sœurs des prisons. Visite de Mère Saint-Augustin à la Maison centrale de Montpellier. L'abbé Coural et Mère Saint-Augustin projettent la création d'un Refuge pour les libérées à Montpellier.**

Il manquait à la nouvelle Congrégation la reconnaissance légale. Les statuts qui la concernaient, déjà élaborés, furent bientôt complétés, grâce aux conseils de M. Charles Lucas. On soumit ces statuts à l'évêque de Limoges, qui, après les avoir revêtus de son approbation, les adressa lui-même au garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Cultes. A la date du 31 août 1841, celui-ci répondit au prélat que « les statuts des Sœurs de Marie-Joseph ne pouvaient être enregistrés au Conseil d'État, parce qu'il y était fait mention d'un supérieur général, et que la loi ne reconnaissait pour supérieurs des communautés religieuses de femmes que les évêques des diocèses où elles étaient établies ». Le ministre renvoyait donc les statuts pour qu'ils fussent modifiés, et il ajoutait qu'il avait communiqué la demande d'approbation au ministre de l'Intérieur, lequel rendait le plus honorable témoignage des Sœurs qui avaient formulé cette demande; il faisait aussi l'éloge de la manière dont elles s'acquittaient de leurs divers services, dans les maisons centrales de détention de femmes, de Montpellier, de Fontevault et de Clairvaux.

Que se passa-t-il alors? On l'ignore; toutefois, la ques-

tion de reconnaissance légale resta enfouie pendant dix ans dans les bureaux du ministère. Mère Saint-Augustin reçut néanmoins cette réponse du ministre de l'Intérieur, à la date du 31 mai 1843 :

« Madame,

« En ce qui concerne la reconnaissance légale de votre Communauté, j'ai déjà fait connaître à mon collègue, M. le ministre de la Justice, tout le prix que mon Administration attache au concours des Sœurs de Marie-Joseph, dont le zèle ne s'est jamais ralenti. Mais j'ai lieu de craindre qu'une difficulté grave ne se présente: c'est que cette institution nouvelle ne puisse être reconnue que par une loi: telle est du moins l'opinion de M. le ministre de la Justice et des Cultes. Quoi qu'il en soit, l'Ordre que vous dirigez, Madame, trouvera dans mon Administration, jusqu'à sa constitution définitive, tout l'appui que lui méritent les services qu'il rend à l'Administration dans les prisons du Royaume. »

Ces paroles et ces promesses ne furent pas vaines, et la Congrégation continua de se développer. Comme preuve de bienveillance et de satisfaction, et parce qu'il savait que Mère Saint-Augustin était obligée de pourvoir à de nombreuses dépenses, le ministre lui alloua un secours de quatre mille francs, et plus tard, en 1847, un autre de six mille francs. La vénérée Mère avait grand besoin que la Providence lui vînt en aide, car ses charges étaient très lourdes. Aussi, quelle économie ne fallut-il pas réaliser dans les dépenses de la Maison-Mère! Le régime était austère, le travail assidu et parfois assez rude; mais rien ne déconcertait cette fervente communauté. Les postulantes continuaient à affluer; jeunes, actives, courageuses, fortes pour la plupart, elles ne demandaient qu'à se dévouer. Elles supportaient de bon

cœur les privations de tout genre, et n'étaient jamais plus joyeuses que lorsqu'on les occupait à de pénibles travaux. Elles se faisaient un plaisir de scier et de transporter le bois de la cuisine, de faire la lessive, etc...

Les cérémonies de vêtue et de profession se succédaient ainsi que les fondations. Les demandes du Gouvernement devenaient si pressantes qu'il fallait, pour y répondre, faire partir des novices dont la formation à la vie religieuse était encore inachevée, Mais, disons-le à la gloire de Dieu, les grâces de fondation, toujours abondantes, suppléaient au travail intérieur qui n'avait pu être complété à la Maison-Mère. Le dévouement de ces jeunes Sœurs leur faisait surmonter tous les obstacles et accomplir généreusement les sacrifices exigés par leurs fonctions,

Au mois de septembre 1841, l'abbé Petit et Mère Saint-Augustin, qu'accompagnait sa secrétaire, se rendirent à Montpellier pour visiter la communauté de la Maison centrale. S'ils y constatèrent avec bonheur les changements que, depuis l'arrivée des Sœurs, la religion avait produits dans l'âme des détenues, ils envisagèrent avec peine la situation précaire dans laquelle beaucoup se trouveraient à l'époque de leur libération.

« Journallement, dirons-nous avec un zélé fondateur, saintement passionné pour l'Œuvre de la réhabilitation des âmes tombées, journallement les portes de nos grandes prisons s'ouvrent pour livrer passage, à l'expiration de leur peine, à de pauvres créatures au front humilié et flétri. Ces femmes, elles ont failli autrefois; la justice les a frappées d'un arrêt mérité; mais ramenées au devoir par la souffrance, le travail et l'expiation, le monde leur accordera-t-il désormais la protection qu'elles pourraient mériter? Elles ont souffert dix, vingt ans et quelquefois davantage. Elles ont expié leur faute, et pourtant, au sortir de la prison, elles n'apportent, en rentrant

dans la vie, qu'un nom à jamais déshonoré. Pauvres femmes! elles ont subi leur peine, reconnu leurs torts, elles auraient besoin d'un peu de joie et de repos. Elles ont pardonné à ceux qui les ont perdues; leur crime est effacé. Cruellement déceptionnées, elles réclament instamment qu'il leur soit donné, sous un toit protecteur, l'oubli comme un dernier pardon (1). »

On le sait, « le monde, qui a des complaisances avouées pour le mal, a parfois des sévérités excessives pour les coupables, comme si le grand coupable, ce n'était pas lui, avec toutes ses maximes démoralisatrices, avec ses excitations malsaines, avec ses séductions corruptrices, avec ses appels cyniques et incessants au plaisir. Mais le monde est comme l'Océan qui ne se souvient point des naufrages qu'il a causés, et rejette au rivage les épaves dont il se désintéresse (2). »

Mère Saint-Augustin n'était pas la seule à s'émouvoir de la situation des prisonnières à l'heure où la liberté leur est rendue. Un prêtre, l'abbé Coural, qui avait prêté, auprès des détenues, le concours de son ministère, était resté lui-même douloureusement impressionné en considérant la misère et les dangers qui attendaient ces malheureuses à la sortie de la prison. Ayant remarqué la transformation qui s'opérait à la Maison centrale de Montpellier, depuis l'introduction des Sœurs, il avait songé à tendre une main secourable aux femmes, et surtout aux jeunes filles qui, lorsqu'elles quitteraient cette maison, après une détention plus ou moins longue, se trouveraient sans asile, sans travail, et voudraient se séparer du monde et de ses entraînements. Aussi, avait-il déjà conçu le projet d'employer toutes les ressources de son intelligence et de son cœur à l'amélioration du sort de ces délaissées. La Supérieure des religieuses de la

(1) Le P. LATASTE, des Fr. Pr.

(2) Le P. A.-M.-J. VIEL, des Fr. Pr.

Maison centrale de Montpellier, Mère Sainte-Foy, que l'abbé Coural avait informée de ses charitables intentions, comprit comme lui l'utilité qu'il y aurait à fonder un Refuge pour les femmes et les jeunes filles libérées.

Mère Saint-Augustin, informée de ces pieux desseins, heureuse de voir que ses sentiments personnels étaient si bien partagés, ne put qu'en bénir la divine Providence. Elle donna toute autorisation à Mère Sainte-Foy pour seconder, dans la mesure du possible, les vues de l'abbé Coural; elle-même promit au prêtre son concours. Cette fondation, qui allait bientôt surgir et se développer sous l'action de la charité porterait le nom de « Solitude de Nazareth ».

« On crut devoir appeler ainsi cet établissement parce que Nazareth signifie en hébreu : Séparée, sanctifiée, et que les libérées qu'on y recevrait y vivraient volontairement séparées du monde, afin de travailler loin de ses dangers à leur sanctification; ensuite, parce que la Solitude de Nazareth serait un lieu de labeur et de recueillement, ainsi que la maison de Nazareth habitée par la sainte Famille, où Joseph et le divin Enfant ne dédaignaient pas de se livrer à des occupations manuelles. Là, Marie s'adonnait aux soins de l'humble foyer, et tandis que ses doigts s'exerçaient aux travaux de l'aiguille et du fuseau, elle tenait sa pensée élevée vers le ciel, ses yeux fixés avec amour sur l'Enfant-Dieu, son doux Jésus (1). » Par une heureuse coïncidence, la Solitude de Nazareth allait être dirigée par les religieuses spécialement consacrées à Marie et à Joseph. Cette œuvre qu'elles devaient poursuivre aurait non seulement pour but la piété et le progrès dans les voies de la perfection, mais encore la sauvegarde du repentir en danger, et de l'innocence menacée.

(1) Premier Mémoire adressé par M. l'abbé Coural à la reine Adélaïde p. 1.

## CHAPITRE XIV

### Inquiétudes des détenues à la pensée de leur libération.

Autrefois les maisons centrales n'étaient guère que des lieux de corruption; mais depuis que la religion y commandait et que la voix des Sœurs s'y faisait mieux obéir que le sabre des gardiens, elles ressemblaient plutôt à l'asile du repentir qu'au réceptacle du crime. Le Gouvernement avait fait preuve d'une sollicitude sincère en confiant la surveillance des prisons à des religieuses, dont les exemples contribuaient si efficacement à la réforme des condamnées. Il voulait aussi, sans doute, compléter son œuvre en s'occupant de les préserver, une fois libérées, du danger des rechutes, et la religion, qui déjà lui était venue en aide, réalisait en cela ses vœux. Désormais, en sortant des cachots, la libérée serait admise dans un asile que la Providence allait créer pour elle, afin de la soustraire au péril de la récidive. Dans la Solitude de Nazareth, elle pourrait utiliser par le travail ses facultés physiques et intellectuelles, sans y être atteinte par les tentations du monde, et sans redevenir elle-même un sujet d'alarmes pour la société.

On gémit souvent de l'anathème indélébile qui pèse sur ces victimes de la justice humaine; on blâme quelquefois la prévention dont elles sont l'objet, et cependant il n'est presque personne qui ne la partage; bien peu accordent l'oubli à la faute expiée. Il n'est presque personne qui ne se laisse dominer par les préjugés et ne repousse avec dédain ces malheureux que

nous forçons ainsi, contre tous les intérêts sociaux, à se replonger dans le vice. Aussi la plupart des jeunes filles libérées, sans asile et sans moyens d'existence, devenaient-elles la proie du libertinage. La volupté calculait l'heure de leur délivrance et les attendait à la porte de la prison, pour les attirer dans des repaires d'immoralité, où elles devenaient les esclaves des pires séductions.

Parmi ces infortunées, combien en est-il pour qui les inclinations vertueuses auraient pu être une sauvegarde, si au sortir de la prison elles ne s'étaient vu repousser avec mépris, exposées ainsi à vendre leur honneur pour acheter du pain ! Combien ont succombé comme malgré elles, parce qu'elles étaient faibles, abandonnées, sans ressources !

« Peu de temps avant la fondation de la Solitude de Nazareth, une jeune fille, qui avait toujours été, dans la Maison centrale, l'exemple de ses compagnes, fut une de ces déplorables victimes de l'occasion. Libérée de sa peine, elle retournait dans son pays, le cœur plein de bons sentiments, de sages résolutions, et lorsqu'elle arrivait à Nîmes, déjà elle était séduite !... Il avait suffi d'un trajet de quelques heures pour lui faire oublier patrie, vertu, famille, pour transformer la chrétienne en une prostituée (1). »

Pour toute jeune détenue, sincèrement convertie, l'heure de la liberté est aussi l'heure des angoisses et du désespoir. En effet, entre la prison et la société il y a un abîme, et cet abîme elle ne peut l'éviter; il faut qu'elle s'y jette, bien que l'expérience du passé lui en ait fait mesurer toute la profondeur. Hélas ! on en a vu, de ces infortunées, qui demandaient, comme une grâce, la prolongation de leur châtement, la considérant comme le seul abri contre de nouveaux remords... On en a vu qui,

(1) *Premier Mémoire adressé à la reine Adélaïde*, p. 9.

vaincues par le découragement à la pensée du sort qui les attendait, ont été conduites au tombeau par leurs sinistres appréhensions ! Un frappant exemple de ce genre s'est produit à la Maison centrale de Montpellier.

« Une jeune fille, peu de temps avant l'expiration de sa peine, se voyant sans asile dans un avenir prochain, saisie de crainte à la pensée des occasions qui pourraient lui être une nouvelle cause de défaillance, tomba dans une mélancolie profonde. Souvent on l'entendait demander à Dieu la grâce de mourir avant le jour où la liberté lui serait rendue. Le Seigneur, que le repentir n'invoque jamais en vain, exauça ses vœux; elle mourut contente et même joyeuse, dix jours avant sa libération (1). »

Pour bien comprendre la position fatale des jeunes filles sortant des prisons, il faut se rappeler que la plupart d'entre elles n'ont pas de famille ou qu'elles sont repoussées du foyer paternel; il ne faut pas oublier qu'elles sont un objet de crainte et de mépris, que les portes de nos maisons leur sont fermées, que nous refusons leurs services et suspectons même leur présence ! Hélas ! il n'est que trop vrai que nous condamnons ces infortunées à lutter fatalement, et souvent sans succès, contre toutes les difficultés de la vie. Par un coupable égoïsme, on se désintéresse facilement du sort de son semblable; on néglige de lui procurer les secours qui préviendraient ses rechutes. Que de maux cette déplorable insouciance peut entraîner ! S'il est nécessaire, s'il est juste de punir le crime, il importe bien plus encore de le couper dans sa racine, de lui arracher la vie dans son germe avant qu'il puisse lui-même donner la mort. Le crime !... Mais y pense-t-on bien ? ce n'est pas seulement l'attentat de l'homme contre l'homme, c'est la violation sacrilège de

(1) *Premier Mémoire adressé à la reine Adélaïde*, p. 9.

toutes les lois de Dieu; c'est un défi à la justice divine; c'est la source de ces fléaux terribles qui, de loin en loin, apparaissent à la terre, comme des météores sanglants, pour l'éclairer et la punir! La guerre, la famine, les inondations, le choléra, s'abattent sur nos populations. On s'étonne, on recule d'effroi : tel est le crime... Qu'on interroge les annales du monde, qu'on étudie les causes de révolutions, de la décadence, de la ruine des empires; qu'on lise surtout l'histoire du peuple hébreu, type de tous les peuples de la terre, on verra clairement que le crime a été le principe des grands châtiments de Dieu.

« Peu de temps avant que la Solitude de Nazareth n'eût ouvert ses portes, une jeune fille, se voyant sans famille, sans amis, sans secours pour le jour de sa libération, désirait garder les chaînes dont on voulait la délivrer. Elle reculait devant le seuil qui la séparait encore du monde, de ses désespoirs, de ses souillures. Se jetant aux genoux de ceux qui lui rendaient la liberté, elle demandait comme une grâce l'autorisation de prendre la place de l'une de ses compagnes condamnée à vie. Elle priait Dieu de lui accorder la prison pour échapper à sa faiblesse. Pour conserver son honneur, elle appelait la mort... La loi fut inflexible : elle ne vit pas ses larmes, elle n'entendit pas ses prières, elle repoussa ses cris... La jeune détenue fut jetée dans le monde!... Y aura-t-elle trouvé des secours? de la pitié? Y aura-t-elle souffert la faim? Y aura-t-elle forfait à l'honneur? Nul ne le sait! Mais le cœur se déchire et la pensée frémit... Une autre détenue, graciée pour sa bonne conduite vers la même époque, cherchait en vain du travail pour se procurer du pain. Repoussée tantôt avec indifférence, tantôt avec mépris, elle allait succomber au désespoir, lorsque le prêtre qui l'avait guidée dans la voie du salut fut assez heureux pour lui faire trouver un asile, du travail, une position à peu près assurée.

« Une troisième, réduite au même abandon, animée aussi des mêmes sentiments, partageait les mêmes appréhensions. Un bras puissant l'avait relevée; elle lui demandait de la soutenir, de la diriger encore. Des efforts furent tentés, mais sans succès (1). » Dieu veuille qu'un asile se soit ouvert sous ses pas, et qu'elle ait échappé à de nouvelles sollicitations. Dieu veuille que toutes les détresses auxquelles elle a pu être en proie n'aient pas altéré les nobles sentiments que le repentir qui avait inspirés.

Au mois d'octobre 1841, une lettre écrite par ces jeunes détenues et dictée par les divers sentiments que nous avons essayé d'exprimer fit une vive impression sur le préfet de l'Hérault, auquel elle avait été adressée. Nous allons en citer quelques fragments. Après avoir remercié ce magistrat d'avoir échangé les gardiens contre des religieuses dont les bons exemples les attireraient vers le bien, elles continuaient ainsi : « Les Sœurs se conduisent à notre égard comme de véritables mères, rien ne les distingue de nous, sinon l'habit qu'elles portent et les vertus qui embellissent leurs âmes. Ah! nous vous en conjurons, Monsieur le Préfet, couronnez l'œuvre de votre zèle, prévenez nos rechutes; hélas! nous ne pouvons les éviter, si vous ne nous donnez une maison de refuge, où nous puissions nous retirer, en sortant de la prison. Nous l'espérons, Dieu bénira tous vos généreux efforts; mais nous craignons que ce ne soit un peu trop tard pour nous. Plusieurs de nos compagnes, qui, ainsi que nous, vivaient dans le même espoir, sont déjà sorties; hélas! que sont-elles devenues? Peut-être dans ce moment gémissent-elles dans l'obscurité des cachots! Hâtez-vous, Monsieur le Préfet, venez au plus tôt à notre secours. Vous n'ignorez pas qu'en sortant de

(1) *Premier Mémoire adressé à la reine*, p. 11.

cette maison, nous sommes repoussées de tous côtés, de la part même de nos parents; pensez à nous arracher aux malheurs qui nous menacent. Il est vrai, nous sommes coupables, mais nous sommes repentantes... Vous le savez, Monsieur le Préfet, personne ne veut de nos services. Que nous reste-t-il donc? Hélas! ou de nous abandonner au mal, mais cette pensée nous fait horreur, ou de nous laisser mourir de faim!... Serait-on assez injuste pour nous condamner à périr ainsi misérablement? Monsieur le Préfet, nous vous en prions, plaidez notre cause auprès du Gouvernement, soyez notre père. Montrez-vous sensible à nos gémissements. Nous vous le promettons, nous serons bien laborieuses, et vous serez content de nous. Nous travaillerons de manière à pouvoir suffire à nos besoins. Mais, de grâce, ne nous abandonnez pas, n'oubliez jamais que nous sommes faibles et que nous ne pouvons nous préserver du danger, et n'être plus le fléau de la société qu'au moyen d'une maison d'asile (1). »

Oh! oui, elles avaient bien raison ces jeunes filles, de comprendre que pour elles la Solitude de Nazareth serait le plus grand bienfait, le plus noble encouragement, la plus désirable récompense. Sous ce toit privilégié, loin des mépris du monde, loin aussi de ses dangers, il était réservé à celles qui avaient semé dans les larmes de la pénitence, de moissonner les joies du repentir. Désormais, au sein de cet asile, elles auraient des mères à vénérer, des sœurs à aimer. Ce ne serait plus l'isolement du cœur et le fatal abandon, mais la paix promise aux âmes de bonne volonté.

(1) *Premier Mémoire adressé à la reine*, p. 12.

## CHAPITRE XV

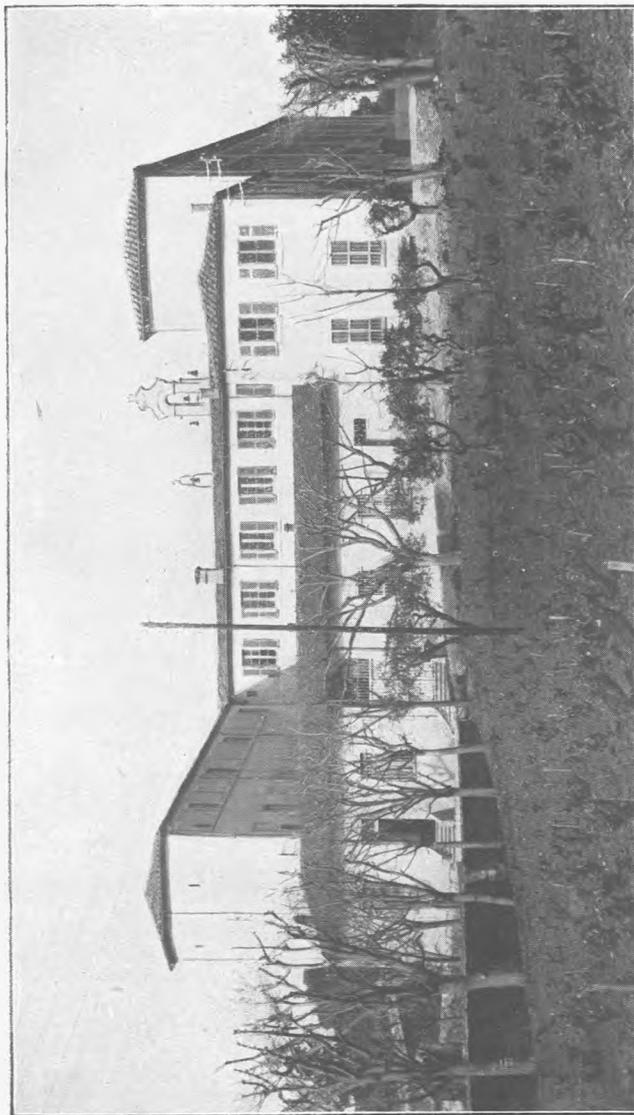
### L'abbé Coural. Débuts de la fondation de la Solitude de Nazareth. M. Achille Bégé, préfet de l'Hérault.

En face de la situation douloureuse qui attendait les détenues à leur sortie de prison, ce qui n'avait été qu'une pensée dans l'esprit de l'abbé Coural devint bientôt une résolution inébranlable. Il forma définitivement le projet de consacrer sa vie à la création d'un asile pour ces malheureuses que le monde repousse. Souvent à l'autel, attachant un regard plein d'amour sur l'auguste Victime, le bon prêtre répandait les effusions de son cœur dans le Cœur sacré de Jésus : « Seigneur, lui disait-il, venez au secours de ces malheureuses que la société méprise et abandonne, et que vous avez daigné racheter au prix de votre sang (1). » N'ayant pas de fortune à sacrifier, mais fort de son espérance et de sa confiance en Dieu, l'abbé Coural compta invinciblement sur la Providence. Uniquement occupé de sa perfection et du salut des âmes, il partageait son temps entre la prière, l'étude et les devoirs de son ministère. Sa plus douce consolation était de seconder dans ses fonctions l'abbé Bozino, aumônier de la Maison centrale de Montpellier, avec lequel il avait contracté une étroite amitié. M. Coural ne fréquentait qu'un petit nombre de prêtres, ses condisciples, ou des amis d'enfance. En dehors de ce cercle restreint, il était peu connu. On le traitait avec indifférence,

(1) *Vie de M. l'abbé Pierre Coural*, p. 91.

et souvent on le tournait en ridicule à cause de sa simplicité. Dans les rangs supérieurs du clergé, il était regardé comme un prêtre dépourvu de talents, bon tout au plus à prier. Son humilité et l'esprit de Dieu dont il était rempli le tenaient éloigné du monde et de la société. Dénué des dons extérieurs qui attirent la considération publique, il n'avait de relations avec aucun personnage influent, et ne connaissait aucune famille près de laquelle il pût trouver protection et appui. Vivant caché, il passait inaperçu à Montpellier, et personne ne pensait à lui. C'est à peine s'il voyait autour de son confessionnal quelques servantes ou encore de rares pénitentes qui ne savaient à qui s'adresser. Ses revenus s'élevaient tout au plus à cinq cents francs, aussi n'était-ce qu'en s'imposant bien des privations qu'il pouvait suffire à ses dépenses. Sa santé, qui avait toujours été faible et délicate, était à cette époque encore plus altérée.

Tel est l'homme qui allait entreprendre la création de la Solitude de Nazareth. A n'en juger que d'après les apparences, il était moins capable que personne de réaliser un tel projet, en sorte que l'idée même de cette fondation semblait une folie de sa part. Mais ce qui est folie aux yeux des hommes est sagesse devant Dieu. C'est parce qu'il manquait de tous les éléments nécessaires au succès de cette entreprise que la Providence l'avait choisi. Plus il sera dépourvu des appuis humains, plus évidente lui deviendra la protection du ciel, dont les secours seront un encouragement pour les saintes ardeurs de son âme. Convaincu de son impuissance et cependant brûlant du désir d'ouvrir un asile à tant d'infortunées, l'abbé Cortal avait recours à Celui qui peut tout. Souvent, dans le secret de son oratoire, prosterné au pied de son crucifix, il pleurait, il priaït, il espérait, et sa confiance, ses prières et ses larmes, bénies



SOLITUDE DE NAZARETH-MONTPPELLIER.  
Vue d'ensemble.

de Dieu, jetaient par avance les fondements d'un établissement qui allait mériter la sympathie de tous les gens de bien.

Les œuvres de Dieu ont toujours eu sur la terre leur période de revers et de persécutions. Celle qu'allait fonder M. Coural devait subir la loi commune. Elle naîtra au sein des difficultés, grandira dans les épreuves et se consolidera dans la pauvreté. Son berceau, salué avec joie par quelques-uns, vu d'un mauvais œil par un plus grand nombre, sera environné de déceptions et de mécomptes. Le fondateur était à la recherche d'une maison, lorsque surgirent inopinément des embarras financiers. Après bien des tentatives infructueuses, M. de Villiers, qui honorait l'abbé Coural de sa bienveillance, mit à sa disposition une partie de sa demeure. S'élevant ainsi le premier, avec un admirable esprit de foi et de charité, au-dessus des préjugés du monde, ce noble chrétien voulut que sa propre maison servît d'asile à des infortunées jusqu'alors repoussées par la société.

L'habitation concédée par M. de Villiers était isolée au milieu d'un beau parc attenant à sa villa. C'était une retraite charmante et calme, sur laquelle semblaient s'être reflétées les vertus aimables de ses propriétaires.

Mère Saint-Augustin, qui avait été informée des dispositions charitables de M. de Villiers, lui écrivit pour l'assurer de toute sa reconnaissance. D'après l'autorisation de cette bonne Mère, le 11 janvier 1842, Mère Sainte-Foy, supérieure des Sœurs de la Maison centrale de Montpellier, accompagnée de la religieuse destinée à prendre en mains l'œuvre nouvelle, se dirigèrent vers ce local béni, emmenant avec elles deux jeunes libérées, désireuses d'abriter leur faiblesse sous ce toit hospitalier. Malgré les prévenances de la plus ingénieuse délicatesse, d'inévitables privations allaient faire le charme de ces fervents débuts. Les couvertures des lits étaient légères

et rares; le froid de la première nuit fut saisissant. « Vous avez dû en souffrir », demanda-t-on à la bonne Mère Sainte-Foy, dont la santé était très délicate. — « Non, répondit-elle simplement, non! j'étais si heureuse de la grâce que Dieu daignait nous accorder, que je ne me suis aperçue du froid qu'en me sentant engourdie à l'instant de mon lever. » Peu à peu l'humble famille grandit et se développa, à l'ombre de la croix, et les jeunes libérées firent de rapides progrès dans le bien. Le nombre des pénitentes devenant chaque jour plus considérable, il fallut chercher un local plus spacieux.

L'abbé Coural avait cru devoir envoyer à la famille royale un compte rendu dans lequel étaient exposés le but de l'œuvre nouvelle, les procédés moralisateurs employés pour atteindre ce but, les succès déjà obtenus et ceux qu'il était permis d'espérer pour l'avenir. Avec les félicitations les plus chaleureuses, le saint prêtre reçut des secours précieux de la part du roi, de la reine, de la duchesse d'Orléans et des autres membres de la famille royale, ainsi que des ministres. Encouragé par ces dons et ces témoignages de bienveillance, l'abbé Coural redoubla d'ardeur pour chercher une maison en rapport avec l'extension que prenait son œuvre.

A cette époque, le département de l'Hérault était administré par un homme dont l'intelligence, la charité et la judicieuse sagesse ont laissé un souvenir inefaçable, M. Achille Bégé. Ce magistrat éminent, au coup d'œil profond et sûr, à l'esprit élevé, au cœur généreux, était toujours disposé à s'intéresser aux questions sociales et philanthropiques. Aussi, l'abbé Coural n'hésita-t-il pas à s'adresser à lui, car, mieux que personne, M. Bégé était à même d'entrer dans les vues du fondateur, et de le seconder.

M. Coural lui exposa la nécessité où il se trouvait de se procurer un autre local, la maison de M. de Vil-

liers étant désormais trop petite. M. Bégé s'empessa d'acheter, à des conditions très avantageuses, une maison de campagne, située à l'une des extrémités d'un faubourg de Montpellier, dans l'intention de la céder à l'établissement de la Solitude de Nazareth. Les vœux de l'abbé Coural étaient accomplis.

Tant qu'il vécut, M. Bégé se refusa à accepter tout témoignage de reconnaissance. Il semblait craindre que les éloges, en flattant son orgueil, ne lui fissent perdre le mérite de son désintéressement, et il écrivait à l'abbé Coural : « Ne me remerciez pas, mais priez Dieu pour mes chers enfants (1). » Aujourd'hui qu'il s'est endormi dans la paix du Seigneur, toute la gratitude des âmes qui vivent à l'ombre de la Solitude de Nazareth salue de loin sa tombe. Souvent, sous le toit que cet homme de bien a procuré à l'Œuvre, le saint Sacrifice de la Messe a été offert pour la paix de son âme, et pour le bonheur de ses enfants, qui se sont inspirés de ses grandes pensées de charité chrétienne (2).

Il convient, pour l'intégrité de cette relation, d'ajouter ici l'expression d'un souvenir reconnaissant à la mémoire des préfets de l'Hérault qui, de même que M. Achille Bégé, ont bien voulu favoriser de leur influent appui le développement de la Solitude de Nazareth.

(1) D'après une relation conservée dans les archives de la Solitude de Nazareth.

(2) Voir à la fin du volume, note 1, p. 207.

## CHAPITRE XVI

**La Solitude de Nazareth. Son développement.  
Conversions qui s'y opèrent.**

La vieille cité montpelliéraine se dresse sur un terrain inégal, entrecoupé de vallons et de coteaux. De l'un des points culminants, l'œil aperçoit, étagés sur des horizons, inégaux, la Méditerranée, le Canigou, le mont Ventoux et les Cévennes.

C'est au nord de Montpellier que s'élève la maison choisie par M. Achille Bégé pour l'installation définitive de la Solitude de Nazareth. L'aspect de cette demeure répond à l'esprit qui en a inspiré l'institution. La nature y sourit : des espaliers, des vignes, des oliviers, un long berceau de lauriers et de verdure, y mettent une note de gaieté, et de plusieurs points, l'œil découvre de grandioses panoramas. La ville se présente de là en amphithéâtre : on aperçoit d'un côté le magnifique jardin du Peyrou avec ses arcades, et de l'autre l'esplanade et la citadelle, bâtie par Louis XIII. A l'horizon le plus lointain, vers le midi, l'immensité de la mer éveille l'idée de la puissance de Dieu.

C'est le 26 mai 1843 que les jeunes libérées, conduites par Mère Sainte-Foy, quittèrent la maison de M. de Villiers pour venir définitivement sous le toit que la divine Providence leur avait destiné.

L'abbé Coural, nommé aumônier de la Solitude de Nazareth, commença dès lors, d'une manière plus immé-

diante, les fonctions de son ministère sacerdotal auprès de ses enfants d'adoption. Il leur consacra ses soins, ses forces, son existence tout entière. Les arracher au mal, les encourager, les attirer à Dieu était sa vie. Il trouvait des auxiliaires efficaces dans les filles de Mère Saint-Augustin. Éloignées par état des frivolités qui absorbent les énergies de l'esprit et du cœur, elles étaient à même de donner d'utiles avis, des consolations vraies, aux âmes confiées à leur sollicitude. A envisager dans la lumière de la foi la tâche que s'imposaient ces religieuses, la surprise première qu'on éprouvait de leur dévouement se changeait vite en admiration : on comprenait qu'il ne pouvait être inspiré et soutenu que par une piété ardente. C'est en effet par leur union intime avec Dieu qu'elles obtenaient les forces nécessaires pour remplir leur délicate mission. Imitant tour à tour Moïse implorant sur la montagne le secours de Dieu, et David combattant pour son peuple, elles attiraient sur les âmes de leurs protégées des grâces de repentir et de persévérance. L'influence désintéressée de ces mères adoptives leur conciliait la vénération générale ; et on se plaisait à recourir à leur intercession près de Dieu.

Mère Saint-Augustin aimait sans les connaître ses enfants de la Solitude de Nazareth. Elle se plaisait à les encourager par les témoignages de son affection. Elle leur promit de venir les voir, et elle tint à leur faire savoir qu'elle s'informait assidûment de leurs progrès.

L'abbé Coural employait tous les procédés pour stimuler les efforts de ses enfants, qu'il appelait ses Nazaréennes. Celles-ci lui donnèrent désormais le nom de « Père ». Aux exhortations qu'il leur adressait, il ajoutait de prudents conseils. Dans le but d'exciter leur émulation et leur bonne volonté, il établit une pieuse association avec un règlement et un costume particuliers.

Pour en faire partie, la jeune libérée devait en exprimer la demande, après avoir donné des preuves suffisantes d'amendement. L'autorité diocésaine approuva cette association sous le titre de « Filles de Marie ».

A la pensée de cet avenir de consolation et de paix qui serait leur partage, les jeunes libérées de la Maison centrale, touchées par la grâce, continuaient à se présenter à la Solitude de Nazareth, sachant que leur fragilité trouverait là une retraite douce et assurée.

L'établissement devenant de jour en jour plus nombreux, Mère Saint-Augustin comprit que le nombre des religieuses y était insuffisant, et que Mère Sainte-Foy ne pouvait continuer d'en assurer la direction en même temps que celle de la Maison centrale. Elle envoya donc à Nazareth plusieurs religieuses, avec Sœur Émélie comme supérieure.

Dès son arrivée, Mère Émélie répondit pleinement aux espérances qu'on avait fondées sur elle. Bonne, charitable, détachée d'elle-même, animée d'un grand esprit de foi, elle fut entre les mains de la Providence un précieux instrument. Par son invariable bonté, elle se concilia promptement l'affection et la confiance de toutes les Nazaréennes, qui eurent bientôt l'occasion d'apprécier toute la délicate et maternelle générosité de son cœur. Le fait suivant en sera une preuve.

Une enfant de vingt-deux mois, qu'elle avait reçue provisoirement, s'était attachée à elle et la suivait partout. Cette pauvre petite, fille d'une prisonnière de la Maison centrale, et née dans les cachots, avait été confiée à l'hospice. Lors de la libération de la mère, la fillette lui fut rendue. Cette femme, honteuse de retourner au pays avec le témoin vivant de sa faute, trop pauvre pour se procurer une layette pour l'enfant, récriminait si durement contre ce malencontreux fardeau, que Mère Émélie, témoin de ces scènes navrantes, comprit

que, si la vie de cette enfant n'était pas absolument menacée, son âme du moins courait de grands risques. Elle se chargea de la délaissée, veilla sur elle avec le dévouement d'une mère, et eut bientôt le bonheur de voir la fillette répondre, par sa docilité, à la sollicitude dont elle était l'objet.

C'est avec la même commisération que Mère Émélie accueillit une jeune fille qui dut son salut à son entrée à la Solitude de Nazareth. Cette jeune personne, après avoir reçu, dans un pensionnat, une éducation pieuse, revint à la maison paternelle à l'âge de dix-sept ans. Sa mère avait succombé à une douloureuse maladie; son père, qui était pharmacien, la laissa alors sous la direction d'une tante, en laquelle il avait cru trouver toutes les garanties nécessaires. Hélas ! La tante aimait le monde, et avait surtout la passion du théâtre. Elle y mena si fréquemment sa nièce, que celle-ci y prit goût et bientôt résolut non plus seulement d'assister aux représentations, mais d'y prendre part comme actrice. Le père refusa de consentir à ce désir insensé; mais, malgré sa juste opposition, la jeune mondaine, douée de réels avantages physiques, et se sentant capable de déclamer avec expression, s'engagea dans une troupe théâtrale. De son éducation chrétienne, il ne lui resta qu'une dévotion à Marie bien rarement exprimée par des prières : elle en avait perdu le goût et l'habitude. Mais elle se faisait un plaisir de parer de fleurs les autels de la Vierge. Toujours applaudie, elle s'empressait d'offrir à Marie les magnifiques gerbes de fleurs que lui valaient ses succès. Plusieurs années se passèrent ainsi. Après une série de triomphes et de déceptions, elle vint à Cette avec sa troupe. C'est là qu'une lumière surnaturelle lui ouvrit les yeux, grâce à un songe providentiel dont elle fut profondément impressionnée. Elle se trouva transportée devant une immense pièce d'eau, et obligée

de marcher sur le bord. Saisie de frayeur, inondée d'une sueur froide, elle tremblait d'épouvante. En face, sur l'autre bord, une belle dame, au regard céleste et à l'air majestueux, lui faisait signe d'avancer. La pauvre enfant hésitait, mais, sur un nouvel appel de la dame, voici qu'émue, frissonnante, elle s'élance dans l'eau pour aller la rejoindre. La Dame lui dit alors ces paroles, en lui montrant le gouffre : « Tu vois cet abîme, regarde bien, c'est l'enfer... Si tu ne changes pas de vie, tu y tomberas un jour. J'ai pitié de toi, grâce au souvenir que tu me conserves. L'offrande que tu m'as faite des fleurs que tu reçois m'a été agréable, et j'ai prié mon divin Fils pour toi; il te pardonnera si tu te convertis. » La malheureuse, réveillée en sursaut, attendit impatiemment le lever du soleil. S'habillant à la hâte, elle quitte en secret sa demeure. Mais de quel côté diriger ses pas? Hésitante, inquiète, elle entend tout à coup une voix intérieure qui lui dit : « A Nazareth, va à Nazareth. » Ce lieu lui était inconnu. Rencontrant une dame sur son chemin, elle lui demande si elle sait où est Nazareth. La dame lui dit de se rendre à Montpellier et que là on lui indiquera la Solitude. La fugitive se dirige alors vers cet asile où sa faiblesse sera désormais à l'abri. Sa vie devint un modèle de ferveur et de pénitence; aussi mérita-t-elle d'être admise dans l'association des Filles de Marie, sous le nom de Marie de la Miséricorde. Chaque nuit, à l'heure où cette Madeleine avait eu le songe auquel elle devait sa conversion, elle se réveillait, baignée d'une sueur froide si abondante, que les draps de son lit en étaient pénétrés. Après une longue suite d'années passées dans la prière, le travail et la souffrance, on voyait Marie de la Miséricorde, confiante et joyeuse, attendre en paix la mort, qui, pour elle, se dépouillait de l'effroi qu'elle inspire souvent aux âmes les plus saintes. Toujours unie à

Dieu, on peut dire que cette protégée de la Sainte Vierge quitta la terre transfigurée au contact divin (1).

Un autre exemple non moins touchant mérite également d'être cité ici :

Une jeune fille nommée Marie Isard, après avoir expérimenté combien il est difficile de s'arrêter sur la pente du mal, dut passer cinq ans à la Maison centrale de Montpellier. Pendant ce temps d'expiation, les religieuses ne négligèrent rien pour lui faire contracter des habitudes de vie laborieuse et chrétienne; aussi le moment de sa libération étant venu, exprima-t-elle la demande d'être reçue à la Solitude de Nazareth, afin d'échapper aux séductions du monde. Admise dans ce pieux asile, elle y eut tout d'abord de fortes luttes à soutenir; son affaiblissement moral mettait sa persévérance à la plus rude épreuve. Mille souvenirs se présentaient à son esprit, comme un mirage, lui rappelant ses folies d'autrefois. Souvent, sur le point de succomber au désir de revivre ces jours de faux bonheur, elle demandait à sortir de l'établissement. Mais les religieuses, qui connaissaient les écarts de sa vie, et tenaient à la soustraire à de fatales rechutes, l'exhortaient avec douceur à s'instruire de plus en plus des vérités de la religion, les lumières de la foi pouvant seules, en l'éclairant, lui inspirer la pensée de résister aux sollicitations de l'esprit de ténèbres.

Toutefois Dieu, voulant s'attacher cette âme, toujours indécise et chancelante, lui réservait, comme secours suprême, la grâce de la souffrance. Soudain Marie Isard devient malade, infirme même. Elle comprend que Dieu la visite, qu'il lui parle par la voix de l'épreuve. Elle se résigne et se montre généreuse dans la résolution qu'elle prend de renoncer à tout retour vers

(1) Voir à la fin du volume, note II, p. 207.

le passé, à tout désir des joies profanes. Le Père Coural, voyant qu'elle persévérait dans ces dispositions, ne tarda pas à encourager ses efforts et sa bonne volonté. Il consentit à l'admettre dans la petite association des Filles de Marie. Elle y reçut le nom de Marie-Dorothée. Cette pécheresse, sur laquelle s'inclinait le regard des divines miséricordes, vit alors son état de santé s'aggraver sensiblement. De vives douleurs se faisaient sentir dans toute la jambe gauche. Malgré les soins qui lui furent donnés, le mal s'accroissait de jour en jour, et bientôt la pauvre infirme ne put marcher qu'à l'aide du bras de l'une de ses compagnes. Tous les efforts de la science échouèrent devant la gravité de son cas; l'os de la jambe ne tarda pas à se carier. La patiente, maintenant, ne quittait plus l'infirmerie. Cependant le médecin, qui l'avait visitée régulièrement, déclara que les secours de l'art étaient impuissants. Toutefois les religieuses continuaient à prodiguer à l'infirme les soins les plus dévoués. Elles lui procurèrent des béquilles dont elle put à peine faire usage, tant elle éprouvait de fatigue à s'en servir. L'enflure de la jambe était devenue considérable; un bas spécial fut alors nécessaire. En quelques mois le membre se raccourcit de huit à dix centimètres. L'amaigrissement de la malade, son teint livide, sa privation de sommeil et d'appétit, tout révélait l'intensité du mal. Tel était l'état de Marie-Dorothée le jour où la douce Mère de Jésus répondit à ses confiantes clameurs.

C'était au mois de mai, célébré dans l'établissement avec une grande ferveur. L'autel dédié à la Vierge, refuge des pécheurs, y est chaque jour orné de fleurs, au parfum desquelles se joint celui de la prière. Chaque soir, au chant des litanies, une procession parcourant les cours et les jardins fait monter vers Marie les invo-

cations liturgiques que l'auguste Mère de Dieu reçoit certainement avec amour.

Marie-Dorothée se faisait conduire sur le passage du cortège. Elle espérait, elle priait, elle mêlait sa voix à celle de ses compagnes, pour redire avec elles la supplication de l'exil : « *Ora pro nobis* » ! dans laquelle sont renfermées toutes les tristesses et toutes les espérances de la terre. Cet hommage de prières adressé à Marie par les Nazaréennes devait plaire à Celle dont on n'invoque jamais en vain le secours. Dieu bénit la foi de Marie-Dorothée : elle allait bientôt être l'objet de la plus insigne des faveurs.

Le lendemain de la fête de la Pentecôte, 12 août 1845, après une nuit de souffrances aiguës, la malade voulut qu'on l'aidât à se lever. Elle insista même pour qu'on la descendît et qu'on la mît auprès de la porte de l'un des ateliers; puis, ayant prié qu'on fît venir la bonne Mère Émélie, elle lui dit, dans un excès de douleur : « Je ne peux plus vivre ainsi, je veux travailler pour gagner ma vie, comme mes compagnes, ou me faire porter à l'hôpital, afin de laisser ici ma place à une autre. » Mère Émélie, la reprenant doucement de son impatience, lui rappela que les souffrances sont pour nous des moyens d'expiation, et que notre résignation sous la main de Dieu qui nous frappe est la meilleure preuve d'amour que nous puissions lui donner. « N'oubliez pas, mon enfant, ajouta la bonne Mère, que vous avez des péchés à expier, le ciel à mériter. » Ranimée par ces encouragements, Marie-Dorothée se fait remonter à l'infirmerie. Elle était toute honteuse de sa faiblesse. Voulant faire trêve à ses pensées, elle saisit un livre qu'elle aperçoit près d'elle, et à peine l'ouvre-t-elle qu'elle y voit une image représentant le portement de la croix par Notre-Seigneur Jésus-Christ. Elle est surprise; puis, contemplant Jésus chargé

du terrible fardeau, et Marie, témoin des tortures qu'endurait son Fils, elle reste absorbée dans de profondes réflexions.

Elle rentre en elle-même; ses murmures, ses plaintes, son désespoir, lui semblent impies et injurieux à Dieu. Considérant l'amour du Rédempteur qui daigne attacher la grâce du salut à l'amertume de son sacrifice, elle se trouve heureuse de pouvoir racheter ses péchés au prix des souffrances dont elle est accablée. Tout à coup, a-t-elle raconté, apparaît à ses yeux la vision des fautes de sa vie. Son repentir est sincère. « Eh ! quoi, se dit-elle, Jésus, le Fils de Dieu, pur, innocent, infiniment parfait, endure les plus vives douleurs sans exprimer aucune plainte, et moi, pauvre fille coupable, je ne veux rien souffrir pour expier les scandales de ma vie ! » A peine eut-elle achevé de prononcer ces paroles, qu'une voix se fit entendre : « Prosterne-toi, Marie. » Et, sans raisonner sur l'impossibilité de se conformer à cet ordre, l'infirmes tombe à genoux. « Lève-toi et marche », dit encore la même voix; et aussitôt, comme entraînée par une impulsion irrésistible, Marie-Dorothee se lève, fait quelques pas en tremblant, et revient se mettre à genoux, à l'endroit où elle était d'abord. A cet instant, une lumière l'éblouit, et elle voit la Reine des Anges au milieu de rayons étincelants. Hors d'elle-même, elle se met à crier : « O ma Mère, ô ma bonne et tendre Mère, priez, priez pour moi, venez à mon aide. » Elle entend alors la voix lui redire : « Lève-toi et marche. » Marie-Dorothee obéit et, voyant toujours la Vierge sainte, elle renouvelle ses supplications : « O Marie, vous que l'on ne prie jamais en vain, ayez pitié de moi. » Mais la céleste vision paraît insensible aux cris et aux larmes de la malheureuse. Elle reprend alors : « O Marie, ô ma bonne Mère, ayez pitié de moi. Si je ne puis devenir agréable à votre divin Fils que par mes souffrances,

étendez-moi sur un lit de douleur; si vous me croyez capable de profiter de vos miséricordes, rendez-moi la santé, et donnez-moi la force de travailler. » A ce moment, elle voit la Mère de Jésus lui sourire en la regardant, puis elle l'entend lui adresser ces paroles : « Tes péchés ont été lavés dans le sang de mon Fils, ne l'offense plus. Je t'ai choisie pour faire éclater en toi les bénédictions que j'accorde à cet asile du repentir. »

Revenue à elle-même, Marie-Dorothee s'aperçoit avec surprise que son pied, jusqu'alors inerte, peut se poser sur le sol. Quelle n'est pas son émotion lorsqu'elle voit sa jambe complètement désenflée, les bandes et le bas tombés à terre ! La pauvre fille se croyait sous l'influence d'un rêve. Il était trois heures de l'après-midi, heure à jamais mémorable dans les annales de la Solitude de Nazareth. Sous l'impression de son bonheur, elle resta longtemps abîmée dans un sentiment d'inexprimable reconnaissance envers Dieu et la Vierge Marie. Puis, essayant ses forces, tour à tour elle faisait quelques pas et revenait se prosterner à l'endroit où la Vierge lui était apparue. Soudain entre la religieuse infirmière. — « Que diriez-vous, ma Sœur, si j'étais guérie », lui demande Marie-Dorothee, toute souriante ? — « Guérie ? » reprend la Sœur avec étonnement. — « Oui, guérie, par la grâce de Dieu et de la Sainte Vierge », affirme Marie-Dorothee. Et, se levant aussitôt devant la Sœur stupéfaite, elle marche sans béquilles et descend à la chapelle. Là, s'agenouillant devant l'autel de Marie, elle s'écrie, dans l'élan de son bonheur : « O ma bonne et tendre Mère, merci, merci, car c'est bien vrai, n'est-ce pas, je suis guérie, vous m'avez exaucée ? » Près d'elle, la religieuse infirmière qui l'avait suivie, émue jusqu'aux larmes, ne savait, elle aussi, comment remercier Dieu de cette insigne faveur. Après avoir exprimé sa reconnaissance à Jésus

et à la Très Sainte Vierge, Marie-Dorothee s'empressa de circuler dans toute la maison, pour que l'on vît bien qu'elle était en parfaite santé. Elle courut auprès de Mère Émélie, qui, en face de l'évidence, ne put douter de la réalité du prodige. Cette bonne Mère voulut conduire immédiatement Marie-Dorothee, avec toutes les autres Filles de Marie à l'endroit où s'était accompli le miracle : « Notre infirmerie est sanctifiée, mes enfants, dit la bonne Mère; baisons ce sol béni. Pour nous, quel motif de confiance et d'amour ! Remercions ensemble Notre-Seigneur de la grâce insigne qu'il vient de nous accorder, par l'intercession de sa très sainte Mère. »

La miraculée se rendit ensuite dans les divers ateliers, où celles de ses compagnes qui ne l'avaient pas encore vue crurent apercevoir un fantôme. « Mais c'est Marie-Dorothee, disaient-elles, oui, c'est elle, c'est bien elle... » Puis s'approchant, toutes l'entourent, l'embrassent au milieu d'exclamations de bonheur. La main de Dieu s'était posée sur les Nazaréennes. Le Seigneur miséricordieux venait de montrer que l'humble repentir lui est cher et que, par les manifestations de son amour, il se plaît à encourager les résolutions des âmes encore faibles dans la foi.

On se rendit à la chapelle, où le *Te Deum* et le *Magnificat* redirent à Dieu la profonde reconnaissance de tous les cœurs. Le soir, à l'exercice du mois de Marie, pendant le parcours de la procession en l'honneur de la Vierge, la miraculée, naguère si débile, aidait à porter la statue de l'Immaculée, tandis qu'une de ses compagnes tenait, à côté d'elle, les béquilles qui avaient soutenu si longtemps son corps affaibli (1).

Mère Saint-Augustin fut immédiatement informée

(1) D'après une relation conservée dans les archives de la Solitude de Nazareth.

de ce miracle. Toujours unie à Notre-Seigneur, l'âme de la vénérée Mère trouva dans ce bienfait de la bonté divine un nouveau motif de confiance en Celui dont le Cœur n'a cessé de se montrer si débonnaire envers les déshérités. Dans la première conférence qu'elle fit à ses filles de la Maison-Mère, elle s'empressa de leur donner connaissance de la grâce dont la Solitude de Nazareth venait d'être favorisée. Profitant de cette circonstance, elle insista, principalement auprès des novices, pour les affermir dans l'amour du devoir et de la fidélité à la sainte Règle, seul moyen d'attirer sur les âmes les bénédictions divines.

La Solitude de Nazareth, féconde en fruits de salut, devait continuer à recueillir de précieux résultats de conversion. Quelques exemples diront combien Dieu réserve de douceurs, particulièrement au seuil de l'éternité, à ces pécheresses qui, grâce aux prévenances de son amour, ont retrouvé, dans cette sainte maison, la joie de la conscience avec la paix du cœur. Dans cette solitude, au lieu des sanglots que le monde ferait entendre autour des lits d'agonie, ce sont des chants d'espérance qui s'exhalent. Il n'est pas rare que la malade, à ses derniers moments, invite ceux qui la visitent à se réjouir avec elle de son départ de ce lieu d'exil. Les terreurs de la mort font place aux consolations que le Seigneur réserve au repentir, et la mourante, fortifiée par la grâce des sacrements et par la confiance en Dieu, est heureuse d'entrevoir les joies de la patrie.

Entre beaucoup d'autres, nous citerons les traits suivants.

Marie-Andréline, paralysée, en proie à de longues souffrances, incapable de tout mouvement, était radieuse dans l'attente de la mort. Illuminée par l'espérance et la foi, soudain elle se soulève sur son lit de douleur, sourit, étend les bras, et semble goûter par avance les

joies du ciel. Visiblement consolée, elle retombe sur sa couche en exhalant son dernier soupir.

Marie-Hélène, terrassée par les étreintes de l'agonie, redisait à l'instant solennel des prières liturgiques : « Ciel, ciel, ciel »; et dans ces élans embrasés, son âme semblait désirer la rupture des derniers liens qui la retenaient sur la terre.

Marie-Madeleine, aux prises aussi avec la souffrance, était souverainement encouragée par la pensée de la mort, et se réjouissait de l'œuvre de destruction qui s'accomplissait peu à peu dans tous ses organes. Un jour, elle dit au médecin : « Monsieur, je suis un peu fâchée contre vous. — Mais pourquoi? reprit le docteur. — C'est que, répondit la malade, par vos remèdes, vous prolongez mon existence ici-bas et retardez ainsi mon bonheur éternel. » A ces paroles, le médecin, aussi surpris qu'édifié, s'adressant à Mère Émélie, s'écria : « Vraiment, Madame, vos filles vont à la mort avec plus d'empressement que les gens du monde ne vont à leurs fêtes. »

Marie-Claire, gravement malade, voyant la religieuse infirmière s'attendrir sur son état de souffrance, lui disait : « Ne me plaignez pas, ma Sœur, cette épreuve, je la mérite bien; elle me sert à expier les faiblesses de ma vie; et puis, pourquoi, par ces consolations que vous essayez de me donner, m'exposer à perdre une partie du mérite réservé aux angoisses de mes derniers moments? »

Marie-Hermance ne savait comment exprimer sa joie aux approches de la mort. Comme on lui demandait si elle regrettait la vie : « Oh ! non, dit-elle avec empressement, ma fortune est faite et ma couronne est déjà préparée. » On lui parlait de recourir souvent à Marie. Elle répondit : « Mais Marie, elle est ma mère. Je la prie sans cesse; sans cesse elle est devant mes yeux et sans

cesse elle pense à moi. Une mère peut-elle oublier son enfant, un enfant peut-il ne pas être à sa mère? »

Marie-Constance, qui, pendant son séjour dans la maison avait inspiré les plus vives craintes pour son avenir, fut profondément remuée par la mort édifiante de l'une de ses compagnes. Quelques mois plus tard, elle se préparait elle-même à entrer dans son éternité. Ayant demandé qu'on fit appeler une de ses amies, elle lui dit : « Vous le voyez, je suis jeune et cependant je meurs; mais je meurs contente, car, je le sais, la mort est une grâce pour moi. Dès que Dieu m'aura retirée de cette vallée de larmes, chantez, avec toutes mes compagnes, le cantique de ma délivrance, ensuite priez pour le repos de mon âme (1). »

Ainsi meurent les Nazaréennes. Celles qui leur survivent les supplient de leur obtenir la grâce de ne pas rester trop longtemps loin de Jésus, loin de Marie, loin du ciel.

(1) D'après une relation conservée dans les archives de la Solitude de Nazareth.

## CHAPITRE XVII

**Formation d'un quartier d'éducation pénitentiaire à la Solitude de Nazareth. Agrandissement des locaux. Création d'une œuvre de préservation pour les jeunes orphelines.**

Frappés du merveilleux travail de régénération qui s'opérait dans la Solitude de Nazareth, de hauts fonctionnaires engagèrent le P. Cural à accepter la tutelle des jeunes délinquantes. Comme elles relevaient de la loi, le bienveillant concours du Gouvernement lui semblait assuré d'avance. Le saint prêtre prit donc sans retard des mesures en vue de la réalisation de cette idée, car il aurait craint de mettre obstacle aux desseins de Dieu sur lui-même et sur les âmes, s'il avait résisté aux instances qui lui étaient faites. Pressé d'ailleurs du désir de travailler pour la gloire de Dieu, il accepta cette proposition. En conséquence, un arrêté du ministre de l'Intérieur institua, dans la Solitude de Nazareth, un quartier d'éducation correctionnelle pour les jeunes détenues. D'après les instructions ministérielles, les enfants de cette catégorie seraient classés dans un local séparé de celui du Refuge, et n'auraient aucune communication avec les Nazaréennes.

A leur arrivée, un grand nombre de ces jeunes pupilles présentaient tous les caractères d'une déchéance morale prononcée. Les notions les plus élémentaires du juste et de l'honnête leur étaient inconnues; aucun sentiment religieux n'avait été développé en elles. La plupart ignoraient le nom de Dieu; beaucoup n'avaient jamais

formulé aucune prière. Leur pâleur, leur débilité trahissait chez la plupart d'entre elles un état permanent de souffrance. Quelle santé pouvaient avoir, de pauvres enfants nées souvent dans des conditions irrégulières, et presque toujours dans la plus extrême indigence? Elles n'avaient eu, en outre, sous les yeux que des exemples nuisibles. En les voyant, on se sentait ému à l'idée qu'elles laissaient peut-être derrière elles des sœurs aussi exposées, aussi ignorantes du bien, aussi exposées au vice.

Tel était le champ que le P. Cural avait à défricher; telles étaient les natures qu'il avait à civiliser avant de les rendre chrétiennes. Mais comment moraliser de jeunes êtres pervertis si prématurément? Comment agir sur ces intelligences affaiblies, comment ranimer ces cœurs éteints avant même d'avoir battu? Cette régénération, qui dépasse assurément les possibilités humaines, la religion devait l'opérer par le double apostolat de la doctrine et de la charité. Loin de se laisser abattre par les difficultés de toute espèce que présentait la mission qui lui était confiée, le P. Cural bénit Dieu de l'avoir appelé à ressusciter ces âmes à la vie de la foi, et à rendre saines, un jour, à la société, ces enfants qui auraient pu en devenir le fléau.

Animé d'un zèle infatigable, le saint prêtre se mit à l'œuvre sans hésitation. Il fut secondé par le dévouement des religieuses de Marie-Joseph. Dieu seul sait ce que coûta de sacrifices cette entreprise. Le premier soin du fondateur et de ses auxiliaires fut de chercher à assouplir ces volontés rebelles et de donner un idéal à ces cœurs insensibles. Les filles de Mère Saint-Augustin contribuèrent, par leur douceur, à obtenir peu à peu les résultats désirés. Désormais en possession du cœur et de la volonté des jeunes détenues, les religieuses purent leur apprendre à connaître Dieu. Elles leur inspirèrent l'horreur du mal et leur en firent connaître



la laideur et les châtements. Le P. Coural, de son côté, leur adressait fréquemment les exhortations les plus paternelles, et, leur développant les mystères de la religion, il s'efforçait de les attirer à l'amour de Notre-Seigneur et à la pratique de sa loi. La connaissance des vérités divines aidait ces enfants à comprendre le prix de la vertu, dont elles avaient ignoré jusqu'alors même la possibilité.

Le P. Coural et ses collaboratrices eurent bientôt la joie de voir leurs protégées répondre à leur sollicitude par leurs progrès dans la vie chrétienne. Les anges seuls pourraient exprimer la joie des religieuses, lorsqu'à force de patience, elles voyaient ces enfants s'initier peu à peu à la pratique du bien, et goûter le bonheur d'aimer Dieu.

Après un court séjour à la Solitude de Nazareth, ces jeunes pupilles semblaient reprendre une vie nouvelle. On les voyait devenir gaies, douces, expansives avec leurs compagnes, confiantes envers leurs maîtresses. Leur éducation n'était pas seulement morale et religieuse, elle était aussi professionnelle : elles apprenaient un état qui leur permettrait, plus tard, de gagner leur vie honnêtement. Lorsqu'elles désiraient rentrer dans le monde, au moment de leur libération, les religieuses s'occupaient de les placer aussi avantageusement que possible, dans des familles honorables. Elles leur multipliaient conseils et encouragements, les accompagnaient de leurs prières et entretenaient avec elles les plus affectueuses relations. Celles qui exprimaient la demande de rester, d'une façon provisoire ou définitive, dans l'établissement, se voyaient, plus que jamais, considérées comme les enfants de la famille. La Solitude de Nazareth était pour ces âmes un port assuré, où les tempêtes du monde ne les exposeraient plus à des naufrages.

Cependant le nombre des pupilles augmentait, aussi les locaux furent-ils bientôt insuffisants. Il fallut édifier un nouveau corps de bâtiment. Le vaillant P. Coural, dans son zèle toujours en éveil, entreprit avec ardeur cette construction. Il fit appel à la bonne volonté, à l'énergie et à l'esprit d'abnégation de ses chères aînées, les Filles de Marie. Celles-ci répondirent avec empressement à l'appel de leur Père. Courageusement, elles se mirent au travail, afin d'économiser des journées d'ouvriers. Elles aidèrent les maçons : les unes prirent en main la truelle; les autres posèrent les briques; d'autres préparaient la peinture, blanchissaient les murs à la chaux.

Plus tard, à ces deux œuvres distinctes et complètement séparées, il en fut ajouté une troisième, pour l'admission de jeunes préservées. Notre-Seigneur Jésus-Christ n'est-il pas à la fois le Dieu du repentir et de l'innocence? Pour ces enfants il fut préparé un local particulier, en vue de leur épargner tout contact avec les deux œuvres précédemment établies. Chacun de ces groupements a donc sa physionomie spéciale, et les trois fonctionnent parallèlement sans compénétration aucune.

Les religieuses de Marie-Joseph sont heureuses d'étendre leur sollicitude à cette portion du troupeau du divin Pasteur. N'a-t-il pas dit un jour, appelant près de Lui un de ces anges de la terre : *Quiconque reçoit en mon nom un petit enfant comme celui-ci, me reçoit moi-même* (1).

Le regretté P. Coural rendit son âme au Seigneur le 21 mars 1867. Il expira dans un acte de foi, de confiance, d'amour pour Dieu, de dévouement pour les âmes. « Seigneur, je vous offre le sacrifice de ma vie pour le salut de mes enfants. » Telles furent ses dernières paroles.

(1) MATTH., XVIII, 5.

A mesure que la mort approchait, il exprimait des sentiments d'une élévation d'une beauté incomparables; on eût dit qu'il percevait, au bord de la tombe, comme un avant-goût du ciel. En voyant la dépouille mortelle de cet homme apostolique, on s'approchait avec respect, on se sentait ému, on croyait l'entendre prononcer encore ces paroles de l'Apôtre : *Je me suis fait tout à tous pour procurer le salut de tous* (1).

La Solitude de Nazareth désira, par un motif de reconnaissance, garder dans ses murs, comme une relique, la dépouille mortelle de son saint fondateur. Le P. Coural repose aujourd'hui dans la chapelle de l'établissement, et sa sépulture reste l'objet d'une vénération toute filiale et d'une confiance qu'accentuent encore les grâces attribuées à l'intercession du serviteur de Dieu.

(1) I Cor., ix, 22.

## CHAPITRE XVIII

### **Les Sœurs de Marie-Joseph à la Maison centrale de Limoges. Bienveillant témoignage du cardinal de Bonald.**

Une tradition raconte que le jeune homme qui avait présenté à Jésus, sur la montagne, les cinq pains d'orge et les deux poissons devint son disciple, et que, baptisé plus tard par saint Pierre et élevé par lui à l'épiscopat, il fut envoyé par l'apôtre dans les Gaules, et choisit la ville de Limoges pour son siège. Son nom, ajoute la même tradition, était Martial.

C'est dans l'antique cité de saint Martial que Mère Saint-Augustin entra dans le courant de janvier 1842, conduisant douze de ses filles à la Maison centrale. Là, ainsi que dans les prisons où s'exerçait déjà le zèle des Sœurs de Marie-Joseph, ces religieuses allaient devenir les anges gardiens des détenues.

Mère Saint-Augustin, heureuse de voir ce nouveau champ d'action s'ouvrir devant ses filles, entrevoyait déjà les fruits de salut que la grâce divine accorderait à leurs efforts. « Je ne serai ici que quelques jours avec vous, mes enfants, leur dit-elle, vous le savez, le devoir m'appelle ailleurs, mais le cœur de votre Mère ne cessera de battre à l'unisson des vôtres, animé du même désir de donner Dieu aux âmes. Vivant près des reliques sacrées de saint Martial, vous aurez un droit spécial à la protection de ce thaumaturge. Je lui demanderai de secondar votre sollicitude. Maintenant, vous n'ignorez pas, mes filles, que les maisons centrales ne sont pas le séjour de la piété. Quant à vous, soyez très pieuses,

soyez animées d'un grand esprit de religion. Vous êtes consacrées à Dieu, vous devez constamment adorer Dieu en esprit et en vérité, et ainsi porter à la piété et à l'amour des choses de Dieu ceux qui vous verront agir. »

Les filles de Mère Saint-Augustin répondirent à l'attente de leur Mère. Une sainte émulation entre elles, dans la pratique des vertus religieuses, produisit bientôt un parfum d'édification qui devait amener les plus heureux résultats parmi les détenues.

Le calme et la paix qui s'étaient établis dans cet asile d'expiation devaient momentanément céder la place aux agitations de la révolution de 1848. Un jour de cette année, cinq cents ouvriers insurgés se présentèrent à la porte de la Maison centrale de Limoges, y faisant grand bruit et proférant menaces et vociférations. Peu soucieuses des dangers qu'elles pouvaient courir, les Sœurs ne se préoccupaient que des trois cents femmes qui leur étaient confiées et qu'elles devaient maintenir dans l'ordre et la tranquillité. Pour cela elles les emmenèrent dans les locaux de la maison les plus éloignés du mouvement. Enfin, on dut céder à la force et laisser entrer une députation d'ouvriers armés d'instruments, avec lesquels ils brisèrent les métiers de la filature et du tissage. Tout travail était ainsi rendu impossible, et la surveillance devenait par le fait même difficile. Le chômage dura cinq ou six mois, pendant lesquels, avec l'agrément de l'Administration, les Sœurs augmentèrent les heures de classe, multiplièrent les lectures instructives et les promenades dans les préaux. Elles firent aussi la part de la prière et du chant. Par ces exercices variés, elles combattaient l'ennui et le découragement. Enfin après ces longs jours de trouble, grande fut la joie des détenues, lorsque revint pour elles, avec la paix, le travail qu'elles considéraient comme une ressource et un secours moralisateur.

Le concours intelligent des religieuses de Marie-Joseph dans le service des prisons, était de plus en plus, en France, l'objet d'une bienveillante appréciation. Les administrations civile et ecclésiastique s'accordaient à reconnaître la fécondité de l'apostolat qu'exerçaient les Sœurs.

La première fois que Mère Saint-Augustin, repassant à Lyon, vint offrir ses hommages au cardinal de Bonald, le prélat lui exprima son vif regret de ne pas l'avoir autorisée à fonder sa Congrégation dans le diocèse de Lyon. « Si j'avais été mieux informé, lui dit-il, si j'avais bien connu les choses, je vous aurais donné toute approbation pour la fondation de votre Institut dans mon diocèse. » Son Éminence témoigna toujours un intérêt particulier à la supérieure générale et à ses filles.

D'autre part, un témoin sérieux nous a rapporté qu'un inspecteur général des prisons, visitant dans le nord de la France une grande maison de détention d'hommes, et parlant au directeur de l'introduction des Sœurs de Marie-Joseph dans les maisons centrales de femmes, et des résultats qu'elles obtenaient, s'écria dans un langage tout militaire : « Quelle caboche que cette Mère Saint-Augustin ! Elle gouvernerait un royaume. » Cette réflexion ayant été rapportée aux religieuses quelque temps après, elles s'amuserent beaucoup des expressions employées par l'excellent fonctionnaire, mais reconnurent avec une légitime fierté qu'il n'avait rien exagéré.

Dans le courant de cette même année 1842, au mois de mars, la Révérende Mère, toujours infatigable, se rendit à la Maison centrale de Beaulieu (Calvados) pour y installer onze religieuses. Dieu bénissait les vertus et les labeurs de sa servante et lui accordait la joie de voir s'accroître sa famille religieuse; il lui envoyait des sujets à mesure qu'il étendait le champ de ses conquêtes.

## CHAPITRE XIX

## La Maison centrale de Vannes.

## Profession perpétuelle de plusieurs religieuses.

C'est également dans le cours de l'année 1842 que l'Administration supérieure des prisons pria Mère Saint-Augustin de lui réserver des Sœurs pour la Maison centrale de Vannes. La vénérée Mère s'empressa de répondre à ce nouvel appel, et, sans retard, elle conduisit à cette destination douze de ses religieuses, pour lesquelles le mélancolique aspect de la Bretagne ne fut pas sans charmes. Son ciel nuageux, la majestueuse immensité de son océan, les rochers sauvages de ses bords, contre lesquels se heurte la rage des vagues, tout les ravit; aussi, remontant jusqu'à Dieu, dans la contemplation de ses œuvres, se plaisaient-elles à inviter toutes les créatures à chanter : *Ouvrages du Seigneur, bénissez-le tous, louez-le et exaltez-le dans tous les siècles* (1).

Initiées sans retard à leurs emplois respectifs, les Sœurs commencèrent leur apostolique mission auprès des âmes. Bientôt elles eurent la consolation d'en voir un certain nombre revenir aux pratiques chrétiennes et comprendre que *bienheureux sont ceux dont les injustices sont pardonnées et dont les péchés sont couverts* (2). La foi bretonne, ferme comme le granit du pays d'Arvor, mais que des influences malsaines avaient pour un temps ébranlée, retrouvait peu à peu sa robustesse native, sous les rayons de la grâce. Le bien s'accomplissait. La plu-

(1) DAN., III, 57.

(2) Ps., XXXI, 1; Rom., IV, 7.

part des volontés rebelles s'étaient assouplies, subjuguées par la maternelle autorité des Sœurs.

Deux ans après l'arrivée des religieuses à la Maison centrale de Vannes, Mère Saint-Augustin y revint, désirant se rendre compte, par elle-même, des changements que les principes religieux avaient produits parmi les détenues.

C'est dans une circonstance chère à son cœur que Mère Saint-Augustin se retrouvait auprès de ses filles de Vannes. Plusieurs d'entre elles allaient se consacrer définitivement à Dieu par les vœux perpétuels. Leur parlant du bonheur qu'elles auraient de s'attacher pour toujours à leur céleste Époux, *comme des victimes vivantes* (1), elle leur commenta, dans une réunion intime, ce verset du psalmiste : *Qui sera digne de monter sur la montagne du Seigneur et de se présenter dans son sanctuaire? Celui qui a les mains innocentes et le cœur pur, qui n'a pas reçu son âme en vain* (2).

A l'occasion de cette solennelle cérémonie, à laquelle assistèrent les administrateurs et les détenues, M. l'abbé Flohy, chanoine titulaire de la cathédrale de Vannes, et aumônier de la Maison centrale, prononça une exhortation dont le texte interromprait la marche de ce récit, mais que nous nous faisons un pieux devoir de transcrire à la fin de ce volume (3).

(1) Rom., XII, 1.

(2) Ps. XXXI, 3, 4.

(3) V. note III, p. 208.

## CHAPITRE XX

**Une conversion à la Maison centrale de Fontevrault.  
Joie de Mère Saint-Augustin.**

Voici un fait qui se passa dans la Maison centrale de Fontevrault, et qui mérite d'être rapporté.

Une jeune fille de vingt-deux ans, condamnée pour vol, fut amenée dans cette prison le 2 mars 1843. Née de parents infidèles, elle ignorait la religion catholique et même toute religion. Elle sollicita néanmoins la permission d'assister au catéchisme et elle y écoutait avec attention l'explication des mystères de la foi. Pour satisfaire à son ardeur, des instructions spéciales lui furent données, et bientôt, ayant fait de rapides progrès dans la science du salut, elle demanda le baptême. Mais le démon, jaloux de posséder cette âme, lui insinua la pensée d'abandonner ses projets de conversion. Une nuit qu'elle était plus violemment tourmentée, la pauvre jeune fille, cédant à une pensée d'incrédulité, résolut de renoncer à s'instruire davantage. Elle jeta loin d'elle son chapelet et une médaille de la Vierge qui était suspendue à son cou. Ces objets lui ayant été rapportés, elle les fit remettre le lendemain à la supérieure, disant qu'elle cesserait d'assister au catéchisme. Toutefois, après deux jours de combats intérieurs, elle demanda qu'on l'y admît de nouveau, promettant de persévérer désormais.

Le 15 mai au matin, elle se rendit à la chapelle avec ses compagnes, mais on s'aperçut bientôt qu'il lui était impossible de faire le signe de la croix, ou même de proférer une seule parole. Au commencement de la

messe, son agitation était visible et, au moment de l'Évangile, ne pouvant plus se contenir, elle sortait de la chapelle d'un air furieux, et allait se réfugier dans une salle, où elle pleura longtemps. S'étant ensuite rendue dans l'atelier où elle travaillait habituellement, elle y resta en proie à la plus vive surexcitation. La journée se passa ainsi. La malheureuse attendait le soir avec impatience, pensant trouver quelque repos; mais, à peine couchée, de violentes frayeurs la saisirent : « Je vois un monstre prêt à me dévorer, disait-elle, secourez-moi. » La surveillante lui remit un crucifix, pria, la fit prier avec elle, et réussit à lui rendre une paix relative; mais de courte durée. Toute la nuit se passa dans des alternatives très pénibles; les personnes témoins de ces scènes en étaient épouvantées.

Le 16 au matin, les mêmes incidents se produisirent. Après le déjeuner, toujours sous l'influence du démon, elle exprima le désir de parler à l'aumônier. On la conduisit vers le tribunal de la pénitence. Mais, soudain retenue par une force irrésistible, il lui devint impossible d'avancer. Les religieuses voulurent lui venir en aide : leurs efforts furent inutiles. Après cette démarche infructueuse, elle rentra dans son atelier. Sa physionomie était empreinte d'une vive douleur, ses larmes coulaient, et un tremblement nerveux s'était emparé de ses membres. Pour faire diversion, les religieuses l'envoyèrent prendre l'air, sans pourtant la perdre de vue. L'une d'elles, l'ayant rejointe, l'engagea à faire le signe de la croix; mais le bras de la jeune fille devint raide aussitôt. Engagée par une religieuse à prier auprès d'une statue de la Sainte Vierge élevée non loin de là, elle s'enfuit en poussant des cris affreux. Cependant elle persévérerait dans son désir d'embrasser la religion catholique. L'aumônier, qui connaissait ses dispositions intimes, résolut de la préparer à recevoir, au plus

tôt, la grâce du baptême. Il parla de ce projet à la supérieure. L'un et l'autre concoururent à achever rapidement son instruction pour hâter la réception du sacrement.

Le jour fixé, plusieurs religieuses et quelques détenues accompagnèrent à la chapelle la jeune néophyte, chez laquelle se produisait toujours la même agitation. A peine le prêtre avait-il commencé les prières liturgiques qu'elle sembla ne pouvoir en supporter la récitation, voulant fuir comme malgré elle. Dans cette lutte, sa volonté était manifestement aux prises avec l'esprit de ténèbres, car la pauvre obsédée appelait Dieu à son secours et suppliait la supérieure de ne pas l'abandonner. « O mon Dieu, ayez pitié de moi; ô ma bonne Mère, tenez-moi bien, ne me laissez pas emporter », s'écriait-elle. Peu à peu, sous l'action des formules d'exorcismes qui précèdent la collation du sacrement de baptême, l'âme de la catéchumène recouvrait une paix toute divine. Lorsque la cérémonie fut terminée, une indicible sérénité avait remplacé sur son visage l'expression de fureur et d'effroi qu'on y avait remarquée jusque-là. C'est avec effusion qu'elle témoigna sa reconnaissance à l'aumônier, puis à la supérieure, dont elle couvrait les mains de larmes et de baisers. Un nouveau bienfait l'attendait le lendemain : elle fut admise à faire sa première Communion, et elle accomplit cet acte dans les sentiments les plus touchants de foi et de ferveur. Dans sa reconnaissance, elle ne cessait plus de prier pour la conversion de ses parents, et de demander pour elle-même la grâce de la persévérance.

La conduite de cette jeune fille ne se démentit jamais; ses bonnes dispositions furent un dédommagement pour les religieuses qui avaient tant travaillé et souffert à son sujet.

Le récit de cet événement, adressé au cours de l'année

1843 à Mère Saint-Augustin, la mit au comble de la joie. « Que vous êtes heureuses, mes filles, écrivit-elle aussitôt aux religieuses de la Maison centrale de Fontevrault, de contribuer ainsi à arracher des âmes au démon, pour les gagner à Dieu ! Les anges du ciel envient votre bonheur. Soyez généreuses dans l'accomplissement de vos saintes obligations. C'est votre fidélité qui attirera sur les âmes les grâces de salut dont elles ont besoin pour se transformer et se convertir. N'ayez d'autre ambition que de peupler le ciel d'élus. Tel est le seul désir de votre Mère; vos progrès dans la sainteté feront sa consolation (1). »

---

(1) Voir à la fin du volume, note IV, p. 218.

## CHAPITRE XXI

**Les religieuses de Marie-Joseph sont appelées dans les prisons départementales. Nouvelles fondations.**

Le ministre de l'Intérieur ayant manifesté l'intention de recourir aux Sœurs de Marie-Joseph pour les prisons départementales, des demandes à cet effet ne tardèrent pas à arriver à Mère Saint-Augustin. De grand cœur, dès 1843, elle envoya ses filles dans ces nouveaux centres d'action. La vénérée Mère ressentait une joie profonde en voyant s'agrandir le champ de cet apostolat qui avait toujours été et qui devenait de plus en plus le rêve de sa vie.

Au mois de décembre de cette même année, Mère Saint-Augustin parvint à fonder un refuge au Dorat, dans les dépendances mêmes de la Maison-Mère. Elle avait un double but : ouvrir un asile gratuit aux libérées qui, à leur sortie des Maisons centrales de Fontevault et de Limoges, ne pourraient rentrer dans leurs familles, et ne trouveraient le plus souvent qu'après bien des difficultés une situation ou du travail, et fournir aux jeunes religieuses l'occasion de s'exercer, sous ses yeux, à l'œuvre de miséricorde qui était le complément de l'Œuvre des Prisons.

Pendant onze années, ce Refuge accueillit les âmes de bonne volonté qui venaient y chercher asile et sauvegarde. Par la suite, Mère Saint-Augustin crut prudent de le supprimer, après avoir reconnu qu'il y avait des inconvénients à recevoir des libérées dans le voisinage du noviciat. Quelques personnes se figuraient en effet

que ces repenties, après avoir été suffisamment éprouvées, étaient admises parmi les religieuses. C'était une profonde erreur : jamais aucune d'entre elles, si intéressante qu'elle soit et si peu grave qu'ait été sa condamnation, ne peut être agrégée à la Congrégation, les statuts s'y opposant de la manière la plus formelle. La situation des Sœurs dans les prisons les oblige à cette sage mesure.

Mère Saint-Augustin, surtout au début de ses fondations, alors que les exigences des œuvres réclamaient de nombreux sujets, faisait assez facilement des concessions sur la dot. Elle ne craignait pas d'en faire aussi sur le degré d'instruction, se proposant d'y suppléer par les enseignements donnés d'une manière très sérieuse, au cours du postulat et du noviciat. Elle recevait quelquefois aussi, mais rarement, des sujets qui n'avaient pas tout à fait l'âge requis. « Ce défaut, disait-elle, se corrige tout seul et disparaît bientôt » ; mais elle était inflexible sous le rapport des qualités et des conditions essentielles. En voici un exemple : Un jour, on lui proposa, comme postulante, une jeune personne accomplie ; outre un ensemble de vertus et de qualités naturelles et une instruction très complète, elle offrait une dot de cinquante mille francs, chose bien rare ! Dès qu'on eut ajouté loyalement que ce sujet si désirable n'était pas issu d'un légitime mariage, la Révérende Mère répondit par un refus des plus catégoriques. On voit quels étaient ses principes. Dans son amour du devoir, elle les transmet à ses filles, qui, sous aucun prétexte, ne dévieront de cette ligne de conduite.

Se rappelant que *Dieu ne fait point acception des personnes* (1), Mère Saint-Augustin n'était pas exclusive dans sa charité. Son âme se nourrissait trop des

(1) *Rom.*, II, 11.

enseignements du saint Évangile, son union avec le Cœur de Jésus était trop intime, pour qu'elle n'éprouvât pas une tendresse toute maternelle pour les enfants. Son jugement sûr lui avait fait voir que la décadence des mœurs vient de ce que l'éducation de l'enfance manque de bases. « On ne pourrait, dit M. Guizot, avoir une génération d'âmes honnêtes qu'en élevant les enfants du peuple dans les principes solides de la morale, appuyée sur la religion. » Les spectacles dont la vénérée Mère était témoin dans les prisons depuis plus de vingt-cinq ans l'avaient convaincue qu'il faut prémunir de bonne heure les enfants contre les séductions du mal. Aussi eût-elle désiré pouvoir multiplier les orphelinats. Malheureusement, elle rencontrait maintes fois ce que Mgr de Ségur devait si pittoresquement appeler la « croix d'argent » : elle manquait de fonds pour réaliser les désirs de son inépuisable charité. Néanmoins, en 1844, elle établit au Dorat, dans un local de la communauté, un Ouvroir où les jeunes personnes de la ville venaient apprendre à travailler. Les Sœurs procuraient les objets de lingerie à confectionner, et le produit en était remis intégralement aux ouvrières, qui, toutes, étaient reçues gratuitement. A l'atelier, la prière, de bonnes et instructives lectures, le chant des cantiques, faisaient trêve à la monotonie des heures de travail; le catéchisme y était aussi enseigné. Le dimanche et les jours de fête, les religieuses ne perdaient pas de vue leurs enfants; les accueillant toujours avec bonté, elles se faisaient un plaisir de les conduire aux offices de la paroisse. Que de mères de famille ont conservé le souvenir de ces années de formation morale et professionnelle, au cours desquelles, dans ce paisible ouvroir, elles avaient contracté de si fermes habitudes de piété et de travail !

C'est également dans le cours de l'année 1844 que

Mère Saint-Augustin ouvrit à Saint-Symphorien-sur-Coise (Rhône), dans un ancien monastère d'Ursulines, un ouvroir pour les adolescentes, auxquelles on devait enseigner le tissage de la soie et les travaux de couture. Les familles chrétiennes du Lyonnais aimaient à y envoyer leurs jeunes filles, dans le but de les former à ces deux industries. Dès le début de cette maison, Mère Saint-Augustin s'y intéressa vivement. Elle s'y laissait entourer et fêter par cette innocente jeunesse. Dans une de ses visites à cette nouvelle fondation, la vénérée Mère vit une enfant de quatorze à quinze ans s'avancer ingénument vers elle, la saluer avec grâce, et lui réciter un compliment de circonstance. Marguerite Bouchard — tel était le nom de cette fillette — attira par son air candide et doux l'attention de la bonne Mère, dans l'âme de laquelle se passa soudain ce qui s'était passé, jadis, dans l'âme de Jésus, à la vue du jeune homme de l'Évangile. Regardant affectueusement Marguerite, elle la caressa avec bonté et, tirant un peu ses boucles d'oreilles, elle lui dit en souriant : « Il faudra quitter cela si vous voulez être religieuse. » Ces paroles, presque prophétiques, se réalisèrent plus tard. Marguerite ayant entendu l'appel divin, se donna généreusement à Dieu, dans la Congrégation de Marie-Joseph, et devint Mère Saint-Victorien, dont le nom évoque un souvenir toujours cher.

## CHAPITRE XXII

**Les Sœurs de Marie-Joseph à la prison du Fort du Hâ. M. Moreau-Christophe. Fondation d'un orphelinat au Dorat. M<sup>lle</sup> Robert de Villemartin.**

Sous l'influence des bénédictions divines, la famille religieuse de Mère Saint-Augustin s'étendait de plus en plus. La prison de Bordeaux, connue sous le nom de Fort du Hâ, allait être témoin, elle aussi, du rôle bien-faisant que joue la religion en faveur de toutes les misères morales. Les Sœurs de Marie-Joseph y apportèrent, dès le 15 août 1844, le concours de leur dévouement et de leurs exemples. Les magistrats de Bordeaux, fidèles aux traditions de l'ancienne noblesse de robe, montrèrent la plus grande bienveillance aux nouvelles venues; leurs femmes aimèrent désormais à franchir le seuil du Fort du Hâ. Elles prenaient plaisir à constater le bien que faisaient les Sœurs dans leur humble ministère.

M. Moreau-Christophe, inspecteur général des prisons, qui s'était particulièrement intéressé à cette maison de détention, avait déjà, le 17 août 1843, exprimé le désir d'y voir envoyer des Sœurs de Marie-Joseph. En présence des administrateurs, il avait prononcé un discours très apprécié que terminaient ces paroles : « Dans le champ pénitentiaire, nous ne sommes, nous, que des laboureurs traçant notre sillon et semant notre grain. Que produiraient nos efforts et nos sueurs sans la rosée du ciel, sans le rayon d'en-haut qui les féconde et qui accomplit, au sein de la terre, l'admirable mystère de la

germination? Que la religion donc nous vienne en aide. C'est à elle maintenant à faire son œuvre, nous avons fait la nôtre. »

Mère Saint-Augustin confia le soin de cette communauté à la jeune Mère Mélanie, que Dieu avait admirablement douée pour cette mission.

Dès le début, les qualités de cette supérieure lui attirèrent l'estime et la confiance générale. Il n'était pas jusqu'aux dames de l'aristocratie bordelaise qui ne vinsent réclamer le secours de ses conseils. Toutes l'aimaient et recherchaient son intimité. Une touchante anecdote se rapporte à l'entrée en communauté de cette supérieure, si justement appréciée.

Sœur Mélanie, née à Saint-Bernard (Ain), était l'aînée de sept enfants. Sa mère, fille spirituelle du Curé d'Ars, recevait parfois la visite du saint prêtre. L'intérêt qu'il portait à la pieuse paysanne, était pour elle un réconfort, et il le fut davantage encore lorsque la douloureuse épreuve du veuvage l'eut atteinte. Un jour, elle lui présenta ses enfants à bénir. Regardant Madeleine, l'intelligente fillette qui devait être plus tard Sœur Mélanie, et qui n'avait alors que six ans, le bon Curé dit à la mère : « C'est une enfant de bénédiction, elle sera religieuse du Sacré-Cœur. » Puis, levant les yeux au ciel, il se reprit et dit : « Non, elle sera Sœur des prisons. » Cette prophétie devait se réaliser. Lorsque Madeleine fut présentée à Mère Saint-Augustin comme postulante, elle venait de faire un court essai dans une communauté de Lyon, le Sacré-Cœur des Chartreux. La jeune fille ne s'était point senti de vocation pour cet Institut; un attrait irrésistible la poussait vers l'œuvre austère du salut des prisonniers. La mère de Madeleine, bien qu'heureuse du choix de sa fille, n'en était pas moins perplexe, car sa famille était nombreuse, et son septième enfant n'avait guère que deux ou trois ans. De tout

cœur, elle consentait à ce que Madeleine devînt religieuse, mais l'exploitation de ses vignes, cette année-là, se trouvant en souffrance, elle craignait de ne pouvoir lui donner une dot. Elle alla donc trouver Mère Saint-Augustin, pour lui exposer sa situation et plaider de son mieux la cause de sa chère Madeleine. La supérieure générale, émue jusqu'au fond de l'âme, regarda la mère de sa future postulante; elle rassura celle qui se faisait si bien l'avocate de son enfant, et lui dit de ne pas se tourmenter de la question pécuniaire. « Si votre fille, ajouta-t-elle, a les qualités qui font une bonne religieuse, je la reçois. »

Mère Saint-Augustin tenait avant tout à la rectitude du jugement et au dévouement du cœur : pour elle tout était là. Madeleine justifia en tout ses espérances.

Plus de quarante ans après, la mère de cette jeune postulante, devenue aïeule, racontera, dans une effusion de reconnaissance, ce trait de bonté à une de ses petites filles qui, plus grande, deviendra elle-même religieuse de Marie-Joseph.

Lorsque Mère Saint-Augustin eut installé ses filles à la prison de Bordeaux, elle reprit promptement le chemin du Dorat, où elle était rappelée pour une nouvelle fondation.

Parmi d'autres âmes qui édifiaient cette localité, il en était une qui aimait à vivre cachée, mais que ses bienfaits trahissaient à son insu. Sous la direction de M. l'abbé Chamblet, un confesseur de la foi, qui fut curé du Dorat de 1812 à 1832, cette âme avait acquis, avec la grâce de Dieu, une mansuétude que rien ne pouvait altérer et une piété vraiment angélique. L'abbé Petit, son second directeur, lui imprima une énergie pour le bien qui acheva d'en faire une âme parfaite. M<sup>lle</sup> Clémentine Robert de Villemartin, oubliant son nom, ses relations, consacra sa fortune et sa vie à Dieu

et aux pauvres. On la voyait, dans une mise des plus simples, toujours le sourire aux lèvres, ouvrir sa bourse et son cœur à tous les malheureux. Une telle âme était bien faite pour s'entendre avec Mère Saint-Augustin; aussi une sainte intimité ne tarda-t-elle pas à s'établir entre elles, pour le plus grand avantage des pauvres. Elles se concertèrent pour fonder au Dorat, le 8 septembre 1844, près de la Maison-Mère des Sœurs de Marie-Joseph, un orphelinat désigné sous le nom de « Providence ». M<sup>lle</sup> Robert s'engageait à subvenir aux frais de nourriture des enfants; la communauté devait pourvoir à tout le reste : local, vêtements, instruction primaire et religieuse, formation professionnelle.

Pendant un certain nombre d'années, le fonctionnement de cette petite œuvre fut maintenu d'après ces conventions. Par la suite, diverses circonstances obligèrent la bienfaitrice à restreindre ses largesses. Mère Saint-Augustin, dans sa foi inébranlable en la Providence, accepta généreusement de suppléer au secours qui lui manquait soudain.

L'orphelinat de la Providence, placé tout particulièrement sous la vigilance de la supérieure générale, deviendra bien vite l'objet de ses prédilections. L'avenir le verra prospérer, et il restera toujours cher aux Sœurs de Marie-Joseph, qui, en souvenir de leur sainte Mère, ne cesseront d'y donner à leurs enfants adoptives les témoignages de l'affection la plus délicate.

## CHAPITRE XXIII

## Épreuves financières.

Mère Saint-Augustin avait admirablement compris le sens de cette parole du Maître : *Bienheureux les pauvres d'esprit, car le royaume des Cieux leur appartient* (1). Elle s'était pénétrée des avantages que procure à l'âme religieuse le complet détachement des biens de ce monde. Saintement attirée par le charme de cette vertu évangélique, elle en fit toute sa vie l'objet de ses méditations et de ses recherches. Se plaçant au-dessus des intérêts matériels, *cherchant avant tout le royaume de Dieu et sa justice*, elle savait que *le reste lui serait donné par surcroît* (2). Le désintéressement de Mère Saint-Augustin lors de l'admission des sujets, les charges résultant de ses multiples fondations, tout contribuait à lui créer les plus grandes difficultés. Un jour, une lettre lui annonçait la réception d'un ballot, dont le port s'élevait à quinze ou seize francs. A ce moment la pénurie était si extrême dans la communauté, que la Sœur Économe ne put réunir que la somme de cinq francs. Il fut alors convenu, entre les religieuses, que pour épargner toute confusion à leur Mère, un petit emprunt serait fait secrètement à M. Ducoux, notaire, dont nous avons déjà signalé le dévouement. Mais le ballot attendu n'arriva pas au jour fixé, et, dans l'intervalle, la Révérende Mère, ayant reçu quelques secours, le projet d'emprunt n'eut pas de suite.

(1) MATTH., v, 3.

(2) MATTH., vi, 33.

Une autre fois, un embarras plus douloureux se présenta. On était à la fin du mois, et le boulanger venait d'envoyer sa note. La caisse de Mère Saint-Augustin était à sec. Cependant le fournisseur ne pouvait attendre; il avait besoin de fonds pour ses achats de farines. Dans cette détresse, elle recourut avec larmes au divin Pourvoyeur. Vers midi, à l'heure du repas, son absence inaccoutumée du réfectoire se remarqua bien vite. Ce fut en vain qu'on la chercha dans toute la maison. Enfin, une Sœur étant allée à la tribune de l'église paroissiale, l'aperçut prosternée devant le tabernacle, sanglotant et demandant à haute voix à Notre-Seigneur s'il allait abandonner ses filles.

Profondément émue, la religieuse va rejoindre la Mère, l'aide à se relever et finit par la décider à venir prendre son repas.

Le Dieu de l'Eucharistie avait entendu les larmes de sa servante; avant la fin du jour, un secours inespéré venait mettre fin à ses perplexités.

De nombreux traits de ce genre mirent en relief d'une part les interventions du Seigneur en faveur de ses enfants, de l'autre, l'invincible confiance de la Révérende Mère, en la Providence divine.

La pénurie d'argent n'est pas rare dans les fondations. Mère Saint-Augustin eut souvent à subir cette épreuve; mais jamais sa sécurité n'en fut ébranlée.

En 1841, lorsque'elle et ses filles durent quitter Lyon pour se fixer au Dorat, une personne qui s'intéressait à ses projets de fondation et qui désirait les favoriser, lui offrit, moyennant une rente viagère, une somme assez considérable. Ce don fut reçu avec reconnaissance et employé selon les intentions de la bienfaitrice. Peu d'années après, celle-ci changea d'avis, et redemanda ses fonds. Mère Saint-Augustin, qui avait cru pouvoir compter sur le capital pour le soutien de

ses œuvres, se trouva dans le plus pénible embarras; mais *sachant que tout contribue au bien de ceux qui aiment Dieu* (1), forte dans sa foi, elle supporta vaillamment cette épreuve, et, pour éviter toute contestation, fit l'impossible pour rendre immédiatement ce qu'elle devait.

Peu de temps après, elle se trouva engagée à son corps défendant dans un regrettable procès, dont l'issue défavorable lui occasionna des frais très onéreux.

Mère Saint-Augustin était si bonne, si compatissante envers les pauvres, qu'elle ne pouvait entendre le récit de leurs misères sans chercher à les secourir. Si elle avait quelques ressources, elle les distribuait aussitôt. Toutefois, après les incidents que nous venons de rapporter, elle comprit que la prudence lui faisait un devoir de se méfier du penchant de son cœur. Un jour donc qu'elle venait de recevoir la dot d'une postulante, elle la remit aussitôt à sa secrétaire en lui disant : « Dans quinze jours, je dois faire un paiement; j'aurai besoin de cette somme et je vous la confie; elle sera plus en sûreté entre vos mains qu'entre les miennes. Que voulez-vous? ajouta-t-elle en souriant, l'argent fond dans mes doigts comme du beurre. »

A ces épreuves financières, qui mettaient parfois Mère Saint-Augustin dans de si cruelles alternatives, devait en succéder une autre bien plus sensible à son cœur. Dieu allait rappeler à Lui le prêtre d'élite dont les conseils et les encouragements l'avaient si souvent soutenue dans sa difficile entreprise.

(1) *Rom.*, VIII, 28.

## CHAPITRE XXIV

**Mort de l'abbé Petit. Sympathie témoignée à cette occasion par l'évêque de Limoges et par Mgr Berteaud. Mère Saint-Augustin réélue comme Supérieure générale.**

L'abbé Petit, sentant ses forces décliner prématurément, au milieu de ses labeurs et de ses mortifications, dut renoncer à la direction du Petit Séminaire du Dorat pendant les vacances de 1844. C'est alors qu'il se retira dans une maison particulière, près de l'église et de la communauté des Sœurs de Marie-Joseph, dont il était resté le supérieur. Mgr Berteaud, qui avait été sacré évêque de Tulle le 21 septembre 1842, et qui conservait au saint prêtre un profond attachement, s'empressa de venir le visiter, et il fut heureux, par la même occasion, de revoir et de bénir Mère Saint-Augustin et ses filles.

Malgré le repos relatif que M. Petit essaya de prendre, malgré le zèle des médecins et les soins dont l'entouraient les Sœurs, malgré les prières de la Mère Générale et de toute la Congrégation, le vénéré malade s'affaiblissait de plus en plus; mais il *entrevoit la fin de sa vie avec ce calme surnaturel qui est pour ceux qui vont à Dieu la plus précieuse des grâces, et pour ceux qui restent la plus douce des consolations* (1). Le mal faisait de rapides progrès; le 13 mars 1845, on administra au malade les derniers Sacrements.

(1) *Saint AUGUSTIN.*

Mère Saint-Augustin, brisée de douleur, répondait sans doute, dans l'intime de son âme, par un *fiat* complet au bon plaisir divin; mais, qu'allait devenir sa chère Congrégation sans le secours de ce guide si prudent et si éclairé? L'humble Mère redoutait le poids des responsabilités qui lui incomberaient après sa disparition. Un moment, elle put croire que ses prières étaient entendues, car, après avoir reçu l'Extrême-Onction, M. Petit ressentit un mieux qui pouvait permettre quelque espoir. Mais le bon Maître voulait retirer cet appui à sa servante et la détacher de plus en plus. Le vénéré supérieur était mûr pour le ciel. La maladie s'aggrava, et un épanchement au cerveau hâta le dénouement. M. Petit, comprenant que l'heure de la céleste entrevue allait sonner pour lui, essaya de laisser à ceux qui l'entouraient, comme un legs infiniment cher, ces paroles de saint Jean Berckmans : « *Je meurs, mais mon amour ne meurt pas, je vous aimerai au ciel comme je vous ai aimés sur la terre.* » Il fut rappelé à Dieu le 8 mai 1845 octave de l'Ascension, à l'âge de cinquante-trois ans. Ce Père très regretté n'avait vécu que pour la patrie où Dieu *essuie toutes les larmes de ses saints, où il n'y a plus ni pleurs, ni cris, ni douleurs, parce que le premier état est passé* (1). Que de fois, dans ses colloques avec Dieu, cet homme d'oraison avait exhalé les soupirs de son cœur vers la Jérusalem nouvelle! Le ciel s'était ouvert pour lui, juste au moment où l'Église célèbre le triomphe du Christ vainqueur de la mort.

M. Petit était très aimé au Dorat; son décès y causa une émotion générale. Des regrets unanimes amenèrent un nombreux concours d'amis à ses obsèques. Ceux qui le connaissaient plus intimement s'accordaient à dire qu'il était le vrai prêtre selon le Cœur de Dieu.

(1) *Apoc.*, *xxi*, 4.

Toute la Congrégation comprit la perte immense qu'elle venait de faire.

La Révérende Mère surtout se ressentit des pénibles émotions que ce deuil lui avait causées, et même sa santé, fortement ébranlée, causa de vives inquiétudes. Cependant, le jour du triste événement, elle avait tenu à en informer elle-même Mgr Bernard Buissas, évêque de Limoges et successeur de Mgr de Tournefort. Très peiné de la mort de M. Petit, Mgr Buissas s'empressa de témoigner à Mère Saint-Augustin la part qu'il prenait à sa douleur. Dès le lendemain, elle recevait cette réponse :

« Ma bonne Mère,

« Je comprends toute votre douleur, parce que je la ressens vivement moi-même. Vous avez perdu un supérieur vénérable, et moi un de mes meilleurs prêtres, que j'estimais, que j'affectionnais. Vous retrouverez en votre évêque, ma bonne Mère, j'en ai la confiance, celui que vous pleurez. Dès aujourd'hui, je m'affectionne plus que jamais à votre Congrégation, et je veux moi-même en être le supérieur. M. l'abbé Brunet (1) pourra me remplacer quand je serai empêché de me rendre auprès de vous. Je suis très attaché à votre Communauté.

« Dès que vous le pourrez, venez à Limoges pour traiter vos affaires avec moi.

« Je suis dans l'intention d'aller passer quelques jours au Dorat, en juin prochain; mais auparavant, il est important que je vous voie.

« Je bénis toutes mes filles en J.-C., etc. »

Trop souffrante pour aller à Limoges, la Révérende Mère écrivit au prélat pour le remercier de sa bienveil-

(1) Vicaire général et prédicateur distingué, qui se montra très dévoué à la Congrégation et remplaça souvent le prélat.

lance et lui exprimer ses regrets de ne pouvoir répondre immédiatement à sa paternelle invitation. Elle ajoutait que, dès qu'il lui serait possible d'effectuer ce petit voyage, elle éprouverait une très grande consolation à recevoir les encouragements qu'elle trouverait auprès de Sa Grandeur.

Mère Saint-Augustin avait aussi annoncé la nouvelle de cette mort à Mgr Berteaud, qui lui répondit à la date du 21 mai 1845 :

« Ma Très Révérende et digne Mère,

« Dieu nous a envoyé une sévère épreuve. C'était un si excellent prêtre, une âme si noble et si élevée ! Vous avez pu reconnaître les trésors de bonté qui étaient cachés en lui; il y a longtemps que je les connaissais, moi; aussi je l'aimais et le vénérâis d'un tendre respect.

« J'aurai toute ma vie le regret de n'avoir pas veillé, à ce moment suprême, près du lit de cet ami si cher. Je sais bien que les soins les plus pieux et les plus délicats l'ont entouré; vous étiez là, ma Révérende Mère, avec vos filles désolées; quelques amis généreux s'y trouvaient. Mais il me semble que j'avais le droit de prier et de pleurer à côté de ce bien-aimé mourant. La Providence ne l'a pas voulu.

« Je me souviendrai jusqu'à la fin de cet excellent supérieur du Petit Séminaire du Dorat; je l'aimerai quoique absent. J'espère, avec la grâce de Dieu, le retrouver dans un monde meilleur.

« Vous voilà orphelines, ma très Révérende et digne Mère, orphelines d'un Père qui vous était bien dévoué. Je partage toutes vos douleurs; mon affectueux respect pour votre maison augmente en proportion de votre tristesse et de votre affliction.

« Je vous remercie de tout ce que vous avez fait pour rendre plus doux le départ de l'âme de mon excellent ami. Le bon Dieu vous bénira et vous donnera les forces nécessaires pour conduire dans les voies de sa gloire l'œuvre admirable dont vous enrichissez le diocèse de Limoges.

« J'envoie une bénédiction affectueuse à la chère Communauté de Marie-Joseph, et à vous en particulier,

« Ma très Révérende et digne Mère, avec l'assurance d'un profond et inaltérable dévouement

† J. B. P. L., *Év. de Tulle.* »

Aussitôt que la santé de la Révérende Mère le lui permit, elle se rendit à Limoges pour remercier l'évêque de l'intérêt qu'il lui avait témoigné.

Dans cette entrevue, Mgr Buissas la prévint qu'il réunirait un chapitre général, où seraient convoquées les supérieures locales. Mère Saint-Augustin pria le prélat d'agréer le désir qu'elle avait d'être déposée de sa charge. Celui-ci décida qu'on procéderait à de nouvelles élections, et qu'on organiserait le gouvernement de la Congrégation d'une manière complète. Mère Saint-Augustin conjura Mgr Buissas de hâter l'exécution de ce projet. De retour au Dorat, ayant eu l'occasion de lui écrire, la Révérende Mère lui rappelait le désir qu'elle lui avait exprimé récemment et terminerait sa lettre par ces mots : « Le vœu le plus ardent de mon cœur est d'être déchargée d'un fardeau, dont je sens plus que jamais le poids. J'espère que Dieu me fera la grâce de regarder comme le plus heureux jour de ma vie celui où il me serait donné d'entrer entièrement dans la voie de l'obéissance. C'est assurément la voie la plus sûre et la plus facile pour le salut. »

La profonde humilité de Mère Saint-Augustin se

révèle dans ces paroles. Se cacher en Dieu était son ardent désir; mais Dieu semblait se plaire à contrarier en sa servante cette sainte passion pour la vie obscure. L'évêque de Limoges vint au Dorat, le 11 août 1845, pour procéder aux élections générales.

Les supérieures locales l'avaient déjà, dans leur cœur, réélue par avance. Mère Saint-Augustin fut, en effet, maintenue dans sa charge. Toujours docile au souffle divin, elle s'inclina.

Mère Sainte-Foy, supérieure de la Maison centrale de Montpellier, lui fut donnée comme assistante. Mère Aloysia, comme secrétaire, devait être longtemps pour elle un auxiliaire des plus précieux. Mère Séraphine fut désignée pour remplir les fonctions de maîtresse des novices. Sœur Fébronie fut nommée économiste.

## CHAPITRE XXV

**Les Sœurs de Marie-Joseph sont appelées à diriger un patronage de jeunes filles créé à Paris par M<sup>me</sup> de Lamartine. Fondation de l'Ouvroir de la Miséricorde pour les jeunes libérées à Paris. M<sup>gr</sup> Buissas se rend à la Maison-Mère. Revision de la Règle en Chapitre général. Le chanoine Théobald Neveux est nommé Supérieur général en remplacement de l'abbé Petit.**

En 1846, M<sup>me</sup> de Lamartine créa, à Paris, rue de Vaugirard, 71, sous le nom de Patronage, une maison en faveur des jeunes filles du département de la Seine condamnées à l'éducation correctionnelle. Elle confia d'abord cette fondation à des dames du monde qui renoncèrent bientôt à poursuivre cette tâche, rendue extrêmement difficile par l'insubordination des enfants. M<sup>me</sup> de Lamartine, très attachée à son œuvre et voulant à tout prix en assurer le fonctionnement, eut alors recours à Mère Saint-Augustin, dans l'espoir que, par leur ascendant, les religieuses trompheraient de ces natures indomptables. La Révérende Mère accepta d'autant plus volontiers la proposition, que ce travail rentrait parfaitement dans le cadre d'apostolat des Sœurs de Marie-Joseph. Sous une direction à la fois ferme et douce, ces enfants, élevées en dehors de tout principe de morale, pourraient devenir de bonnes chrétiennes et s'éloigner définitivement des chemins qui conduisent à la prison. Ces résultats, que M<sup>me</sup> de Lamartine avait rêvés, elle les fit envisager à plusieurs

dames pieuses, qui comprirent sa pensée, et s'unirent à elle pour former un comité destiné à promouvoir et à développer cette œuvre philanthropique.

Mère Saint-Augustin se rendit à Paris, afin de visiter l'établissement proposé, et de s'entendre avec les dames patronesses. Accompagnée de sa secrétaire, Mère Aloysia, elle descendit à l'hôtel, la Congrégation n'ayant pas encore de communauté à Paris. Mais M<sup>me</sup> Récamier, qui faisait partie du comité, s'empressa d'offrir aux deux voyageuses la plus gracieuse hospitalité dans sa demeure. Le docteur Récamier les accueillit avec une bienveillance toute française et mit à leur disposition ses domestiques. Pendant douze jours, la Révérende Mère et sa secrétaire eurent ainsi l'occasion d'admirer ce que la charité chrétienne sait ajouter à la plus parfaite urbanité. Dès lors, M. et M<sup>me</sup> Récamier prirent rang parmi les amis et bienfaiteurs de la Congrégation, pour lesquels les Sœurs de Marie-Joseph se font un devoir de prier tous les jours.

Tout étant disposé, Mère Saint-Augustin fit venir à Paris les Sœurs qu'elle destinait à cette œuvre. Pour remplir le poste particulièrement délicat de supérieure, il fallait un sujet non seulement plein de tact, mais aussi de calme, vu les mouvements d'électricité orageuse qui ne manqueraient pas de secouer de jeunes têtes indociles. Il était nécessaire de rendre la cage agréable à ces oiseaux épris de libre espace, de libre parole et de libre arbitre. Mère Saint-Augustin, sans hésiter, jeta les yeux sur la supérieure qu'elle avait donnée, en 1840, à la Maison centrale de Fontevault : l'intelligente et distinguée Mère Euphrasie.

Cette religieuse d'élite sut promptement gagner le cœur de ses enfants. On remarqua de notables transformations dans ces petites Parisiennes quelque peu excentriques, pour ne pas dire sauvages, qui parfois

avaient fui le foyer paternel pour esquiver les privations ou les mauvais traitements. Celles qui, tant de fois, Achilles aux pieds légers, s'étaient plu à déconcerter les agents de police de Paris, devinrent si souples, sous la main des religieuses, qu'elles accouraient à leur moindre appel. On les voyait se conformer au règlement et consentir sans peine au travail et à l'étude.

Aussitôt après l'installation des Sœurs, Mère Saint-Augustin, en cette même année 1846, répondant à de nouveaux désirs exprimés par un autre comité de dames charitables, confia à plusieurs de ses filles la direction d'une œuvre fondée en faveur des libérées, sous la désignation d'Ouvroir de la Miséricorde, et située, elle aussi, à Paris, 340, rue de Vaugirard. Elle choisit pour supérieure de cette maison Sœur Saint-Urbain, qu'elle jugeait apte à cette délicate mission. Cette jeune religieuse, née Anne Martin, originaire du Lyonnais, était allée à Ars avant d'entrer en communauté, consulter sur sa vocation saint Jean-Marie Vianney. Le bon curé, la distinguant dans la foule des pèlerins, l'appela par son nom, bien qu'il ne l'eût jamais vue : « Vous qui vous nommez Anne, lui dit-il, vous voulez savoir si vous serez religieuse. Oui, vous le serez et vous entrez dans une congrégation récemment fondée; vous la verrez prospérer. » Lorsque M<sup>lle</sup> Martin se présenta chez les Sœurs de Marie-Joseph, Mère Saint-Augustin, dès la première entrevue, comprit que le ciel lui envoyait un trésor. A la tenue grave, simple et modeste de la jeune postulante, à sa parole qui décelait un jugement déjà mûr, elle lut en quelque sorte dans l'avenir de cette âme, et comprit qu'elle serait plus tard une colonne de l'Institut.

Lorsque Sœur Saint-Urbain fut devenue supérieure de l'Ouvroir de la Miséricorde, les prévisions de la Révérende Mère à son égard ne firent que s'accroître. Elles

atteignirent même une telle certitude que Mère Saint-Augustin, la regardant un jour passer, la fit remarquer à une de ses filles : « Vous voyez cette petite supérieure, lui dit-elle, eh bien ! elle sera un jour supérieure générale. » Le fait devait se réaliser plus tard.

L'Ouvroir de la Miséricorde, quoique très modeste, produisit un bien immense. Tout y était admirablement ordonné; aussi les jeunes filles qui y furent admises désiraient-elles s'y fixer le plus longtemps possible, et attendre en paix que leur vertu fût suffisamment fortifiée pour résister aux séductions du monde.

Mère Saint-Augustin, qui ne perdait pas de vue le développement de ces œuvres, mettait au-dessus de toutes l'affermissement de l'esprit religieux dans sa Congrégation, qu'elle désirait établir sur les bases solides de la sainteté.

Au mois d'août 1847, l'évêque de Limoges, qui, depuis la mort de M. Petit, se considérait plus particulièrement comme un père pour les Sœurs de Marie-Joseph, convoqua de nouveau le Chapitre général, dont il désirait prendre l'avis sur certains points de la Règle, dans le but de la compléter. Le prélat se rendit compte de tout. Il constata avec joie l'excellent esprit dont la Congrégation était animée, et le rayonnement qu'elle répandait à peu près dans toutes les directions de la France. L'union était admirable entre les membres de l'Institut : tout se faisait dans la plus parfaite soumission à la Mère générale. Cette fusion des esprits amenait la concorde des cœurs dans la pratique de la plus parfaite charité.

En 1848, Mgr Buissas, estimant qu'il était nécessaire pour le bon gouvernement qu'un supérieur général résidât à proximité de la Maison-Mère, nomma à ce poste M. Théobald Neveux, chanoine honoraire, qui vint se fixer au Dorat. Ce nouveau supérieur, aussi

pieux que savant, et que n'absorbait aucune autre charge, put se dévouer entièrement à la Congrégation. Chaque semaine, il faisait à la Communauté des instructions religieuses d'une doctrine ferme et substantielle, et il recommandait instamment qu'on formât les novices aux vertus viriles, absolument nécessaires aux œuvres de l'Institut.

C'est ce prêtre de valeur qui étudiera attentivement et sans délai la situation des religieuses dans les prisons, et s'occupera de rédiger lui-même, d'une manière définitive, la Règle des Sœurs de Marie-Joseph, Règle qui, une fois approuvée par l'évêque de Limoges, sera adoptée par toute la Congrégation en 1851.

Ces statuts très sages exigent, pour l'admission des sujets, que les jeunes filles soient issues de familles honorables, qu'elles aient une santé suffisante, une réputation irréprochable, un esprit solide, un bon jugement, une volonté docile et bien arrêtée de se donner à Dieu et de travailler généreusement à l'œuvre du salut des âmes.

Une période d'initiation est déterminée pour la formation des sujets. D'abord un postulat de six mois pendant lequel les aspirantes sont invitées à réfléchir et à voir si elles sont réellement appelées à embrasser la vie parfaite, et si elles peuvent espérer qu'à elles aussi s'applique cette parole du Maître à ses disciples : *Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, c'est moi qui vous ai choisis, afin que vous alliez et que vous portiez du fruit* (1).

Vient ensuite la prise d'habit et la période du noviciat qui dure un an. A l'école de Jésus, les novices sont doucement inclinées à la pratique des vertus religieuses qui font l'objet des engagements par lesquels elles désirent se lier à Dieu. Cette année de préparation est

(1) JOAN., XV, 16.

suivie de l'émission des vœux, qui sont annuels pendant cinq ans. Durant ce laps de temps, les jeunes religieuses doivent se montrer indifférentes pour la destination qui leur sera donnée et les fonctions qu'elles auront à remplir dans les diverses maisons de l'Institut.

Après cette épreuve, elles sont rappelées à la Maison-Mère pour un second noviciat de trois mois. Cette nouvelle halte faite sous l'action de la grâce divine est un temps de renouvellement et de progrès spirituel. Dans le recueillement et la prière, les jeunes Sœurs s'y préparent à contracter les engagements définitifs des vœux perpétuels, sceau de l'éternelle union avec le divin Époux.

## CHAPITRE XXVI

### Le choléra à la prison de Tours.

Le 13 juillet 1849, le choléra s'abattit sur le Pénitencier, ou prison cellulaire de Tours, où les filles de Mère Saint-Augustin avaient été précédemment envoyées. Il y eut quatre-vingt-treize cas, dont soixante et un en vingt-quatre heures, sur un effectif de cent onze personnes.

Le nombre de décès s'éleva à soixante-huit. La supérieure des religieuses de cette petite communauté, Mère Stanislas, ne voulant pas exposer toutes ses Sœurs, se chargea de soigner elle-même les cholériques, avec l'aide d'une seule religieuse, Sœur Saint-Dominique. Sur pied nuit et jour, elles allaient de cellule en cellule, s'empressant de donner aux malades les soins nécessaires, qu'elles accompagnaient toujours de quelques bonnes paroles, propres à les encourager dans leurs souffrances. Mère Stanislas exprima le désir d'être la dernière atteinte, voulant se dévouer jusqu'à la fin, et la jeune Sœur Saint-Dominique partagea ces généreux sentiments.

L'archevêque de Tours et plusieurs aumôniers, notamment celui de la prison, le Corps médical, la Magistrature, la Municipalité et tous les employés du Pénitencier rivalisèrent alors de zèle et de dévouement, chacun selon ses attributions. Les premiers malades furent transportés à l'Hôpital général; mais bientôt, la place manquant, il fut décidé, dans la soirée, que, dès le lendemain, les nouveaux atteints seraient conduits à l'ancienne ambulance Saint-Étienne, local que le maire offrait avec bienveil-

lance, après l'avoir fait rapidement mettre en état.

La supérieure de l'hospice proposa trois de ses filles pour le soin des cholériques, offre qui fut acceptée avec reconnaissance. Le transport des malades à l'ambulance Saint-Étienne eut lieu le 14 juillet. Le même jour, on reconnut qu'il y avait urgence d'évacuer complètement le Pénitencier. On mit en liberté, pour les soustraire au fléau, un certain nombre de détenus, parmi les moins coupables, et l'archevêque, offrant à l'Administration l'ancien couvent de Saint-François de Paule, situé à deux kilomètres de la ville, on y transporta les malades qui restaient.

Le 15, on y conduisit également les Sœurs, les gardiens et six détenus valides qui restaient à la prison. Dès son arrivée, la supérieure, Mère Stanislas, ressentit d'alarmants symptômes; mais elle s'en préoccupa peu, pensant qu'ils étaient le résultat d'une fatigue excessive. Cependant, le soir, après avoir fait avec ses Sœurs les prières ordinaires, elle leur dit : « Mes enfants, c'est la dernière fois que nous prions ensemble. » En effet, dans la nuit, son état s'aggrava sensiblement. Bientôt la religieuse qui l'avait aidée à soigner les cholériques fut atteinte à son tour. Dans la matinée, la supérieure de de l'hospice, prévenue, vint les chercher l'une et l'autre et les fit conduire à l'hôpital, pour y recevoir les soins les plus énergiques. Malgré les secours de la médecine, à trois heures de l'après-midi, après une visite que l'archevêque était venu faire aux deux malades, la Mère Supérieure mourait, heureuse de s'être offerte à Dieu comme victime. Au même moment, l'autre religieuse, presque agonisante, et qui paraissait n'avoir plus la perception des objets extérieurs, s'écria : « Moi aussi, ma Mère, moi aussi. » Elle expira peu après.

Mère Stanislas n'avait que trente-huit ans, et la Sœur Saint-Dominique que vingt-sept.

Le soir, à la nuit tombante, un modeste convoi traversait les rues de Tours, au milieu d'une population consternée. Deux cercueils, sur chacun desquels était déposée une couronne blanche, étaient portés l'un à côté de l'autre, et en arrière marchaient, pour tout cortège, les trois Sœurs du Pénitencier épargnées par le fléau, trois Sœurs de l'Hospice, M. de Loverdo, procureur de la République, et M. Huot, substitut. Les anges de Dieu durent s'incliner devant ces dépouilles mortelles; le souverain Rémunérateur se réservait de donner à ces âmes d'élite l'éternelle vie, en échange de celle qu'elles avaient si héroïquement sacrifiée au chevet des cholériques.

Dès que Mère Saint-Augustin eut reçu la nouvelle de la mort de ses filles, elle se hâta d'envoyer à Tours Mère Sainte-Foy, son assistante. La vénérée Supérieure générale ne put l'accompagner elle-même : elle avait un autre devoir à remplir auprès d'une Sœur malade à la Maison-Mère. Cette religieuse, âgée de vingt-trois ans, pieuse et très édifiante, était la nièce de Mère Stanislas. Mère Saint-Augustin tenait à annoncer elle-même à cette chère enfant la mort de sa tante, En apprenant cette nouvelle, la malade, Sœur Saint-Bernard, ne put contenir les transports de sa joie. « Oh ! que ma tante est heureuse ! dit-elle. Quelle gloire d'être martyre de la charité ! »

Six jours après, le 22 juillet, ayant reçu les derniers Sacrements, et dans la pleine possession d'elle-même, on l'entendit prononcer ces paroles : « Il me semble que ma tante m'appelle. Oh ! quel bonheur ! » Puis elle rendit paisiblement le dernier soupir.

De nombreux témoignages de sympathie furent adressés à la petite communauté si douloureusement éprouvée.

Le Prince Président de la République, sur la proposi-

tion du ministre de l'Agriculture et du Commerce, par décret du 26 décembre 1849, décerna aux Sœurs de Marie-Joseph de la prison de Tours une médaille d'argent, en récompense de leur zèle et de leur dévouement. En outre, la ville de Tours, reconnaissante, fit élever un tombeau aux deux Sœurs du Pénitencier, et en sa séance du 25 mai 1850, le Conseil municipal concéda gratuitement, et à perpétuité, le terrain du cimetière de l'Est qui contenait les restes mortels de ces victimes du terrible fléau. Là, reposent en paix, dans l'attente de l'éternel réveil, les deux héroïnes du devoir religieux.

## CHAPITRE XXVII

### **Retour à Dieu d'un condamné à mort à la prison départementale de Montpellier. Fondation d'un Refuge à Vannes.**

Sur les humbles travaux des Sœurs de Marie-Joseph, les bénédictions célestes continuaient à se répandre, confirmant ainsi les espérances de Mère Saint-Augustin. Une nouvelle et suprême grâce allait prochainement offrir au cœur de la vénérée Mère une de ces consolations qui faisaient le bonheur de sa vie. La prison départementale de Montpellier devait bientôt être témoin d'un fait que nous aimons à rapporter; mais avant de le faire connaître nous dirons quelques mots sur Sœur Éléonore, que Mère Saint-Augustin avait placée dans cette prison comme supérieure.

Dès son entrée au noviciat, elle sut faire plier son impétueuse nature sous le joug de l'obéissance. Cœur avide d'immolation, elle tressaillait de joie lorsque Notre-Seigneur lui demandait quelque sacrifice. Toutefois, au début de sa vie religieuse, elle eut à se faire violence pour combattre son penchant à l'indépendance et sa vivacité. Grâce à ses efforts, elle acquit cette patience, ce mélange de force et de mansuétude, qui firent trouver, par la suite, tant de charmes dans ses relations. La jeune Mère Éléonore savait entraîner ses Sœurs à la poursuite des âmes. Dans ses instructions, elle leur rappelait que, pour mériter des triomphes de grâce, il faut avant tout s'adonner à la pratique parfaite des obligations de la vie religieuse. Elle donnait le plus

bel exemple d'une abnégation totale d'elle-même et d'un plein abandon au bon plaisir divin. En retour, elle reçut de Dieu le don d'une oraison très élevée. C'était une âme conquérante, et qui eut un ascendant immense sur les détenus. Comme les saints, elle n'employait pas seulement les prières pour sauver ces malheureux, elle ne versait pas seulement le sang du cœur; à la suite de saint Paul, elle *se sentait pressée et se réjouissait d'accomplir en sa chair ce qui manque à la Passion du Christ* (1), pour la rédemption des brebis égarées. On peut dire qu'elle avait soif d'expiation. Elle connaissait la valeur de la souffrance et savait qu'à ce prix s'achètent les âmes. Aussi le Cœur de Jésus accordait-il à sa générosité des prodiges. La prison départementale de Montpellier en vit un bien touchant.

Un condamné à mort était resté rebelle aux exhortations de l'aumônier, qui l'encourageait à se réconcilier avec Dieu. Les membres de la Commission de surveillance de la prison firent également de vains efforts en vue du salut de cette âme. Mère Éléonore, malgré sa puissance de persuasion, ne fut pas mieux écoutée. Cependant le jour de l'expiation est arrivé; l'aumônier vient chercher le condamné pour l'accompagner à l'échafaud, et lui proposer, encore une fois, les consolations de son ministère. Vers trois heures du matin, le malheureux est amené à la chapelle; mais il y reste impassible, endurci dans son impiété. Toutefois Mère Éléonore avait continué à crier vers le ciel; sachant que sa prière ne serait pas vaine, elle espérait toujours, selon la parole du Maître : *Si vous aviez la foi comme un grain de sénevé, vous diriez à cette montagne : Jette-toi dans la mer, et il serait fait comme vous avez dit* (2).

(1) Coloss., I, 24.

(2) MATTH., XVII, 19.

L'aumônier eut l'inspiration de conduire le condamné devant une statue de la Sainte Vierge, à la chapelle, et là, regardant le coupable : « Allons, mon ami, lui dit-il, vous allez bientôt paraître devant Dieu; si vous demandiez à Marie de vous obtenir le pardon de vos péchés, elle est si bonne qu'elle vous exaucerait. » Un rayon de la grâce vint alors traverser cette âme. Levant les yeux vers la statue, le malheureux répond : « Oh ! si votre Vierge me donnait un signe pour me prouver que Dieu me pardonne, je me rendrais. » A ce moment, la statue s'anime, incline la tête et regarde le prisonnier. En présence de ce geste de Marie, la glace de ce cœur rebelle est brisée. La Mère de miséricorde avait recueilli les expiations et les prières faites en faveur de cet infortuné. En lui donnant un signe du pardon, elle venait de faire pour lui ce que Jésus avait fait du haut de la croix pour le larron pénitent. Le condamné, fondant en larmes et tombant aux pieds du prêtre, fit humblement l'aveu de ses fautes. Après avoir reçu la sainte Eucharistie, il marcha tranquillement à la mort, et subit sa peine dans des sentiments admirables d'amour de Dieu, de résignation et de regret du passé (1).

Ce miracle fut une immense consolation pour le digne aumônier. Mère Éléonore y trouva une réponse à sa foi, à ses prières, à ses héroïques pénitences. Du reste, jamais ses lèvres, en présence d'une âme, quelque endurcie qu'elle fût, ne prononcèrent cette formule du découragement : « Il n'y a plus rien à faire. » Aussi, les anges seuls ont pu compter les innombrables conquêtes accordées par Dieu à la générosité de sa servante. La statue miraculeuse fut transportée plus tard à la Solitude de Nazareth, à Montpellier, où on la voit

(1) Mère Éléonore et plusieurs religieuses qui se trouvaient à la prison ont attesté ce fait.

encore. Occupant une place d'honneur dans la chapelle de cet établissement, elle y reste comme un témoignage des bontés de Marie, avocate des pécheurs. C'est à ses pieds que les enfants de la Solitude vont prier, lorsqu'elles veulent obtenir une grâce, une lumière pendant une retraite, un secours de force aux heures de défaillance et de lassitude.

Mère Saint-Augustin éprouva une indicible joie en apprenant ce miracle, et la reconnaissance mit sur ses lèvres ce chant d'allégresse : *Seigneur, vous avez fait éclater sur nous la lumière de votre visage, vous avez fait naître la joie dans mon cœur* (1). Encouragée par cette marque de protection de la Très Sainte Vierge, Mère Saint-Augustin, comptant de plus en plus sur l'aide du ciel, se rendit à Vannes afin d'y créer, pour les libérées, un Refuge qui fut ouvert le 15 octobre 1849, avec le concours de M. le chanoine Flohy, aumônier de la Maison centrale de la même ville.

Ce digne prêtre, tout animé de l'esprit de Dieu, fut heureux d'entrevoir qu'il aurait à préparer là une nouvelle moisson d'âmes. Il se montra tout dévoué à cette œuvre, à laquelle il ne cessa de prodiguer ses soins.

Parmi les religieuses qui se trouvaient déjà à la Maison centrale de Vannes, Sœur Angèle se distinguait par son esprit de sacrifice, son amour du devoir, sa joyeuse et entraînante piété. Ce fut elle que la Révérende Mère désigna comme supérieure pour cette communauté. Aimable et gaie, Mère Angèle s'attira promptement la confiance et le respect des jeunes filles dont elle eut à s'occuper, et la sympathie de tous.

Dès le début, la Mère générale comprit que ce petit Refuge serait béni de Dieu et que, là encore, le Seigneur se montrerait prodigue de ses grâces. Elle félicita ses

(1) Ps. IV, 7.

filles d'être appelées à jeter des fondements de vie chrétienne dans ces âmes ignorantes de tout principe religieux. « Considérez-vous comme très honorées, mes filles, d'avoir été choisies pour travailler au salut des déshérités de ce monde, leur dit-elle dans une réunion intime. Rappelez-vous que, sous ces enveloppes vulgaires, vit une âme créée à l'image de Dieu, véritable pierre précieuse enfouie sous la fange, mais qui, purifiée de toute scorie, brillera comme un soleil dans le palais de notre Père céleste. Sanctifiez-vous pour ces âmes, afin qu'elles soient aussi sanctifiées dans la vérité (1). Faites-leur connaître Dieu; donnez-leur non seulement le pain matériel, mais aussi le pain de l'enseignement chrétien, qui sustente pour l'éternité. »

Ce Refuge, ouvert sous les auspices de la sainte pauvreté, voyait s'accroître le nombre de ses protégées. Les cœurs s'y épanouissaient sous les rayons de la grâce. Mère Angèle, toujours gracieuse et contente, mettait de l'entrain dans la petite communauté et parmi les libérées. S'appuyant sur la Providence, elle rejetait toute préoccupation, se fiant à la parole évangélique par laquelle le divin Maître recommande de ne s'inquiéter ni de la nourriture nécessaire à la vie, ni des vêtements qui doivent couvrir le corps. Cependant, la caisse se trouvait parfois à sec. Aussi eut-elle, un jour, la pensée de recourir à la charité toujours en éveil de M. Flohy. Celui-ci, lui offrit aussitôt de lui prêter trois mille francs, qu'il possédait en ce moment. Cette proposition, faite de grand cœur, fut acceptée de même; et, dès qu'elle le put, Mère Angèle s'empressa de rendre la somme qui lui était arrivée si à point. Quelque temps après, la même pénurie d'argent se renouvelait. Mère Angèle, en toute simplicité et confiance, frappa de nou-

(1) JOAN., XVII, 19.

veau à la porte du bon Père, qui avait prévu la chose. « Je vous attendais, lui dit-il, tenez, voilà les trois mille francs; ils sont restés là, devinant sans doute que vous viendriez les reprendre. Bien que nos deux bourses n'en fassent qu'une, je crois qu'ils se trouvent mieux dans la vôtre que dans la mienne. Emportez-les donc, ma fille. » Ce même trait se reproduisit plusieurs fois. La réserve de trois mille francs devenait la perpétuelle ressource de la bonne Mère.

A ce refuge déjà nombreux fut annexé, en 1853, dans un local contigu, mais entièrement séparé, un quartier d'éducation pénitentiaire pour les jeunes filles condamnées avant l'âge de seize ans. Mère Angèle, dont le P. Flohy reconnaissait la valeur et l'esprit clairvoyant, sut diriger ces deux œuvres avec tact, sagesse et bonté.

Plus tard, par suite de contestations suscitées par la famille du vendeur de l'immeuble, lequel avait usurpé une partie de ses droits d'héritage, un procès lui fut intenté. Ce procès entraîna l'annulation de la vente, et le vendeur dut en restituer le prix à la Congrégation, qui eut à chercher un autre local pour ces deux œuvres. C'est à Sainte-Anne-d'Auray, que cet établissement fut transféré; mais, par la suite, de pénibles événements l'obligèrent à se transporter dans une autre contrée. Les Religieuses, emmenant une partie de leurs enfants, allèrent se fixer à Stratum, en Hollande, où cette œuvre est placée, comme autrefois en Bretagne, sous la protection tutélaire de sainte Anne.

Peu de temps après, par un étrange renversement des choses humaines, des Religieuses Trappistes françaises qui étaient allées chercher un refuge sur le sol néerlandais et n'avaient pu y rester, vinrent établir leur monastère dans les locaux de la Communauté de Sainte-Anne-d'Auray, sous le nom de Trappe de Kerranna. Ainsi que par le passé, de cet enclos béni, les jouanges du Très-Haut ne cesseront de s'élever vers le ciel.

## CHAPITRE XXVIII

### Les Sœurs de Marie-Joseph à la prison Saint-Lazare.

Vers la fin de 1849, le ministre de l'Intérieur voulut remédier au désordre de la prison Saint-Lazare, à Paris. Quelle transformation avaient subie ces murs, depuis que la Révolution avait fait une geôle de ce monastère antique, où avaient vécu les fils de saint Vincent de Paul! Après plus d'un demi-siècle, grâce sans doute à l'intervention de ce grand saint, des religieuses allaient sous ce toit trop longtemps profané, exercer la charité la plus touchante. Là, elles auraient à panser des plaies morales plus hideuses que celles que soignaient jadis les filles du grand héros français de la charité.

En pénétrant dans ces locaux, convertis en prison, on remarque non sans émotion qu'un des vastes réfectoires des détenues occupe cette immense salle où autrefois les jeunes Lazaristes venaient entendre les conférences spirituelles préparatoires à la réception des saints Ordres. Les spacieux couloirs, où circula jadis une pléiade de prêtres dont saint Vincent de Paul était l'ami, et parmi lesquels figurèrent Bossuet et M. Olier, voient maintenant le défilé de toutes les déchéances morales de Paris.

A cette époque, le ministre de l'Intérieur, comprenant que, seule, la religion pourrait exercer une influence efficace dans ce milieu corrompu, décida de confier à des religieuses la surveillance des prisonnières. La Providence allait réserver cette mission aux Sœurs de Marie-Joseph, qui procureraient ainsi le salut d'un grand

nombre d'âmes et feraient retentir la louange divine dans ce lieu sanctifié, pendant plus de cent ans, par la présence des Messieurs de Saint-Lazare. La chambre où saint Vincent de Paul était mort allait devenir la chapelle privée des religieuses : chaque jour, elles iraient plusieurs fois y puiser force et courage pour accomplir leur tâche. Se charger d'une telle mission en 1849 était un acte vraiment héroïque, devant lequel Mère Saint-Augustin ne recula pas. Elle s'appuya aveuglément sur la toute-puissance divine, dont, aux heures difficiles, elle avait toujours senti l'efficacité. L'entreprise, aux yeux de beaucoup de fonctionnaires sérieux, paraissait téméraire; mais la Supérieure générale alla courageusement de l'avant, fidèle à son programme : « Se sacrifier constamment, totalement et malgré tous les obstacles, pour ramener à Dieu le plus grand nombre d'âmes possible. » Elle partit donc pour Paris le 26 décembre 1849, le cœur confiant : elle était de cette race d'âmes trempées dans le mépris d'elles-mêmes et le parfait abandon à Dieu qui ne capitulent jamais et, grâce à leur humilité, accomplissent des merveilles. Elle dressa aussitôt son plan d'action, et après avoir prié, selon sa coutume, elle attendit de Dieu les grâces de lumière et de force dont elle avait besoin.

La grande prison de Paris était vraiment un lieu maudit, séjour de l'indiscipline, de la révolte, de l'immoralité. Mère Saint-Augustin comprit que pour livrer le combat décisif, dont l'issue, pour bon nombre d'esprits clairvoyants, demeurait plus qu'incertaine, il fallait avant tout mettre à la tête de la maison une supérieure ferme et intelligente, et elle pensa, pour ce poste important, à Mère Euphrasie, qui avait été si regrettée du clergé et de l'Administration lorsqu'elle avait quitté Fontevault et qui, actuellement encore, était si justement appréciée au patronage de M<sup>me</sup> de Lamartine. Ce

que Mère Saint-Augustin aimait à remarquer dans cette âme élevée, c'était son esprit religieux et son humilité. Son choix fut donc fait : Mère Euphrasie serait supérieure de la Communauté de Saint-Lazare. La Mère générale, on le voit, ne lui ménageait pas les changements de résidence. Dès que Mère Euphrasie eut reçu la charge qui venait de lui être confiée, elle montra que, si elle avait précédemment exhorté ses filles au renoncement et à l'obéissance, elle savait encore plus parfaitement pratiquer ces deux vertus : elle se mit aussitôt à la disposition de la Supérieure.

Le plan d'action à la prison Saint-Lazare fut concerté entre ces deux âmes, si dissemblables sur certains points, et cependant si unies. Chez Mère Saint-Augustin, le courage résidait dans ce calme profond que donne l'union à Dieu; c'était une vaillante dans la douceur. Quand elle avait pris un parti où elle croyait voir la volonté divine, elle ne reculait jamais.

Mère Euphrasie attaquait les positions difficiles en s'élançant la première à l'assaut et, par son ardeur invincible, entraînait ses Sœurs dans l'accomplissement d'œuvres souvent très ardues. Grande était sa confiance en Dieu et dans les victoires promises à l'obéissance : « La peine pour moi, la gloire à Dieu », telle était sa devise. Le trait de conformité entre ces deux âmes consistait en un zèle égal pour l'honneur et le triomphe de la cause de Dieu, ainsi qu'en un même désir de courir au salut des pécheurs.

Comme le départ des surveillantes laïques, que les Sœurs devaient remplacer, allait inévitablement occasionner des mécontentements et une certaine effervescence parmi les détenues, voici ce que Mère Saint-Augustin et Mère Euphrasie décidèrent au sujet de l'entrée des religieuses à Saint-Lazare.

Trente-six Sœurs seraient choisies et devraient arri-

ver ensemble. En effet, le 31 décembre de cette année 1849, à neuf heures du soir, des voitures les amenèrent à la prison Saint-Lazare. Mère Saint-Augustin comptait sur Mère Euphrasie pour procéder, en cette circonstance, avec toute la sagesse qui la caractérisait.

Mais qui introduirait la phalange dans la forteresse? Le directeur, sans doute, pour prévenir toute rumeur parmi les détenues? Ce digne fonctionnaire recevait, à la vérité, les nouvelles surveillantes avec satisfaction; mais, connaissant les dispositions des détenues, il crut prudent de ne point assister à l'installation. Il déclara qu'il ne répondait pas de ce qui pourrait survenir, et se retira dans ses appartements. Les surveillantes laïques, qui s'étaient toujours heurtées à l'insubordination et au manque de respect des prisonnières, étaient tout simplement parties en laissant les clefs. La nuit fut laborieuse. Mère Euphrasie parcourut la prison pour se rendre compte de la disposition des locaux, en identifia les clefs, et assigna à chacune des Sœurs le poste qu'elle devrait occuper le lendemain. Dès l'heure du réveil, les religieuses se trouvèrent à leurs services.

Que se passa-t-il alors? Que pensèrent les détenues, en apercevant ces religieuses au voile bleu? On eût dit qu'une atmosphère de paix avait enveloppé ce lieu, assez peu calme d'ordinaire. Il ne fut point nécessaire de faire intervenir la police.

Les pensionnaires, voyant la correcte et bienveillante attitude de Mère Euphrasie et des Sœurs, furent très favorablement impressionnées. Il n'y eut de leur part ni taquineries, ni résistance, ni paroles malveillantes. Tout se passa autrement que l'Administration ne s'y attendait; aussi l'ordre et la discipline furent-ils bientôt établis. Ce que les détenues avaient à faire leur était indiqué avec modération. Petit à petit, sous l'influence

des religieuses, ces pauvres femmes s'habituaient à prier, à chanter des cantiques. Leur organe était généralement peu mélodieux; mais pour faire plaisir à « nos Sœurs », c'est ainsi qu'elles nommaient les religieuses, elles s'appliquaient de leur mieux, adoucissaient le timbre de leur voix, d'après l'indication donnée par le regard d'une sœur parfois plus jeune que beaucoup d'entre elles. Ces pauvres créatures s'étudiaient même à exclure de leur vocabulaire tout terme d'argot, toute parole mal-séante, tâche difficile, particulièrement pour les habituées de Saint-Lazare, qui, comme les « chevaux de retour » dans les prisons masculines, s'empressent de revenir au bercail aussitôt qu'elles l'ont quitté et n'y perdent point leurs habitudes de langage.

Le catéchisme est enseigné avec soin aux prisonnières, et l'instruction religieuse qui leur est donnée porte ses fruits. A la mort, beaucoup d'entre elles, un peu tard sans doute, mais de façon bien touchante, reviennent à Dieu. Il est encore d'autres consolations dans ce milieu perverti : des premières Communions, qui produisent des fruits de persévérance, des conversions, véritables merveilles de la toute-puissance de la grâce; parfois même, des âmes sont poussées à la pénitence par le regret du passé et vont, à la sortie de la prison, chercher un abri dans un des nombreux refuges que leur a préparé le cœur apostolique de Mère Saint-Augustin.

Dans cette Babylone qu'est Saint-Lazare, se trouve une section bien intéressante : celle des Saints Innocents, pourrait-on dire. Il y a toujours, dans la salle des nourrices, bon nombre de petits êtres, à la mine éveillée, et qui sont bien inconscients des fautes de leurs mères. Les uns sont nés là, les autres y viennent en si bas âge, qu'on les laisse aux soins de leurs mères pendant le temps qu'elles doivent passer en prison. Il est touchant de

constater combien ces pauvres petits aiment les Sœurs. C'est un spectacle charmant de les voir courir au devant d'elles, lorsqu'elles entrent dans leur salle. Celles-ci ont du reste une prédilection pour ces chérubins, dont les meilleurs jours peut-être se passent dans la prison. Comme elles veillent à ce qu'ils ne manquent de rien ! Elles sont ingénieuses à leur procurer des gâteries, afin qu'ils aient, eux aussi, leur part de ces douceurs qui rendent si heureux les enfants. Parfois les mères, touchées de la sollicitude des religieuses, leur confient leurs fillettes pour qu'elles soient élevées dans les maisons de préservation ouvertes par la charité de Mère Saint-Augustin.

Pendant que les Sœurs de Marie-Joseph poursuivaient à la prison Saint-Lazare leur tâche ingrate, la vénérée fondatrice suivait attentivement les progrès du bien qu'elles accomplissaient ; et celles-ci, fidèles aux enseignements de leur Mère, puisaient dans les pensées de la foi l'énergie qui les soutenait et la commisération qui les portait à s'incliner vers toutes les détresses.

D'après les intentions de Mère Saint-Augustin, une religieuse de Marie-Joseph allant auprès des prisonnières doit toujours se dire : Il peut dépendre de moi que ces âmes soient éternellement heureuses au ciel, ou qu'elles brûlent éternellement dans l'enfer. « Rappelez-vous, mes filles, leur disait-elle, que, sous l'écorce si rude parfois des âmes qui sont en votre présence, réside un tabernacle, hélas ! bien souillé, mais auquel la grâce de Dieu pourra rendre sa première beauté. Que cette pensée de foi devienne l'idéal de votre vie, qu'elle soit pour vous le secret de tous les dévouements, de toutes les abnégations. Vous n'êtes point parmi des anges ; mais vous, mes filles, soyez des anges auprès de ces pauvres femmes. Soyez le

*sel de la terre* (1) au milieu de ce champ de ronces et d'épines que le Moissonneur divin confie à vos labeurs. Plus tard, je vous le dis, ces ronces et ces épines deviendront les fleurs de votre couronne, et Jésus, Lui-même, sera votre récompense. »

(1) MATTH., V, 13.

## CHAPITRE XXIX

### Fondation d'un Refuge à Bordeaux.

Un événement qui fit sensation à la prison de Bordeaux inspira l'idée de la création d'un refuge dans cette ville. Les filles de Mère Saint-Augustin continuaient leur mission à la prison du Fort du Hâ, où elles étaient aimées et respectées. Un jour, la jeune supérieure, Mère Mélanie, traversant un couloir du pénitencier, s'entend appeler anxieusement. Une prisonnière venait de se pendre. En toute hâte, la bonne Mère se rend auprès de la malheureuse, s'empresse de couper la corde et s'aperçoit que la vie ne s'est pas encore retirée de ce corps. Des soins énergiques sont donnés à la pauvre femme, qui ne tarda pas à recouvrer l'usage de la parole. Mère Mélanie lui ayant demandé quel avait été le motif de cet acte désespéré, elle répondit : « Vous le savez, ma Mère, je vais être libérée prochainement et je serai sans asile. » Le cœur de Mère Mélanie fut profondément ému. Elle consola cette femme et lui promit de ne pas la délaisser. Une telle promesse était un engagement; aussi la supérieure commença-t-elle d'actives recherches, afin d'assurer un gîte à celle dont elle serait désormais la protectrice. Elle alla frapper à la porte de la maison de la Miséricorde, fondée à Bordeaux par M<sup>lle</sup> de Lamouroux, au commencement du xix<sup>e</sup> siècle, pour les jeunes filles qui, après avoir mené une vie légère, désiraient se mettre à l'abri des séductions du monde. Mais cette œuvre, n'ayant pas en vue l'admission des libérées, Mère Mélanie n'y reçut qu'une réponse négative. Elle

résolut alors de préparer elle-même un asile à ses chères prisonnières. Le souvenir de cette pauvre femme qu'elle avait vue aux prises avec la mort ne la quittait pas, et rendait ses désirs de plus en plus pressants; mais la question pécuniaire, se dressait devant elle comme un obstacle insurmontable. Dans cette alternative, Mère Mélanie, comme par une inspiration du ciel, se rendit auprès de M. l'abbé Belleville, supérieur des Sœurs du Fort du Hâ et curé de Notre-Dame, à Bordeaux.

Ce prêtre, bien que jeune encore, était déjà très apprécié de son archevêque, Mgr Donnet, qui l'aimait comme un fils. L'abbé Belleville fut ému en entendant Mère Mélanie lui dépeindre les circonstances et les causes de cet acte de désespoir, et lui exprimer son désir de fonder un refuge. Il promit de soumettre à l'archevêque une supplique dans ce but. Mgr Donnet invita Mère Mélanie à se présenter à l'archevêché, et y accueillit gracieusement, comme toujours, sa compatriote, née comme lui sur les bords de la Saône. Sans lui laisser le temps de lui exprimer sa demande, l'archevêque lui donna toutes les autorisations nécessaires. L'abbé Belleville voulut bien se charger d'intéresser à cette œuvre les personnes riches de la ville, et même de recueillir leurs offrandes.

La Sainte Vierge, qui s'est dite plus d'une fois la mère et l'avocate des pécheurs, dirigea sûrement les recherches; elle fit trouver un abri provisoire dans une maison d'emprunt, située non loin de son sanctuaire de Talence. C'est le 17 mai 1850 que, sous la bénédiction de Marie, ce pieux asile fut ouvert. Les débuts de l'installation rappelaient la pauvreté de Bethléem, mais les premières libérées admises sous ce toit en acceptaient joyeusement les privations et la vie laborieuse. Chaque jour, de nouvelles admissions augmentaient le nombre de ces âmes de bonne volonté,

aussi le local fut-il bientôt insuffisant. Mère Saint-Augustin, informée des heureux résultats de cette petite fondation, chargea Mère Mélanie de chercher une maison plus vaste. Un immeuble, situé près de la Croix Saint-Genès, parut convenir, et Mère Mélanie, d'accord avec M. Belleville, en décida l'achat. Pour subvenir aux frais de cette acquisition, il fallut recourir à la générosité des âmes charitables de la ville. Mère Mélanie se fit quêteuse. Très aimée des dames de l'aristocratie de Bordeaux, elle les intéressa à sa cause, et reçut d'elles d'appréciables secours. Malheureusement il n'en était pas de même partout. Dieu voulait sans doute, par de nombreux refus, faire acquérir des mérites à sa servante, en retour de son dévouement à l'œuvre qu'elle entreprenait pour sa gloire.

Un jour, l'intrépide quêteuse se présente chez un riche protestant qui avait la réputation de s'intéresser, sans choix ni préférence, à toutes les œuvres de philanthropie. La bonne Mère lui ayant exposé le motif qui l'amenait, ce monsieur lui dit froidement : « Ma Sœur, votre archevêque, qui vient de faire construire une tour pour le bourdon de la cathédrale, aurait dû vous donner l'argent nécessaire pour l'achat de cette maison. » La supérieure, un peu piquée de cette ironie à l'adresse d'un prélat qu'elle vénérât, reprit malicieusement : « Il est vrai, Monsieur, mais tout le monde sait que, si les charités de Mgr l'archevêque sont tenues secrètes par lui, il ne réussit pourtant pas à les dérober à la connaissance de tous. Chaque jour, il renouvelle ses bonnes œuvres et le *bourdon ne sonne pas*; Monseigneur vient en aide à des pauvres nombreux, mais le *bourdon ne sonne pas*; il réserve de paternelles douceurs à nos malheureux prisonniers, et le *bourdon ne sonne pas*. Le cœur de Sa Grandeur est ouvert à tous les nécessiteux, et le *bourdon ne sonne pas...* »

Le protestant se mit à sourire : il remit à Mère Mélanie une offrande pour son œuvre, en lui disant : « Ma Sœur, vous feriez un excellent avocat (1). »

Peu de jours après, Mère Mélanie apprit que ce fait était parvenu jusqu'à l'archevêque, et que celui-ci s'en était beaucoup amusé. Mgr Donnet montra toujours une vive sympathie pour sa spirituelle compatriote et pour son œuvre. Un peu plus tard, devenu cardinal et doyen de l'épiscopat français, il n'en continua pas moins à se réserver le plaisir de venir tous les ans donner la confirmation dans cette maison qu'il aimait. Plus tard, il voulut lui-même en bénir la chapelle.

Le préfet de la Gironde, M. Haussmann, favorisa également de sa bienveillance cet asile, que M<sup>me</sup> Haussmann se plaisait à visiter souvent.

Mère Saint-Augustin donna comme supérieure à ce nouveau refuge Sœur Aseline, chez qui un jugement droit et ferme suppléait au nombre des années, et qui mit ses admirables dons d'esprit et de cœur au service de ses enfants adoptives. Aussi en fut-elle très aimée. Elle sut faire avancer dans les voies de la pénitence et de l'amour de Dieu les âmes que la Providence lui envoyait et dont le nombre augmentait chaque jour. Mère Saint-Augustin, heureuse de l'extension que prenait cet établissement, témoigna à Mère Aseline la joie qu'elle en éprouvait, et l'encouragea dans cette tâche difficile. « Les âmes coûtent cher, lui avait-elle dit. Il faut prier, travailler, souffrir pour elles; mais ne vous laissez jamais déconcerter, ma fille. Rien n'est perdu pour le ciel, et, lorsque vous croirez que tout a été inutile auprès de ces natures rebelles à la grâce, ce sera le moment où le secours divin couronnera vos efforts, en transformant les volontés et les caractères. Entretenez dans votre

(1) Voir à la fin du volume, note V, p. 219.

petite communauté une charité parfaite. Comme parmi les premiers chrétiens, qu'il n'y ait entre vous *qu'un cœur et qu'une âme* (1). Je vous resterai unie dans une invincible confiance en Celui qui nous aime d'un amour infini. »

Les espérances de Mère Saint-Augustin sur l'avenir de cette fondation ne furent pas déçues. A cette œuvre du Refuge fut jointe dans un local attenant, mais séparé, une œuvre de Préservation pour les fillettes et les adolescentes. Dans ce double établissement visiblement béni de Dieu, le bien s'accomplissait : toutes les sympathies lui étaient acquises.

Un décret de reconnaissance légale, en date du 24 octobre 1853, confirma les témoignages élogieux qui lui avaient été donnés précédemment.

(1) *Actes*, IV, 32.

## CHAPITRE XXX

**Transfert à Rennes des Maisons centrales de Fontevault et de Beaulieu, et fondation d'un Refuge. Reconnaissance légale de la Congrégation. L'abbé Arégui Supérieur général. Bénédiction de la première pierre d'une chapelle à la Maison-Mère. L'abbé Gay y prêche une retraite.**

Au mois de juin 1850, les femmes détenues dans les Maisons centrales de Fontevault et de Beaulieu furent transférées à Rennes, où les Sœurs les suivirent. Mère Saint-Augustin se trouvait là pour présider à cette nouvelle installation, qui ne pouvait s'effectuer que très laborieusement. La Révérende Mère ne recula pas devant cette lourde tâche, invariablement fidèle à son programme : « Fuir l'honneur, mais non la peine. » Toujours abandonnée à la Providence, elle voyait l'action divine dans la succession de tous les événements. Elle aimait à se conformer à cette volonté souveraine et l'accomplissait avec courage et confiance. On peut dire que ce fut une âme agissante; mais sa douce fermeté, elle la puisait dans son obéissance à cette voix intérieure qui se fait entendre aux vrais enfants de Dieu.

Peu de temps après ce transfert, la vénérée Mère résolut de fonder à Rennes un refuge pour les libérées de la Maison centrale. Un local assez restreint en fut le berceau. Dans la suite, l'acquisition d'une maison suffisamment spacieuse, près de l'église Saint-Hélier, permit d'y abriter un plus grand nombre de pupilles. L'éta-

blissement se développait, et Mère Adèle, comme supérieure, concourut dans une large mesure à l'essor de cette œuvre. Femme de haute intelligence et de grand cœur, elle possédait l'art de surmonter tous les obstacles. Les soucis de sa fondation, malgré leur nombre et leur gravité, ne la déconcertèrent jamais, car son système financier, pour assurer le pain de chaque jour, était de compter sur les fonds inépuisables de la Providence. Dans sa foi et sa confiance en Dieu, elle ne refusa même pas d'accueillir, dans un local complètement séparé, il est vrai, les petites orphelines dont elle assumait, plus tard, la sollicitude. Les dames charitables de la ville, touchées de son désintéressement, se faisaient un plaisir de l'en dédommager par de larges aumônes. La construction de la chapelle de cet établissement est due à la générosité des grandes familles de Rennes.

Sous le gouvernement à la fois maternel et viril de Mère Adèle, la maison de Rennes devint une vraie famille. Ainsi que le divin Pasteur, l'affectueuse et vigilante supérieure, que ses enfants appelaient naïvement « Notre Mère chérie », pouvait dire du nombreux troupeau confié à ses soins : *Je connais mes brebis et mes brebis me connaissent, elles écoutent ma voix et elles me suivent, et nul ne les ravira de ma main* (1). Elle aimait à visiter, comme elle le disait, « sa grande ruche chantante », où de pieux cantiques égayaient le travail et invitaient les cœurs à s'élever vers le ciel. Le succès de cette fondation devint pour la Mère Générale un nouvel encouragement.

En 1851, Mère Saint-Augustin, de concert avec le chanoine Neveux, alors supérieur général de la Congrégation, pensa que le moment était venu de renouveler la demande de reconnaissance légale de l'Institut. Des

(1) JOAN., x, 14, 27, 28.

démarches furent de nouveau tentées dans ce sens, et cette fois avec un plein succès. Le 28 janvier 1852, le Prince Président signa à Compiègne le décret autorisant la Congrégation des Sœurs de Marie-Joseph et approuvant ses statuts.

La Révérende Mère croyait sa tâche accomplie; la durée de son Généralat étant achevée, elle espérait se voir déchargée du fardeau de la supériorité. Elle eût été heureuse de rentrer dans l'ombre et de vivre dans cette complète obéissance qui, pour elle, avait tant d'attraits. Il était facile de voir, à son humble déférence à l'égard des supérieurs ecclésiastiques, combien elle chérissait cette vertu. Mais ses filles, appréciant de plus en plus les rares qualités de leur Mère, tinrent à demeurer sous son autorité. Le 31 août 1852, les Supérieures locales, réunies en Chapitre général, sous la présidence de Mgr Buissas, réélurent unanimement leur bien-aimée Mère, qui fut maintenue dans ses fonctions. Cette fois encore, Mère Saint-Augustin se soumit en toute humilité, répétant avec le grand Immolé qui s'est fait obéissant jusqu'à la mort de la croix : *Je ne cherche pas ma volonté, mais la volonté de Celui qui m'a envoyé* (1).

Au mois de décembre suivant, l'évêque de Limoges imposa un réel sacrifice à Mère Saint-Augustin, en lui retirant l'abbé Neveux, qu'il nommait vicaire général et archiprêtre de Guéret. M. Neveux emporta les regrets et la reconnaissance de la Congrégation. L'évêque le remplaça dans ses fonctions de supérieur général par l'abbé Aréqui, qui était déjà aumônier de la Communauté. Le nouveau Supérieur mit tous ses soins à faire observer aussi parfaitement que possible la Règle donnée par son prédécesseur. Il s'inspirait surtout de l'esprit de saint François de Sales, et sa maxime favorite était

(1) JOAN., v, 30.

celle-ci : « La Règle, toute la Règle, rien que la Règle, la Règle pour tout le monde. »

Peu avant la nomination du chanoine Neveux aux fonctions de vicaire général, Mère Saint-Augustin s'était concertée avec lui au sujet de la construction d'une chapelle à la Maison-Mère. La communauté était devenue nombreuse, la vie régulière y était parfaitement établie, les cérémonies de vêtue et de profession s'y renouveauient fréquemment. Toutes ces raisons prouvaient qu'il serait avantageux pour l'esprit de solitude et de séparation du monde qu'une chapelle fût érigée au plus tôt.

D'après les conseils du supérieur du Petit Séminaire du Dorat, l'abbé Texier, c'est M. Chabrol, architecte diocésain, qui fut chargé de préparer un plan, qu'on désirait simple et grave. Les décisions furent prises rapidement, et bientôt on vit les matériaux arriver à pied d'œuvre. En suivant ces préparatifs, Mère Saint-Augustin se sentait heureuse, à la pensée que bientôt elle aurait un tabernacle à offrir au Dieu de l'Eucharistie. *Je n'accorderai point de sommeil à mes yeux* (1), murmurait-elle en empruntant les expressions du Psalmiste, jusqu'à ce qu'un sanctuaire soit érigé en ce lieu cher à nos cœurs, où le Seigneur lui-même a reçu ses épouses, et où il leur a prodigué les témoignages de son amour.

Le travail s'exécuta aussi rapidement que possible, et le 17 août 1853, Mgr Buissas put bénir solennellement la première pierre de la nouvelle chapelle, en présence d'un clergé sympathique, des autorités de la ville du Dorat, de toute la Communauté et de nombreux fidèles. Une plaque de cuivre scellée dans une pierre porte cette inscription :

(1) Ps. cxxxii, 4.

L'AN DE GRACE 1853,

ET LE 17 AOÛT,

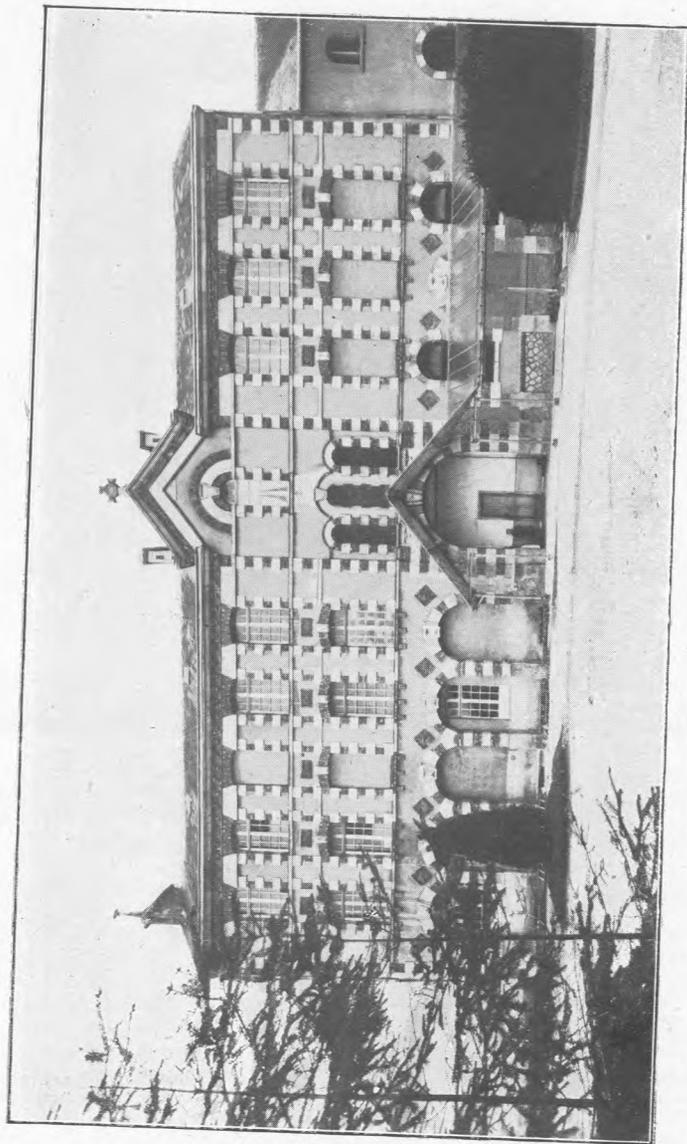
MONSEIGNEUR BERNARD BUISSAS, ÉVÊQUE DE LIMOGES,  
ILLUSTRISSE ET RÉVÉRENDISSE PRÉLAT  
PROTECTEUR DE LA CONGRÉGATION  
DE MARIE-JOSEPH, VOUÉE AU SERVICE  
DES PRISONNIERS, A POSÉ ET BÉNIT  
LA PREMIÈRE PIERRE DE CETTE ÉGLISE,  
ÉLEVÉE SOUS L'INVOCATION  
DE SAINTE MARIE ET DE SAINT JOSEPH.  
M. J. M. S. ARÉGUI, CHANOINE HONORAIRE DE LIMOGES,  
SUPÉRIEUR GÉNÉRAL  
SŒUR MARIE-SAINT-AUGUSTIN, SUPÉRIEURE GÉNÉRALE  
SANCTA MARIA, SANCTE JOSEPH  
ORATE PRO NOBIS

Outre cette construction matérielle, la vénérée Mère tenait à édifier dans l'âme de chacune de ses filles un temple spirituel qui pût plaire à Celui *dont les délices sont d'être avec les enfants des hommes* (1). Cherchant à faire avancer sa famille religieuse dans la perfection, elle saisissait, dans ce but, tous les moyens que lui offrait la Providence. En 1854, la promulgation du dogme de l'Immaculée-Conception fut pour elle une occasion d'exhorter ses filles à une dévotion plus ardente envers la Vierge Marie. Tout en les engageant à partager l'allégresse de l'Église, elle leur recommanda de confier leurs progrès à Celle dont toute la vie fut une ascension constante vers les sommets de l'amour divin. « Aimons Marie, disait la bonne Mère à ses filles, aimons-la de tout notre cœur, prions-la souvent, rappelons-nous que cette Vierge bénie n'est jamais invoquée en vain. »

A ce moment, Mère Saint-Augustin fut heureuse de

(1) *Prov.*, viii, 31.

procurer à sa Communauté de la Maison-Mère le bienfait d'une retraite. Les exercices en furent donnés par M. l'abbé Gay, chanoine de la cathédrale de Poitiers, plus tard évêque d'Anthédon, et auxiliaire du cardinal Pie. On peut supposer combien dut être fructueuse pour les âmes une retraite prêchée par un tel maître. Le prédicateur traça magistralement, au cours de ses conférences, le programme de perfection dont on peut suivre le développement dans ses écrits : « Se livrer par amour à l'abandon total au bon plaisir divin. » Cette retraite fut regardée comme une grâce singulière du ciel, et le souvenir en a été pieusement conservé dans l'Institut des Sœurs de Marie-Joseph.



SOLITUDE DES CHATELETS-ALENÇON.

## CHAPITRE XXXI

### L'abbé Lindet. Fondation d'un Refuge à Alençon.

*J'ai une grande affection pour eux dans mon cœur et j'offre à Dieu mes prières afin qu'ils soient sauvés* (1). Ces paroles du grand apôtre avaient trouvé un fidèle écho dans le cœur de l'abbé Lindet, devenu en 1850 aumônier de la prison départementale d'Alençon.

L'abbé Lindet avait trouvé une collaboration efficace dans les Sœurs de Marie-Joseph, qui, appelées à la prison d'Alençon, y étaient venues joyeusement, à l'ombre des tours massives de l'ancien château des ducs, partager ses sollicitudes pour les âmes égarées (2).

Le digne prêtre, animé de l'esprit de Dieu, tremblait, lui aussi, à la pensée des déceptions, des inquiétudes et des dangers qui attendent les détenues à l'époque de leur libération. Ainsi que l'abbé Coural l'avait fait à Montpellier, l'abbé Lindet confia les anxiétés de son âme à Mère Saint-Augustin, sûr de rencontrer en elle les sentiments de commisération qu'il trouvait dans son propre cœur. La vénérée Mère, dont le zèle croissait avec les années, ne pouvait qu'applaudir à ces préoccupations. Mais la question des ressources pécuniaires se dressait devant lui comme un obstacle infranchissable. C'est alors que M. Lindet, sacrifiant à l'œuvre de Dieu la totalité de son modeste avoir, employa toutes ses res-

(1) Rom., x, 1.

(2) La prison départementale occupe actuellement l'ancien château des ducs d'Alençon.

sources à l'acquisition, dans la banlieue d'Alençon, d'un enclos connu sous le nom de « Petits-Châtelets », et réunissant tous les charmes de la campagne. Un tel site semblait désigné pour accueillir les âmes désireuses de solitude et d'oubli, avides d'expiation, qui viendraient s'y retremper dans la paix et le repentir. « Mais bâtir s'imposait. M. l'abbé Lindet se fit maçon lui-même, gâchant le mortier et roulant la brouette. Toujours le premier et le dernier à l'ouvrage, il éleva de modestes constructions où l'architecte n'eut rien à voir (1). »

La bâtisse fut bientôt en état d'abriter un certain nombre de libérées. La supérieure qui se trouvait alors à la tête de la prison départementale d'Alençon était Mère Angèle (2), jeune comme toutes les supérieures de ce jeune Institut. Elle avait présumé de bonne heure aux fonctions qui lui seraient confiées plus tard. Aînée d'une nombreuse famille, elle avait dû, à la suite de la mort de sa mère, prendre soin de ses frères et sœurs moins âgés qu'elle, et avait ainsi acquis très tôt une rare maturité d'esprit. Dès l'âge de seize ans, elle s'était sentie appelée à la vie religieuse; peu de temps après c'est vers l'Œuvre des Prisons qu'elle se dirigea résolument. C'était une âme d'élite, aussi Mère Saint-Augustin la jugea-t-elle apte à devenir supérieure de l'établissement que l'abbé Lindet venait de fonder.

Les débuts furent pénibles. On manqua d'abord de tout, d'espace, de travail et de pain; mais le Père et la Mère étaient si bons, si prodigues d'encouragements et de soins affectueux!... On s'aima... Bref, on fut heureux malgré les privations. Les anciennes ne peuvent songer à ces temps héroïques sans attendris-

(1) *Notice sur M. l'abbé Lindet*, par M. BAUDRY, ancien avocat.

(2) Cette supérieure portait le même nom que la supérieure des Sœurs de la Maison de Vannes; l'une avait pour patronne sainte Angèle de Mérici, l'autre sainte Angèle de Foligno.

sement et sans regrets. Elles ont expérimenté avec quelle tendresse Dieu sourit à toute bonne œuvre qui commence. Bien des traits simples et naïfs, dus en partie à l'originalité qui caractérisait l'abbé Lindet, se sont échelonnés au cours de cette fondation si féconde en joies. Le petit incident suivant, pris entre beaucoup d'autres, pourra en donner une idée : La pauvreté était si chère à cet humble prêtre, qu'il n'avait pas consenti à ce que l'on achetât des fleurs dorées pour la chapelle. Un jour, s'étant aperçu que l'autel en était orné, il appela, une fois sa messe finie, la religieuse chargée du service de la sacristie : « Ma fille, lui dit-il, nous allons réciter un *De profundis* pour enterrer la sainte pauvreté. » La Sœur, toute surprise, demande une explication. D'un geste expressif, M. Lindet lui montre les fleurs. « Mais, mon Père, répond la Sœur, j'ai fabriqué ces fleurs avec le papier métallique qui recouvre les cartes de boutons; ce n'est que du clinquant. — Comme vos vertus, ma fille », reprend M. Lindet. Cette répartie fut acceptée gaiement, comme on acceptait, du reste, tout ce qui venait du vénéré fondateur.

L'abbé Lindet, qui s'était si généreusement dépouillé de tout son patrimoine, ne vit d'autre moyen, pour subvenir aux besoins de sa famille adoptive devenue nombreuse, que de se faire quêteur, malgré l'extrême répugnance qu'il éprouvait pour toute sollicitation. Il fut infatigable dans cette tâche, ne se laissant déconcerter dans ses courses à travers les campagnes, ni par les refus, ni par les privations. Que de fois il se contenta, pour ses repas, d'un morceau de pain et d'un verre de cidre, qu'il payait néanmoins.

Un jour qu'il s'était présenté chez des villageois pour y commander ce menu plus que frugal, la jeune fille qui le reçut ne put s'empêcher de lui rire au nez. « Riez, riez bien, ma fille, dit le bon prêtre : un jour, vous serez des

nôtres. » Les événements justifiaient la prédiction; un peu plus tard, frappée d'un malheur inattendu, elle venait demander asile au Refuge des Petits-Châtelets où, après avoir vécu dans les pratiques de la pénitence, elle eut le bonheur de faire une sainte mort.

On le voit, l'âme de cet apôtre au dévouement obscur rencontrait souvent de rudes épreuves; mais sa foi en la Providence était récompensée. Dieu répondait à la confiance de son serviteur en inspirant à bon nombre d'âmes pieuses des intentions charitables en faveur de la nouvelle fondation. Les dons arrivèrent : on vécut vaille que vaille, mais on vécut. Tels furent les soins, la tendresse, les bons conseils prodigués par le Père (1) et par les Sœurs à leurs pensionnaires, que celles-ci se sentirent, pour la première fois, vraiment heureuses dans la paix du Refuge. On parvint à trouver du travail et l'on y forma les libérées. Les dons reçus permirent à l'abbé Lindet d'ajouter un nouveau bâtiment à la construction primitive; mais à peine y avait-on réalisé une installation complète qu'un incendie éclata dans les combles et les détruisit entièrement. Il fallut réparer les désastres; mais les secours abondèrent. Le P. Lindet fit reconstruire la maison et put même l'agrandir.

Quand la charité ouvre un asile, il devient vite trop étroit, car les malheureux sont légion. Au nouveau Refuge, les libérées s'empressèrent d'accourir, elles aussi. Une séparation, établie dans les locaux, permit de les recevoir. Elles pourront désormais trouver là, avec l'apaisement, la joie de vivre dans l'amitié de Dieu.

Un fait bien touchant entraîna peu après, dans cette fondation d'Alençon, la création d'un orphelinat : un soir le bon Père, revenant de sa quête, trouva installé

(1) Nom que la reconnaissance fit dès lors, et toujours, donner M. l'abbé Lindet.

au logis une hôtesse sur laquelle il n'avait pas compté. Chassée de la maison paternelle, une petite orpheline était venue timidement frapper à la porte du Refuge. Les charges étaient lourdes, les ressources limitées. Les anciennes, émues de compassion en voyant la pauvre petite abandonnée, avaient promis à Mère Angèle « de travailler double »; chacune des Sœurs s'était engagée « à manger une bouchée de moins »; la Mère avait ouvert ses bras. Le Père, devant le fait accompli, s'inclina. L'orphelinat était fondé.

« Mère Angèle utilise alors courageusement tous ces éléments disparates, confiés par Dieu à sa sollicitude. Elle redresse les volontés, transforme les âmes en leur inculquant des principes de religion et de morale. Rien ne la déconcerte; elle voit tout, dirige tout, est partout à la fois. On se demande si cette âme de feu ne laisse point quelquefois en arrière l'enveloppe frêle qu'elle habite. D'un coup d'œil elle pénètre jusqu'au fond des cœurs, et quiconque ne veut pas être connu d'elle doit éviter son regard. Mère Angèle était encore plus mère que supérieure; on le sentait, et la confiance acquise à sa bonté était sa grande force. Elle se possédait parfaitement. Au milieu des difficultés elle restait égale à elle-même; aussi pouvait-elle dire, en toute vérité : *Mon âme est toujours entre mes mains* (1). C'est volontiers qu'on obéissait à cette raison toujours calme, à ce cœur toujours libre (2). »

Mère Saint-Augustin avait hâte d'apporter ses encouragements à la bonne Mère Angèle; aussi, dès qu'elle le put, s'empressa-t-elle de prendre le chemin d'Alençon. Quelle ne fut pas sa surprise, dès qu'elle atteignit le seuil des Petits-Châtelets, de voir au-dessus de la

(1) Ps. cxviii, 109.

(2) Extrait d'un discours prononcé par M. l'abbé Rivrain, aumônier du Refuge des Petits-Châtelets, à Alençon.

porte d'entrée une statue de la Vierge, au pied de laquelle on avait eu la pensée de placer cette inscription : *Janua cœli, ora pro nobis!* Pour beaucoup d'âmes, cette humble porte était bien, en effet, par Marie, la porte du ciel. La Mère générale ne tarda pas à remarquer l'activité, l'esprit d'union, la piété profonde, qui régnaient dans ce séjour.

C'était au cours du mois de mai, saison où la Normandie prodigue si libéralement parfums et fleurs. Chaque soir, la Communauté et les enfants se réunissaient à la chapelle pour les exercices en l'honneur de Marie. Pendant que de toutes les lèvres s'élevait un cantique à la Reine des Miséricordes, les orphelines défilaient deux à deux, portant à la main, comme récompense de leurs efforts de la journée, des gerbes de fleurs qu'elles venaient déposer aux pieds de la Vierge. Des larmes silencieuses étaient parfois versées sur le passage de ces fillettes, surtout lorsqu'un refrain comme celui-ci accompagnait leur naïf cortège :

Pauvre pécheur, implore, implore encor Marie,  
Et Marie entendra le cri de ta douleur.

Il semblait entendre l'innocence intercéder auprès de la Vierge clémente en faveur du repentir. Mère Saint-Augustin, ravie de tant de ferveur et de foi, conçut pour cette maison les plus fermes espérances; elle se disait : le doigt de Dieu est là; sa grâce ne fera jamais défaut aux âmes qui le cherchent ainsi, dans la droiture et la simplicité.

La vénérée Supérieure générale tint à exprimer à ses filles le bonheur qu'elle éprouvait en constatant que la Solitude des Petits-Châtelets était édiflée sur les bases de l'humilité. « C'est une sécurité pour moi, leur disait-elle, de vous savoir sous la sauvegarde de cette vertu.

Aimez à vous souvenir des humbles débuts de cette œuvre. Ne perdez pas de vue, mes filles, les privations que s'est imposées le bon P. Lindet, fondateur de cette maison. Comme lui, apprenez à vous contenter de peu, et ne craignez pas de vous exposer à sentir les rigueurs de la sainte pauvreté. Sanctifiez-vous, mes filles; la volonté de Dieu est que vous soyez des saintes. J'insiste sur ce point. Il faut que l'acquisition de la sainteté soit votre unique affaire, de laquelle toutes les autres découlent. Rappelez-vous que vos occupations, même les plus indifférentes, si vous les accomplissez avec générosité, et en esprit surnaturel, seront pour vous un moyen assuré de sanctification. Séparées du monde par état, vous devez vous attacher à Dieu inviolablement et de telle façon, que le seul désir de lui plaire vous anime dans l'accomplissement de vos devoirs. Aimez à lui redire souvent cette protestation d'amour : Seigneur, *vous êtes le Dieu de mon cœur et mon partage pour jamais* (1). »

Mère Angèle puisa dans les encouragements de Mère Saint-Augustin un surcroît d'énergie. Toujours unie à Dieu, son âme était prête pour tous les combats, et plus d'une fois son attitude virile fut une révélation des lumières que Dieu lui communiquait.

Au cours de la guerre franco-allemande, les Prussiens se présentèrent à la Solitude des Petits-Châtelets et insistèrent pour y être reçus. Ils exprimèrent même l'intention de mettre leurs chevaux dans la chapelle. Mère Angèle s'approcha alors de l'officier qui commandait le groupe et, d'un geste résolu lui montrant le lieu saint, elle lui dit avec un sang-froid magnifique : « Monsieur, vous n'entrerez jamais ici, car c'est la maison de Dieu. » Devant cette attitude, le chef prussien, inter-

(1) Ps. LXXII, 25.

dit, se contenta d'assigner à ses soldats, comme logement, d'autres locaux de la maison.

Mère Angèle avait fait le vœu de placer en ex-voto, à la chapelle, une statue de Notre-Dame de la Salette, si l'établissement était préservé jusqu'à la fin des hostilités. La Providence répondit à cet acte de foi en protégeant la maison au delà de toutes les espérances, et comme miraculeusement. La statue fut solennellement érigée; elle demeure un perpétuel témoignage de reconnaissance à la miséricorde divine. Au pied on lit cette inscription gravée dans la pierre :

TU NOS AB HOSTE PROTEGE  
1870-1871

Les âmes placées sous la direction de Mère Angèle ont gardé sa forte empreinte. On peut affirmer que la Solitude des Petits-Châtelets vit toujours d'après l'esprit et les traditions de sa Mère et de son vénéré fondateur. On y meurt saintement et joyeusement, c'est tout dire (1).

(1) La dépouille mortelle de Mère Angèle repose près de celle de l'abbé Lindet, dans l'enceinte même de l'établissement, au fond d'une charmille solitaire, où les fondateurs aimaient à se recueillir et à prier.

L'abbé Lindet mourut le 15 septembre 1875, donnant dans sa dernière maladie, comme au cours de sa longue carrière, l'exemple des vertus les plus héroïques. Tous ceux qui furent témoins de ses souffrances et de la sainteté de ses entretiens étaient émus jusqu'aux larmes, en voyant que, malgré son épuisement total, le malade tenait à continuer la célébration des saints Mystères. Le fervent prêtre ne cessa d'offrir le saint Sacrifice de la Messe que lorsque ses forces ne lui permirent plus de se soutenir à l'autel. Le bon P. Lindet voulut mourir pauvre et mortifié, comme il avait vécu. Jusqu'à la fin il refusa de s'accorder le soulagement d'un fauteuil, tenant à conserver l'usage de sa chaise de paille, sur laquelle il passait la journée en prière, parlant de sa mort prochaine en toute résignation et sérénité. C'est sur ce pauvre siège qu'il voulut recevoir l'Extrême-Onction. Le diocèse de Séez le considérait comme un saint.

La mort de la vénérée Mère Angèle, survenue le 18 juin 1898, ne fut pas moins édifiante. Quand Dieu rappela à lui sa fidèle servante, elle venait d'exprimer le désir qu'on lui chantât le *Stabat Mater* et le cantique :

## CHAPITRE XXXII

### Les Sœurs de Marie-Joseph à la Maison centrale de Doullens. La prison cellulaire de Tours et les inondations de la Loire. Fondation d'un Refuge à Doullens.

Seule, la vie morale chez Mère Saint-Augustin conservait toute son intensité. Son âme, invariablement ouverte aux inspirations de la grâce, restait pleine d'énergie. Cependant, cette infatigable ouvrière, qui avait soutenu le poids du jour et de la chaleur, envisageait avec bonheur le moment de l'éternel repos; mais son ardeur juvénile, contrastant avec la diminution de ses forces physiques, lui faisait accepter de travailler encore. « Ne mettons pas de bornes à notre zèle, mes filles, disait-elle souvent. Notre divin Modèle a fécondé de ses sueurs et de son sang les collines de Judée, nous montrant par là ce que valent, ce que coûtent les âmes. Suivons ses traces, et soyons toujours prêtes à répondre aux appels de son amour. Fallût-il traverser les océans pour ravir au démon des âmes que sa malice a enchaînées, j'espère,

*Je la verrai cette Mère chérie, émouvante expression de ses sentiments de compassion aux douleurs de Marie et de confiance en la bonté de la Vierge. Peu de temps avant sa mort, lorsque ses yeux seuls semblaient vivre et parler, elle avait essayé de réunir ses forces pour laisser à la Communauté agenouillée près d'elle ces mots dans lesquels se retrouvait si bien la sainte virilité de son âme : « J'offre à Dieu mon silence pour qu'il féconde votre parole, mon inaction pour qu'il bénisse votre travail. »*

Du tombeau de ces saints fondateurs, s'échappe comme une vertu. On sent qu'ils n'ont pas cessé de vivre dans leur œuvre, de la diriger, de l'animer. Il semble que le cœur des chers défunts, palpitant au delà du cercueil, demeure pour le Refuge des Petits-Châtelets un enseignement, une sauvegarde, une consolation.

mes filles, que nous ne reculerions pas et que nous dirions avec notre divin Maître : *Me voici, ô mon Dieu, pour faire votre volonté, et votre loi est gravée au milieu de mon cœur* (1).

En effet, en 1856, les Sœurs de Marie-Joseph furent mandées non pour évangéliser des contrées lointaines, mais pour s'occuper de la prison centrale pour les femmes que le ministre de l'Intérieur venait d'établir à Doullens. Cette prison, située sur une colline assez élevée qui domine la ville, occupe l'enceinte d'une massive citadelle fortifiée à la Vauban. Douze religieuses y furent envoyées. Mère Saint-Augustin, avec toute sa tendresse, leur fit à leur départ ces recommandations : « Songez toujours, mes filles, à l'insigne honneur que Dieu vous fait de compter sur votre faible coopération pour travailler à l'œuvre du salut des âmes. Restez à la hauteur de votre mission. Que chacune de vous soit *une lampe ardente et luisante* (2); que la lumière de vos bonnes œuvres éclaire les âmes au milieu des ténèbres de tout genre qui les enveloppent; que, par vos exemples, ces pauvres femmes se sentent portées insensiblement à contracter des habitudes de vie honnête et chrétienne. »

Mère Saint-Augustin s'intéressait vivement à toutes les nouvelles qu'elle recevait de ses *petites missionnaires*, comme elle appelait ses filles. Aussi prit-elle une large part aux angoisses qu'un sinistre événement fit éprouver à plusieurs d'entre elles.

En cette même année 1856, les inondations de la Loire ravagèrent la ville de Tours; aucun quartier de la ville ne fut épargné. La désolation était générale et l'anxiété profonde. La prison cellulaire, qui, on s'en souvient, avait été si cruellement visitée par le choléra, en

(1) Ps. xxxix, 9.

(2) JOAN., v, 35.

1849, fut envahie par les eaux, qui atteignirent le niveau du premier étage. Le danger était imminent. Des mesures de sauvetage s'imposaient, car il y avait à se prémunir, non seulement contre le péril, mais encore contre les tentatives insensées que l'effroi aurait pu inspirer aux détenues. Grâce à une manœuvre habile, une barque fut amenée sous l'une des fenêtres. La Supérieure, qui veillait à maintenir le sang-froid des femmes, y fit embarquer une partie des prisonnières, sous la surveillance d'une Religieuse. La barque revint, après avoir conduit ses passagères hors de la zone dangereuse, et la manœuvre fut renouvelée, sans interruption, et aussi rapidement que possible, jusqu'à complète évacuation du Pénitencier. La Supérieure ne pensa à son propre salut qu'après s'être assurée qu'il ne restait plus une seule détenue dans la prison (1).

La courageuse attitude de cette religieuse fut un sujet de fierté pour Mère Saint-Augustin.

Elle allait être encore sensiblement éprouvée par la mort de Mgr Buissas. Ce vénéré pasteur, qui s'était toujours montré si bienveillant pour la Congrégation de Marie-Joseph, quitta cette terre pour une vie meilleure, le 26 décembre 1856. Il fut remplacé à Limoges par Mgr Florian Desprez, dont l'installation sur le siège de saint Martial eut lieu le 14 juillet 1857. Ce prélat avait été précédemment évêque de Saint-Denis, dans l'île de la Réunion.

Au cours de cette même année 1857, Mère Saint-Augustin employa pour la création d'un Refuge, à Doullens, une petite somme qui fut providentiellement mise à sa disposition. Le capital était bien modique et peu en rapport avec les dépenses qu'il y avait à faire; mais, comme toujours, la vénérée Mère compta sur le bon

(1) Voir à la fin du volume, note VI, p. 220.

Dieu, dont elle avait si souvent éprouvé la protection. Ce nouveau Refuge fut ouvert le 16 août 1857. Comme les œuvres similaires, dont nous avons signalé les débuts, il se développa progressivement. Grand nombre d'âmes y retrouvèrent la paix du cœur et l'espérance du salut.

---

### CHAPITRE XXXIII

**Démission de Mère Saint-Augustin. Mère Euphrasie, Supérieure générale. Bénédiction de la chapelle de la Maison-Mère. Départ de Mère Saint-Augustin pour Montbrison. Ses derniers jours. Sa mort. Ses obsèques.**

On s'était toujours plu à remarquer en Mère Saint-Augustin l'énergie d'une âme maîtresse du corps qu'elle anime. Mais les sollicitudes des œuvres multiples qu'elle avait créées, tout en lui laissant sa vigueur morale, avaient fini par altérer ses forces. Si l'on tient compte de ses nombreux voyages pour visiter, consoler, encourager ses filles, disséminées aux quatre coins de la France, on ne sera pas surpris qu'elle ait éprouvé un grand besoin de repos. Très abandonnée à la volonté divine, dont l'accomplissement avait fait la douceur de sa vie, elle ne refusait pas le travail, mais elle sentait qu'il lui devenait désormais impossible de prendre une part suffisamment active au gouvernement de l'Institut. Pour ce motif, en toute simplicité et avec son habituelle résignation, elle pria l'évêque de Limoges de vouloir bien, en considération de l'état de sa santé, accepter sa démission de supérieure générale. L'évêque crut devoir acquiescer à cette demande, et il en informa la Congrégation en convoquant le Chapitre général pour les élections.

Cette nouvelle inattendue, éclatant comme un coup de foudre, causa une émotion indicible dans les communautés. Toutes les Sœurs aimaient filialement et vénéraient Mère Saint-Augustin; aussi s'empressèrent-elles de lui exprimer leurs regrets.

En réponse à ces sentiments qui lui allèrent droit au cœur, la Révérende Mère s'empessa d'adresser à ses filles cette lettre qui leur fut un précieux souvenir :

« Mes chères filles,

« Je ne saurais assez remercier le bon Dieu de ce qu'il  
« a bien voulu inspirer à Monseigneur d'exaucer ma  
« demande. C'est une grâce bien grande qui m'est  
« accordée, et si vous m'aimez véritablement, vous vous  
« réjouirez avec moi.

« Après avoir commandé pendant plus de trente ans,  
« il me sera doux d'obéir et de songer sérieusement à mes  
« besoins spirituels !

« N'est-il pas juste que je goûte un peu de repos, après  
« tant de fatigues et de soucis ? Il sera si bon pour moi  
« de pouvoir faire une petite halte avant de paraître  
« devant Dieu, ayant porté si longtemps une lourde  
« charge dont il me faudra rendre compte à la Souve-  
« raine Justice.

« Cessez donc de vous affliger ; vous ne perdrez rien ;  
« j'aurai plus de temps pour prier, et peut-être vous  
« serai-je d'un plus grand secours par mes prières que  
« par mon active sollicitude. Du reste, si mes conseils  
« vous font du bien, je pourrai toujours vous les conti-  
« nuer. Ayez confiance. Une fois déchargée de mon  
« lourd fardeau, j'aurai plus de temps pour vous écrire.

« Adieu, mes filles, priez beaucoup pour moi, et croyez  
« toujours à mes sentiments affectueux et bien ma-  
« ternels. »

L'évêque de Limoges présida les élections le 10 novembre 1857. Mère Euphrasie, dont nous avons eu plus d'une fois l'occasion d'énumérer les rares qualités morales et intellectuelles, fut unanimement élue comme supé-

rieure générale. Mère Saint-Augustin reçut alors le titre de *Fondatrice de l'Institut des Sœurs de Marie-Joseph*.

La nouvelle Supérieure générale, pleine de tact et de délicatesse, se considéra toujours comme la fille de Mère Saint-Augustin, aux avis de laquelle elle tenait à recourir humblement en toute occasion. Elle édifia beaucoup les Sœurs par les soins empressés et les pieuses prévenances dont elle entoura la chère déposée, cherchant toujours ce qui pouvait lui être utile ou agréable. Ayant à visiter une première fois toutes les communautés de la Congrégation, Mère Euphrasie pria la Fondatrice de l'accompagner. Mère Saint-Augustin accepta volontiers. Ce fut une fête pour toutes ses filles de la revoir. Chacune était heureuse de l'approcher, d'en recevoir encore une lumière, un conseil, un mot d'encouragement ou de consolation. Mais au moment des adieux, combien fut amère la séparation ! Les Sœurs comprenaient qu'elles ne reverraient plus qu'au ciel leur Mère bien-aimée, qui emportait les secrets les plus intimes de leurs âmes. Elles venaient de recueillir, elles le savaient bien, le testament spirituel de celle, que dans leur cœur, elles nommaient déjà une sainte. Mère Saint-Augustin paraissait comme transfigurée à leurs yeux : il leur semblait voir une auréole à son front. Ces derniers embrassements, cette dernière bénédiction que la Mère donnait à ses filles leur faisait éprouver les émotions que les disciples durent ressentir lorsqu'après l'Ascension du Sauveur ils redescendaient les pentes de la montagne des Oliviers.

Rentrée au Dorat, la Fondatrice, faisant trêve aux préoccupations qui l'avaient absorbée si longtemps, ne pensa plus qu'à s'adonner à la prière. Sa vie était une oraison continuelle. On aimait à la considérer à la chapelle, où, recueillie dans une adoration profonde,

tout près de l'autel, elle semblait déjà ne plus appartenir à la terre. Il était édifiant de voir avec quelle perfection elle accomplissait les préceptes de charité dans la vie commune dont elle avait si souvent recommandé la pratique. Par son humilité, par sa déférence envers la Supérieure générale nouvellement élue, elle était un exemple pour les religieuses de la Maison-Mère et les novices.

Cependant une grande joie l'attendait : le Ciel ne voulait pas qu'elle quittât l'exil sans avoir vu achever la demeure qu'elle avait fait bâtir à Jésus-Hostie au prix de mille difficultés. La chapelle de la Maison-Mère était enfin terminée. Le 2 juillet 1858, l'évêque de Limoges vint la bénir solennellement. Dans la joie de son cœur, la Fondatrice put enfin chanter, avec ses filles, ce verset qui lui était cher : *Nous entrerons aujourd'hui dans le Tabernacle du Seigneur, nous l'adorerons dans la demeure où reposent ses pieds* (1).

Les forces de la vénérée Mère déclinaient rapidement. Depuis longtemps, elle luttait, avec toute l'énergie de sa volonté, contre de violents maux de tête, qui déjà, au cours des années de sa vie laborieuse, l'avaient parfois obligée, à son grand regret, d'interrompre ses occupations. Au commencement de l'année 1859, ses souffrances s'accrochèrent et, malgré les soins qui lui étaient prodigués, aucune amélioration ne se manifestait dans son état. Néanmoins, elle restait souriante et paisible, se rappelant que la meilleure preuve d'amour donnée par Dieu à une âme est la souffrance. Elle ressemblait au voyageur qui, placé sur le sommet d'une montagne, voit passer les tempêtes sous ses pieds. Dans son admirable résignation, grande était

(1) Ps. cxxxix, 7.

sa confiance en Celui qui tient entre ses mains nos destinées; elle savait que les *souffrances du temps n'ont point de proportion avec la gloire future qui sera manifestée en nous* (1). Lorsqu'on lui témoignait de la compassion, et qu'autour d'elle on se désolait de ne pouvoir lui donner quelque soulagement, elle aimait à rappeler à ses filles ces paroles de l'Apôtre : *Non seulement nous nous glorifions dans l'espérance de la gloire qui est préparée aux enfants de Dieu, mais aussi dans les afflictions, parce que nous savons qu'elles produisent la patience* (2).

Mère Euphrasie, bien que profondément peignée à l'idée de la séparation, pensa qu'un séjour au pays natal serait favorable au rétablissement de la malade. Elle la fit accompagner par une religieuse jusqu'à Montbrison, près de sa sœur, Mère Saint-Vincent, qui était toujours supérieure de la petite communauté attachée à la prison de cette ville, et chargée du Bureau de Bienfaisance et d'un ouvroir. Pour les religieuses de cette maison, ce fut un bonheur de voir arriver Mère Saint-Augustin, et de lui prodiguer les marques les plus délicates de leur attachement. On crut, tout d'abord, pouvoir espérer une guérison au moins relative, car, dès son arrivée, la malade éprouva un léger mieux; mais les desseins de Dieu en avaient décidé autrement. Il y avait à peine deux mois que Mère Saint-Augustin était à Montbrison lorsqu'une violente attaque de paralysie lui retira l'usage de la parole. Le cas parut si grave, que Mère Saint-Vincent, dont la douleur était à son comble, crut prudent de faire recevoir à sa sœur bien-aimée les derniers Sacraments. Bien des larmes coulèrent, pendant que la sainte Église, par l'entremise de son ministre, fortifiait de la suprême onction la chère malade. A la

(1) Rom., viii, 18.

(2) Rom., v, 2, 3.

Maison-Mère et dans toutes les communautés de la Congrégation, où la nouvelle était rapidement parvenue, la désolation fut extrême. Partout des prières ferventes montaient vers le Tout-Puissant, pour la conservation de cette Mère vénérée.

Après la réception des derniers Sacrements, une légère amélioration se produisit dans son état : elle recouvra peu à peu la parole. Tous les cœurs se rouvrirent à l'espoir. Quant à la malade, elle ne laissait échapper aucune plainte. Privée de tout mouvement, elle se tenait unie à Jésus immobilisé sur la croix. Si son corps languissait dans une douloureuse impuissance, son âme continuait avec Dieu les colloques intimes que d'absorbants travaux, au cours de sa vie si active, n'avaient jamais interrompus. On voyait sa physionomie prendre une expression céleste, lorsqu'on lui parlait de choses surnaturelles, de Jésus prisonnier au Tabernacle, de la Vierge Marie. Dans son amour pour l'observance de la sainte Règle, elle faisait d'héroïques efforts pour suivre, en union avec ses filles, les prières de la Communauté.

Jusqu'au 2 août, elle se maintint dans cet état; aussi les religieuses pensaient-elles que leurs supplications allaient être exaucées. Mais le 3, la vénérée Fondatrice tomba dans le coma, et l'on comprit que l'heure de l'éternelle entrevue allait sonner pour cette âme fidèle. Un épanchement au cerveau se produisit soudainement, et la bien-aimée mourante y succomba le 4 août 1859; elle n'était âgée que de 60 ans.

Elle mourait comme meurent les saints : son dernier moment de lucidité fut, ainsi que l'avait été toute sa vie, un acte de parfait amour de Dieu et d'entière conformité à sa volonté.

Il était midi. Tandis que le soleil matériel resplendissait, le divin Soleil de Justice attirait, dans sa

pleine lumière, l'âme qui, après avoir *soutenu le bon combat, achevé sa course et gardé la foi, allait recevoir la couronne de justice qui lui était réservée* (1). Car il est permis d'appliquer à Mère Saint-Augustin, dont la vie avait si bien reproduit les exemples de Jésus doux et humble de cœur, la parole des saintes Écritures : *Les petits seront jugés avec une extrême miséricorde* (2).

Quand la vénérée Mère se fut endormie dans le baiser du Seigneur, ses traits apaisés semblaient refléter les joies d'une extase. Devant cette physionomie, on se prenait à songer à la promesse des Livres sacrés : *La jeunesse des Saints sera renouvelée comme celle de l'aigle; ils fleuriront comme le lis dans la Cité du Seigneur* (3).

De nombreux amis se succédèrent près de la dépouille mortelle pour rendre un suprême hommage à celle qui avait ouvert des refuges à tant de détresses morales.

Le jour où la Mère fondatrice entrait dans l'éternel repos, une autre âme apostolique, passionnée, elle aussi, pour l'humilité et le salut des pécheurs, allait également, à quelque distance de Montbrison, quitter la terre pour jouir de la récompense céleste. Le saint Curé d'Ars, qui avait indiqué à plusieurs filles de Mère Saint-Augustin la voie où Dieu les appelait, entrait dans la Patrie, pour y recevoir la récompense de son héroïsme sacerdotal, de son mépris pour toute gloire humaine, et de sa vie laborieuse et mortifiée. Les funérailles de cet humble prêtre, qui avait ramené tant d'âmes à Dieu, furent, on le sait, un triomphe.

Dans une sphère plus modeste, une manifestation analogue se produisit à Montbrison, après la mort

(1) II *Timoth.*, IV, 7, 8.

(2) *Sap.*, VI, 7.

(3) Off. du comm. d'un martyr.

de Mère Saint-Augustin. Nous aimons à rapporter le témoignage de sympathie donné, le 7 août 1859, par le journal de cette ville à la mémoire de la regrettée défunte.

« Jeudi dernier, s'est éteinte une de ces existences qui se sont écoulées sans éclat, mais qui laissent après elles des résultats immenses, obtenus par l'effort du zèle chrétien.

« Madame Saint-Augustin, née Anne-Marie Quinon, Supérieure Fondatrice de l'Institut de Marie-Joseph, qui dessert l'ouvroir de notre ville, est morte à l'âge de 60 ans, dans la maison de Montbrison, où elle était venue, auprès de Madame la Supérieure sa sœur, prendre un repos exigé par l'état de sa santé.

« Les obsèques de Madame Saint-Augustin ont eu lieu vendredi 5 août. Un immense concours de personnes au milieu desquelles se trouvaient les membres du Conseil d'administration de l'Ouvroir et bon nombre de notables de la ville, rendait un pieux hommage à la vénérable défunte. Après le service, qui a eu lieu à la paroisse Saint-Pierre, la dépouille mortelle de Madame Saint-Augustin a été placée dans une voiture du chemin de fer, pour être conduite au Dorat (H<sup>te</sup>-Vienne), où elle sera inhumée. »

A la Maison-Mère, la Communauté, prévenue, attendait, sur la terrasse, dans une profonde émotion, la voiture funèbre qui arriva le 6 août. Une salle avait été préparée pour recevoir le cercueil, auprès duquel les religieuses vinrent prier alternativement. Le lendemain 7, à neuf heures, eut lieu la levée du corps, suivie d'un service solennel. Un grand nombre d'amis de la Communauté répondirent avec empressement aux invitations qui avaient été faites, et il sembla que la chapelle se fût agrandie pour cette cérémonie douloureuse, à laquelle s'étaient rendues plus de trois cents personnes.

Depuis midi jusqu'à deux heures, une foule recueillie vint prier auprès du cercueil, s'adressant à la bonne Mère comme à une sainte. Le même jour, à deux heures, eut lieu à la paroisse l'office funèbre, et la défunte fut ensuite conduite à sa dernière demeure.

Au milieu de cet immense deuil, les filles de Mère Saint-Augustin puisaient une consolation inébranlable dans la conviction du bonheur que goûtait déjà leur Fondatrice. Sur sa tombe, objet de leur culte et de leur vénération, elles croyaient pouvoir emprunter la voix de la sainte Église pour redire à la bien-aimée Mère, qui allait devenir, plus que jamais, leur protectrice : *Épouse du Christ, le Roi du ciel a aimé votre beauté ; recevez la couronne qu'il vous a préparée et que vous porterez toute l'éternité* (1).

(1) Off. des Vierges.

## CHAPITRE XXXIV

### Vertus de Mère Saint-Augustin. Son esprit.

Toute la vie de Mère Saint-Augustin est un témoignage de sa foi, de sa grande confiance en Dieu, de sa charité. Sa piété était simple, sa ferveur soutenue; malgré ses nombreuses occupations, elle faisait de longues stations à la chapelle. On la trouvait souvent le chapelet à la main; elle en disait quelques dizaines, en allant et venant, en donnant ses ordres.

Très détachée de l'argent, voici quel était, à ce sujet, son langage, expression fidèle de ses sentiments et de ses principes : « Si on nous faisait quelque jour une avance de cent mille francs, je croirais que la Congrégation est perdue et qu'elle va disparaître. Aussi, je me sens pressée de faire des fondations de charité, de multiplier les bonnes œuvres; par là, je place nos fonds à la banque du ciel, qui ne fait jamais faillite. Faire des réserves, c'est, à mes yeux, se défier de la Providence, qui ne nous donne des ressources que pour accomplir le bien. »

Forte de sa confiance en Dieu autant que de sa défiance d'elle-même, elle a eu la consolation de voir ses œuvres bénies au delà de toute espérance. Plus elle pensait être un instrument incapable et même indigne, plus le ciel se plaisait à encourager ses efforts. Dans une occasion, on lui disait qu'il serait bon de prendre des notes et de préparer, pour l'avenir, l'historique de la Congrégation : elle répondit : « A quoi bon? Nous sommes sur la terre pour travailler, et non

pour écrire. Qu'avons-nous besoin de faire parler de nous? Faisons des bonnes œuvres et vivons dans l'obscurité, c'est le meilleur. Quand nous quitterons cette terre, nos bonnes œuvres nous suivront, et il suffit que Dieu les connaisse. » Cependant, en 1856, vaincue par les demandes réitérées d'un ecclésiastique qui préparait un ouvrage sur les Congrégations religieuses fondées en France depuis la grande Révolution, elle autorisa sa secrétaire à rédiger une courte notice qui a paru dans plusieurs publications.

Au début de la fondation de l'Institut, pendant que Mère Saint-Augustin était à Lyon, elle prenait, de loin en loin, les conseils d'un missionnaire en qui elle avait grande confiance. Cet ecclésiastique, ayant appris qu'elle était devenue supérieure générale, lui écrivit, non pour la féliciter, mais pour lui dire que plus elle était élevée, plus elle devait s'efforcer d'être humble et petite. « J'aime les supérieures de rien, lui disait-il : ce n'est pas moi qui vous le dis, c'est une parole de sainte Thérèse. » La leçon dut plaire à Mère Saint-Augustin, car elle conserva précieusement cette lettre.

Elle était toujours prête à s'humilier. Un jour de premier janvier, le supérieur général et l'aumônier de la Maison-Mère, après avoir dit la sainte Messe, prenaient, leur déjeuner au parloir; Mère Saint-Augustin vint leur offrir ses vœux; mais la première chose qu'elle fit fut de se mettre à genoux et de leur demander pardon des peines qu'elle avait pu leur causer dans le cours de l'année précédente. Tout émus, ces messieurs lui donnèrent leur bénédiction, en l'invitant à se relever.

Elle savait accepter généreusement les humiliations que la Providence lui ménageait. Pendant qu'on bâtissait la chapelle de la Maison-Mère, au Dorat, la Révérende Mère, convaincue qu'un peu plus d'ampleur dans les dimensions aurait des avantages, fit modestement

part de sa pensée au chanoine Aréguï. Le Supérieur général, voulant éprouver la vertu de la bonne Mère, lui fit cette réponse : « Ignorante, ne vous mêlez pas de cette question, vous n'y entendez rien. » La Mère se contenta de garder le silence. Une personne qui, sans être vue, avait été témoin du fait, donna connaissance de cet acte de parfaite humilité.

Que d'incidents semblables ont rempli l'existence de Mère Saint-Augustin ! Le jour de l'élection de Mère Euphrasie, les Sœurs de la Maison-Mère virent avec édification leur chère Déposée s'agenouiller devant la nouvelle Supérieure générale afin de lui demander une pénitence pour une infraction qu'elle croyait avoir faite à la sainte Règle. Mère Euphrasie, très émue, s'empressa de relever la fondatrice et l'embrassa affectueusement.

Tant qu'elle eut l'autorité en mains, Mère Saint-Augustin refusa absolument de se laisser peindre ou photographier. Un jour, ses conseillères, dans l'espoir de la surprendre, avaient fait venir un peintre en compagnie d'un prêtre qui honorait de sa sympathie la Communauté. Cet ecclésiastique avait la consigne de détourner l'attention de la Mère, pendant que l'artiste crayonnerait ses traits. Dès la première visite, la Révérende Mère, s'étant aperçue qu'elle était regardée un peu fixement, soupçonna le complot; elle prit un prétexte pour se retirer un instant, et, demanda très aimablement à l'une de ses Conseillères, de vouloir bien la remplacer. Le projet avait échoué.

Après que Mère Saint-Augustin eut été déposée, la nouvelle Supérieure générale lui dit qu'elle tenait à ce que la Congrégation eût son portrait; par esprit d'obéissance, elle se prêta de bonne grâce à ce désir.

La simplicité était une des vertus favorites de cette âme; elle la recommandait fréquemment. Dans ses entretiens avec ses filles, elle en faisait souvent ressortir

l'importance. « Rappelez-vous, leur disait-elle, que la Congrégation ne se conservera et ne procurera la gloire de Dieu que par l'humilité et la simplicité; elle ne saurait sortir de cette voie sans se mettre en danger de déchoir. »

Mère Saint-Augustin avait un culte pour la simplicité. C'est ainsi qu'elle prenait plaisir à cueillir les plus belles fleurs du jardin et à en faire des bouquets, qu'elle portait ensuite à la chapelle. D'autres fois, elle émiettait du pain ou jetait du grain aux poules, qui accouraient toutes vers elle, à son grand plaisir.

Persuadée que les jeunes postulantes et les novices ont besoin d'exercice et de grand air, elle leur accordait chaque semaine une longue promenade. Les jours de pluie ou de grand froid, elle les invitait à faire une ronde. Parfois même, pour les animer, elle se mettait au milieu du cercle, et c'était une joie pour cette jeunesse. Souvent, elle entonnait elle-même un de ses cantiques préférés comme :

Vole, vole, mon âme,  
Vers le Cœur de Jésus,  
Pour brûler de la flamme  
Dont brûlent les élus.

Ou bien encore celui-ci :

O toi qui pénétres les âmes  
Des saints disciples du Sauveur,  
Esprit de Dieu, viens de tes flammes  
Embraser aussi notre cœur.

Telles étaient les récréations que la bonne Mère favorisait; mais quelquefois les circonstances en préparaient d'autres. C'étaient des fruits à cueillir ou à peler, des légumes à éplucher, etc... Quand les maçons travaillaient à la communauté, on profitait de leur absence, de midi à une heure : on faisait joyeusement la chaîne, et on

transportait ainsi les pierres sur le chantier et jusque sur les échafaudages. En prévision d'une construction future, la Révérende Mère avait acheté un certain nombre de grosses poutres, qu'on avait entassées sur la terrasse; mais vint un moment où elles devinrent gênantes, il fallut les changer de place, et les emporter une à une. Ce fut l'occasion de plusieurs récréations très agréables. On organisa une manœuvre en règle : dix rondins étaient placés sous la poutre, l'économe commandait le mouvement, et, au signal convenu, vingt postulantes, novices et religieuses enlevaient la pièce de bois et la portaient triomphalement au lieu désigné. Le vieil adage est toujours vrai :

Celui qui aime fait tout sans peine,  
Ou bien sa peine, il l'aime.

« Vous l'expérimenterez, mes enfants, disait la bonne Mère aux novices, l'amour du bon Dieu nous rend tout facile. Appliquez-vous donc à aimer de plus en plus ce tendre Père. Il vous aidera en tout et sera, dès ici-bas, dans toutes vos difficultés, votre joie et votre récompense; mais, toutefois, ne l'aimez ni pour la joie ni pour la récompense, aimez-le uniquement parce qu'il est tout aimable. »

Au soir de sa vie, comme au cours de son existence, elle n'avait en vue que les âmes. Dans ses dernières années particulièrement, tenant à laisser à ses filles, comme un testament sacré, les sentiments de zèle qui l'avaient toujours animée pour le salut des pécheurs, elle revenait sans cesse sur ce sujet : « Je vous en prie, mes filles, aimez les âmes. Je vous l'ai dit maintes fois, mais je me fais un devoir de vous le redire encore, dévouez-vous pour les âmes. Ne considérez pas si dans vos fonctions telle ou telle chose vous déplaît, si

vous aimez ceci ou cela. Vos goûts personnels ne doivent compter pour rien. Agissez, souffrez, priez en vue du salut des âmes; que rien ne vous déconcerte, n'abatte votre courage; que l'éternel *Sitio* prononcé par le divin Crucifié retentisse constamment à l'oreille de votre cœur. Vous aussi, comme votre céleste Époux, ayez soif du salut des âmes. Que la réalisation de cette grande pensée soit votre unique ambition, le saint idéal de votre vie; car, ne l'oubliez pas, vous avez reçu pour les âmes, autant que pour vous-mêmes, l'honneur insigne et la grâce incomparable de la vocation religieuse. Vous le savez, la *joie est plus grande au ciel pour la conversion d'un pécheur que pour la persévérance de quatre-vingt-dix-neuf justes* (1). Que cette grande vérité alimente toutes vos énergies. Pour vous maintenir à la hauteur de votre mission, demandez sans cesse et instamment à Dieu la ferveur de l'amour, et la générosité dans l'action. L'amour, la générosité, sont les deux leviers qui vous aideront à soulever tout ce monde d'obstacles qu'échelonne sous nos pas l'esprit du mal. C'est de l'amour divin que découleront pour vous, comme d'une source vive, la générosité et le zèle des âmes, vertus qui doivent être prépondérantes dans notre Institut. »

En lisant ces pages, on s'étonnera peut-être qu'il n'ait été fait mention que des vertus de Mère Saint-Augustin, et que le silence ait été gardé sur les défauts dont elle ne devait pas, semble-t-il, être exempte. Hâtons-nous de dire que la vénérée Fondatrice a certainement connu les combats de la nature; mais si ces luttes ont été chez elle peu saillantes, c'est qu'elle était une de ces âmes fortement trempées dans l'humilité et pénétrées d'un sincère mépris d'elles-mêmes, qui, ne cherchant que Dieu, reçoivent, dans la mesure même de leur

(1) Luc, xv, 7.

simplicité et de leur abandon, des grâces de force qui les font avancer de victoire en victoire, dans la pratique des vertus chrétiennes et monastiques. En outre, la Révérende Mère avait pris, pour aller à Dieu, le sentier le plus facile et le plus court, préconisé par le bienheureux Grignon de Montfort, celui par lequel marchent les prédestinés qui, voulant « aller à Jésus par Marie », vivent dans les bras et sur le Cœur de cette divine Mère. Mère Saint-Augustin aimait tendrement Marie. En toute occasion, elle implorait le secours de celle qu'elle invoquait volontiers sous le titre de « Consolatrice des affligés ». Elle disait souvent et voulait que chacune de ses filles pût dire avec elle : « Marie est ma Mère. »

## CHAPITRE XXXV

**Mère Euphrasie continue l'œuvre de Mère Saint-Augustin. Elle se rend à Rome pour l'approbation de l'Institut et des Constitutions. Consécration de la chapelle de la Maison-Mère.**

Avec l'énergie qui la caractérisait, Mère Euphrasie se mit courageusement à l'œuvre, pour continuer la mission de dévouement dont elle venait d'être investie. Son grand cœur, sa haute intelligence, procurèrent à toutes ses filles l'appui moral et la consolation dont elles avaient besoin, après la mort de la vénérée Fondatrice. Mère Euphrasie fut, dès le début, à la hauteur de sa mission.

Sur une proposition qui venait de lui être adressée de Montbrison, elle voulut bien prendre part, vers la fin de l'année 1859, à l'établissement, dans cette ville, d'un ouvroir où les jeunes filles seraient reçues à demeure. Mère Euphrasie y envoya, sans délai, un nombre suffisant de religieuses. Cet ouvroir est connu sous le nom de Providence.

A cette époque, une grande pensée préoccupait particulièrement Mère Euphrasie, celle de s'agenouiller aux pieds du Saint-Père, afin d'implorer une bénédiction pour le jeune Institut. Les épreuves que traversait Pie IX lui parurent une occasion favorable pour témoigner sa vénération au noble persécuté. Elle se munit des attestations des évêques dans les diocèses desquels se trouvaient les Communautés de la Congrégation, ainsi que de celle que lui avait adressée le nonce apostolique, Mgr Chigi. Plusieurs personnages importants, entre

autres le général de Lamoricière, avaient tenu également à lui remettre des lettres d'introduction.

Au mois de juin 1860, Mère Euphrasie et sa deuxième assistante, Mère Hyacinthe, partirent pour Rome. En y arrivant, elles apprirent que le Souverain Pontife devait se rendre, pour une cérémonie, dans un des monastères de la Ville Éternelle. Elles y allèrent et se joignirent, dans une des salles de la communauté, à un groupe de fidèles admis à baiser le pied du Pape. Pie IX, au regard de qui rien n'échappait, eut bientôt remarqué leur costume, inconnu à Rome. Il demanda aux prélats de son entourage quelles étaient ces religieuses au voile bleu; mais aucun d'eux ne put lui répondre. Mère Euphrasie et Mère Hyacinthe furent alors invitées à s'approcher du Pontife. Heureuses, mais très émues, elles lui firent connaître, en quelques mots, le but de la Congrégation de Marie-Joseph qu'elles représentaient. Pie IX, ouvrant les bras, leur dit affectueusement : « Oh ! quelle belle Œuvre, et que vous méritez bien que le bon Dieu vous bénisse ! Le Pape vous bénit en son nom ! » En prononçant ces mots, il posa ses mains sur la tête des deux religieuses prosternées à ses pieds.

Le soir même de cette entrevue inespérée, Mère Euphrasie fit demander au Vatican une audience privée, et, dès le lendemain, elle recevait une réponse lui indiquant le jour et l'heure où elle pourrait se présenter. Le Saint-Père, revoyant les deux religieuses auxquelles il s'était si particulièrement intéressé, les reconnut aussitôt. Il leur adressa plusieurs questions concernant leur mission dans les prisons, et les résultats obtenus dans cet apostolat. Visiblement attendri à la pensée de cette vie de détention volontaire, il répétait : « Sous les verrous, sous les verrous ! Rien ne me console tant que ces œuvres de foi. » Mère Euphrasie supplia très humblement Sa Sainteté de daigner enrichir la Congrégation de Marie-

Joseph de faveurs spéciales. Pie IX accueillit avec bonté cette requête. Il promit à la vénérée Mère de lui accorder un décret laudatif, en attendant qu'il pût donner à la Congrégation une approbation définitive. Ce décret fut accompagné du tableau des indulgences que le Pontife accordait pour tout l'Institut. La bonté du Saint-Père combla de joie la Révérende Mère et Mère Hyacinthe.

Avant de quitter Rome, l'une et l'autre eurent le bonheur d'assister aux processions du Saint-Sacrement. Elles furent émues jusqu'aux larmes de voir le Pontife à genoux, tenant l'ostensoir entre ses mains, et porté sur les épaules de ses familiers, à travers les rues sablées et pavoisées de la Ville Éternelle. Quelles impressions laissent dans les cœurs de tels spectacles ! Quels souvenirs on en rapporte !

Les deux bonnes Mères reprirent le chemin de la France, heureuses de faire part à toutes les Sœurs des consolations que l'accueil si paternel du Saint-Père leur avait réservées.

Trois ans après, Mère Euphrasie, désirant obtenir du Souverain Pontife l'approbation des Règles de la Congrégation, reprit le chemin de Rome avec Mère Aloysia, sa secrétaire, et Mère Sainte-Foy, sa première assistante. L'abbé Bancaud, aumônier de la Maison-Mère, accepta de les y accompagner. Le 25 octobre 1863, les voyageurs arrivèrent à Marseille et gravirent la colline de Notre-Dame de la Garde, pour recommander à Marie leur traversée. Ils s'embarquèrent sur le *Thabor* le même jour, à 10 heures du soir. Le temps était serein, la mer calme, les passagers nombreux. La nuit fut bonne; mais dès la matinée du lendemain, une tempête violente se déchaîna. Le roulis et le tangage agitaient le navire si désagréablement que le *Thabor*, au dire de chacun, était devenu le « Calvaire », et le gai navire un hôpital. Cependant,

après cette journée d'anxiété, l'ouragan s'apaisa et la nuit fut bonne.

Le 28 au matin, apparaissait le port de Cività-Vecchia, où débarquèrent les voyageurs; quelques heures après, ils entraient dans Rome.

La basilique de Saint-Pierre reçut leur première visite. La Mère générale, ayant appris que la Chancellerie était en vacances, proposa à l'abbé Bancaud et aux deux Mères assistantes, d'accomplir un pèlerinage à Notre-Dame-de-Lorette, ce qui fut accepté volontiers.

Pour s'y rendre, ils prirent une diligence, guidée par un conducteur pontifical, à mine de patriarche. Dans la nuit, à un relai, les voyageurs entendent un étrange tintamarre, dont ils ne peuvent s'expliquer la cause, mais qui ressemblait fort à un cliquetis d'armes à feu. « Que se passe-t-il? » demande-t-on au conducteur. « Vous allez entrer, répond celui-ci, sur un territoire qui appartenait au Saint-Père, mais qui lui a été enlevé par les Piémontais. Jusqu'ici, pour nous défendre contre les brigands, nous avions dans la diligence des armes provenant des arsenaux de Sa Sainteté. A présent, on les remplace par des fusils de Victor-Emmanuel. Moi, je n'ai pas le droit d'aller plus loin; à partir d'ici, c'est un conducteur du Gouvernement italien qui va vous accompagner. »

Après cette explication rassurante, les voyageurs eurent à subir, en passant cette frontière encore fraîche, une visite douanière des plus minutieuses.

La voiture était sur le point de repartir, lorsqu'un jeune officier se présenta pour y prendre place. Il faisait partie de l'armée de Victor-Emmanuel. Parlant très bien le français, il entra promptement en conversation avec l'abbé Bancaud, et lui fit savoir que le nouveau conducteur de la diligence était un ancien officier de Garibaldi. Puis, déroulant une carte de géo-

graphie, il montrait avec complaisance au bon aumônier les accroissements territoriaux du Piémont. Bientôt, il amena l'entretien sur les zouaves pontificaux et Castelfidardo. M. Bancaud profita de cette occasion pour lui donner, en bon prêtre et en bon Français, une discrète leçon, qui fut comprise, car l'officier garda respectueusement le silence.

Nos voyageurs arrivèrent enfin à Lorette. Ils avaient hâte de se prosterner dans cette basilique, magnifique reliquaire construit pour abriter la Santa-Casa. Ils y passèrent quelques jours puis reprirent la route de Rome, où, dès leur arrivée, Mère Euphrasie fit les démarches nécessaires pour obtenir une prompte audience de Pie IX. Introduite auprès du Pape, elle lui exposa le but de son voyage. Le Souverain Pontife lui répondit aimablement : « Mais la Chancellerie est encore en vacances, et un général ne peut pas faire grand'chose lorsqu'il n'a pas ses aides de camp; vous serez obligée d'attendre un peu. » — « Très Saint-Père, repartit humblement la Révérende Mère générale, nous attendrons tout le temps nécessaire. » Le lendemain, Mgr de Luca vint trouver Mère Euphrasie, lui annonçant qu'il était nommé rapporteur de sa cause. Il ajouta : « Sa Sainteté a dit : *« Je veux que l'on s'occupe des affaires de ces bonnes religieuses presto subito. »* Quand le Pape parle, continua Mgr de Luca, il faut obéir. Je travaillerai donc assidûment, même s'il le faut la nuit, car je tiens à ce que tout soit prêt pour la première séance de la Sacrée Congrégation, au retour des vacances. »

En effet, le prélat prit tant à cœur la cause qui lui avait été confiée par le Saint-Père, que bientôt les vœux de Mère Euphrasie furent réalisés. Elle obtenait l'approbation de l'Institut et celle des Constitutions pour dix ans, à titre d'essai.

En 1873, les dix années étant écoulées, la Congrèga-

tion eut à renouveler sa demande d'approbation définitive. Une dernière fois, Mère Euphrasie dut aller présenter une nouvelle requête au Vicaire de Jésus-Christ. Pie IX n'était plus alors le Pontife-Roi, acclamé dans les rues de l'antique métropole du monde catholique. On saluait douloureusement en lui le prisonnier résigné du Vatican. Bien qu'épuisant le calice de l'abandon des nations chrétiennes, Pie IX conservait une sérénité d'âme qui se reflétait sur sa physionomie. Il bénit paternellement Mère Euphrasie et ses compagnes. Par ses représentantes, la Congrégation des Sœurs de Marie-Joseph avait exprimé au Saint-Père son profond attachement, et reçu les encouragements du Pasteur suprême. Si cet Institut occupe la plus humble place parmi les Congrégations religieuses, l'amour filial de ses membres pour le Saint-Siège ne le cède en rien à celui des ordres les plus éminents.

Dans l'intervalle de ses voyages à Rome, Mère Euphrasie avait eu le bonheur de voir se réaliser un autre de ses vœux les plus chers. Elle avait toujours désiré que la chapelle de la Maison-Mère fût consacrée : Dieu lui accorda cette faveur. Le 7 septembre 1862, l'évêque de Limoges, accompagné d'un clergé nombreux, vint procéder à cette consécration solennelle. Le sanctuaire fut placé sous le vocable de la Sainte Vierge Marie et de saint Joseph. Rien ne manquait plus à l'honneur de ce lieu béni, centre et cœur de l'Institut. Avides maintenant d'avancer de plus en plus dans la perfection de leur état, la Révérende Mère et les Sœurs adressèrent à Dieu, en échange de ses bienfaits, cette prière de la sainte Liturgie : *Que la sainteté soit à jamais Seigneur, l'ornement de votre maison* (1).

(1) Off. de la Dédicace.

## CHAPITRE XXXVI

**Les Sœurs de Marie-Joseph au Dépôt de la Préfecture de Police à Paris. — Mère Euphrasie demande à être déposée de sa charge. — Mère Saint-Pierre Supérieure générale. — La Commune.**

Les bénédictions du Saint-Père furent pour l'Institut de Marie-Joseph l'occasion de grâces divines et coïncidèrent avec un accroissement de fécondité dans son apostolat. Mère Euphrasie eut en effet bientôt à répondre à de nouvelles demandes qui lui furent adressées par l'Administration pénitentiaire.

En 1865, le ministre de l'Intérieur, satisfait de l'influence exercée par les Sœurs à la prison Saint-Lazare, résolut de recourir à elles pour la prison du Dépôt de la Préfecture de Police, à Paris. Il fallait assurer là, non seulement un service de jour, mais aussi un service de nuit, car, par suite d'incessantes arrestations, des prévenus sont conduits à toute heure à cette prison. C'est parfois par centaines que le soir, et surtout en pleine nuit, les voitures cellulaires les amènent. On comprendra quelles sont les difficultés d'une telle surveillance. Cependant, Mère Euphrasie accepta volontiers cette tâche. C'était une âme généreuse qu'aucune difficulté n'arrêtait. Au ministère, où elle avait eu à traiter différentes questions, on avait vite remarqué la profondeur et la rectitude de son jugement et on avait dit d'elle : « C'est une tête d'homme sur un corps de femme. » D'après les conventions réglées pré-

cédemment, Mère Euphrasie envoya des Sœurs à la prison du Dépôt le 15 août 1865, pour y commencer leur ingrate mission.

Dans son ouvrage *Les prisons de Paris*, M. Adolphe Guillot exprime en ces termes ses remarques personnelles, au cours de ses visites dans les prisons de la capitale : « Au Dépôt, comme à Saint-Lazare, la présence des Sœurs au milieu de toutes ces hontes offre un singulier et bien saisissant contraste. Par certaines fenêtres du Palais de Justice, notamment près du vestiaire des avocats, le regard peut plonger sur le préau des femmes, dans cette prison du Dépôt, et apercevoir un étrange spectacle. La cour est coupée en deux par un mur. D'un côté, des filles de toutes les conditions, les unes en guenilles, les autres en robes de soie, se couchent nonchalamment au soleil sur les dalles; et de cette fosse, toute pleine de buée, montent, avec des odeurs de parfumerie rance, des propos cyniques. De l'autre côté, dans la partie la plus étroite, trois ou quatre femmes enveloppées dans de grands voiles sont assises auprès d'une blanche statue de la Vierge, ornée de quelques fleurs; elles prient, ou travaillent en silence. Ce sont les Sœurs qui prennent leur moment de repos. Ainsi s'offre aux yeux la plus frappante opposition qui puisse se concevoir : la vertu dans ce qu'elle a de plus sublime, le vice dans ce qu'il a de plus abject, la femme élevée jusqu'à une héroïque charité, par la foi; la femme abaissée par le matérialisme jusqu'à la bestialité. « Ceci tuera cela », a dit le poète; le monde est là tout entier, et bien coupables seraient ceux qui, dans cette lutte, prendraient parti pour les vierges folles contre les vierges sages. »

Au milieu de ce rendez-vous de toutes les déchéances morales, il est néanmoins incontestable que des résultats sont obtenus par l'ascendant des Sœurs sur les détenues. C'est surtout à Saint-Lazare, où les prisonnières sé-

journe plus longtemps qu'au Dépôt, qu'on peut remarquer de réelles améliorations. M. Adolphe Guillot, cité plus haut, note dans son ouvrage ce témoignage, de source protestante : « Il ne faut rien moins qu'un miracle pour que la femme qui a l'épouvantable malheur d'entrer à Saint-Lazare n'en sorte pas complètement perdue. » Ce miracle s'accomplit cependant, grâce à la bienfaisante autorité des Sœurs.

L'impératrice Eugénie voulut visiter Saint-Lazare. Mère Éléonore, dont nous avons déjà parlé, s'y trouvait alors comme supérieure. Elle reçut la souveraine avec une grâce simple et digne, dont celle-ci fut charmée. Elle avait pris familièrement le bras de Mère Éléonore et s'entretenait avec elle en toute simplicité. Il était touchant de voir la souveraine parcourir les longs et sombres couloirs de Saint-Lazare au bras de l'humble religieuse. De délicieuses rencontres se font ainsi sur le terrain de la charité : celle-ci eût été digne de tenter le pinceau d'un artiste. L'Impératrice voulut être conduite dans les divers ateliers où travaillaient les détenues. Voyant que les prisonnières n'avaient que des bancs pour s'asseoir, elle leur promit de leur faire donner des chaises. La promesse fut rapidement exécutée, un désir de l'Impératrice étant alors un ordre pour le ministère.

A cette époque, la santé de Mère Euphrasie se trouvait douloureusement altérée; l'excès de travail avait prématurément épuisé ses forces. Aussi se vit-elle dans la nécessité de demander à être déchargée de ses fonctions. L'évêque de Limoges crut devoir tenir compte de son juste désir, et Mère Saint-Pierre fut appelée, aux élections du 29 juillet 1868, à la remplacer dans sa charge.

Ce qui caractérisait la nouvelle Supérieure générale, c'était une inaltérable affabilité; sa bonté lui attirait tous les cœurs. Très unie à Dieu, sa vie était une prière continuelle. L'expression céleste de sa physionomie,

qu'on ne pouvait s'empêcher de remarquer, dès la première fois qu'on la voyait, faisait dire d'elle : « Il n'y a que ses pieds qui touchent la terre. » Il y avait deux ans que la main du Seigneur l'avait placée à la tête de l'Institut, lorsque la guerre étrangère, puis la guerre civile, vinrent causer à son âme les plus douloureuses anxiétés. Elle pensait aux dangers que couraient ses filles des maisons situées dans les provinces envahies; elle craignait surtout pour les religieuses de Paris, car elle pressentait que, dans ce foyer d'effervescence passionnée, on pouvait aller aux pires excès. Aussi résolut-elle d'envoyer à Paris Mère Euphrasie, qui, courageuse autant que prudente, était en état de faire face à toute éventualité.

Il nous paraît intéressant de donner quelques détails concernant la situation de la prison Saint-Lazare au moment de l'insurrection de la Commune.

Dès le début des troubles, les détenues, déjà irritées par les privations qu'elles avaient subies pendant l'investissement de la capitale, et surexcitées par le courant d'anarchie qui s'infiltrait dans les masses, se montraient intraitables et prêtes à fusionner, plus ou moins clandestinement, avec les meneurs sanguinaires du dehors.

La supérieure, Mère Éléonore, consciente de la responsabilité de sa charge et justement inquiète, hésitait entre les mesures à prendre : elle trouva prudent d'en référer à l'autorité régulière, qui siégeait à Versailles. Il lui fut répondu : « Conservez votre poste aussi longtemps qu'il sera tenable, vous nous rendrez un grand service. Votre présence et celle de vos Sœurs empêchera bien des désordres et du gaspillage. »

Mais le torrent poursuivait sa marche. La Commune députa un de ses satellites à Saint-Lazare pour examiner ce qui s'y passait. Celui-ci fit à la Supérieure, de la part de ses chefs, des promesses de secours. Mère

Éléonore était trop judicieuse pour ajouter foi à ces assurances.

Les faits ne tardèrent pas à justifier ses prévisions. La Commune triomphante fermait les églises, emprisonnait les prêtres, organisait le pillage et l'incendie. L'abbé Derost, aumônier de la prison Saint-Lazare, fut arrêté et conduit au Dépôt de la Préfecture de Police, d'où les Sœurs, sous la violence de l'insurrection, avaient dû se retirer momentanément. Avant l'exécution de la mesure brutale dont il était l'objet, le digne aumônier eut le temps de distribuer aux Sœurs toutes les hosties consacrées, à l'exception d'une seule, qu'il plaça dans un reliquaire, et suspendit à son cou. Ainsi les religieuses ne seraient pas privées de la présence de Notre-Seigneur et de la sainte communion, s'il leur arrivait malheur.

Mère Euphrasie comprit la gravité de la situation. Accompagnée de Mère Éléonore, elle alla trouver Raoul Rigault qui siégeait en grande pompe à la Préfecture. Les deux Mères exposèrent à ce chef improvisé les motifs de prudence qui les obligeaient à retirer les Sœurs de Saint-Lazare. Raoul Rigault ne parut pas se rendre un compte bien exact des conséquences que pouvait entraîner cette mesure, et il donna sur-le-champ à Mère Euphrasie un sauf-conduit, qui devait faciliter aux Sœurs leur sortie de Paris.

Le directeur de Saint-Lazare partageait les idées communistes; cependant, ayant appris que le départ des Sœurs était projeté, il courut s'en plaindre au citoyen Rigault, déclarant que, sans le secours des religieuses, il ne pourrait conserver la direction de cette prison. Pour l'apaiser, Rigault lui dit qu'il ne laisserait pas partir la Supérieure ainsi que les religieuses avant d'avoir pourvu à leur remplacement.

Prévenue de cette intention, Mère Éléonore, sans se

déconcerter, recourut à des personnes de bonne volonté, auxquelles elle remit les clefs et donna les instructions nécessaires. Puis elle porta la liste des nouvelles surveillantes au citoyen Rigault, qui parut satisfait.

Il fut décidé que les Sœurs partiraient par groupes, le 17 avril, pour se rendre à Argenteuil, dans une communauté de l'Institut, établie depuis peu pour recevoir les religieuses malades de la Congrégation. Mère Euphrasie, en conduisant le premier groupe à destination, eut l'insigne honneur d'emporter sur sa poitrine la sainte Réserve que le vénérable aumônier, avant son arrestation, avait confiée aux respectueuses adorations des religieuses.

Successivement, à tous les trains de la même journée, s'échelonnèrent les autres départs. Deux voitures devaient transporter ce que les Sœurs désiraient soustraire à la rapine et à l'impiété des communards. La première était, non sans peine, arrivée à la gare, la seconde allait franchir la porte cochère de la prison, lorsque soudain arrive l'ordre de la retenir. Une bande de forcenés la fait rentrer dans la cour; on se précipite sur les caisses qu'elle contenait, on les décloue précipitamment, croyant s'emparer d'un riche butin. Grande fut la déception, lorsqu'on se vit en présence de statues et de fleurs artificielles. Confus de leur déconvenue, ils s'opposèrent formellement au départ de ces objets.

Toutefois, les délégués de la Commune avaient reçu des ordres, non seulement pour retenir les bagages, mais aussi pour empêcher le départ des Sœurs et surtout celui de la Supérieure, car elles étaient destinées, les unes et les autres, à être gardées comme otages.

Les détenues, qui observaient tout très attentivement, comprirent l'intention des insurgés, et l'une d'elles, tirant Mère Éléonore par son vêtement, lui

dit tout bas : « Ma Mère, partez vite, il en est temps. » La Supérieure, devant l'imminence du danger, fit promptement partir les quelques Sœurs qui se trouvaient encore là, et se rendit elle-même à la gare.

Cependant une religieuse était restée dans la prison, dans le but de laisser ignorer aux communards la sortie de ses compagnes. Pendant tout ce mouvement, plusieurs de ces furieux avaient réussi à s'introduire à l'intérieur de la forteresse qu'est Saint-Lazare, dans le but d'exécuter le mandat d'arrestation contre celles qu'ils considéraient déjà comme leurs victimes. La religieuse qui, pour le salut de la communauté, exposait sa propre vie en demeurant seule sur place dans ce péril extrême, s'ingénia à dépister la vigilance des insurgés. Pour laisser croire que les religieuses étaient encore là, elle circula rapidement dans chacun des services, ce qui fit supposer à ces forcenés que toutes les Sœurs occupaient leur poste. Un certain nombre d'entre eux s'adressèrent à elle à plusieurs reprises, convaincus qu'ils avaient eu affaire chaque fois à une religieuse différente.

La Providence permet volontiers ces méprises, en temps de persécution.

Au moment où cette héroïne se disposait à franchir à son tour, sans avoir rien perdu de son sang-froid, le seuil de la prison, elle entendit derrière elle un pas lourd et précipité. C'était un de ces fauves qui la poursuivait, baïonnette au canon. Elle parvint à l'esquiver, en se blottissant derrière une porte. L'individu avise une prisonnière : « Citoyenne, lui dit-il, n'as-tu pas vu passer une Sœur? » La détenue lui indique la direction opposée à celle que la religieuse avait prise. Quand l'insurgé se fut éloigné, la pauvre Sœur sortit de sa cachette et se rendit en toute hâte à la gare.

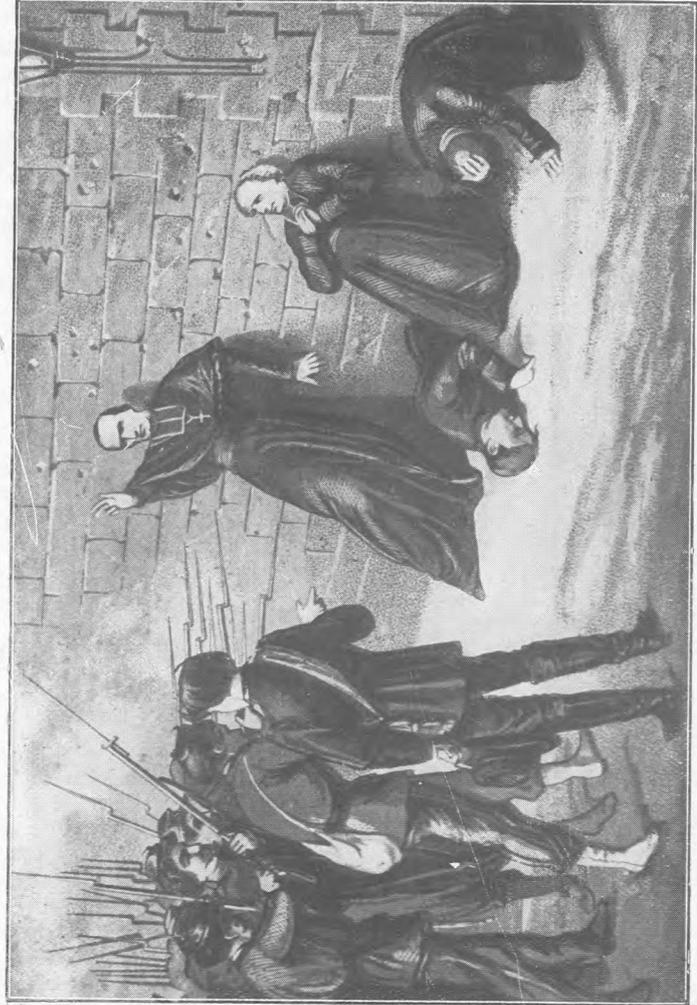
Le train allait partir; elle n'eut que le temps d'y monter; mais à peine assise, elle s'évanouit. On s'em-

pressa de lui porter secours. Dès qu'elle eut repris ses sens, elle put raconter l'événement tragique qui venait de se dérouler et le péril terrible auquel elle venait d'échapper (1).

Le calme s'étant rétabli, après l'entrée à Paris des troupes de l'armée de Versailles, les Sœurs de Marie-Joseph furent rappelées, dans les premiers jours de juin, au poste d'abnégation qu'elles avaient dû quitter pendant la tourmente. Les détenues de Saint-Lazare, par un sentiment de reconnaissance envers celles qu'elles aimaient à nommer : « nos Sœurs », avaient placé en lieu sûr, pour les soustraire à toute profanation, les pieux objets que les communards avaient arrêtés au passage. Grande fut la joie des religieuses en constatant que leurs chères statues, qu'elles ne pensaient pas retrouver, avaient été préservées des atteintes des révolutionnaires.

L'abbé Derost ayant échappé, lui aussi, comme par miracle, à la fureur des fédérés, put reprendre, à la prison Saint-Lazare, sa mission de dévouement auprès des détenues. Ces pauvres femmes qui, pendant deux longs mois, avaient vu se succéder tant de lugubres scènes, se rejoirent en retrouvant leur saint aumônier. Elles manifestèrent aussi la plus grande joie du retour des religieuses, dont la sollicitude leur était un secours et une consolation.

(1) Voir, à la fin du volume, note VII, p. 220.



CAPITAINE FIGERRE  
commandant le feu sur les Otages de la Commune.

## CHAPITRE XXXVII

### **Conversion d'un membre de la Commune, Louise-Félicie Gimet, dite Capitaine Pigerre.**

Parmi les nombreuses conversions accordées aux prières et aux labeurs des religieuses de Marie-Joseph, celle que nous allons raconter fait ressortir d'une manière touchante la bonté de Dieu envers les pécheurs et les merveilles qu'opère dans les âmes sa toute-puissance miséricordieuse. Il s'agit de l'un des membres les plus acharnés des hordes révolutionnaires pendant la Commune de Paris, en 1871 (1).

Louise-Félicie Gimet, née à Roanne le 1<sup>er</sup> mai 1835, était très jeune lorsqu'elle perdit sa mère. Elle quitta de bonne heure la maison paternelle, afin de jouir de la liberté. Après un certain nombre d'années de vie irrégulière, elle se rendit à Marseille, s'y enrôla dans la franc-maçonnerie, et fut bientôt classée au nombre des hauts dignitaires de la secte.

Cependant des principes chrétiens qu'elle avait reçus, dans son enfance, il lui était resté au cœur le souvenir de la Très Sainte Vierge. En outre, elle fut toujours charitable envers les malheureux. Ayant appris, incidemment, qu'un jeune employé de magasin venait de perdre trois cents francs, et qu'il se désolait à la pensée des soupçons dont il pourrait être l'objet, elle s'empressa de lui faire remettre la somme.

D'autre part, le trait suivant donnera une idée du

(1) Voir, à la fin du volume, note VIII, p. 221.

sentiment de dévotion qu'elle conservait envers Marie. C'était à Lyon : jeune encore, opulente et très parée, elle se trouvait, un jour, au pied de la colline de Fourvière. Des jeunes gens, qui avaient pris la même direction qu'elle, la côtoyèrent assez longtemps. L'un d'eux dit enfin à son compagnon : « Montons la colline, pour voir la Marianne. » Félicie, entendant ces paroles impies à l'adresse de la Sainte Vierge, s'approche de celui qui les avait proférées et lui applique un vigoureux soufflet. « Madame, dit celui-ci, de quel droit me frappez-vous? » — « Du droit que j'ai de venger une insulte faite à ma Mère », répondit la jeune fille, en montrant la statue qui domine le clocher de Fourvière.

C'était vers l'an 1856. Étant encore à Lyon, en 1859, elle consentit à accompagner à Ars une de ses amies, qui eut un entretien avec le saint Curé. M. Vianney, apercevant Félicie et pénétrant le fond de ce cœur perverti et blasé, lui dit : « Votre heure n'est pas encore venue; malheur à vous, car vous ferez beaucoup de mal. Cependant Dieu, dans sa miséricorde, aura pitié de votre âme; grâce à la dévotion que vous conservez pour la Sainte Vierge, vous vous convertirez. » Treize ans plus tard, la prophétie s'accomplissait.

En 1871, Félicie Gimet s'enrôla dans l'armée des fédérés, sous la Commune, avec le titre et le nom de capitaine Pigerre. Du 24 au 28 mai, revêtue d'un uniforme rehaussé de l'écharpe rouge, Félicie Gimet, sous son pseudonyme de circonstance, fut chargée de diriger le feu contre Mgr Darboy et les PP. Olivaint, Ducoudray, Clerc, de Bengy et Caubert, de la Compagnie de Jésus.

Au moment de la deuxième fusillade, le P. Olivaint, qui avait échappé à la première, s'adressant au capitaine Pigerre, lui dit : « Madame, ce costume ne vous sied pas. » Cette réflexion ne l'empêcha pas, du reste, de continuer à commander le feu.

Après la Commune, Pigerre fut incarcérée avec un certain nombre de fédérés. La supérieure de la prison Saint-Lazare, frappée des ressources que pouvait présenter l'âme de cette femme, eut l'inspiration de la gagner à tout prix à Dieu. Un jour, après lui avoir parlé longuement de la miséricorde divine, elle l'engagea à rompre avec le démon à qui elle s'était donnée. Pigerre réfléchit quelques instants puis, à la pensée du sort qui attendait les chefs de la Commune, tous en état d'arrestation, elle répondit : « Je changerai de conduite si je sors saine et sauve des mains de la justice. »

Peu de temps après, elle fut mise en liberté et tint sa promesse. La Supérieure l'engagea à faire une retraite, ce à quoi elle consentit. Elle resta donc de son plein gré dans une cellule de la prison où elle avait été écrouée quelque temps auparavant, et elle s'y livra à de salutaires réflexions, aidée par les encouragements de Mère Éléonore, qui lui remit en mains un recueil de sermons du P. Olivaint. La lumière de la grâce éclaira cette âme docile; le calme rentra dans cet esprit tourmenté.

Ici se place un fait mystérieux qui n'est pas sans analogues dans les annales du surnaturel. Les relations intimes que Pigerre avait eues avec la haute maçonnerie l'avaient amenée jadis à signer un pacte formel avec le démon. Au moment où celui-ci se vit contraint de lui restituer cette pièce, il se produisit, dans la prison, un bruit extraordinaire, semblable à un écroulement prolongé. Tout le personnel entendit ce fracas étrange, et les religieuses étonnées se rendirent auprès de la Mère Éléonore pour lui en demander l'explication. La Supérieure se contenta de répondre : « Ne vous tourmentez pas : il n'y a pas de quoi. Je sais ce que c'est. »

Toutefois le démon ne tint pas quitte de ses attaques l'âme qui venait de lui échapper. Un jour, Mère Éléonore conduisit sa protégée à une petite chapelle de Saint-

Lazare, devant la statue d'une Vierge miraculeuse, et lui présenta un prie-Dieu; mais Félicie, mue par une force irrésistible, ne put rester à genoux. Cependant sur l'ordre de la Supérieure, elle s'agenouilla de nouveau, et pria pendant quelques instants. En sortant de la chapelle elle dit à la bonne Mère qu'il lui avait semblé s'être agenouillée sur des clous. Une autre fois elle fut lancée violemment, par une main invisible, contre la porte de sa cellule, qu'on trouva ensanglantée. Félicie avait plusieurs dents cassées et la figure toute meurtrie.

Cependant Mère Éléonore, ne doutant pas de la sincérité de cet enfant prodigue, lui proposa de l'envoyer au Refuge de Doullens. Félicie accepta et y fut conduite sans retard. Là, comme précédemment, le démon s'acharna contre elle : il ôtait toute saveur à ses aliments, il la maltraitait. Mère Éléonore elle-même ne fut pas épargnée. Souvent l'esprit malin la frappait; il cherchait à l'étouffer en l'étreignant à la gorge. La bonne Mère conserva toute sa vie les marques de ces violences infernales. Si elle se disposait à aller à Doullens, le démon cachait, pendant la nuit, les objets qu'elle avait préparés pour son voyage. Il faisait entendre sa voix à Félicie : il lui dit un jour : « Va, ta nonne est dans de beaux draps; je l'ai mise dans le pétrin. » Et d'autres fois, d'une voix plus douce : « Console-toi, ta nonne est en route pour venir te voir. » Effectivement, bientôt après on annonçait à Félicie l'arrivée de Mère Éléonore.

Après être restée longtemps à la tête de la Communauté de Saint-Lazare, Mère Éléonore fut nommée supérieure de la Solitude de Nazareth à Montpellier. Elle en profita pour y faire venir celle dont la persévérance lui tenait tant à cœur. Félicie Gimet y fut admise le 27 août 1888, à l'âge de cinquante-trois ans, et elle s'y montra invariablement douce, pieuse, laborieuse, charitable envers les malades surtout. Elle se faisait un bonheur

d'assister les mourantes, ce qui lui valut le surnom de consolatrice des agonisants. Elle aimait beaucoup la Sainte Vierge et la priait avec dévotion sous le titre de Notre-Dame des Sept-Douleurs.

Par la suite, la conduite exemplaire de Félicie, sa fidélité au règlement et sa piété soutenue lui valurent d'être admise dans l'Association des Filles de Marie. Elle y fut reçue le 15 août 1890, sous le nom de Marie-Éléonore, nom destiné à lui rappeler le dévouement et l'affection de celle qui avait tant concouru à la soustraire à l'empire du démon.

A la Solitude de Nazareth, pendant les heures de travail, cette nouvelle Fille de Marie était habituellement pensive. Il lui arrivait parfois de lancer un coup de pied dans le vide ou de cracher avec dédain dans une direction déterminée, alors qu'il n'y avait personne devant elle. « Qu'avez-vous, que faites-vous? » lui demandait-on. Elle répondait en souriant : « Ce n'est rien, ne vous inquiétez pas. » Un jour, une de ses compagnes, s'étant aperçue qu'elle était triste, s'approcha d'elle pour essayer de la consoler, en lui disant que toutes l'aimaient bien. Marie-Éléonore, donnant cours à ses pensées, reprit avec mélancolie : « Si vous saviez tout, si vous me connaissiez, vous ne m'aimeriez plus, je vous ferais horreur et vous auriez peur de moi. » Puis elle poussa un profond soupir et changea de conversation.

Il arriva, dans l'atelier où elle travaillait, que l'on choisit comme livre de lecture publique un ouvrage dans lequel étaient relatés de nombreux souvenirs de l'époque de la Commune. Or il ne fut pas difficile de constater, plus d'une fois, la vive impression que produisait sur elle le récit des épisodes sanglants auxquels elle avait pris part. Sa pâleur et la contraction de ses traits manifestaient l'émotion à laquelle elle était en proie. Elle avait

connu intimement, disait-elle, les principaux chefs de la Commune, et particulièrement ceux qui avaient joué un rôle de premier plan lors des massacres des otages. Mais elle ne révéla qu'à Mère Éléonore le secret entier des turpitudes de sa vie.

C'est le 8 septembre 1893 qu'elle fut frappée d'une attaque de paralysie. Elle perdit immédiatement l'usage de la parole, mais conserva toute sa lucidité d'esprit et put donner à comprendre qu'elle était en paix avec Dieu. Elle exprima le désir de recevoir les derniers Sacrements. Mère Éléonore, qui ne la quittait pas, lui demanda si elle n'avait aucune crainte relativement à sa vie passée. Avec beaucoup de peine, elle articula ces paroles qui ont été pieusement conservées : « Je me suis jetée tout entière dans les bras du bon Dieu; que puis-je avoir à redouter? » Elle témoigna sa reconnaissance à Mère Éléonore et à toutes les Sœurs et rendit paisiblement son âme à Dieu le 12 septembre 1893.

Quelle mort et quel profond mystère ! Voici que, par la miséricorde divine, cette pécheresse quitte ce monde en prédestinée. Nous pouvons, à ce propos, relire les réflexions qu'on a justement faites à propos d'un autre grand pénitent, Pierre Le Gouvello de Kériolet : « Mais, ô mon Dieu, vous faites surabonder la grâce où le péché avait abondé. Seigneur, qui sondera les abîmes de votre Sacré-Cœur? Qui pénétrera les mystères de votre amour? Qui nous découvrira vos voies dans les âmes? *Il est plus facile de reconnaître la voie de l'aigle dans le ciel, la voie du serpent sur la roche ou la voie du navire au milieu de la mer* (1), car votre vol est plus rapide, vos pas sont plus cachés et vos voies sont encore plus impénétrables. Un seul de vos regards convertit Madeleine et fortifie à jamais le cœur de Pierre; vous frappez, et

(1) *Prov.*, xxx, 19.

sous le coup de votre droite, plus prompt que la pensée, Paul devient un apôtre; une parole intérieure vous suffit pour changer Augustin et en faire un docteur de l'Église. Que de pécheurs vous avez arrachés à la mort, et quelle légion de ressuscités pénitents vous avez fait sortir de la terre, pour les conduire jusqu'au ciel (1) ! »

(1) *Vie de Pierre de Kériolet*, par LE GOUVELLO.

## CHAPITRE XXXVIII

**Ouverture de la tombe de Mère Saint-Augustin. —  
Guérison d'un enfant. — Impressions de M. Mo-  
reau Christophe sur les Sœurs de Marie-Joseph.**

En 1890, la Communauté des Sœurs de Marie-Joseph du Dorat ayant été obligée d'agrandir la concession qu'elle avait acquise depuis longtemps, dans le cimetière de la ville, la sépulture de Mère Saint-Augustin ne se trouvait plus au milieu des autres tombes. De plus, le petit monument qui la surmontait avait besoin de réparations. Il fut alors décidé que l'on ferait construire un modeste caveau, au centre de la concession, pour y déposer le cercueil de Mère Saint-Augustin. La Supérieure générale de l'Institut, à cette époque, était Mère Saint-Urbain, que la vénérée fondatrice avait désignée jadis, par une sorte d'inspiration, comme choisie par Dieu pour diriger la Congrégation.

Le 12 août 1890, toutes les autorisations ayant été obtenues, et les témoins requis étant sur les lieux, il fut procédé à l'exhumation du corps en présence de Mère Saint-Urbain et de ses assistantes; on s'attendait à ne trouver que des ossements, car il y avait déjà trente et un ans que Mère Saint-Augustin était décédée. Le cercueil de zinc s'était perforé, et cet accident avait dû faciliter le travail de la décomposition. On procéda à l'ouverture du cercueil, et quelle fut la stupéfaction émue de tous les assistants lorsqu'ils se virèrent en présence d'un corps parfaitement conservé, sans corruption et sans odeur! Le visage était reconnaissable, les dents

blanches, la peau nette, la chair ferme comme au jour du décès. Les chaussures et les vêtements étaient en bon état, sauf la boue qui avait pénétré par la fissure du zinc, et qu'il fallut enlever en plusieurs endroits. A ce moment inoubliable, le bonheur qu'éprouvèrent Mère Saint-Urbain et ses filles fut à son comble. Il leur semblait entrevoir déjà dans la gloire leur Mère bien-aimée, dont Dieu avait voulu conserver les restes à leur tendresse; et dans leur reconnaissance elles remercièrent Dieu de cette grâce et de cette joie.

Pendant la préparation du caveau et d'un nouveau cercueil, qui demanda plusieurs jours, l'ancien cercueil resta provisoirement recouvert, et une fois toutes les dispositions prises, le corps fut pour la seconde fois confié à la terre.

Au mois de mai 1894, les Supérieures locales ayant été appelées à la Communauté du Dorat pour procéder à des élections, le tombeau de Mère Saint-Augustin fut ouvert de nouveau. La Mère générale voulait donner à toutes ses filles la consolation de revoir les traits de la bien-aimée fondatrice. Le corps était dans le même état de conservation que la première fois. Grandes furent l'émotion et la joie de la Communauté, et un hymne de reconnaissance jaillit de tous les cœurs.

Du 1<sup>er</sup> au 7. mai le cercueil resta découvert. L'évêque de Limoges, le curé du Dorat, de nombreux prêtres, les religieuses des diverses communautés de la ville et environ quinze cents personnes s'approchèrent de la précieuse dépouille, beaucoup de fidèles tinrent à y faire toucher des objets de piété pour les conserver comme souvenirs.

Parmi la foule se trouvait une mère de famille du Dorat. Cette pauvre femme portait sur ses bras sa fillette âgée de deux ans et quatre mois, dont les jambes étaient nouées et qui ne marchait pas encore. Dans un

sentiment de confiance et de foi, la malheureuse mère fit déposer sur le corps de Mère Saint-Augustin une des chemisettes de son enfant, puis s'empressa d'en revêtir l'infirmes. Aussitôt que Marie-Eugénie Videau (tel était le nom de cette fillette) eut été mise en contact avec ce vêtement, elle se mit à marcher et même à courir dans le cimetière. L'émotion fut indescriptible; ce fait avéré, d'un contrôle facile, ne fit que confirmer les nombreux témoins dans l'opinion qu'ils avaient déjà de la sainteté de la fondatrice. L'enfant resta légèrement boiteuse; mais cette insensible claudication était un héritage de sa mère, atteinte de la même infirmité. Devenue plus tard religieuse des Filles de Jésus, à Port-Vendres, elle voulut, par un sentiment de reconnaissance envers sa bienfaitrice, porter comme elle le nom de Sœur Saint-Augustin.

En veillant à la conservation des restes précieux de sa servante, le Seigneur couvrit également de sa protection les œuvres qui lui survivaient. Ces institutions furent maintenues et développées dans l'esprit qui avait animé la fondatrice. Néanmoins, ainsi que tout ce qui est divin, elles ne purent échapper aux souffles de persécution qui, à diverses époques, agitent la sainte Église de Dieu. Les Sœurs de Marie-Joseph durent, en divers lieux, s'éloigner de leurs chères prisonnières.

M. Moreau-Christophe, inspecteur général des prisons et dont nous avons déjà parlé, avait pressenti les douloureux événements qui atteindraient les œuvres humanitaires et charitables des filles de Mère Saint-Augustin. Visitant un jour leur Noviciat du Dorat, à une époque déjà reculée, il leur avait dit : « Quelque nouvelle que soit votre Institution, je vous prédis des siècles de vie, car vous vivrez aussi longtemps qu'il y aura des larmes à tarir ou à essuyer, aussi longtemps qu'il y aura des plaies de l'âme à panser. » Parlant, un peu plus tard, des

religieuses de Marie-Joseph attachées à l'œuvre pénitentiaire dont elles sont un des éléments actifs, il écrivait : « Je ne sais si leur apostolat n'aura pas à traverser des temps difficiles et si elles ne seront pas obligées, un jour, de chercher ailleurs que dans nos prisons de France le droit de se faire les servantes volontaires de toutes ces lépreuses d'esprit et de corps. Je doute fort qu'elles s'en inquiètent, elles savent qu'il y aura toujours, sur quelque point du monde, des souffrances à soulager. Trop parler ici du bien qu'elles font et dont j'ai été si souvent le témoin serait offenser leur modestie. Au milieu des difficultés de toutes sortes, contre lesquelles elles ont à lutter, elles sont soutenues par le sentiment du bien qu'elles font, quelquefois aussi par la reconnaissance de celles qu'elles sauvent. Je ne sais rien de si naïvement touchant que cette inscription qu'on peut lire encore dans une cellule de la prison du Dépôt de la Préfecture à Paris : « Les Sœurs sont toujours bonnes, « même quand on leur fait du mal. »

Si le champ d'action des religieuses de Marie-Joseph a subi, en effet, les ravages de l'impiété, il n'en reste pas moins très étendu; nombreuses sont toujours les détresses physiques et morales soulagées par elles. A l'exemple de leur vénérée Mère, elles cherchent à réaliser ce qui fut le rêve sublime de toute sa vie : donner Dieu aux âmes, attirer dans un même et divin amour le repentir et l'innocence.

FIN

---

## NOTES

---

### NOTE I

M. le préfet Achille Bégé avait été à même d'étudier les causes des progrès du paupérisme et, en présence de cette question, sa foi raisonnée lui faisait comprendre l'insuffisance des théories humanitaires. Il respectait la religion et, s'inspirant des préceptes qu'elle enseigne, s'imposait le devoir de distraire de sa fortune considérable la part des pauvres. Il prêta le plus généreux concours à la fondation de l'œuvre de la Solitude de Nazareth. C'est le motif pour lequel le portrait de cet homme de bien, offert par lui-même à cette institution, y occupe dans le parloir une place d'honneur.

### NOTE II

Après son entrée à la Solitude de Nazareth, Marie de la Miséricorde resta sans nouvelles de sa famille, son père refusant formellement de lui écrire. La jeune fille accepta courageusement l'épreuve. La foi, la piété, le travail, la résignation, remplirent alors son existence, qu'elle orienta exclusivement du côté du ciel. Cette prodigue, qui jadis avait recherché avec tant d'empressement les satisfactions et les louanges mondaines, ne se laissa plus captiver que par les attraits de la grâce, et sous cette salutaire influence, le néant de tout ce qui passe apparut peu à peu à son cœur désabusé. Pendant son séjour à la Solitude de Nazareth, elle écrivit le récit des écarts de sa vie et des circonstances qui la détachèrent du monde. Elle voulut laisser cette relation à ses compagnes, en esprit d'humilité et comme gage de sa reconnaissance envers Marie. Elle fut un modèle de ferveur, d'humilité, de mortification et d'affection sincère pour les religieuses. Après de longues souffrances, endurées avec la patience la plus soutenue, elle mourut à l'âge de soixante-quatorze ans, à la Solitude de Nazareth, où son souvenir est toujours cher à celles de ses compagnes qui l'ont connue, ainsi qu'aux religieuses qui, par leur affection, ont voulu la dédommager de l'isolement dans lequel sa famille l'avait laissée.

## NOTE III

Voici le texte du discours prononcé en 1844 par M. le chanoine Flohy, aumônier de la Maison Centrale de Vannes, lors de la profession perpétuelle de plusieurs religieuses (V. chapitre XIX) :

*Vovete et reddite Domino Deo vestro.*

Faites des vœux au Seigneur, et acquittez-vous-en avec fidélité (Ps. LXV, 12).

Vous voici, mes chères Sœurs, arrivées au moment de renoncer au monde pour vous consacrer irrévocablement au Seigneur. Heureux moment ! le plus doux que vous ayez goûté dans votre vie. Il excite les plus tendres affections de votre âme; il allume dans vos cœurs de saints désirs; il y répand un amour pur, une délicieuse ivresse; il vous comble d'une joie ineffable, joie qui ne ressemble en rien aux fausses douceurs de la terre; joie toute divine ! elle prend sa source dans le ciel; elle est la récompense que Dieu accorde, dès cette vie, à ceux qui renoncent à tout pour lui plaire; elle est un avant-goût de la béatitude éternelle. Faites donc des vœux au Seigneur et gardez-les fidèlement : *Vovete et reddite Domino Deo vestro.*

Mais, mes chères Sœurs, ce qui fait votre bonheur fait aussi la gloire exclusive de la religion catholique. Qu'y a-t-il de plus honorable pour elle que ces institutions religieuses où le premier vœu est de faire le bien, et où le service des malheureux s'identifie avec le service de Dieu? Toute l'antiquité a-t-elle rien de comparable à ce dévouement héroïque, qui embrasse de préférence tout ce qui est faible, tout ce qui est affligé, tout ce qui est abandonné? Les siècles précédents du Christianisme avaient vu de pieuses femmes, les unes apprendre à l'enfant pauvre tout ce qu'il doit savoir : l'amour de Dieu et du prochain, l'amour des parents, l'amour du travail, l'amour de l'ordre; les autres, dans les hôpitaux, présenter, avec autant de tendresse que de dextérité, le remède à la souffrance; d'autres, dans les refuges, attendre patiemment la brebis égarée, et, à l'exemple du bon Pasteur, en accueillir avec empressement le repentir. Mais la religion chrétienne a produit de nos jours quelque chose de plus grand encore. Nous voyons de nouvelles héroïnes de la charité s'élancer dans la carrière. Comme leurs devancières, elles renoncent à toutes les liaisons du sang, à toutes les espérances de la fortune, à toutes les douceurs de la vie, pour se dévouer au service des prisonniers, non seulement

en les visitant de temps en temps, et comme en passant, mais en partageant volontairement leur captivité, ne les quittant ni jour ni nuit, pas un seul instant, afin de pouvoir toujours les assister, les reprendre, les instruire, les consoler; et, pour prix de leurs services et de leurs soins charitables, elles ne craignent pas de s'exposer aux affronts et aux outrages. Car, qu'y a-t-il de respectable pour certaines âmes flétries par le vice? Certes, la vertu de Dieu doit animer ces vierges infatigables, devenues un spectacle ravissant de force et d'abnégation aux regards du ciel et de la terre. Quelle gloire pour la religion qui produit un si généreux dévouement ! Faites donc des vœux au Seigneur, et soyez-y fidèles. *Vovete et reddite Domino Deo vestro.*

Oui, venez, mes chères Sœurs, hâtez-vous : la réforme des prisons est devenue la grande entreprise sociale, c'est aussi une œuvre éminemment catholique, pour laquelle la société réclame votre concours; le catholicisme vous associe à cette tâche, il compte sur vous. Répondez donc à l'attente de la religion et de la société; faites-en le vœu sacré, et promettez de le tenir inviolablement : *Vovete et reddite Domino Deo vestro.*

Pour encourager votre zèle, je vous rappellerai comment l'œuvre à laquelle vous allez vous consacrer est une des œuvres les plus sublimes, les plus agréables à Dieu, et les plus méritoires du Christianisme. Mais auparavant saluons Marie, la plus pure et la plus sainte de toutes les vierges. *Ave Maria...*

La sainteté religieuse ne consiste pas dans la pratique parfaite d'une vertu particulière, mais dans la réunion de toutes les vertus chrétiennes portées jusqu'à la perfection : foi vive, qui, perçant les voiles, rend l'esprit docile à toutes les vertus révélées; confiance ferme, qui fait espérer souvent contre toute espérance; charité ardente, qui porte à tout souffrir pour l'amour de Dieu et du prochain; chasteté si pleine et si entière, qu'elle égale la pureté des anges mêmes; détachement absolu, jusqu'à tout quitter : biens, parents, amis, pour accomplir l'ordre céleste; obéissance si parfaite, qu'elle repousse le plus léger acte de volonté propre; humilité si profonde, qu'elle préfère à l'esprit du monde, les mépris et les humiliations; vertus sans lesquelles, à quelque Ordre qu'on appartienne, on ne sera jamais, suivant l'expression de saint Bernard, qu'une chimère en religion.

Pourtant, quelque nécessaires que soient toutes ces vertus pour quiconque aspire à la vie religieuse, il y a une vertu spéciale à chaque Ordre, une vertu qui le distingue de tous les autres Ordres. En effet, le grand Apôtre nous enseigne que chacun reçoit de Dieu le don qui lui est propre pour remplir sa destinée. Les grâces sont différentes, comme les ministères sont différents; mais c'est Dieu qui opère tout en tous, donnant à chacun l'esprit qui convient à son utilité.

Or, quel est l'esprit qui convient à la Congrégation de Marie-Joseph?

Suscitée dans ces derniers temps, pour opposer une digue au torrent de corruption qui allait toujours croissant dans les prisons, pour introduire dans ces lieux d'indescriptible libertinage les sentiments du repentir et de la componction, et pour transformer ces écoles mutuelles de vice et d'impiété en écoles de vertu et de religion, la Congrégation de Marie-Joseph doit désirer ardemment la conversion des âmes, et y travailler de tous ses efforts. Le zèle du salut des âmes doit donc être l'esprit propre, la vertu caractéristique de cet Institut. Toutes les personnes qui l'embrassent doivent donc brûler de ce feu sacré que Jésus-Christ est venu allumer sur la terre (1), et, comme ce divin Sauveur, que doivent-elles désirer, sinon *que tous les cœurs en soient embrasés*?

Elle ne serait donc pas digne d'être admise au nombre des Filles de Marie-Joseph, celle qui n'éprouverait que du dégoût pour ces femmes malheureuses que la justice humaine, et plus souvent encore la justice divine, envoie dans ces prisons expier les crimes et les désordres d'une vie coupable. Dieu les destine de toute éternité à devenir l'objet de sa miséricorde, car il ne veut pas la mort du pécheur (2), mais il l'attend patiemment à la pénitence et l'y invite avec tendresse et amour. Il faut donc que la religieuse les accueille avec compassion, comme le divin Sauveur accueillait les pécheresses; qu'elle les regarde comme des âmes égarées que Dieu la charge de remettre dans la voie de la piété et de la religion. Ce n'est que par ce zèle charitable qu'elle répondra à la sainteté de sa vocation, comme c'est le même zèle qui en fait toute la sublimité.

En effet, s'il est quelque chose de grand sur la terre, c'est de travailler à rendre les hommes meilleurs et dignes du ciel; c'est la fin du ministère sacerdotal. Mais ne croyez pas que les plus simples fidèles ne puissent y participer en quelque manière. C'est pour cela que le Prince des Apôtres, parlant du peuple chrétien, l'appelle un sacerdoce royal : *Regale sacerdotium* (3); ils l'exercent réellement ce sacerdoce auguste, tous ceux qui par leurs conseils, par leurs exemples, contribuent à faire glorifier Dieu dans leurs familles, parmi leurs amis, et parmi leurs connaissances. Pour vous, mes chères Sœurs, vous êtes, par la nature même de votre vocation, associées à cette grande œuvre de réparation chrétienne. Que d'autres n'attendent de votre coopération qu'une simple amélioration sociale, nous les plai-

(1) LUC, XII, 49.

(2) EZÉCH., XXXIII, 11.

(3) I PETR., II, 9.

gnons d'attendre si peu. Mais nous, nous attendons que vous contribuiez, avec nous, à la sanctification des âmes qui vous sont confiées.

Il est vrai que de tout temps, dans le christianisme, il s'est trouvé des prêtres pieux, des ministres zélés, s'occupant activement du salut des prisonniers. Mais, soit préjugé, ignorance, ou haine, soit plutôt tout cela à la fois, le ministère sacerdotal était devenu presque stérile et infructueux dans les prisons.

Il fallait, surtout dans ces temps de sensualisme et d'incrédulité, pour lui préparer les voies, des âmes d'élite, des Ordres religieux, qui apprirent à tant d'infortunés, par leurs exemples, encore plus que par leurs paroles, à s'affranchir de ces funestes préventions. Pour l'exécution de cette grande œuvre de miséricorde, le Seigneur a suscité depuis quelques années la Congrégation des Religieuses de Marie-Joseph. Ces noms seuls sont un signal de paix et de bénédiction, car les noms de Marie et de Joseph sont des noms heureux, des noms favorables, des noms de grâce et de salut, des noms chers à la terre et au ciel. Aussi, la présence de ces pieuses filles dans les prisons semble apaiser la colère de Dieu. On dirait qu'il cesse de faire entendre ses menaces. Le Seigneur n'y est plus connu que sous le nom de Dieu clément et miséricordieux, toujours disposé à faire grâce au repentir sincère. On ne voit plus en Lui que le Dieu bon, *venant sauver ce qui était perdu* (1), que le *Médecin charitable* (2), venant guérir ce qui était malade, que le *Bon Pasteur courant après sa brebis égarée* (3), que le Père tendre qui ne se possède pas de joie, *parce que l'enfant qu'il avait perdu est retrouvé, parce qu'il était mort et qu'il est ressuscité* (4). En un mot, la religion, inconnue et ignorée dans ces séjours de la peine et du malheur, a repris son empire sur des âmes qui ne connaissaient d'autres ressources que le désespoir. Aujourd'hui, notre joug est adouci, notre fardeau allégé, notre ministère consolé; aujourd'hui, ici comme ailleurs, le repentir à ses victimes, la vertu ses partisans et le ciel ses élus. Et s'il s'y rencontre encore des âmes insensibles aux attraits de la grâce, et décidées à affronter tranquillement les dangers d'un avenir éternel, elles ne peuvent du moins attribuer qu'à elles seules leur malheur, et, si elles périssent, quand elles paraîtront au tribunal de Dieu, elles entendront cette désolante parole : *Ta perte vient de toi, ô Israël! Perditio tua, Israël* (5). O âmes, qui m'étiez si chères et si précieuses au milieu de vos plus grands égarements,

(1) MATTH., XVIII, 11.

(2) MATTH., IV, 23.

(3) LUC, XV, 4.

(4) LUC, XV, 32.

(5) OSÉE, XIII, 9.

que ne vous laissiez-vous guider par ces anges de la terre que j'avais placés parmi vous ! Au lieu des tourments éternels que vous inflige ma justice désormais inexorable, vous iriez jouir de ma gloire, où tant d'autres, plus coupables que vous, mais plus dociles, sont entrées par la même voie que vous avait préparée ma miséricorde.

Car ne croyez pas que, pour convertir les âmes, il suffise de trouver des hommes assez dévoués pour leur annoncer l'Évangile. Non, ces hommes évangéliques ne peuvent que planter et arroser le *champ du père de famille* (1); le Seigneur seul peut y faire germer et croître la semence qui y est jetée; c'est-à-dire que nous pouvons bien prêcher les paroles de la vie éternelle, montrer aux peuples la croix du Sauveur; mais faire goûter les vérités éternelles, faire aimer cette croix salutaire, c'est l'effet d'une grâce tout intérieure, sans laquelle tous nos efforts sont stériles pour les peuples que nous évangélisons. Or, cette grâce intérieure, qui ouvre les esprits et les cœurs à la divine parole, n'est souvent accordée qu'à la ferveur et à la persévérance des prières des saintes âmes qui sollicitent la conversion des pauvres pécheurs. Aussi, quel spectacle ravissant, au dernier jour, lorsqu'on verra des milliers d'âmes jetées dans les prisons, comme le rebut et l'opprobre du monde, redevables de leur bonheur aux ferventes supplications de quelques humbles Religieuses qui ne cessèrent d'intercéder en leur faveur ! Quelle sera donc, un jour votre joie et votre dignité, ô filles de Marie-Joseph, lorsque le Seigneur, riche en miséricordes, vous montrera avec complaisance les âmes que vous aurez sauvées par vos prières ! Il n'attendra pas le grand jour de la manifestation pour vous dévoiler cette gloire. — Quand vous paraîtrez vous-même devant son tribunal, Il vous fera connaître celles qui doivent leur salut au zèle que vous aurez déployé pour le leur assurer; Il se réjouira Lui-même de leur félicité; car rien n'est plus agréable à Dieu que le salut des âmes et que le zèle qui y contribue.

On peut dire, en effet, que le salut des âmes est l'occupation favorite de Dieu. Le ciel, la terre, tout ce qu'ils renferment était dans le néant, l'homme n'existait pas encore; Dieu seul était; et déjà Dieu pensait à l'homme. Avant la création du monde, dit saint Paul, *il nous a choisis en Jésus-Christ* (2), afin que nous fussions saints et sans tache devant ses yeux, et, par une conséquence naturelle, éternellement heureux avec Lui. C'est dans cette vue qu'a été décrété de toute éternité, et opéré dans le temps, le grand mystère de l'Incarnation du Verbe. Dieu,

(1) I Cor., III, 6.

(2) Eph., I, 4.

dit l'apôtre saint Jean, *a tant aimé le monde que, pour le sauver, Il n'a pas hésité à livrer son Fils unique* (1). C'est par le même motif que ce Fils unique s'est revêtu de la nature humaine, qu'Il a conversé avec les hommes, qu'Il a tant souffert et qu'Il est mort sur la croix. Tant il est vrai, comme le dit saint Jean Chrysostome, que Dieu n'a rien tant à cœur que le salut des âmes : *Nihil ita Deo gratum, ita curæ, ut animarum salus*. Ainsi, rien ne plaît tant à Dieu que le zèle que l'on met à sauver même une seule âme. Combien sera-t-il encore plus charmé, mes chères Sœurs, lorsque vous ferez tous vos efforts pour en arracher des centaines au démon, pour les ramener dans la voie de la piété et les introduire dans la béatitude éternelle !... Tous les sacrifices que vous pourriez offrir au Seigneur ne sauraient monter avec plus de suavité jusqu'au trône éternel qu'une prière vive, animée, persévérante, en faveur des âmes engagées dans les voies de la perdition.

Entre mille exemples que je pourrais tirer des divines Écritures, et qui prouvent combien la prière des âmes justes en faveur des pécheurs est puissante sur le cœur de Dieu, je n'en citerai qu'un seul; mais qu'il est frappant ! *Le Seigneur, irrité des crimes et des abominations de Sodome et de Gomorre, résolu d'exterminer ces villes criminelles. Abraham, instruit du malheur qui les menaçait, se met à intercéder pour elles* (2) : « Seigneur, dit-il, s'il y avait cinquante justes dans cette ville, les extermineriez-vous avec les autres ? Ne pardonneriez-vous pas plutôt à toute la ville à cause des cinquante justes qui s'y trouveraient ? Le Seigneur répondit : Si je trouve dans Sodome cinquante justes, je pardonnerai à cause d'eux à toute la ville. — Puisque j'ai commencé, repartit Abraham, je parlerai encore à mon Seigneur, quoique je ne sois que cendre et poussière. S'il n'en manquait que cinq pour qu'il y en eût cinquante, feriez-vous périr toute la ville, parce qu'il y en aurait cinq de moins ? — Non, reprend Jéhovah, je ne la détruirai point, si j'y trouve quarante-cinq justes. — Mais s'il n'y en avait que quarante ? — A cause de ces quarante, dit le Seigneur, je ne la détruirai point. — Seigneur, dit Abraham, ne vous fâchez pas, je vous prie, si je parle encore. Peut-être n'y en aura-t-il que trente ? — Si j'en trouve trente, je ne la détruirai pas. — Puisque j'ai commencé, dit Abraham, je parlerai encore à mon Seigneur : s'il ne s'y en trouvait que vingt ? — A cause de ces vingt, je ne la détruirai point. — Seigneur, dit Abraham, permettez-moi de continuer encore, je ne vous parlerai plus que cette fois : peut-être n'y en aurait-il que dix ? — S'il y en a dix, répondit le Seigneur, je ne

(1) JOAN., III, 16.

(2) Gen., XVIII, 20.

la détruirai pas. » Ici, Abraham s'arrêta; et qui sait si, en insistant davantage, il n'eût pas obtenu grâce pour ces villes coupables? Quoi qu'il en soit, ces paroles remarquables nous apprennent que les prières d'un petit nombre de justes qui se trouvent dans une ville, dans un état, ont la force d'arrêter les effets de la vengeance divine. Ces justes peuvent souvent être inconnus ou méprisés, ou opprimés par les méchants; néanmoins ils obtiennent, pour ces méchants mêmes, du temps pour se convertir et faire pénitence. Or, pauvres captives qui m'entendez, le Seigneur trouve dans ces charitables religieuses qu'Il vous a données plus que ces dix justes qu'Il cherchait inutilement dans cinq villes entières. Mais Dieu n'est pas comme l'homme, *sujet au changement et à l'inconstance* (1). Il est toujours le même, toujours également saint, également puissant, et toujours aussi également miséricordieux. Oh! Seigneur, s'il se trouve ici seulement dix justes, à cause d'eux, vous pardonnerez donc à tant d'âmes qui vous ont offensé? Oui, dit le Seigneur, je leur pardonnerai. Je retiens mon bras vengeur, je n'écoute plus que ma miséricorde; et, en faveur de ces âmes innocentes, j'offre à tant d'âmes coupables qui leur sont confiées ma grâce, mon amour, ma félicité éternelle. Non, je ne veux point la mort du pécheur, et ce qui m'est le plus agréable, c'est le zèle du salut des âmes. Rien aussi n'est plus méritoire, et rien ne sera plus magnifiquement récompensé dans le ciel.

Vous savez, mes Sœurs, que notre Sauveur, descendu du ciel sur la terre pour nous enseigner la charité par ses paroles et par ses exemples, nous assure qu'il *regardera comme fait à Lui-même tout ce que nous ferons pour le prochain; qu'un verre d'eau froide donné au pauvre pour son amour ne restera pas sans récompense* (2). Que l'Œuvre des Prisons est donc une belle œuvre de charité! Car il ne s'agit pas ici d'un acte de simple bienfaisance, d'une aumône vulgaire versée dans le sein du pauvre pour apaiser sa faim, il s'agit, par des paroles placées à propos, par une conduite irréprochable, par un dévouement continu, de fermer les portes de l'enfer et d'ouvrir les portes du ciel à des milliers d'âmes créées à l'image de Dieu et rachetées par le sang précieux de Jésus-Christ. Les moindres sacrifices en ce genre ne regardent pas seulement les besoins du corps et les biens de la vie présente; ils s'appliquent spécialement aux besoins de l'âme et aux biens de l'éternité. Autant donc l'âme est plus noble que le corps, et la vie future meilleure que la vie présente, autant l'Œuvre des Prisons, exercée selon l'esprit de la foi, est supérieure à toutes les autres œuvres que la religion inspire et commande.

(1) JACQUES, I, 17.

(2) MATTH., X, 42.

Non, rien de plus méritoire que le zèle pour le salut éternel des prisonniers; rien qui attire plus efficacement les suffrages du ciel et de la terre. Je sais, mes chères Sœurs, que, d'une part, votre généreux dévouement ne saurait être produit ni dignement récompensé par l'estime du monde entier et que, de l'autre, quand le monde vous accablerait de ses mépris et de ses rebuts, il ne serait pas capable de ralentir votre zèle. Le Dieu à qui seul vous êtes jalouses de plaire saurait bien vous dédommager abondamment de ces injustices et de ces outrages. Ici-bas, votre joie, c'est le témoignage d'une bonne conscience; votre réputation, vous la cherchez dans l'accomplissement de vos devoirs; les éloges du monde, vous les jugez plus dangereux à la vertu que dignes d'envie. Pourtant le monde vous honore; et quand je dis le monde, je ne parle pas seulement des hommes libres au sein de la société civile. Hommes de bien, hommes d'honneur, tous vous entourent de leurs hommages et leur vénération vous est acquise. Faut-il vous rappeler l'intérêt et la bonté que vous témoigne notre vénérable et vénéré prélat? Vous n'êtes pas des brebis étrangères au troupeau que Dieu lui a si heureusement confié. Son cœur paternel vous aime à l'égal des autres Congrégations religieuses de son diocèse. N'est-ce pas aussi pour reconnaître vos vertus autant que pour seconder vos efforts que le premier Magistrat de ce département se fait un devoir d'assister à cette pieuse cérémonie? Je parle aussi d'un autre monde, des pauvres détenues qui m'entendent. Malgré leurs préventions contre tout ce qui porte les livrées de la religion, elles sont forcées tôt ou tard de vous rendre justice. Il semble que la sainteté religieuse imprime sur le front de la vierge qui en est revêtue je ne sais quelle dignité, je ne sais quoi de divin qui lui attire le respect et presque le culte des âmes les plus perverses. On dirait que son union intime avec Jésus-Christ fait jaillir sur elle, comme autrefois sur les trois disciples de la *montagne sainte* (1), un rayon de cet éclat que le Père céleste répandit sur son Fils bien-aimé, et qui ne laisse pas la liberté de lui refuser des hommages. Il y a dans ses paroles et dans ses manières une certaine douceur, une certaine onction à laquelle les êtres les plus dépravés résistent difficilement. Le zèle dont elle est animée fait sentir sa chaleur vivifiante partout où elle porte ses pas. Et quand elle se retire, on ne peut s'empêcher de se dire intérieurement ce que les deux disciples d'Emmaüs disaient entre eux, en parlant de l'entretien qu'ils avaient eu avec Jésus ressuscité : *A mesure qu'il nous parlait, nous sentions notre cœur s'enflammer, et je ne sais quel charme secret le pénétrer, et lui persuader la vérité des paroles*

(1) MARC, IX, 2.

qui sortaient de sa bouche sacrée (1). C'est, du reste, un droit inaliénable que tout homme vertueux a sur le cœur des méchants; et par un sentiment inexplicable, ceux-ci méprisent les passions qu'ils caressent, ils respectent la vertu qu'ils combattent.

Mais ce ne sont pas les consolations humaines que vous recherchez; si vous en désiriez, mes chères Sœurs, la plus solide se trouverait au dedans de vous-mêmes, comme l'ont éprouvé tous les saints. Écoutez seulement l'apôtre saint Paul. Je trouve dans sa vie apostolique quelques traits qui conviennent à votre profession.

De tous les titres dont ce docteur des nations aimait à se glorifier en Dieu et selon Dieu, il n'en est aucun qu'il n'estimât tant que celui de prisonnier pour Jésus-Christ, de prisonnier dans le Seigneur et pour le Seigneur; et dans les épîtres qu'il adressait aux fidèles, pour les consoler, les instruire et les affermir dans la foi, il se complaisait à prendre la qualité de prisonnier pour Jésus-Christ (2), tant il se trouvait honoré dans ses fers! tant il trouvait de joie et de consolation à les porter pour la cause et pour l'amour de son divin Maître! C'est animé des mêmes sentiments, qu'ayant été conduit à Rome par l'ordre de Festus, gouverneur de la Judée pour les Romains, et qu'ayant assemblé une multitude de Juifs pour les affermir dans la foi, il leur montrait sa chaîne avec un saint orgueil, et il leur disait : *Cette chaîne que vous voyez autour de moi, c'est pour l'espérance d'Israël que j'en suis chargé* (3). Cette espérance d'Israël, c'est-à-dire l'espérance des biens à venir, des biens éternels, lui rendait sa captivité douce et glorieuse. Ah! bien loin de s'en plaindre, il s'en réjouissait, il s'en applaudissait comme du plus beau triomphe. Or, pourquoi dans le même esprit et presque dans le même sens, ne pourrais-je pas appliquer les mêmes sentiments à ces pieuses filles de Marie-Joseph qui, volontairement et d'elles-mêmes, dévorées du zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes, se condamnent à une prison perpétuelle? Ce seul mot de prison présente à l'esprit quelque chose de rebutant pour la nature, quelque chose de désespérant quand on y joint l'idée de perpétuité. Comment donc se fait-il que de faibles femmes n'y voient rien de sombre, rien au contraire que de glorieux et de consolant? D'où vient qu'elles préfèrent aux douceurs de la liberté les rigueurs d'une captivité perpétuelle? C'est qu'elles se trouvent heureuses d'être, à l'exemple de saint Paul, captives pour Jésus-Christ, captives pour le Seigneur et dans le Seigneur, captives pour la gloire de

(1) Luc, xxiv, 32.

(2) Eph., iii, iv, 1.

(3) Actes, xxviii, 20.

Dieu et le salut des âmes, captives pour l'espérance d'Israël. C'est cette espérance qui a opéré dans tous les siècles tant de prodiges d'innocence et de sainteté; et si la terre est couverte des monuments de la miséricorde, ils furent l'ouvrage de ceux qui espéraient dans les récompenses éternelles. C'est aussi cette espérance qui fait la force, la consolation et la gloire d'une Fille de Marie-Joseph. Son espérance ne sera pas trompée, puisque Dieu Lui-même se charge de la couronner magnifiquement un jour en présence des nations assemblées.

Supposons que c'est ici le dernier des jours et la fin de l'univers. Déjà la trompette fatale a sonné; les morts se réveillent de leurs tombeaux; déjà le Souverain Juge se présente; déjà il siège sur son tribunal : la grande séparation se fait, les anges, ministres des volontés divines, ont placé les uns à la droite et les autres à la gauche; ce ne sont plus ici les riches qu'on sépare des pauvres, les savants des ignorants, les grands des petits, les maîtres des serviteurs, les libres des captifs. De toutes les distinctions humaines, une seule subsiste : elle efface toutes les autres; c'est la distinction des bons et des méchants. Alors le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs, après avoir condamné les méchants au feu éternel, se tournant vers les bons, leur dira : « Venez, les bénis de mon Père, car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire; je ne savais où loger, et vous m'avez reçu chez vous; j'ai été malade, et vous m'avez secouru; j'étais en prison, et vous m'avez visité. Venez donc prendre possession du royaume que je vous ai préparé dès le commencement du monde. — Mais, Seigneur, quand est-ce que nous vous avons vu souffrant la faim et la soif, malade, étranger, prisonnier, et que nous vous avons secouru? Nous n'avons paru dans le monde que plusieurs siècles après que vous l'aviez quitté. — Et moi, je vous dis en vérité que toutes les fois que vous avez fait ces choses aux moins de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait : *Mihi fecistis* (1). Car ce prisonnier, c'était moi; ce malade, c'était moi; cette femme humiliée, désolée, confuse, désespérée du malheur de sa condamnation et de sa détention, et que vous avez accueillie avec bonté, que vous avez consolée, c'était encore moi. »

Chrétiens, qu'avons-nous entendu? Quel est ce nouveau langage? C'est le langage de Dieu même, et Dieu seul a pu l'inspirer. Car jamais l'homme ne se serait imaginé que le Dieu de toute sainteté se trouverait dans les cachots et dans les prisons; que le Fils unique du Père éternel voudrait se faire représenter par les prisonniers et les captifs. Voilà pourtant ce que nous lisons dans l'Évangile; et la foi nous oblige de croire que Jésus-

(1) MATTH., xxv, 40.

Christ a voulu s'assimiler aux prisonniers; que tous les services qu'on leur rendra, il les regardera comme rendus à Lui-même : « J'ai été prisonnier, et vous m'avez visité. » Trop heureuses, filles de Marie-Joseph, si vous comprenez bien le don de Dieu ! car non seulement vous visitez Jésus captif dans la personne de tant de captives; mais, par des vœux irrévocables, vous vous rendez perpétuellement captives avec Lui; mais vous devenez plus prisonnières que les prisonnières mêmes, en vous engageant à leur tenir continuellement lieu de sœurs, de mères et de consolatrices. Ah ! si Jésus-Christ récompense avec tant de magnificence quelques courtes visites faites aux prisons dans un esprit de foi et de charité, quelle sera donc votre gloire au grand jour où Il couronnera ses élus !

Ici, mes chères Sœurs, notre ministère finit : Quittez le monde; dites un adieu éternel à ses richesses, à ses plaisirs, à tous ses faux biens; qu'il disparaisse à vos yeux comme s'il n'était plus. Venez à l'autel, victimes du zèle et de la charité la plus héroïque; venez embrasser la croix du Sauveur et vous y attacher avec lui; venez consommer votre sacrifice : l'autel est dressé, le feu est allumé, l'encens est prêt, le glaive est tiré; et ce glaive, c'est la parole qui sépare l'âme d'avec elle-même pour ne plus servir, pour ne plus aimer que Dieu et le prochain.

Venez vous consacrer au Seigneur et lui promettre que désormais, à l'exemple de Jésus-Christ, vous voulez vivre et mourir dans la pauvreté, dans la chasteté, dans l'obéissance parfaite, et vous employer entièrement aux œuvres de miséricorde. Ah ! la cour céleste applaudit; les anges et les saints tressaillent d'allégresse; l'auguste Marie, votre glorieuse patronne, vous accueille avec joie comme ses aides et ses coopératrices dans l'œuvre du salut de tant d'âmes; l'Église vous range dans la portion la plus noble et la plus chère de son troupeau. Voyez aussi comme elle vous contemple avec attendrissement, cette pieuse et respectable Mère (1), dont vous hâtiez l'arrivée par vos vœux, et dont les moments passés avec vous sont toujours trop courts au gré de votre cœur ! Tout, dans le ciel et sur la terre, s'intéresse aux vœux que vous allez prononcer; tout voit dans votre fidélité à les remplir le gage assuré d'une gloire et d'une félicité éternelles.

Ainsi soit-il.

#### NOTE IV

Le récit de la conversion de cette jeune infidèle, appelée à la grâce du baptême pendant son séjour à la Maison centrale de Fontevault, est relaté dans les archives de la Maison-Mère,

(1) Mère Saint-Augustin.

au Dorat. La secrétaire de Mère Saint-Augustin, Mère Aloysia, enregistrait avec la plus grande exactitude les faits de ce genre; elle aimait à les faire connaître, particulièrement aux novices. Grâce à son heureuse mémoire et à l'aimable tournure de son esprit, cette bonne Mère, par ses récits, tenait sous le charme son jeune auditoire de la Maison-Mère.

Nous nous plaisons à consacrer cette note à la mémoire très chère de Mère Aloysia, qui fut, pendant de longues années, la confidente et l'appui de Mère Saint-Augustin.

C'est avec l'affection la plus filiale et le dévouement le plus absolu que la fondatrice fut secondée par sa secrétaire, qui, aux avantages d'un esprit cultivé, réunissait toutes les qualités du cœur. Mère Aloysia se signala par sa droiture et la délicatesse de son âme. La bonté sans faiblesse était sa caractéristique. Elle aimait la pauvreté et donnait des preuves continuelles de son attachement aux prescriptions de la règle. Son zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes s'alimentait aux sources d'une piété profonde. Mère Aloysia fut dans toute l'acception du mot une femme de devoir. Toutes les œuvres dont elle s'est occupée sont marquées, malgré le soin qu'elle prenait de s'effacer, de son empreinte personnelle.

#### NOTE V

Dieu bénit les œuvres de charité entreprises pour sa gloire : Mère Mélanie put le constater, car son zèle fut toujours encouragé par des manifestations évidentes du secours d'En-haut. Aussi, loin de la déconcerter, les difficultés ne faisaient qu'accroître son ardeur. « J'aime les affronts, disait-elle souvent, ils sont pour moi le présage des consolations que le Cœur de Jésus me réserve au cours de mes pérégrinations. » C'est ainsi qu'elle désignait les quêtes entreprises pour la fondation du Refuge, ou plutôt du gîte permanent qu'elle rêvait de procurer à ses libérées. Rien ne put ralentir son activité toujours jeune, et elle se plaisait à raconter joyeusement les épisodes désagréables qui s'échelonnaient journellement sous ses pas. « Tout cela est pour moi, disait-elle; mes succès sont pour les âmes que Dieu veut sauver. J'aime à penser que le regard de la Providence se repose sur elles. Le divin Maître sera content lorsque j'aurai réussi à préparer un toit et des lits pour ses enfants. Ce sont des épaves que les tempêtes du monde nous abandonnent, des volontés chancelantes qu'il faut affermir : elles viendront à nous, nous les aimerons, elles feront près de nous leur demeure. Toute ma joie est dans cette espérance. » Les vœux de Mère Mélanie furent exaucés. Une maison et des lits ont été préparés, grâce à

la sollicitude du divin Père de famille; des âmes en grand nombre ont trouvé le salut dans ce Refuge de Bordeaux, créé par l'amour de Celui qui ne laisse pas les oiseaux sans nid, ni les fauves sans tanière.

## NOTE VI

La sollicitude du Sauveur pour les âmes se fit sentir avec évidence lors des inondations de Tours, en 1856. Ainsi qu'il a été dit au cours de ce livre, le Pénitencier de Tours fut atteint par les eaux toujours grossissantes de la Loire. La terreur dans la prison était à son comble; la Supérieure et les Sœurs priaient avec confiance. Les ardentés supplications de Mère Saint-Théobald furent exaucées. Grâce à des secours inespérés, le sauvetage fut complet.

## NOTE VII

Les scènes de férocité qui désolaient la capitale pendant la Commune causaient la plus vive inquiétude à la Mère générale. Comment ses filles de Paris, attachées les unes à la prison du Dépôt de la Préfecture de Police, les autres à celle de Saint-Lazare, échapperaient-elles aux mesures que prenaient chaque jour, selon leurs caprices, les révolutionnaires? Dans une prière de tous les instants, cette bonne Mère confiait à Dieu ses angoisses. Qu'allaient devenir ces deux communautés pendant ces jours si troublés? « Aurai-je des martyres à compter parmi mes chères filles? », se demandait-elle. « Notre devoir est de prier sans cesse, disait-elle à ses religieuses de la Communauté du Dorat. Prions, attendons, espérons. » En effet, dans sa bonté, Dieu réservait sa protection spéciale aux Sœurs des prisons de Paris. Providentiellement sauvegardées au milieu des périls qui les environnaient, elles purent éviter l'incarcération; mais l'une d'entre elles, Sœur Marie Saint-Boniface, douée d'un rare sang-froid, et qui s'était dévouée pour faciliter l'évasion de toutes ses Sœurs, ne parvint à sortir de la prison, et à déjouer les ruses des communards qu'au prix des plus terribles alertes. Le courage de cette Sœur fut héroïque; toutefois à la suite des émotions que lui avaient causées les inquiétudes par lesquelles elle avait passé, sa santé jusque-là robuste fut ébranlée à tout jamais. Il lui devint impossible de s'adonner aux œuvres de l'Institut. Rappelée à la Maison-Mère, elle s'y occupa dans la mesure où son état de santé le lui permettait. Sa vie fut toute de prière et d'union à Dieu. La Congrégation lui reste reconnaissante du dévouement qu'elle a déployé en exposant sa propre vie pour le salut de ses Sœurs.

## NOTE VIII

L'épisode rappelant au chapitre XXXVII de cet ouvrage, la conversion de Félicie Gimet, dite capitaine Pigerre, sous la Commune de Paris, contient certains détails dignes d'attention. Ils sont dus au témoignage de l'auteur de ce livre, ainsi qu'à l'attestation de plusieurs religieuses auxquelles ces faits ont été rapportés, d'une manière très précise, par Mère Éléonore, qui s'était faite caution auprès de Dieu pour le salut de cette âme.

## APPENDICE

---

Nous rappelons ici que c'est un bonheur pour les Sœurs de Marie-Joseph de se dévouer à la conservation des œuvres créées par leur vénérée fondatrice pour la préservation de l'enfance et le sauvetage des libérées. Elles subsistent toujours; mais depuis la mort de Mère Saint-Augustin, plusieurs œuvres similaires ont été fondées, et par un motif de reconnaissance envers les bienfaiteurs, nous nous faisons un devoir de les signaler.

### 1<sup>o</sup> L'Asile Gérando, à Paris-Vaugirard,

82, rue Blomet.

Depuis des années, le baron de Gérando, pair de France, avait eu l'idée de créer un asile pour les pauvres filles victimes de la séduction ou d'un égarement momentané, qui se trouvaient, à leur sortie des hôpitaux et encore convalescentes, sans abri, sans secours, privées de tout appui et souvent repoussées de leurs familles. Il fallut à cet homme de bien plusieurs années pour élaborer ce projet et le réaliser. Il parvint enfin à fonder une maison qui fut reconnue d'utilité publique, sous le nom d'Asile-Ouvroir Gérando. Plus tard, M<sup>me</sup> Legentil, veuve du pair de France de ce nom, s'associa à l'œuvre de M. de Gérando, et la consolida par des bienfaits qui rendent sa mémoire inséparable de celle du fondateur.

En 1862, les Sœurs de Marie-Joseph furent priées d'accepter la direction de cette œuvre. Les jeunes convalescentes n'y sont admises que sur leur demande ou leur consentement; leur volonté seule les y amène et les y retient. On n'y garde pas celles dont la conduite serait un danger pour leurs compagnes. La durée du séjour des convalescentes dans cet établissement est de quelques semaines, quelques mois, exceptionnellement plus d'une année, selon les besoins, d'après l'âge, le caractère, la situation professionnelle. Elles sont ensuite placées dans des maisons honorables ou rendues à leurs familles.

Les religieuses exercent sur leurs protégées la plus efficace

influence. Chez presque toutes, le sens moral, un peu oblitéré par les circonstances, s'éveille insensiblement; la lumière de la foi et de la vérité pénètre peu à peu ces intelligences obscurcies et ces cœurs déçus. Les religieuses ont le bonheur de voir, qu'en recouvrant leurs forces, ces jeunes filles apprennent à s'aider des secours de la religion pour se fortifier contre les luttes de la vie.

Un conseil d'administration exerce toute autorité sur cette œuvre; les membres qui le composent la favorisent du plus bienveillant intérêt.

**2° L'Asile Notre-Dame de la Garde  
à Marseille-Saint-Just,**

*44, boulevard Bernard.*

Cet établissement fut créé en 1864 par M. le chanoine Olive, vicaire général de Marseille, secondé par le préfet des Bouches-du-Rhône, qui en favorisa les débuts de toute sa sympathie. Le bon chanoine, grâce à sa grande fortune, contribua dans une large mesure à l'achat de la maison. Il avait connu les Sœurs de Marie-Joseph à la prison de Marseille et y avait apprécié leur dévouement : aussi, s'adressa-t-il à Mère Euphrasie, alors supérieure générale de la Congrégation, en vue d'obtenir quelques religieuses pour l'œuvre qu'il voulait créer. Mère Euphrasie, qui ne désirait en toutes choses que la gloire de Dieu, entrevit avec bonheur cette fondation. Elle promit des Sœurs et accepta de participer au paiement de la maison, qui fut dès lors établie pour recevoir les jeunes filles pauvres et les libérées de Marseille. En faveur de ces âmes, il y avait rivalité de zèle et de bonté entre M. Olive et les religieuses : aussi, la mémoire du vénéré fondateur y est-elle toujours bénie. Il aimait « ses enfants », il en était aimé. La devise de ce grand ami des pauvres, de ce protecteur des faibles, de ce prêtre selon le Cœur de Dieu, était : « Le ciel s'achète au prix de tout ce que l'on a. »

**3° L'Ouvroir Sainte-Marthe  
à Darnétal-les-Rouen,**

*43, rue Saint-Pierre.*

Cette maison a été fondée en 1887 par M. l'abbé Margueritte, vicaire général de Rouen. Cet ecclésiastique, d'un mérite supérieur, fit appel au dévouement des Sœurs de Marie-Joseph pour la direction de l'œuvre qu'il créait, dans le but d'y recevoir les

jeunes filles à partir de treize ans et au-dessus, orphelines ou moralement abandonnées. Une éducation religieuse, industrielle et ménagère y est procurée à ces adolescentes qui, sous la sollicitude maternelle dont elles sont l'objet de la part des religieuses, se transforment progressivement, et procurent à leurs maîtresses la joie de constater les résultats de leurs soins. Ces jeunes filles restent dans l'établissement jusqu'à l'âge de vingt et un ans. En général, elles font preuve d'une bonne volonté soutenue, et se montrent reconnaissantes de l'affection qui leur est témoignée.

**4° L'Asile Sainte-Marguerite à Paris-Auteuil,**

*34, rue Claude-Lorrain.*

En 1892, la comtesse de Biron et M. Guillot, magistrat, membre de l'Institut, créèrent cette œuvre en vue d'y admettre des fillettes de cinq à treize ans, que des raisons sérieuses obligent à éloigner de leurs familles.

En 1897, le soin de cette œuvre fut confié aux Sœurs de Marie-Joseph, qui s'appliquent à assurer, par une bonne éducation morale et religieuse, et par une sage formation professionnelle et ménagère, l'avenir de ces enfants. Elles sont libres de rester dans la maison jusqu'à l'âge de vingt et un ans.

Un comité, composé des plus hautes personnalités de l'aristocratie parisienne, dirige cette œuvre et lui prodigue son plus bienveillant intérêt.

## TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Prologue. . . . .	xi
CH. I <sup>er</sup> . — Les premières visiteuses des prisons. M <sup>lle</sup> Duplex . . . . .	1
CH. II. — Naissance d'Anne-Marie Quinon. Sa famille. . .	6
CH. III. — Enfance d'Anne-Marie. Le céleste appel. . .	9
CH. IV. — Auprès des prisonniers. . . . .	12
CH. V. — Profession religieuse de M <sup>lle</sup> Quinon. Son retour à la prison Saint-Joseph. Création d'un noviciat distinct de celui des Sœurs de Saint-Joseph. Mort de Mère Saint-Polycarpe. Sœur Saint-Augustin devient Supérieure . . . . .	15
CH. VI. — Les Sœurs de Saint-Joseph sont appelées au Petit Séminaire du Dorat. Voyage de Mère Saint-Augustin dans cette petite ville. Son retour à la Solitude de Lyon. . . . .	20
CH. VII. — Propositions de réformes pénitentiaires. Avis de Mgr de Bonald. . . . .	24
CH. VIII. — Appel des Sœurs dans les Maisons centrales de Montpellier et de Fontevault. Ordonnance du cardinal de Bonald. . . . .	30
CH. IX. — Départ pour Le Dorat. Voyage de Mère Euphrasie à Clairvaux . . . . .	36
CH. X. — Le Dorat. Son église. Installation de la Maison-Mère. Impressions et visite de Mgr de Tournefort. L'abbé Petit est nommé supérieur de la nouvelle Congrégation, placée sous le patronage de Marie et de Joseph. Bienveillance des habitants et des notabilités de la ville du Dorat. . . . .	40
CH. XI. — Première cérémonie de vêtue et de profession au Dorat. Le nouvel Institut reçoit officiellement le nom de Congrégation de Marie-Joseph pour les prisons. Mère Saint-Augustin est nommée supérieure générale . . . . .	46

	Pages
CH. XII. — Confiance de la nouvelle Congrégation dans le patronage de Marie et de Joseph. Visite de Mère Saint-Augustin à ses filles de la Maison centrale de Fontevault. La vénérée Mère conduit seize de ses religieuses à la Maison centrale de Clairvaux. Création d'un orphelinat à Sathonay. . . . .	51
CH. XIII. — Demande de reconnaissance légale. Bienveillance du Gouvernement envers les Sœurs des prisons. Visite de Mère Saint-Augustin à la Maison centrale de Montpellier. L'abbé Coural et Mère Saint-Augustin projettent la création d'un refuge à Montpellier pour les libérées. . . . .	58
CH. XIV. — Inquiétude des détenues à la pensée de leur libération. . . . .	60
CH. XV. — L'abbé Coural. Débuts de la fondation de la solitude de Nazareth. M. Achille Bégé, préfet de l'Hérault. . . . .	69
CH. XVI. — La Solitude de Nazareth. Son développement. Conversions qui s'y opèrent. . . . .	74
CH. XVII. — Formation d'un quartier d'éducation pénitentiaire à la Solitude de Nazareth. Agrandissement des locaux. Création d'une œuvre de préservation pour les jeunes orphelines. . . . .	88
CH. XVIII. — Les Sœurs de Marie-Joseph à la Maison centrale de Limoges. Bienveillant témoignage du cardinal de Bonald. . . . .	93
CH. XIX. — La Maison centrale de Vannes. Profession perpétuelle de plusieurs religieuses. . . . .	96
CH. XX. — Une conversion à la Maison centrale de Fontevault. Joie de Mère Saint-Augustin. . . . .	98
CH. XXI. — Les religieuses de Marie-Joseph sont appelées dans les prisons départementales. Nouvelles fondations. . . . .	102
CH. XXII. — Les Sœurs de Marie-Joseph à la prison du Fort du Hâ. M. Moreau-Christophe. Fondation d'un orphelinat au Dorat. M <sup>lle</sup> Robert de Villemartin. . . . .	106
CH. XXIII. — Épreuves financières. . . . .	110
CH. XXIV. — Mort de l'abbé Petit. Sympathie témoignée à cette occasion par l'évêque de Limoges et par Mgr Bertheaud. Mère Saint-Augustin réélue comme supérieure générale. . . . .	113

	Pages
CH. XXV. — Les Sœurs de Marie-Joseph sont appelées à diriger un patronage de jeunes filles créé à Paris par M <sup>me</sup> de Lamartine. Fondation de l'Ouvroir de la Miséricorde pour les jeunes libérées, à Paris. Monseigneur Buissas se rend à la Maison-Mère. Revision de la Règle en Chapitre général. Le chanoine Théobald Neveux est nommé supérieur général en remplacement de l'abbé Petit. . . . .	119
CH. XXVI. — Le choléra à la prison de Tours. . . . .	125
CH. XXVII. — Retour à Dieu d'un condamné à mort à la prison départementale de Montpellier. Fondation d'un refuge à Vannes. . . . .	129
CH. XXVIII. — Les Sœurs de Marie-Joseph à la prison Saint-Lazare . . . . .	135
CH. XXIX. — Fondation d'un refuge à Bordeaux . . . . .	142
CH. XXX. — Transfert à Rennes des Maisons centrales de Fontevault et de Beaulieu, et fondation d'un refuge. Reconnaissance légale de la Congrégation. L'abbé Arégui, supérieur général. Bénédiction de la première pierre d'une chapelle à la Maison-Mère. L'abbé Gay y prêche une retraite. . . . .	147
CH. XXXI. — L'abbé Lindet. Fondation d'un refuge à Alençon. . . . .	153
CH. XXXII. — Les Sœurs de Marie-Joseph à la Maison centrale de Doullens. La prison centrale de Tours et les inondations de la Loire. Fondation d'un refuge à Doullens . . . . .	161
CH. XXXIII. — Démission de Mère Saint-Augustin. Mère Euphrasie, supérieure générale. Bénédiction de la chapelle de la Maison-Mère. Départ de Mère Saint-Augustin pour Montbrison. Ses derniers jours. Sa mort. Ses obsèques. . . . .	165
CH. XXXIV. — Vertus de Mère Saint-Augustin. Son esprit. . . . .	174
CH. XXXV. — Mère Euphrasie continue l'œuvre de Mère Saint-Augustin. Elle se rend à Rome pour l'approbation de l'Institut et des Constitutions. Consécration de la chapelle de la Maison-Mère . . . . .	181
CH. XXXVI. — Les Sœurs de Marie-Joseph au dépôt de la Préfecture de police à Paris. — Mère Euphrasie demande à être déposée de sa charge. Mère Saint-Pierre, supérieure générale. La Commune. . . . .	187

	Pages
CH. XXXVII. — Conversion d'un membre de la Commune, Louise-Félicie Gimet, dite Capitaine Pigerre.	195
CH. XXXVIII. — Ouverture de la tombe de Mère Saint-Augustin. Guérison d'une enfant. Impressions de M. Moreau-Christophe sur les Sœurs de Marie-Joseph.	202
Notes . . . . .	207
Appendice . . . . .	223



---

IMP. DE MONTLIGEON, LA CHAPELLÉ-MONTLIGEON (ORNE). — 15875-10-1925

---

